





Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

27  
R8645  
5

Rome. Dem.

# OEUVRES

COMPLETES

DE J. J. ROUSSEAU.

NOUVELLE ÉDITION,

CLASSÉE PAR ORDRE DE MATIÈRES, ET ORNÉE  
DE QUATRE-VINGT-DIX GRAVURES.

TOME TRENTE-QUATRIÈME.

---

1793.

438645  
11.9.45

1889  
2.

PQ  
2030  
1788  
L.34

2030

2030





*Le Clere, del.*

*J. Le Roy, sculp.*



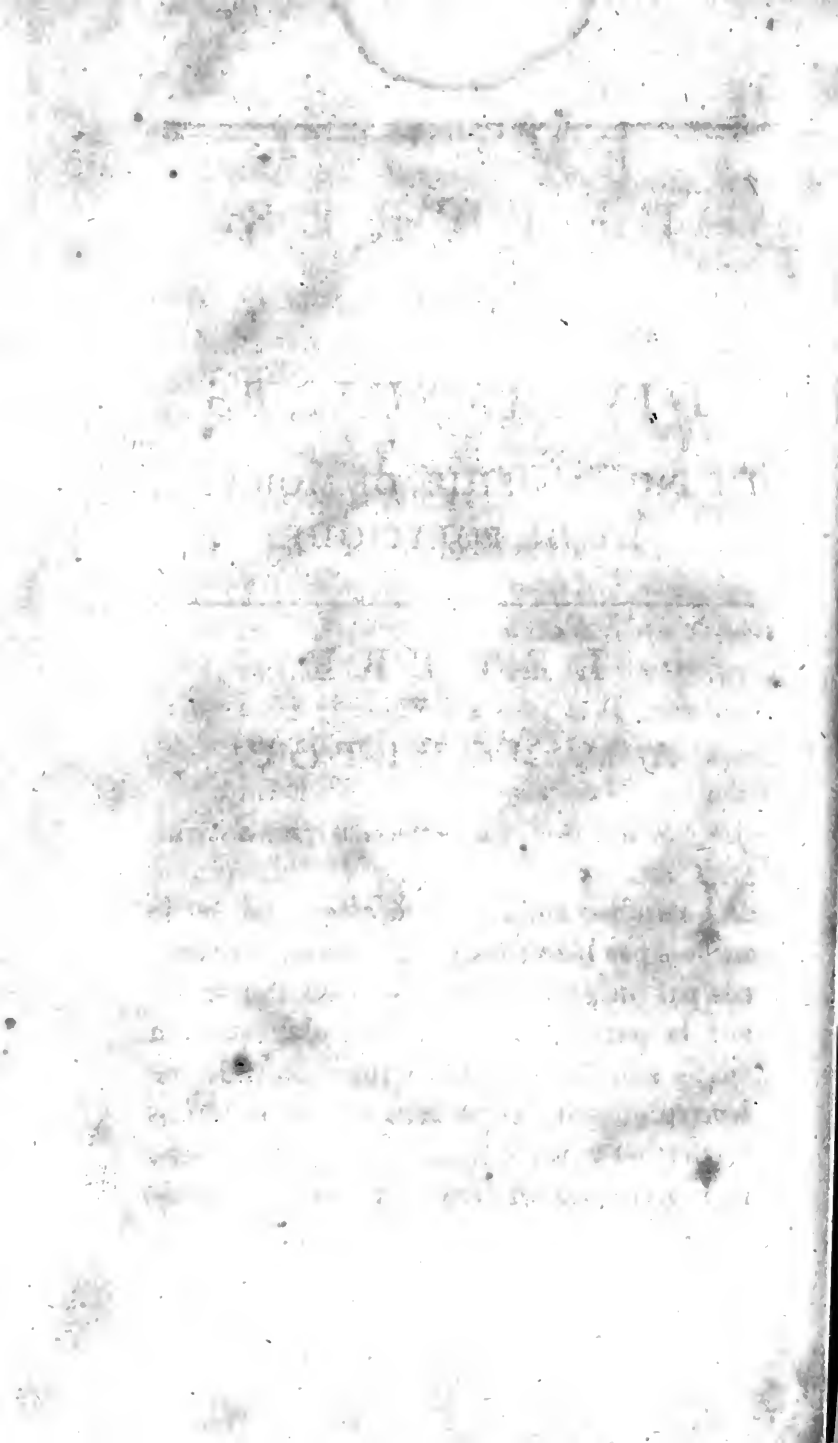
LETTRES

SUR

DIVERS SUJETS

DE PHILOSOPHIE, DE MORALE,  
ET DE POLITIQUE.

TOME QUATRIÈME.



---

# LETTRES

SUR

## DIVERS SUJETS

DE PHILOSOPHIE, DE MORALE,  
ET DE POLITIQUE.

---

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Motier-Travers, le 19 décembre 1762.

**M**ON cher ami, j'ai été assez mal, et je ne suis pas bien; les effets d'une fièvre causée par un grand rhume se sont fait sentir sur la partie foible, et il semble que ma vessie veuille se boucher tout-à-fait. Je me leve pourtant, et je sors quand le temps le permet; mais je n'ai ni la tête libre, ni la machine en bon état. La rigueur de

A 3

l'hiver peut causer tout cela : je suis persuadé qu'aux approches du temps doux je serai mieux.

Je me détache tous les jours plus de Genève : il faut être fou pour s'affecter des torts de gens qui se conduisent si mal. Je pourrai y aller parceque vous y êtes ; mais j'irai voir mon ami chez des étrangers ; du reste ces messieurs me recevront comme il leur plaira. L'Europe a déjà prononcé entre eux et moi : que m'importe le reste ? Nous verrons au surplus ce qu'ils ont à me dire : pour moi je n'ai rien à leur dire du tout.

Je vous envoie ce billet par le messager plutôt que par la poste, afin que si vous avez quelque chose à m'envoyer vous en ayez la commodité. Du reste il importe de vous communiquer une réflexion que j'ai faite. Vous m'avez marqué ci-devant que vous n'aimiez pas votre corps, et que votre intention étoit de le quitter un jour ; nous causerons de cela quand nous nous verrons. Mais si cette résolution pouvoit transpirer chez quelqu'un de ces messieurs, peut-être ne chercheroient-ils qu'une occasion de vous prévenir ; et il est bien difficile qu'ils ne trou-

vassent pas cette occasion dans l'écrit en question, s'ils l'y vouloient chercher. Tout est raison pour qui ne cherche que des prétextes. Pensez à cela : il faut quitter, et non pas se faire renvoyer.

Je crois que milord maréchal pourroit aller dans quelque temps à Geneve voir milord Stanhope. S'il y va, allez le voir et nommez-vous. C'est un homme froid, qui ne peut souffrir les complimens et qui n'en fait à personne : mais c'est un homme ; et je crois que vous serez content de l'avoir vu. Du reste ne parlez à personne de ce voyage. Il ne m'en a pas demandé le secret, mais il n'en a parlé qu'à moi ; ce qui me fait croire, ou qu'il a changé de sentiment, ou qu'il veut aller incognito.

Adieu, chez Moulton. Je compte les heures comme des siècles jusqu'à la belle saison.

## L E T T R E

A U M Ê M E.

A Motier, le 20 janvier 1763.

J'E suis en souci, cher ami, de ce que vous m'avez marqué que ma lettre par le messenger vous est arrivée mal cachetée ; je cache cependant avec soin toutes les lettres que je vous écris. Cela m'apprendra à ne plus me servir du messenger. Mais ce n'est pas assez ; il faut vérifier le fait : coupez le cachet de ma lettre, et me l'envoyez ; je verrai bien si l'on y a touché. Si on l'a fait, je crois que c'est ici, le messenger ayant différé son départ de plusieurs jours, durant lesquels il avoit ma lettre, dont il aura pu parler, et que les curieux auront été tentés de lire. Quoi qu'il en soit, j'estime que, dans le doute si la lettre a été ouverte, vous ne devez point donner votre écrit, du moins quant à présent.

Comment avez-vous pu imaginer que si



j'avois écrit des mémoires de ma vie , j'aurois choisi M. de Montmollin pour l'en faire dépositaire? Soyez sûr que la reconnoissance que j'ai pour sa conduite envers moi ne m'aveugle pas à ce point; et quand je me choisirai un confesseur , ce ne sera surement pas un homme d'église , car je ne regarde pas mon cher Moulou comme tel. Il est certain que la vie de votre malheureux ami , que je regarde comme finie , est tout ce qui me reste à faire , et que l'histoire d'un homme qui aura le courage de se montrer *intus et in cute* peut être de quelque instruction à ses semblables. Mais cette entreprise a des difficultés presque insurmontables ; car malheureusement , n'ayant pas toujours vécu seul , je ne saurois me peindre sans peindre beaucoup d'autres gens ; et je n'ai pas le droit d'être aussi sincère pour eux que pour moi , du moins avec le public et de leur vivant. Il y auroit peut-être des arrangemens à prendre pour cela qui demanderoient le concours d'un homme sûr et d'un véritable ami. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je médite sur cette entreprise , qui n'est pas si légère qu'elle peut vous paroître ;

et je ne vois qu'un moyen de l'exécuter ; duquel je voudrois raisonner avec vous. J'ai une chose à vous proposer. Dites moi, cher Moultoü, si je reprenois assez de force pour être sur pied cet été, pourriez-vous vous ménager deux ou trois mois à me donner pour les passer à-peu-près tête-à-tête? Je ne voudrois pas pour cela choisir ni Motier, ni Zurich, ni Geneve, mais un lieu auquel je pense, et où les importuns ne viendroient pas nous chercher, du moins de sitôt. Nous y trouverions un hôte et un ami, et même des sociétés très agréables quand nous voudrions un peu quitter notre solitude. Pensez à cela, et dites-m'en votre avis. Il ne s'agit pas d'un long voyage. Plus je pense à ce projet, et plus je le trouve charmant. C'est mon dernier château en Espagne, dont l'exécution ne tient qu'à ma santé et à vos affaires. Pensez-y, et me répondez. Cher ami, que je vive encore deux mois, et je meurs content.

Vous me proposez d'aller près de Geneve chercher des secours à mes maux. Et quels secours donc? Je n'en connois point d'autres, quand je souffre, que la patience

et la tranquillité. Mes amis mêmes alors me sont insupportables , parcequ'il faut que je me gêne pour ne les pas affliger. Me croyez-vous donc de ceux qui méprisent la médecine quand ils se portent bien , et l'adorent quand ils sont malades ? Pour moi , quand je le suis , je me tiens coi en attendant la mort ou la guérison. Si j'étois malade à Geneve , c'est ici que je viendrois chercher les secours qu'il me faut.

J'écris à Roustan pour lui conseiller d'ajouter quelque autre écrit au sien , pour en faire une espece de volume dont il sera plus aisé de tirer quelque parti que d'une petite brochure. Donnez-lui le même conseil. Si son ouvrage étoit de nature à pouvoir être imprimé à Paris ( on paie mieux les manuscrits là qu'en Hollande , où rien ne met à l'abri des contrefaçons ) , je pourrois le lui négocier bien plus aisément : mais cela n'est pas possible. Tandis qu'il travaillera , le temps du voyage de Rey viendra , et je lui parlerai. Je lui ai pourtant écrit ; mais il ne m'a point répondu. Si Roustan veut s'en tenir à ce qu'il a fait , il y a un Grasset à Lausanne qui peut-être

pourroit s'en charger : cela seroit bien plus commode et épargneroit des embarras et des frais. Il n'y a pas long-temps que Rey m'a refusé un excellent manuscrit au profit d'une pauvre veuve , et duquel milord maréchal est dépositaire. Cela me fait craindre qu'il n'en fasse autant de celui-ci.

Adieu ; je vous embrasse. Mon état est toujours le même ; mais cependant l'hiver tend à sa fin : nous verrons ce que pourra faire une saison moins rude.

Savez-vous qu'on entreprend à Paris une édition générale de mes écrits avec la permission du gouvernement ? Que dites-vous de cela ? Savez-vous que l'imbécille Néaulme et l'infatigable Formey travaillent à mutiler mon *Emile* , auquel ils auront l'audace de laisser mon nom après l'avoir rendu aussi plat qu'eux ?

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Motier, le 17 février 1763.

**J**E me suis hâté de brûler votre lettre du 4 comme vous le desiriez : je ferai plus , je tâcherai de l'oublier. Je ne sais ce qui vous est arrivé ; mais vous avez bien changé de langage. Il y a six mois que vous étiez indigné contre M. de Voltaire de ce qu'il me supposoit capable du quart des bassesses que vous me conseillez maintenant. Vos conseils peuvent être bons, mais ils ne me conviennent pas. Je sais bien qu'après avoir donné le fouet aux enfans, très souvent à tort, on leur fait encore demander pardon ; mais outre que cet usage m'a toujours paru extravagant, il ne va pas à ma barbe grise. Ce n'est point à l'offensé à demander pardon des outrages qu'il a reçus ; je m'en tiens là. Ce que j'ai à faire est de pardonner, et

c'est ce que je fais de bon cœur même sans qu'on me le demande : mais que j'aïlle , à mon âge , solliciter comme un écolier des certificats de consistoire , il me paroît singulier que vous l'ayez imaginé possible. Vos ministres et moi sommes loin de compte. Ils ont cru sur ma lettre à M. de Montmolin avoir trouvé une occasion favorable de me faire ramper sous eux. Ils auront tout le temps de se désabuser. Puisqu'ils se sont ôté mon estime , ils s'accommoderont , s'il leur plaît , de mon mépris. Je leur ai donné des témoignages publics de cette estime : j'ai eu tort ; et voilà le seul tort qui me reste à réparer.

Mon cher , je suis dans ma religion tolérant par principes , car je suis chrétien : je tolere tout hors l'intolérance ; mais toute inquisition m'est odieuse ; je regarde tous les inquisiteurs comme autant de satellites du diable Par cette raison je ne vouldrois pas plus vivre à Geneve qu'à Goa. Il n'y a que les athées qui puissent vivre en paix dans ce pays-là , parceque toutes les professions de foi ne coûtent rien à qui n'en a dans le cœur aucune ; et , quelque peu que

je sois attaché à la vie, je ne suis point curieux d'aller chercher le sort des Servet. Adieu donc, messieurs les brûleurs. Rousseau n'est pas votre homme ; puisque vous ne voulez point de lui parcequ'il est tolérant, il ne veut point de vous par la raison contraire.

Je crois, mon cher Moulton, que si nous nous étions vus et expliqués, nous nous serions épargné bien des mal-entendus dans nos lettres. Vous ne pouvez pas vous mettre à ma place ni voir les choses dans mon point de vue. Geneve reste toujours sous vos yeux, et s'éloigne des miens tous les jours davantage ; j'ai pris mon parti.

J'ai peur que mon état qui empire sans cesse ne m'empêche d'exécuter notre projet : en ce cas il faudra que vous me veniez voir ; et à tout évènement ce seroit toujours un préliminaire qui me feroit grand plaisir. Adieu.

J'approuve très fort que vous ne songiez point à publier ce que vous avez fait. Tout celane serviroit plus à rien, et vous ne feriez que vous compromettre.

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Motier, le 26 février 1763.

J E n'ai point trouvé, cher Moulou, dans la lettre de M. Deluc celle que vous me marquez lui avoir remise : je comprends que vous vous êtes ravisé. Je puis avoir mis de l'humeur dans la mienne, et j'ai eu tort : je trouve au contraire beaucoup de raison dans la vôtre; mais j'y vois en même temps un certain ton redressé cent fois pire que l'humeur et les injures. J'aimerois mieux que vous eussiez déraisonné. Quand j'aurai tort, dites-moi mes vérités franchement et durement ; mais ne vous redressez pas, je vous en conjure, car cela finiroit mal. Je vous aime tendrement, cher ami; et vous m'êtes d'autant plus précieux que vous serez le dernier et qu'après vous je n'en aurai plus d'autres. Mais à mon âge on a pris son  
pli;



pli : c'est au vôtre qu'on en prend un : il faut vous accommoder de moi tel que je suis, ou me laisser là.

J'admire avec reconnoissance et respect les infatigables soins du bon M. Deluc; mais en vérité je suis si excédé de toutes leurs tracasseries genevoises que je ne puis plus les souffrir. Je ne leur dis rien, je ne leur demande rien, je ne veux rien avoir à faire avec eux. Je les ai laissés brûler, décréter, censurer tout à leur aise: que me veulent-ils de plus? Et ces imbécilles bourgeois qui regardent tout cela du haut de leur gloire, comme si cela ne les intéressoit point, et, au lieu de réclamer hautement contre la violation des lois, s'amüsent à vouloir me faire dire mon catéchisme et à se demander ce que je ferai tandis qu'ils demeurent les bras croisés, que me veulent-ils? Je ne saurois le comprendre. Je croyois que les Genevois étoient des hommes, et ce ne sont que des caillettes. Je sens que mon cœur s'intéresse encore un peu à eux par le souvenir de mon bon pere, qui certainement valoit mieux qu'eux tous: mais l'intérêt devient bien foible quand l'estime ne le soutient plus. Dans

l'état où je suis , ennuyé de tout , et sur-tout de la vie , le repos et la paix sont les seuls biens que je puisse goûter encore. Voulez-vous que j'y renonce pour aller chercher des corrections , des leçons , des réprimandes , et de nouveaux affronts , parmi des gens que je méprise ? Oh ! par ma foi non.

J'avois barbouillé une espece de réponse à l'archevêque de Paris , et malheureusement dans un moment d'impatience je l'envoyai à Rey. En y mieux pensant je l'ai voulu retirer. Il n'étoit plus temps ; il m'a marqué en réponse qu'il avoit déjà commencé. J'en suis très fâché. Il n'est pas permis de s'échauffer en parlant de soi , et sur des chicanes de doctrine on ne peut que vétille. L'écrit est froid et plat. J'en prévois l'effet d'avance : mais la sottise est faite ; il est inutile de se tourmenter d'un mal sans remede. Bon jour.

## L E T T R E

A M. D E L U C.

A Motier, le 26 février 1763.

J E n'ai point, mon cher ami, de déclaration à faire à M. le premier syndic, parcequ'on a commencé par me juger sans me lire ni m'entendre, et qu'une déclaration après coup ne sauroit faire que ce qui a été fait n'ait pas été fait. C'est pourtant par là qu'il faudroit commencer pour remettre les choses dans le cas de la déclaration que vous demandez.

Je ne puis dire que je suis fâché d'avoir écrit ce qu'il n'est pas vrai que je sois fâché d'avoir écrit, puisqu'au contraire, si ce que j'ai écrit et publié étoit à écrire ou à publier, je l'écrierois aujourd'hui et le publierois demain.

Je pourrois dire tout au plus que je suis fâché qu'on ait pu tirer de mes écrits des

prétextes pour me persécuter ; mais jamais ce mot d'*animadversion du conseil* ne me conviendra. Il faut *iniquité, et violation des lois*. Je ne sais nommer les choses que par leur nom.

Je ne puis ni ne veux rien dire ni rien faire en quelque manière que ce soit qui ait l'air de réparation ni d'excuses , parcequ'il est infâme et ridicule que ce soit à l'offensé de faire satisfaction à l'offenseur.

Les éclaircissemens que vous me proposez sont bons et bien tournés : je les aurois pu donner si l'on n'eût pas voulu m'y contraindre. Mais je suis las de faire l'enfant , et indigné de voir des Genevois faire si sottement les inquisiteurs. Les éclaircissemens nécessaires sont tous dans mes écrits et dans ma conduite ; je n'en ai plus d'autre à donner.

Vos Genevois, dites-vous, se demandent *Que fera Rousseau ?* Je trouve que ceux qui disent *Il ne fera rien* parlent très sensément , puisqu'en effet il n'a rien à faire. Quant à ceux qui disent *Il se fera connoître* , j'ignore ce qu'ils attendent ; mais je sais bien que , si cela n'est pas fait, cela ne se fera

jamais. Moi aussi. je me demandois *Que feront les Genevois ?* Je me répondois *Ils se feront connoître* : c'est aussi ce qu'ils ont fait.

Je suis surpris que mon ami Deluc puisse me conseiller de faire à Berne des bassesses que je ne veux pas faire à Geneve. Je vous jure que les procédés des Bernois ne me touchent guere ; ce sont ceux des Genevois qui m'ont navré : s'ils veulent être les derniers à réparer leurs torts , je les en dispense.

Je ne suis nullement en état d'aller à Geneve ; je n'en ai pas la moindre envie : et si jamais j'y vais ( ce qui , vu le sort qui m'y attend, n'est à désirer ni pour mon repos, ni pour ma sureté, ni pour l'honneur des Genevois ), ce ne sera surement pas en suppliant.

J'ai été citoyen tant que j'ai cru avoir une patrie. Je me trompois, je suis désabusé. L'insulte qui m'a été faite m'est commune, comme vous le dites fort bien , avec les lois et la religion : les affronts qu'on partage avec elle sont des triomphes. Cependant les membres de l'état restent tranquilles spectateurs dans cette affaire, comme si

elle ne les regardoit pas. A la bonne heure ! Pour moi , je vous déclare que désormais elle me regarde encore moins. Si je m'obstinois à faire seul le don Quichotte , ce qui fut jusqu'ici le zele d'un patriote deviendroit l'entêtement d'un fou. Personne ne sait mieux que les Genevois si je leur suis bon à quelque chose. Pour moi je sais par expérience qu'ils ne me sont bons à rien.

Voilà vos livres , cher ami : je me suis efforcé de les lire ; mais je vous avoue que votre Diton accable ma pauvre tête ; il me noie dans une mer de paroles dont je ne puis me tirer. Tout ce qu'il me semble d'appercevoir , c'est qu'il tient en l'air une grosse massue , qu'il remue sans cesse d'un air fort terrible et menaçant ; et quand il vient à frapper, ce qu'il fait rarement et pour cause, on sent que la massue n'est que de coton.

Bon jour, homme de bien ; je vous embrasse ; et , Genevois ou non , je serai toujours votre ami.

## L E T T R E

A M. BEAU-CHATEAU.

Motier , 26 février 1763.

J E ne sais , mon cher Beau-Château , comment vous faites ; vous me louez et vous me plaisez. C'est sans doute que vos louanges parlent au cœur ; et j'en porte un qui ne sait point résister à cela. Je me souviens qu'avant de prendre la plume je disois à mes amis : Je ne voudrois savoir écrire que pour me faire aimer des bons et haïr des méchans. Maintenant je la pose avec la gloire d'avoir bien rempli mon objet. Combien de fois , entrant dans une assemblée , je me suis applaudi de voir étinceler la fureur dans les yeux des frippons , et l'œil de la bienveillance m'accueillir dans les gens de bien ! Non qu'il n'y ait beaucoup de ces derniers qui trouvent mes livres mal faits et qui ne sont pas de mon avis ; mais il n'y en

a pas un qui ne m'aime à cause de mes livres. Voilà ma couronne, cher Beau-Château. Qu'elle me paroît belle ! Elle est parée sur ma tête par les mains de la vertu. Puissé-je être digne de la porter !

Je n'ai fait ni ne ferai l'apologie de la profession de foi du vicaire ; j'espère, comme vous le dites, qu'elle n'en a pas besoin. Je laisse bourdonner à leur aise les comparats et autres insectes venimeux qui me vont piccotant aux jambes. Leurs blessures sont si peu dangereuses que je ne daigne pas même les écraser dessus. Mais quant aux gens en place qui ont la bassesse de m'insulter, je puis avoir quelque chose à leur dire. Ils ont si grand besoin de leçons et si peu d'hommes leur en osent donner, que je me crois spécialement appelé à cet honorable et périlleux emploi. Malheureusement je n'ai plus de talens, mais je me sens du courage encore.

Vous faites bien, cher Beau-Château, de m'aimer, vous et vos compagnons de voyage ; ce n'est qu'une dette que vous payez. Quand vous pourrez me revenir voir, soit ensemble, soit séparément, vous me ferez du



bien ; et j'espere que plus nous nous verrons , plus nous nous aimerons. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M. \*\*\*\*.

A Motier , 1763.

**I**L est, dites-vous , très cher ami , quatre cents citoyens et bourgeois qui ont paru mécontents de ce qui s'est passé : il s'en est donc trouvé cinq ou six cents autres qui en ont été contents : que voulez-vous que j'aie faire parmi ces gens-là ?

Vous me proposez un voyage dans une saison où je ne puis pas même sortir de ma chambre ; c'est un arrangement que mon état rend impossible. Il y a vingt ans que je n'ai fait une lieue en hiver. Si jamais j'entreprends un voyage en pareille saison , ce ne sera sûrement pas pour aller à Geneve.

Vous me demandez le compliment que je ferois à M. le premier syndic. Je serois fort

embarrassé de vous le dire. Je n'aurois assurément qu'un fort mauvais compliment à lui faire. Ce n'est pas la peine d'aller si loin pour cela.

Depuis quand est-ce à l'offensé de demander excuse? Que l'on commence par me faire la satisfaction qui m'est due; je tâcherai d'y répondre convenablement.

Tous vos messieurs se tourmentent beaucoup de savoir pourquoi M. de Montmollin ne m'a pas excommunié. Je les trouve plaisans; et de quoi se mêlent-ils? Je pense avoir autant de droit sur eux qu'ils en ont sur moi : cependant je ne vais point m'informer curieusement s'ils disent bien leur catéchisme et s'ils ont bien fait leurs pâques.

Que je sois, du moins quant à présent, orthodoxe, juif, païen, athée, que leur importe? Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. La question est de savoir si les lois ont été violées, et si, quel que je sois, on m'a traité injustement : voilà ce qui leur importe, et sûrement beaucoup plus qu'à moi; car, par rapport à moi, la chose est faite : on ne me fera pas pis. Mais les conséquences les regardent. Tandis qu'ils traitent cette affaire●

Du haut de leur grandeur, faut-il donc que j'en fasse pour eux tous les frais, et que je vienne en suppliant demander qu'on me pardonne les affronts que j'ai reçus? Ce n'est pas mon avis. Que les choses en restent là, puisque cela leur convient. On verra qui dans la suite s'en trouvera le plus mal d'eux ou de moi.

Cher ami, je vous l'ai dit et je vous le répète de bon cœur : j'aime encore mes compatriotes. Je sens vivement dans mes malheurs l'atteinte qui a été portée à leurs droits et à leur liberté. Quoi qu'il arrive, je ne veux jamais demeurer à Geneve; cela est bien décidé. Mais s'ils avoient vu le tort que leur fait celui que j'ai reçu, et combien ils ont d'intérêt qu'il soit réparé, j'aurois agi de concert avec eux dans cette affaire autant que mon honneur outragé l'eût permis. Alors, après avoir commencé par remettre les choses dans l'état où elles doivent être, s'ils ont tant d'envie de me régenter, ils m'auroient régenté tout leur saoul. Mais comment ne voient-ils pas qu'avant cela l'inquisition qu'ils veulent établir sur moi est impertinente et ridicule? S'ils ont assez

fous pour exiger que je m'y prête, je ne suis pas assez sot pour m'y prêter. Ainsi je n'ai rien à dire à M. de Montmollin, attendu que ni M. de Montmollin ni moi n'avons pas plus de compte à leur rendre que nous n'en avons à leur demander.

Les affronts qui m'ont été faits ne peuvent être suffisamment réparés que par une invitation honnête et formelle de retourner à Geneve. Si l'on peut se résoudre à une démarche si décente et si convenable, si due, il faudra qu'on soit bien difficile si l'on n'est pas content de la manière dont j'y répondrai. Alors on pourra s'enquêter de ma foi, et je serai toujours prêt à en rendre compte. Sans cela ne parlons plus de cette affaire, car nul autre expédient ne peut me convenir.

## L E T T R E

A M. PETITPIERRE,

P A S T E U R A N E U C H A T E L .

A Motier. . . . 1763.

J E n'ai point , monsieur , de satisfaction à faire au christianisme , parceque je ne l'ai point offensé ; ainsi je n'ai que faire pour cela du livre de M. Denise.

Toutes les preuves de la vérité de la religion chrétienne sont contenues dans la bible. Ceux qui se mêlent d'écrire ces preuves ne font que les tirer de là et les retourner à leur mode. Il vaut mieux méditer l'original et les en tirer soi-même, que de les chercher dans le fatras de ces auteurs. Ainsi , monsieur , je n'ai que faire encore pour cela du livre de M. Denise.

Cependant , puisque vous m'assurez qu'il est bon , je veux bien le garder sur votre

parole pour le lire quand j'en aurai le loisir, à condition que vous aurez la bonté de me faire dire ce que vous a coûté l'exemplaire que vous m'avez envoyé et de trouver bon que j'en remette le prix à votre commissionnaire ; faute de quoi le livre lui sera rendu sous quinze jours pour vous être renvoyé.

Je passe, monsieur, à la réponse à vos deux questions.

Le vrai christianisme n'est que la religion naturelle mieux expliquée, comme vous le dites vous-même dans la lettre dont vous m'avez honoré. Par conséquent professer la religion naturelle n'est point se déclarer contre le christianisme.

Toutes les connoissances humaines ont leurs objections et leurs difficultés, souvent insolubles. Le christianisme a les siennes, que l'ami de la vérité, l'homme de bonne foi, le vrai chrétien, ne doivent point dissimuler. Rien ne me scandalise davantage que de voir qu'au lieu de résoudre ces difficultés on me reproche de les avoir dites.

Où prenez-vous, monsieur, que j'aie dit

que mon motif à professer la religion chrétienne est le pouvoir qu'ont les esprits de ma sorte d'édifier et de scandaliser? Cela n'est assurément pas dans ma lettre à M. de Montmollin, ni rien d'approchant; et je n'ai jamais dit ni écrit pareille sottise.

Je n'aime ni n'estime les lettres anonymes, et je n'y répons jamais; mais j'ai cru, monsieur, vous devoir une exception par respect pour votre âge et pour votre zèle. Quant à la formule que vous avez voulu m'éviter en ne vous signant pas, c'étoit un soin superflu; car je n'écris rien que je ne veuille avouer hautement, et je n'emploie jamais de formule.

## L E T T R E

A M. MOULTOU.

A Motier, le 21 mars 1763.

VOILA, cher Moulton, puisque vous le voulez, un exemplaire de ma Lettre à M. de Beaumont. J'en ai remis deux autres au messenger depuis plusieurs jours; mais il differe son départ d'un jour à l'autre, et ne partira, je crois, que mercredi. J'aurai soin de vous en faire parvenir davantage. En attendant ne mettez ces deux-là qu'en des mains sûres, jusqu'à ce que l'ouvrage paroisse, de peur de contrefaction.

J'ai attendu pour juger les Genevois que je fusse de sang froid. Ils sont jugés. J'aurois déjà fait la démarche dont vous me parlez si milord maréchal ne m'avoit engagé à differer; et je vois que vous pensez comme lui. J'attendrai donc pour la faire de voir l'effet de la lettre que je vous envoie:  
mais



mais, quand cet effet les rameneroit à leur devoir, j'en serois, je vous jure, très médiocrement flatté: ils sont si sots et si rogues, que le bien même ne m'intéresseroit désormais de leur part guere plus que le mal. On ne tient plus guere aux gens qu'on méprise.

M. de Voltaire vous a paru m'aimer parcequ'il sait que vous m'aimez; soyez persuadé qu'avec les gens de son parti il tient un autre langage. Cet habile comédien, *dolis instructus et arte pelasgá*, sait changer de ton selon les gens a qui il a affaire. Quoi qu'il en soit, si jamais il arrive qu'il revienne sincèrement, j'ai déjà les bras ouverts: car, de toutes les vertus chrétiennes, l'oubli des injures est, je vous jure, celle qui me coûte le moins. Point d'avances, ce seroit une lâcheté; mais comptez que je serai toujours prêt à répondre aux siennes d'une maniere dont il sera content. Partez de là si jamais il vous en re parle. Je sais que vous n'è voulez pas me compromettre; et vous savez, je crois, que vous pouvez répondre de votre ami en toute chose honnête. Les manœuvres de M. de Voltaire, qui ont tant

d'approbateurs à Geneve, ne sont pas vues du même œil à Paris ; elles y ont soulevé tout le monde, et balancé le bon effet de la protection des Calas. Il est certain que ce qu'il peut faire de mieux pour sa gloire est de se raccommo-der avec moi.

Quand vous voudrez venir il faudra nous concerter. Je dois aller voir milord maréchal avant son départ pour Berlin ; vous pourriez ne pas me trouver. D'ailleurs la saison n'est pas assez avancée pour le voyage de Zurich, ni même pour la promenade. Quand je vous aurai je voudrois vous tenir un peu long-temps. J'aime mieux différer mon plaisir et en jouir à mon aise. Doutez-vous que tout ce qui vous accompagnera ne soit bien reçu ?

## L E T T R E

A M. J. BURNAND. (1)

A Motier, le 21 mars 1763<sub>4</sub>

LA réponse à votre objection, monsieur, est dans le livre même d'où vous la tirez. Lisez plus attentivement le texte et les notes, vous trouverez cette objection résolue.

Vous voulez que j'ôte de mon livre ce qui est contre la religion; mais il n'y a dans mon livre rien qui soit contre la religion.

Je voudrois pouvoir vous complaire en

---

(1) M. Burnand, à qui ces lettres sont adressées, avoit reproché à M. Rousseau la publication de la *confession de foi du Vicai're Savoyard*, contre cette maxime expresse du vicaire lui même :

« Tant qu'il reste quelque bonne croyance parmi les hommes, il ne faut point troubler les ames paisibles, ni alarmer la foi des simples par des difficultés qu'ils ne peuvent résoudre, et qui les inquiettent sans les éclairer. »

faisant le travail que vous me prescrivez. Monsieur, je suis infirme, épuisé; je vieillis; j'ai fait ma tâche, mal sans doute, mais de mon mieux. J'ai proposé mes idées à ceux qui conduisent les jeunes gens; mais je ne sais pas écrire pour les jeunes gens.

Vous m'apprenez qu'il faut vous dire tout, ou que vous n'entendez rien. Cela me fait désespérer, monsieur, que vous m'entendiez jamais; car je n'ai point, moi, le talent de parler aux gens à qui il faut tout dire.

Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

Motier, le 28 mars 1763.

SOLUTION de l'objection de M. Burnand.

*Mais quand une fois tout est ébranlé, on doit conserver le tronc aux dépens des branches, etc. (1)*

*Voilà, je crois, ce que le bon vicaire pourroit dire à présent au public. (2)*

M. Burnand m'assure que tout le monde trouve qu'il y a dans mon livre beaucoup de choses contre la religion chrétienne. Je ne suis pas sur ce point comme sur bien d'autres de l'avis de tout le monde et d'autant moins que parmi tout ce monde-là je ne vois pas un chrétien.

---

(1) *Emile*, tome III, page 157 de l'édition de Geneve 1782, et page 104, tome II, in-4°.

(2) *Ibid.* page 108, à la note; et tome II, in-4° page 71, à la note.

Un homme qui cherche des explications pour compromettre celui qui les donne est peu généreux : mais l'opprimé qui n'ose les donner est un lâche ; et je n'ai pas peur de passer pour tel. Je ne crains point les explications ; je crains les discours inutiles ; je crains sur-tout les désœuvrés , qui , ne sachant à quoi passer leur temps , -veulent disposer du mien.

Je prie M. Burnand d'agréer mes salutations.

---

## L E T T R E

A U M Ê M E.

A Motier , le 4 avril 1765.

**J**E suis très content , monsieur , de votre dernière lettre , et je me fais un très grand plaisir de vous le dire. Je vois avec regret que je vous avois mal jugé. Mais , de grace , mettez vous à ma place. Je reçois des milliers de lettres où , sous prétexte de me de-

mander des explications , on ne cherche qu'à me tendre des pieges. Il me faudroit de la santé, du loisir , et des siecles , pour entrer dans tous les détails qu'on me demande ; et pénétrant le motif secret de tout cela , je répons avec franchise , avec dureté même , à l'intention plutôt qu'à l'écrit. Pour vous , monsieur , que mon âpreté n'a point révolté , vous pouvez compter de ma part sur toute l'estime que mérite votre procédé honnête , et sur une disposition à vous aimer , qui probablement aura son effet , si jamais nous nous connoissons davantage. En attendant , recevez , monsieur , je vous supplie , mes excuses et mes sinceres salutations.

## L E T T R E

A M. DE MONTMOLLIN,

*En lui envoyant ma lettre à M. de  
Beaumont.*

A Motier, le 28 mars 1765.

V O I C I, monsieur, un écrit devenu nécessaire. Quoique mes agresseurs y soient un peu mal menés, ils le seroient davantage si je ne vous trouvois pas en quelque sorte entre eux et moi. Comptez, monsieur, que, si vous cessiez de leur servir de sauve-garde, ils ne s'en tireroient pas à si bon marché. Quoi qu'il en soit, j'espère que vous serez content de la classe à part où j'ai tâché de vous mettre; et il ne tiendra qu'à vous de connoître, et dans cet écrit, et dans toute ma vie, qu'en usant avec moi de procédés honnêtes vous n'avez pas obligé un ingrat.



## L E T T R E

A M. MOULTOU.

A Motier-Travers, ce 2 avril 1763.

C E n'étoit pas, cher ami, que je désapprouvassé l'envoi d'un exemplaire en France, que je ne vous ai pas répondu sur-le-champ; mais l'ennui, les tracas, les souffrances, les importuns, me rendent paresseux: l'exactitude est un travail qui passe ma force actuelle. Faites ce que vous voudrez; votre envoi ne sera qu'inutile; voilà tout. Vous n'avez que trois exemplaires; j'attends d'en avoir davantage pour vous en envoyer; encore ne sais-je pas trop comment.

V....t est un fourbe. Je n'approuve point qu'on lui fasse lire l'ouvrage, encore moins qu'on le lui prête. Il ne veut le voir que pour le faire décrier par les petits vipéreux qu'il élève à la brochette, et par lesquels il répand contre moi son fade poison dans les *Mercur*es de Neuchatel.

Vous devez comprendre qu'un carton est impossible dès qu'une fois un ouvrage est sorti de la boutique du libraire. Si vous voulez en faire un pour Geneve en particulier, soit; j'y consens: mais je ne veux pas m'en mêler, et soyez persuadé que cela ne servira de rien. Quand on cherche des prétextes, on en trouve. Les Genevois m'ont trop fait de mal pour ne pas me haïr; et moi je les connois trop pour ne les pas mépriser. Je prévois mieux que vous l'effet de la lettre. J'ai honte de porter encore ce même titre dont je m'honorais ci-devant; dans six mois d'ici je compte en être délivré.

Votre aventure avec la compagnie ne m'étonne point; elle me confirme dans le jugement que j'ai porté de toute cette prêtraille. Je ne doute point qu'en effet votre amitié pour moi n'ait produit votre exclusion: mais loin d'en être fâché je vous en félicite. L'état d'homme d'église ne peut plus convenir à un homme de bien ni à un croyant. Quittez-moi ce collet qui vous avilit; cultivez en paix les lettres, vos amis, la vertu; soyez libre puisque vous pouvez l'être. Les marchands de religion n'en sauroient avoir. Mes

malheurs m'ont instruit trop tard ; qu'ils vous instruisent à temps.

Je souffre beaucoup , cher ami ; je me suis remis à l'usage des sondes , pour tâcher de me procurer un peu de relâche quand vous serez avec moi. Je me ménage ce temps comme le plus précieux de ma vie , ou du moins le plus doux qui me reste à passer. Ménagez-vous la liberté de venir quand je vous écrirai ; car malheureusement je suis encore moins maître de mon temps que vous du vôtre.

J'ai toujours oublié de vous dire que j'ai à Yverdon un cabriolet que je ne serois pas fâché de trouver à vendre. Pourroit-il vous servir en attendant dans nos petits pèlerinages ? Pour moi vous savez que je n'aime aller qu'à pied. Si vous avez des jambes , nous nous en servons , mais à petits pas , car je ne saurois aller vite ni faire de longues traites , mais je vais toujours. Nous causerons à notre aise ; cela sera délicieux. Je vous embrasse.

Si vous amenez quelqu'un , tâchez au moins que nous puissions un peu nous voir seuls.

## L E T T R E

A M. D E L A P O R T E.

A Motier, le 4 avril 1763.

Vous pouvez savoir, monsieur, que je n'ai jamais concouru ni consenti à aucun des recueils de mes écrits qu'on a publiés jusqu'ici, et par la manière dont ils sont faits on voit aisément que l'auteur ne s'en est pas mêlé. Ayant résolu d'en faire moi-même une édition générale, en prenant congé du public, je le vois avec peine inondé d'éditions détestables et réitérées, qui peut-être le rebuteront aussi de la mienne avant qu'il soit en état d'en juger. En apprenant qu'on en préparoit encore une nouvelle où vous êtes, je ne pus m'empêcher d'en faire des plaintes : ces plaintes, trop durement interprétées, donnerent lieu à un avis de la gazette de Hollande, que je n'ai ni dicté ni approuvé, et dans lequel on suppose que le sieur Rey,

à seul le droit de faire cette édition générale : ce qui n'est pas. Quand il en a fait lui-même un recueil avec privilege, il l'a fait sans mon aveu ; et, au contraire, en lui cédant mes manuscrits, je me suis expressément réservé le droit de recueillir le tout et de le publier où et quand il me plairoit. Voilà, monsieur, la vérité.

Mais puisque ces éditions furtives sont inévitables et que vous voulez bien présider à celle-ci, je ne doute point, monsieur, que vos soins ne la mettent fort au-dessus des autres : dans cette opinion je prends le parti de différer la mienne, et je me félicite que vous ayez fait assez de cas de mes rêveries pour daigner vous en occuper. Malheureusement le public, toujours de mauvaise humeur contre moi, se plaindra que vous m'honorez à ses dépens. Il dira qu'un éditeur tel que vous lui rend moins qu'il ne lui dérobe ; et, quand vous pourriez lui plaire et l'éclairer par vos écrits, il regrettera le temps que vous prodiguez aux miens.

Je vous remercie, monsieur, d'avoir bien voulu m'envoyer la note des piéces qui devront entrer dans votre recueil ; vous êtes

le premier éditeur de mes écrits qui ait eu cette attention pour moi. Entre celles de ces pieces dont je ne suis pas l'auteur j'y en trouve une qui ne doit être là d'aucune maniere : c'est le *Petit Prophete*. Je vous prie de le retrancher , si vous êtes à temps ; sinon de vouloir bien déclarer que cet ouvrage n'est point de moi et que je n'y ai pas la moindre part.

Recevez, monsieur, je vous supplie, mon respect et mes salutations.

---

## L E T T R E

A M. MOULTOU.

A Motier, ce samedi 16 avril 1763.

Voici, cher Moultoù, puisque vous le voulez, encore deux exemplaires de la Lettre; c'est tout ce qui me reste avec le mien. Je n'entends pas dire qu'il s'en soit répandu dans le public aucun autre que ceux que j'ai donnés, et je n'ai plus aucune nouvelle

de Rey : ainsi il se pourroit très bien que quelqu'un fût venu à bout de supprimer l'édition. En ce cas, il importeroit de placer très bien ces exemplaires, puisqu'ils seroient difficiles et peut-être impossibles à remplacer. Si vous trouviez à propos d'en donner un à M. le colonel Pictet, lequel m'a écrit des lettres très honnêtes, vous me feriez grand plaisir.

Je comprends quel est l'endroit où M. Deluc croit se reconnoître. Il se trompe fort. Mon caractere n'est assurément pas de tympaniser mes amis ; mais le bon-homme ; avec toute sa sagesse, n'a pu éviter un piege dans lequel nous tombons tous, c'est de croire tout le monde sans cesse occupé de nous en bien ou en mal, tandis que souvent on n'y pense guere.

Quand vous viendrez je vous montrerai, dans des centaines de lettres, une rame des lourds sermons dont je me suis plaint ; et quels sermons, grand Dieu ! Il m'en coûte, depuis que je suis ici, dix louis en ports de lettres pour des réprimandes, des injures et des bêtises ; et ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il n'y a pas un de ces sots-là qui ne

pense être le seul, et ne prétende m'occuper tout entier.

Il est certain que j'ai mieux prévu que vous l'effet de la Lettre à M. de Beaumont. Tout ce que je puis faire de bien ne fera qu'aigrir la rage des Genevois : elle est à un point inconcevable. Je suis persuadé qu'ils viendront à bout de m'en rendre enfin la victime. Mon seul crime est de les avoir trop aimés : mais ils ne me le pardonneront jamais. Soyez persuadé que je les vois mieux d'ici que vous d'où vous êtes. Je ne vois qu'un seul moyen d'attiédir leur fureur ; cela presse. Envoyez-moi, je vous prie, le nom et l'adresse de M. le premier syndic.

Venez quand vous voudrez, je vous attends. Mes malheurs à tous égards sont à leur dernier terme ; mais seulement que je vous embrasse, et tout est oublié.



## L E T T R E

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Mottier-Travers , 25 avril 1763.

PARDONNEZ-MOI, monsieur le maréchal , une nouvelle importunité ; il s'agit d'un doute qui me rend malheureux , et dont personne ne peut me tirer plus aisément ni plus sûrement que vous. Tout le monde ici me trouble de mille vaines alarmes sur de prétendus projets contre ma liberté. J'ai pour voisin depuis quelque temps un gentilhomme hongrois , homme de mérite , dans l'entretien duquel je trouve des consolations. On vient de recevoir et de me montrer un avis que cet étranger est au service de France , et envoyé tout exprès pour m'attirer dans quelque piège. Cet avis a tout l'air d'une basse jalousie. Outre que je ne suis assurément pas un personnage assez important pour mériter tant de soins , je ne

puis reconnoître l'esprit françois à tant de barbarie, ni soupçonner un honnête homme sur des imputations en l'air. Cependant on se fait ici un plaisir malin de m'effrayer. A les en croire, je ne suis pas même en sûreté à la promenade, et je n'entends parler que de projets de m'enlever. Ces projets sont-ils réels? est-il vrai qu'on en veuille à ma personne? Si cela est, l'exécution n'en sera pas difficile, et je suis prêt d'aller me rendre moi-même où l'on voudra, aimant mille fois mieux passer le reste de mes jours dans les fers que dans les agitations continuelles où je vis et en défiance de tout le monde. Je ne demande ni faveur ni grace, je ne demande pas même justice; je ne veux qu'être éclairci sur les intentions du gouvernement. Ce n'est nullement pour me mettre à couvert que je desire en être instruit, comme on le connoitra par ma conduite; et si l'on ne pense pas à moi, ce me sera un grand soulagement d'en être instruit. Un mot d'éclaircissement de vous me rendra la vie. Je ne puis croire que ma priere soit indiscrete. Je n'entends pas pour cela que vous me répondiez de rien. Marquez-moi

simplement ce que vous pensez, et je suis content ; le doute m'est cent fois pire que le mal. Si vous connoissiez de quelle angoisse votre réponse, telle qu'elle soit, peut me tirer, je connois votre cœur, monsieur le maréchal, et je suis bien sûr que vous ne tarderiez pas à la faire.

---

## L E T T R E

### A M. MOULTOU.

A Motier, le 7 mai 1763.

**P**OUR Dieu, cher ami, ne laissez point courir cet impertinent bruit d'une résidence auprès des cantons. Je parierois que c'est une invention de mes ennemis pour me faire regarder comme un homme abandonné quand on saura combien ce bruit est faux. Vous savez que je viens de perdre milord maréchal, mon protecteur, mon ami, et le plus digne des hommes; mais vous ne pouvez savoir quelle perte je fais en lui.

Pour me mettre en sûreté, autant qu'il étoit possible, contre la mauvaise volonté des gens de ce pays, il m'envoya avant son départ des lettres de naturalité: c'est peut-être ce fait, augmenté et défiguré, qui a donné lieu au sot bruit dont vous me parlez. Quoi qu'il en soit, jugez si dans mon accablement j'ai besoin de vous. Venez; ne laissez pas plus long-temps en presse un cœur accoutumé à s'épancher, et qui n'a plus que vous. Marquez-moi à-peu-près le jour de votre arrivée, et venez tomber chez moi; vous y trouverez votre chambre prête.

Comme M. Pictet m'a toujours écrit sous le couvert d'autrui, je vous adresse pour lui cette lettre dans le doute s'il n'y a point dans une correspondance directe quelque inconvénient que je ne sais pas.

Ne vous tourmentez pas beaucoup de ce qui se fait à Geneve à mon égard; cela ne m'intéresse plus guere. Je consens à vous y accompagner, si vous voulez, mais comme je ferois dans une autre ville. Mon parti est pris, mes arrangemens sont faits. Nous en parlerons.

## L E T T R E

A M. MARC CHAPUIS.

A Motier, le 12 mai 1763.

Vous verrez, monsieur, je le présume, la lettre que j'écris à M. le premier syndic. Plaignez - moi, vous qui connoissez mon cœur, d'être forcé de faire une démarche qui le déchire. Mais, après les affronts que j'ai reçus dans ma patrie, et qui ne sont ni ne peuvent être réparés, m'en reconnoître encore membre seroit consentir à mon déshonneur. Je ne vous ai point écrit, monsieur, durant mes disgraces : les malheureux doivent être discrets. Maintenant que tout ce qui peut m'arriver de bien et de mal est à-peu-près arrivé, je me livre tout entier aux sentimens qui me plaisent et me consolent; et soyez persuadé, monsieur, je vous supplie, que ceux qui m'attachent à vous ne s'affoibliront jamais.

## L E T T R E

A M. M O U L T O U .

A Motier, le 4 juin 1763.

J'ai si peu de bons momens en ma vie qu'à peine espérois-je d'en retrouver d'aussi doux que ceux que vous m'avez donnés. Grand merci, cher ami; si vous avez été content de moi, je l'ai été encore plus de vous. Cette simple vérité vaut bien vos éloges. Aimons-nous assez l'un l'autre pour n'avoir plus à nous louer.

Vous me donnez pour mademoiselle C... une commission dont je m'acquitterai mal précisément à cause de mon estime pour elle. Le refroidissement de M. G... me fait mal penser de lui. J'ai revu son livre; il y court après l'esprit, il s'y gaîne. M. G... n'est point mon homme; je ne puis croire qu'il soit celui de mademoiselle C... Qui ne sent pas son prix n'est pas digne

d'elle; mais qui l'a pu sentir et s'en détache est un homme à mépriser. Elle ne sait ce qu'elle veut; cet homme la sert mieux que son propre cœur. J'aime cent fois mieux qu'il la laisse pauvre et libre au milieu de vous, que de l'emmenner être malheureuse et riche en Angleterre. En vérité je souhaite que M. G... ne vienne pas. Je voudrais me déguiser, mais je ne saurois; je voudrais bien faire, et je sens que je gâterai tout.

Je tombe des nues au jugement de M. de Monclar. Tous les hommes vulgaires, tous les petits littérateurs, sont faits pour crier toujours au paradoxe, pour me reprocher d'être outré: mais lui que je croyois philosophe, et du moins logicien, quoi! c'est ainsi qu'il m'a lu, c'est ainsi qu'il me juge! Il ne m'a donc pas entendu? Si mes principes sont vrais, tout est vrai; s'ils sont faux, tout est faux: car je n'ai tiré que des conséquences rigoureuses et nécessaires. Que veut-il donc dire? je n'y comprends rien. Je suis assurément comblé et honoré de ses éloges, mais autant seulement que je peux l'être de ceux d'un homme de mérite qui ne m'entend pas. Du reste usez de sa lettre

comme il vous plaira ; elle ne peut quæ m'être honorable dans le public. Mais, quoi qu'il dise, il sera toujours clair entre vous et moi qu'il ne m'entend point.

Je suis accablé de lettres de Genève.. Vous ne sauriez imaginer à-la-fois la bêtise et la hauteur de ces lettres. Il n'y en a pas une où l'auteur ne se porte pour mon juge , et ne me cite à son tribunal pour lui rendre compte de ma conduite. Un M. B...t, qui m'a envoyé toute sa procédure, prétend que je n'ai point reçu d'affront, et que le conseil avoit droit de flétrir mon livre sans commencer par citer l'auteur. Il me dit, au sujet de mon livre brûlé par le bourreau, que l'honneur ne souffre point du fait d'*untiers* : ce qui signifie (au moins si ce mot de *tiers* veut dire ici quelque chose) qu'un homme qui reçoit un soufflet d'un autre ne doit point se tenir pour insulté. J'ai pourtant parmi tout ce fatras reçu une lettre qui m'a attendri jusqu'aux larmes : elle est anonyme, et, par une simplicité qui m'a touché encore en me faisant rire, l'auteur a eu soin d'y renfermer le port.

Je souhaite de tout mon cœur que les



choses soient laissées comme elles sont, et que je puisse jouir tranquillement du plaisir de voir mes amis à Geneve sans affaires et sans tracas. Je partirai sitôt que j'aurai reçu de vos nouvelles. Je vous manderai le jour de notre arrivée, et je vous prierai de nous louer une chaise pour partir le lendemain matin. Adieu, cher ami; mille respects à M. votre pere et à madame votre épouse: elle n'a point à se plaindre, j'espere, de votre séjour à Motier. Si vous y avez acquis le corps d'*Emile*, vous n'y avez point perdu le cœur de S. - Preux; et je suis bien sûr que vous aurez toujours l'un et l'autre pour elle.

Voici des lettres que j'ai reçues pour vous. Mille amitiés à M. Le Sage. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je ne vous envoie pas les estampes que vous me demandez, de crainte qu'elles ne se gâtent à la poste; j'espere vous les porter.

## L E T T R E

A M. A. A.

A Motier, le 5 juin 1763.

Voici, monsieur, la petite réponse que vous demandez aux petites difficultés qui vous tourmentent dans ma Lettre à M. de Beaumont. (1)

1°. Le christianisme n'est que le judaïsme expliqué et accompli : donc les apôtres ne transgressoient point les lois des juifs quand ils leur enseignoient l'évangile. Mais

(1) Voici le passage objecté :

« Je crois qu'un homme de bien, dans quelque religion qu'il vive de bonne foi, peut être sauvé. Mais je ne crois pas pour cela qu'on puisse légitimement introduire en un pays des religions étrangères sans la permission du souverain : car si ce n'est pas directement désobéir à Dieu, c'est désobéir aux lois; et qui désobéit aux lois désobéit à Dieu. »

les juifs les persécuterent parcequ'ils ne les entendoient pas, ou qu'ils feignoient de ne les pas entendre : ce n'est pas la seule fois que le cas est arrivé.

2°. J'ai distingué les cultes où la religion essentielle se trouve, et ceux où elle ne se trouve pas. Les premiers sont bons, les autres mauvais : j'ai dit cela. On n'est obligé de se conformer à la religion particulière de l'état, et il n'est même permis de la suivre, que lorsque la religion essentielle s'y trouve, comme elle se trouve, par exemple, dans diverses communions chrétiennes, dans le mahométisme, dans le judaïsme. Mais dans le paganisme c'étoit autre chose ; comme très évidemment la religion essentielle ne s'y trouvoit pas ; il étoit permis aux apôtres de prêcher contre le paganisme, même malgré les païens et même malgré eux.

3°. Quand tout cela ne seroit pas vrai, que s'ensuivroit-il ? Bien qu'il ne soit pas permis aux membres de l'état d'attaquer de leur chef la foi du pays, il ne s'ensuit point que cela ne soit pas permis à ceux à qui Dieu l'ordonne expressément. Le catéchisme

vous apprend que c'est le cas de la prédication de l'évangile. Parlant humainement, j'ai dit le devoir commun des hommes ; mais je n'ai point dit qu'ils ne dussent pas obéir quand Dieu a parlé. Sa loi peut dispenser d'obéir aux lois humaines ; c'est un principe de votre foi que je n'ai point combattu. Donc , en introduisant une religion étrangère sans la permission du souverain , les apôtres n'étoient point coupables. Cette petite réponse est , je pense , à votre portée ; et je pense qu'elle suffit.

Tranquillisez-vous donc , monsieur, je vous prie ; et souvenez-vous qu'un bon chrétien simple et ignorant , tel que vous m'assurez être , devrait se borner à servir Dieu dans la simplicité de son cœur, sans s'inquiéter si fort des sentimens d'autrui.

## L E T T R E

A M. MOULTOU.

A Motier-Travers, ce lundi 27 juin 1763.

J'E suis en peine de vous, mon cher Moul-tou ; seriez-vous malade ? Je le demande à tout le monde, et ne puis avoir de réponse. Vous qui étiez si exact à m'écrire dans les autres temps, comment vous taisez-vous dans la circonstance présente ? Ce silence a quelque chose d'alarmant.

Je viens de recevoir une lettre de M. Marc Chapuis dans laquelle il me parle ainsi : *Vous avez envoyé dans cette ville copie de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 mai dernier. . . . Cette copie, que je n'ai point vue, est tronquée, à ce que m'a assuré M. Moultou, qui m'est venu demander lecture de l'original.*

Cet étrange passage demande explication. Je l'attends de vous, mon cher Moultou,

et ce n'est qu'après avoir reçu votre réponse que je ferai la mienne à M. Chapuis. M. de Saubern vous fait mille amitiés. Recevez les respects de M<sup>lle</sup> le Vasseur et les embrassemens de votre ami.

---

## L E T T R E

### A U M Ê M E.

A Motier-Travers, ce 7 juillet 1763.

VOTRE avis est honnête et sage ; j'y reconnois la voix d'un ami : je vous remercie et j'en profite. Mais avec aussi peu de crédit à Geneve , que puis - je faire pour m'y faire écouter , sur-tout dans une affaire qui n'est pas tellement la mienne qu'elle ne soit aussi celle de tous ? Renoncer au moins pour ma part à l'intérêt que j'y puis avoir , en déclarant nettement , comme je le fais aujourd'hui , qu'à quelque prix que ce soit je n'accepterai jamais la restitution de ma bourgeoisie et que je ne rentrerai jamais

dans Geneve. J'ai fait serment de l'un et de l'autre : ainsi me voilà lié sans retour, et tout ce qu'on peut faire pour me rappeler est par conséquent inutile et vain. J'écris de plus à Deluc une lettre très forte pour l'engager à se retirer : j'en écris autant à mon cousin Rousseau. Voilà tout ce que je puis faire, et je le fais de très bon cœur : rien de plus ne dépend de moi. L'interprétation qu'on donne à ma lettre à Chapuis est aussi raisonnable que si, lorsque j'ai dit *non*, l'on en concluait que j'ai voulu dire *oui*. Voulez-vous que je me défende devant des fourbes ou des stupides ? Je n'ai jamais rien su dire à ces gens-là, et je ne veux pas commencer. Ma conduite est, ce me semble, uniforme et claire ; pour l'interpréter il ne faut que du bon sens et un cœur droit. Adieu, cher Moulton. J'aurois bien quelque chose à vous représenter sur ce que vous avez dit à Chapuis que j'avois tronqué la copie de sa lettre ; car, quoique cela ait été dit à bonne intention, il ne faut pas déshonorer ses amis pour les servir (1). Vous m'a-

---

(1) Il ne m'avoit pas compris, et vit bien que je

vouez à la vérité que cette copie n'est point tronquée ; mais il croit lui qu'elle l'est : il le doit croire puisque vous le lui avez dit , et il part de là pour me croire et me dire un homme capable de falsification. Il ne me paroît pas avoir si grand tort quoiqu'il se trompe.

Au reste , quoi que vous en puissiez dire , je ne lui écrirai point comme à mon ami , puisque je sais qu'il ne l'est pas. J'écris à M. de Gauffecourt. O ce respectable Abauzit ! je suis donc condamné à ne le revoir jamais ! Ah ! je me trompe ; j'espere le revoir dans le séjour des justes. En attendant que cette commune patrie nous rassemble, adieu, mon ami.

Le pauvre baron est parti en me chargeant de mille choses pour vous. Je suis resté seul ; et dans quel moment !

---

savois aussi bien que lui cette maxime. (*Note de M. Moulou.*)



## L E T T R E

A M. DELUC.

A Motier, 7 juillet 1763.

JE crains, mon cher ami, que votre zèle patriotique n'aille un peu trop loin dans cette occasion, et que votre amour pour les lois n'expose à quelque atteinte la plus importante de toutes qui est le salut de l'état. J'apprends que vous et vos dignes concitoyens méditez de nouvelles représentations; et la certitude de leur inutilité me fait craindre qu'elles ne compromettent enfin vis-à-vis les uns des autres ou la bourgeoisie ou les magistrats. Je ne prétends pas me donner dans cette affaire une importance qu'au surplus je ne tiendrois que de mes malheurs: je sais que vous avez à redresser des griefs qui, bien que relatifs à de simples particuliers, blessent la liberté publique. Mais, soit que je considère cette démarche

relativement à moi ou relativement au corps de la bourgeoisie , je la trouve également inutile et dangereuse ; et j'ajoute même que la solidité de vos raisons tournera toute à votre commun préjudice , en ce qu'ayant mis en poudre les sophismes de sa réponse , vous forcerez le conseil à ne pouvoir plus répliquer que par un sec *il n'y a lieu* , et par conséquent de rentrer par le fait en possession de son prétendu droit négatif , qui réduiroit à rien celui que vous avez de faire des représentations. Que si après cela vous vous obstinez à poursuivre le redressement des griefs ( que très certainement vous n'obtiendrez point ) , il ne vous reste plus qu'une seule voie légitime , dont l'effet n'est rien moins qu'assuré , et qui , donnant atteinte à votre souveraineté , établiroit une planche très dangereuse et seroit un mal beaucoup pire que celui que vous voulez réparer.

Je sais qu'une famille intrigante et rusée , s'étayant d'un grand crédit au dehors , sape à grands coups les fondemens de la république , et que ses membres , jongleurs adroits et gens à deux envers , menent le

peuple par l'hypocrisie, et les grands par l'ir-réligion. Mais vous et vos concitoyens devez considérer que c'est vous-mêmes qui l'avez établie; qu'il est trop tard pour tenter de l'abattre; et qu'en supposant même un succès qui n'est pas à présumer, vous pourriez vous nuire encore plus qu'à elle, et vous détruire en l'abaissant. Croyez-moi, mes amis, laissez-la faire; elle touche à son terme, et je prédis que sa propre ambition la perdra sans que la bourgeoisie s'en mêle. Ainsi, par rapport à la république, ce que vous voulez faire n'est pas utile en ce moment; le succès est impossible ou seroit funeste, et tout reprendra son cours naturel avec le temps.

Par rapport à moi, vous connoissez ma maniere de penser; et M. d'Ivernois, à qui j'ai ouvert mon cœur à son passage ici, vous dira, comme je vous l'ai écrit et à tous mes amis, que, loin de desirer en cette circonstance des représentations, j'aurois voulu qu'elles n'eussent point été faites, et que je desire encore plus qu'elles n'aient aucune suite. Il est certain, comme je l'ai écrit à M. Chapuis, qu'avant ma lettre à M. Favre,

des représentations de quelques membres de la bourgeoisie suffisant pour marquer qu'elle improuvoit la procédure, et mettant par conséquent mon honneur à couvert, eussent empêché une démarche que je n'ai faite que par force, avec douleur, et quand je ne pouvois plus m'en dispenser sans consentir à mon déshonneur. Mais, une fois faite et mon parti pris, cette démarche ne me laissant plus qu'un tendre souvenir de mes anciens compatriotes et un desir sincere de les voir vivre en paix, toute démarche subséquente et relative à celle-là m'a paru déplacée, inutile, et je ne l'ai ni désirée ni approuvée. J'avoue toutefois qu vos représentations m'ont été honorables, en montrant que la procédure faite contre moi étoit contraire aux lois et improuvée par la plus saine partie de l'état. Sous ce point de vue, quoique je n'aie point acquiescé à ces représentations, je ne puis en être fâché. Mais tout ce que vous ferez de plus maintenant n'est propre qu'à en détruire le bon effet, et à faire triompher mes ennemis et les vôtres, en criant que vous donnez à la vengeance ce que vous ne donnez qu'au maintien des lois.

Je vous conjure donc, mon vertueux ami, par votre amour pour la patrie et pour la paix, de laisser tomber cette affaire, ou même d'en abandonner ouvertement la poursuite, au moins pour ce qui me regarde, afin que votre exemple entraîne ceux qui vous honorent de leur confiance, et que les griefs d'un particulier qui n'est plus rien à l'état n'en troublent point le repos. Ne soyez en peine ni du jugement qu'on portera de cette retraite ni du préjudice qu'en pourroit souffrir la liberté: La réponse du conseil, quoique tournée avec toute l'adresse imaginable, prête le flanc de tant de côtés et vous donne de si grandes prises, qu'il n'y a point d'homme un peu au fait qui ne sente le motif de votre silence et qui ne juge que vous vous taisez pour avoir trop à dire. Et quant à la lésion des lois, comme elle en deviendra d'autant plus grande qu'on en aura plus vivement poursuivi la réparation sans l'obtenir, il vaut mieux fermer les yeux dans une occasion où le manteau de l'hypocrisie couvre les attentats contre la liberté, que de fournir aux usurpateurs le

moyen de consommer au nom de Dieu l'ouvrage de leur tyrannie.

Pour moi, mon cher ami, quelque disposé que je fusse à me prêter à tout ce qui pouvoit complaire à mes anciens concitoyens et à reprendre avec joie un titre qui me fut si cher; s'il m'eût été restitué de leur gré, d'un commun accord et d'une manière qui me l'eût pu rendre acceptable, vos démarches en cette occasion et les maux qui peuvent en résulter me forcent à changer de résolution sur ce point, et à en prendre une, dont, quoi qu'il arrive, rien ne me fera départir. Je vous déclare donc, et j'en ai fait le serment, que de mes jours je ne remettrai le pied dans vos murs, et que, content de nourrir dans mon cœur les sentimens d'un vrai citoyen de Geneve, je n'en reprendrai jamais le titre. Ainsi toute démarche qui pourroit tendre à me le rendre est inutile et vaine. Après avoir sacrifié mes droits les plus chers à l'honneur, je sacrifie aujourd'hui mes espérances à la paix. Il ne me reste plus rien à faire. Adieu.

## L E T T R E

A M. DE GAUFFECOURT.

A Motier, le 7 juillet 1763.

J'APPRENDS, cher papa, que vous êtes à Geneve, et cela redouble mon regret de ne pouvoir passer dans cette ville, comme je comptois faire après toutes ces tracasseries, pour aller à Chambéri voir mes anciens amis. Forcé de renoncer à ma bourgeoisie pour ne pas consentir à mon déshonneur, j'aurois passé comme un étranger; et avec quel plaisir j'eusse oublié dans les bras du cher Gauffecourt tous les maux qu'on rassemble sur ma tête! Mais les démarches tardives et déplacées de la bourgeoisie et l'étrange réponse du conseil me forcent, de peur d'attiser le feu par ma présence, à m'abstenir d'un voyage que je voulois faire en paix. Après s'être tû quand il falloit parler, on parle quand il faut se taire et que tout ce qu'on peut dire n'est plus bon à rien.

E 4

L'affection que j'aurai toujours pour ma patrie me fait desirer sincèrement que tout ceci, qui s'est fait contre mon gré, n'ait aucune suite, et je l'ai écrit à mes amis. Mais, ne m'ayant ni défendu dans mon malheur ni consulté dans leur démarche, auront-ils plus d'égards à mes représentations qu'ils n'en eurent à mes intérêts lorsqu'ils n'étoient que ceux des lois et des leurs? Dans le doute de mon crédit sur leur esprit j'ai pris le dernier parti que je devois prendre, en leur déclarant que, quoi qu'il arrivât et quoi qu'ils fissent, je ne reprendrois jamais le titre de leur citoyen et ne rentrerois jamais dans leurs murs. C'est à quoi je suis aussi très déterminé, et c'est le seul moyen qui me restoit d'assoupir toute cette affaire, autant du moins que mon intérêt y peut influer. Ce seroit, j'en conviens, me donner une importance bien ridicule, si on ne l'eût rendue nécessaire, et dont je ne saurois d'ailleurs être fort vain, puisque je ne la dois qu'à mes malheurs. Ainsi rien ne manque à mes sacrifices. Puissent-ils être aussi utiles que je les fais de bon cœur, quoique déchiré!



Ce qui m'afflige le plus dans cette résolution est l'impossibilité où elle me met d'embrasser jamais mes amis à Geneve, ni vous par conséquent qui êtes le plus ancien de tous. Faut-il donc renoncer pour toujours à cet espoir? Cher papa, j'espere que votre santé raffermie ne vous rend plus les bains d'Aix nécessaires; mais jadis c'étoit pour vous un voyage de plaisir plus que de besoin. S'il pouvoit l'être encore, quelle consolation ce seroit pour moi d'aller vous y voir! Je crois que je mourrois de joie en vous serrant dans mes bras. Je traverserois le lac, le Chablais, le Faucigny, pour vous aller joindre. L'amitié me donneroit des forces, la peine ne me coûteroit rien.

On dit que les jongleurs ont acheté Marc Chapuis avec votre emploi. Je les trouve bien prodigues dans leurs emplettes. Il est vrai que celle-là se fait à vos dépens, et c'est tout ce qui me fâche. Assurément, si je n'ai pas une belle statue, ce ne sera pas la faute des jongleurs, ils se tourmentent furieusement pour en élever le piédestal. Donnez-moi de vos nouvelles. Je vous embrasse de tout mon cœur.

## L E T T R E

A M. D U C L O S.

A Motier, le 30 juillet 1763.

**B** I E N arrivé, mon cher philosophe. Je prévoyois votre jugement sur l'Angleterre. Pour des yeux comme les vôtres les hommes sont les mêmes par tout pays; les nuances qui les distinguent sont trop superficielles; le fond de l'étoffe domine toujours. Tout comparé, vous vous décidez pour votre pays; ce choix est naturel. Après y avoir passé les plus belles années de ma vie j'en ferois de bon cœur autant. Je crois pourtant qu'en général j'aimerois mieux que mon ami fût Anglois que François. J'avois beaucoup d'amis en France: mes disgraces sont venues, et j'en ai conservé deux. En Angleterre j'en aurois eu moins peut-être, mais je n'en aurois perdu aucun.

J'ai fait pour mon pays ce que j'ai fait

pour mes amis. J'ai tendrement aimé ma patrie tant que j'ai cru en avoir une. A l'épreuve j'ai trouvé que je me trompois. En me détachant d'une chimere j'ai cessé d'être un homme à visions. Voilà tout. Vous voudriez que je fisse un manifeste; c'est supposer que j'en ai besoin. Cela me paroît bizarre qu'il faille toujours me justifier de l'iniquité d'autrui, et que je sois toujours coupable, uniquement parceque je suis persécuté. Je ne vis point dans le monde; je n'y ai nulle correspondance; je ne sais rien de ce qui s'y dit. Mes ennemis y sont à leur aise; ils savent bien que leurs discours ne me parviennent pas. Me voilà donc, comme à l'inquisition, forcé de me défendre sans savoir de quoi je suis accusé.

En parlant de la renonciation à ma bourgeoisie, vous dites que beaucoup de citoyens ont réclamé en ma faveur; que j'avois donc des exceptions à faire. Entendons-nous, mon cher philosophe: les réclamations dont vous parlez, n'ayant été faites qu'après ma démarche, ne pouvoient pas me fournir un motif pour m'en abstenir. Cette démarche n'a point été précipitée;

elle n'a été faite qu'après dix mois d'attente, durant lesquels personne n'a dit un mot en public si ce n'est contre moi. Alors le consentement de tous étant présumé de leur silence, rester volontairement membre d'un état où j'avois été flétri, n'étoit-ce pas consentir moi-même à mon déshonneur? Et me restoit-il une voie plus honnête, plus juste, plus modérée, de protester contre cette injure, que de me retirer paisiblement de la société où elle m'avoit été faite? Nos lois les plus précises ayant été, de toutes manières, foulées aux pieds à mon égard, à quoi pouvois je rester engagé de mon côté, lorsque les liens de la patrie n'étoient plus rien envers moi, que ceux de l'ignominie, de l'injustice et de la violence?

Cette retraite fit ouvrir les yeux à la bourgeoisie: elle sentit son tort, elle en eut honte; et, selon le retour ordinaire de l'amour-propre, pour s'en disculper elle tâcha de me l'imputer. On m'écrivit des lettres de reproches. En réponse j'exposai mes raisons: elles étoient sans réplique. On voulut trop tard réparer la faute et revenir sur une chose faite. On n'avoit rien dit quand il fal-

loit parler ; on parla quand il ne restoit qu'à se taire et que tout ce qu'on pouvoit dire n'aboutissoit plus à rien. La bourgeoisie fit des représentations : le conseil les éluda par des réponses dont l'adresse ne put sauver le ridicule : mais il y a long-temps qu'on s'est mis au-dessus des sifflets. La bourgeoisie voulut insister ; les esprits s'échauffoient , la mésintelligence alloit devenir brouillerie, et peut-être pis. Je vis alors qu'il me restoit quelque chose à faire. Mes amis savoient que, toujours attaché par le cœur à mon pays , je reprendrois avec joie le titre auquel j'avois été forcé de renoncer , lorsque d'un commun accord il me seroit convenablement rendu. Le desir de mon rétablissement paroissoit être le seul motif de leur démarche : il falloit leur ôter cette source de discorde. Pour leur faire abandonner la poursuite d'une affaire qui pouvoit les mener trop loin, je leur ai donc déclaré que jamais, quoi qu'il arrivât, je ne rentrerois dans leurs murs , que jamais je ne reprendrois la qualité de leur concitoyen , et qu'ayant confirmé par serment cette résolution , je n'étois plus le maître d'en changer. Comme je n'ai voulu

conserver aucune correspondance suivie à Geneve, j'ignore absolument ce qui s'y est passé depuis ce temps-là : mais voilà ce que j'ai fait. Après avoir sacrifié mes droits les plus chers à mon honneur outragé, j'ai sacrifié à la paix mes dernières espérances. Tels sont mes torts dans cette affaire ; je ne m'en connois point d'autres.

Vous voudriez, dites-vous, que je fisse voir à tout le monde comment, étant mal avec beaucoup de gens, je devrois être bien avec tous : mais je serois fort embarrassé moi-même de dire pourquoi je suis mal avec quelqu'un ; car je défie qui que ce soit au monde d'oser dire que je lui aie jamais fait ou voulu le moindre mal. Ceux qui me persécutent ne me persécutent que pour le seul plaisir de nuire ; ceux qui me haïssent ne peuvent me haïr qu'à cause du mal qu'ils m'ont fait : ils se complaisent dans leur ouvrage ; ils ne me pardonneront jamais leur propre méchanceté. Or qu'ils fassent donc tout à leur aise ; bientôt je pourrai les mettre au pis. Cependant ils auront beau m'accabler de maux, il leur en reste un pour ma vengeance que je leur défie de me faire éprouver ; c'est le

tourment de la haine , avec lequel je les tiens plus malheureux que moi. Voilà tout ce que je puis dire sur ce chapitre. Au reste j'ai passé cinquante ans de ma vie sans apprendre à faire mon apologie ; il est trop tard pour commencer.

M. Cramer n'est point du conseil. Il est le libraire , même l'ami de M. de Voltaire ; et l'on sait ce que sont les amis de Voltaire par rapport à moi : du reste je ne le connois point du tout. Je sais seulement qu'en général tous les Genevois du grand air me haïssent , mais qu'ils savent se plier aux goûts de ceux qui leur parlent. Ils ont soin de ne pas perdre leurs coups en l'air ; ils ne les lâchent que quand ils portent.

Me voici au bout de mon papier et de mon bavardage sans avoir pu vous parler de vous. Une réflexion bien simple , mon cher philosophe , et je finis. Je vous ai tendrement aimé dans les jours brillans de ma vie , et vous savez que l'adversité n'endurcit pas le cœur. Je vous embrasse.

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Motier, le 1<sup>er</sup> août 1763.

DÉPUIS ma lettre écrite ma situation physique a tellement empiré et s'est tellement déterminée, que mes douleurs sans relâche et sans ressource me mettent absolument dans le cas de l'exception marquée par milord Edouard en répondant à Saint-Preux: *Usque adeone mori miserum est?* J'ignore encore quel parti je prendrai: si j'en prends un, ce sera le plus tard qu'il me sera possible, et ce sera sans impatience et sans désespoir, comme sans scrupule et sans crainte. Si mes fautes m'effraient, mon cœur me rassure. Je partirois avec défiance si je connoissois un homme meilleur que moi; mais je les ai bien vus, je les ai bien éprouvés, et souvent à mes dépens. Si le bonheur inaltérable est fait pour quelqu'un



quelqu'un de mon espece , je ne suis pas en peine de moi : je ne vois qu'une alternative , et elle me tranquillise ; n'être rien , ou être bien.

Adieu , mon cher philosophe : quoi qu'il arrive , voici probablement la dernière fois que je vous écrirai ; car mes souffrances , ne pouvant qu'augmenter incessamment , me délivreront d'elles ou m'absorberont tout entier. Souvenez - vous quelquefois d'un homme qui vous aima tendrement et sincèrement , et n'oubliez pas que dans les derniers momens où sa tête et son cœur furent libres il les occupa de vous.

*P. S.* Lorsque vous apprendrez que mon sort sera décidé , ce que je ne puis prévoir moi-même , priez de ma part M. Duchesne de vouloir bien tenir à mademoiselle le Vasseur ce qu'il m'a promis pour moi. Elle de son côté lui enverra le papier qu'il m'a demandé. Quelle ame que celle de cette bonne fille ! quelle fidélité ! quelle affection ! quelle patience ! Elle a fait toute ma consolation dans mes malheurs , elle me les a fait bénir ; et maintenant , pour le prix de vingt ans d'attachement et de soins ,

je la laisse seule et sans protection dans un pays où elle en auroit si grand besoin ! J'espère que tous ceux qui m'ont aimé lui transporteront les sentimens qu'ils ont eus pour moi. Elle en est digne ; c'est un cœur tout semblable au mien. (1)

---

## L E T T R E

A M. MARTINET, CHEZ LUI.

Vous ne m'aimez point, monsieur, je le sais ; mais, moi, je vous estime ; je sais que vous êtes un homme juste et raisonnable : cela me suffit pour laisser en toute confiance mademoiselle le Vasseur sous votre protection. Elle en est digne ; elle est connue et bien voulue de ce qu'il y,

---

(1) Cette lettre, sans indication de l'année, paroît avoir été écrite le lendemain de celle du 30 juillet, qu'on vient de lire, mais n'avoir pas été envoyée à son adresse. Celle qui suit doit avoir été écrite dans le même temps.

à de plus grand en France, tout le monde approuvera ce que vous aurez fait pour elle, et milord maréchal en particulier vous en saura gré. Voilà bien des raisons, monsieur, qui me rassurent contre l'effet d'un peu de froideur entre nous. Je vous fais remettre un testament qui peut n'avoir pas toutes les formalités requises; mais, s'il ne contient rien que de raisonnable et de juste, pourquoi le casseroit-on? Je me fie bien encore à votre intégrité dans ce point. Adieu, monsieur: je pars pour la patrie des ames justes. J'espere y trouver peu d'évêques et de gens d'église, mais beaucoup d'hommes comme vous et moi. Quand vous y viendrez à votre tour, vous arriverez en pays de connoissance. Adieu donc derechef, monsieur; au revoir.

## L E T T R E

A M. MOULTOU.

Motier, lundi 1<sup>er</sup> août 1763.

JE vous remercie, mon cher Moulou, du livre de M. Vernes que vous m'avez envoyé: l'état où je suis ne me permet pas de le lire, encore moins d'y répondre; et, quand je le pourrois, je ne le ferois assurément pas. Je ne réponds jamais qu'à des gens que j'estime.

Je suis persuadé que ce que M. Vernes me pardonne le moins est d'avoir attaqué le livre d'Helvétius, quoique je l'aie fait avec toute la décence imaginable, en passant, sans le nommer ni même le désigner, si ce n'est en rendant honneur à son bon caractère. Dans les pages 71 et 72 de M. Vernes, qui me sont tombées sous les yeux, il me fait un grand crime d'avoir employé ce qu'il appelle le jargon de la

métaphysique, et il suppose que j'ai eu besoin de ce jargon pour établir la religion naturelle, au lieu que je n'en ai eu besoin que pour attaquer le matérialisme. Le principe fondamental du livre *de l'Esprit* est que *juger est sentir*; d'où il suit clairement que tout n'est que corps. Ce principe étant établi par des raisonnemens métaphysiques ne pouvoit être attaqué que par de semblables raisonnemens. C'est ce que M. Vernes ne me pardonne pas. La métaphysique ne l'édifie que dans le livre d'Helvétius; elle le scandalise dans le mien.

Je n'approuve pourtant pas que le public voie l'article de ma lettre qui le regarde; j'exige même que vous ne le montriez à personne qu'à lui seul si vous voulez. Je n'eus jamais de penchant à la haine, et je crois qu'à ma place l'homme du monde le plus haineux s'attiédroit fort sur la vengeance. Mon ami, laissons tous ces gens-là triompher à leur aise: ils ne me fermeront pas la patrie des âmes justes dans laquelle j'espère parvenir dans peu.

J'avoue que dans de certains momens j'aurois grand besoin de quelque consola-

tion. En proie à des douleurs sans relâche et sans ressource, je suis dans le cas de l'exception faite par milord Edouard en répondant à Saint-Preux, ou jamais homme au monde n'y fut. Toutefois je prends patience: mais il est bien cruel de n'avoir pas la main d'un ami pour me fermer les yeux, moi à qui ce devoir a tant coûté, et qui l'ai rendu de si bon cœur. Il est bien cruel de laisser ici, loin de son pays, cette pauvre fille sans amis, sans protection, et de ne pouvoir pas même lui assurer la possession de mes guenilles pour prix de vingt ans de soins et d'attachement. Elle a des défauts, cher Moulou, mais c'est une belle ame. J'ai tort de me plaindre de manquer de consolations, je les trouve en elle; quand nous avons déploré mes malheurs ensemble ils sont presque tous oubliés: cependant leur sentiment revient et s'aggrave par la continuité des maux du corps.

Je voulois écrire au cher Gauffecourt; je n'en ai pour aujourd'hui ni le temps ni la force: dites-lui, je vous prie, que j'ai un extrême regret de ne pouvoir l'accompagner: je le desirois trop pour devoir l'es-

pérer. Qu'il ne manque pas d'embrasser pour moi M. de Conzié, comte des Charmettes, et de lui témoigner combien j'étois disposé à me rendre à son invitation ; mais

*Me anteit sæva necessitas,  
Clavos trabales et cuneos manu  
Gestans ahená.*

Mademoiselle le Vasseur persiste à vous prier de lui renvoyer sa robe si vous ne l'avez pas vendue. Bon jour.

---

## L E T T R E

### A M. D'IVERNOIS.

A Motier, le 22 août 1763.

**R**ECEVEZ, monsieur, mes remerciemens des attentions dont vous continuez de m'honorer et des peines que vous voulez bien prendre en ma faveur. Sans M. Deluc

et sans vous j'ignorerois absolument l'état des choses, ne conservant plus aucune relation dans Geneve par laquelle j'en puisse être informé. Je vois par ce que vous avez la bonté de me marquer qu'après toutes ces démarches les choses resteront, comme je l'avois prévu, dans le même état où elles étoient auparavant. Il peut arriver cependant que tout cela rendra, du moins pour quelque temps, le conseil un peu moins violent dans ses entreprises: mais je suis trompé si jamais il renonce à son système et s'il ne vient à bout de l'exécuter à la fin. Voilà, monsieur, puisque vous le voulez, ce que je pense de l'issue de cette affaire, à laquelle je ne prends plus, quant à moi, d'autre intérêt que celui que mon tendre attachement pour la bourgeoisie de Geneve m'inspire, et qui ne s'éteindra jamais dans mon cœur. Permettez, monsieur, que je vous adresse la lettre ci-jointe pour M. Deluc. M<sup>lle</sup> le Vasseur vous remercie de l'honneur que vous lui faites et vous assure de son respect. Toute votre famille se porte bien, au respectable docteur près, qui décline de jour en jour. Il faut toute la force de son



ame pour lui faire supporter avec courage le poids de la vie. Quelle leçon pour moi qui souffre moins et qui suis moins patient! Je vous embrasse, monsieur, et vous salue de tout mon cœur.

---

---

## L E T T R E

A M. LE PRINCE L. E. DE WIRTEMBERG.

A Motier, le 17 octobre 1763.

J'ATTENDOIS, monsieur le duc, pour répondre à la lettre dont m'a honoré V. A. S. le 4 octobre, d'avoir reçu celle où elle m'annonçoit des questions que j'aurois tâché de résoudre. L'objet du commerce que vous daignez me proposer m'a paru trop intéressant pour devoir y mêler rien de superflu; et je suis bien éloigné de croire que; hors cet objet si digne de tous vos soins, mes lettres par elles-mêmes puissent mériter votre attention.

Sur ce principe j'ai cru, monsieur le duc,

que le respect le mieux entendu que je pouvois vous témoigner étoit de m'en tenir exactement à l'exécution de vos ordres, de répondre à vos questions le plus précisément et le plus clairement qu'il me seroit possible, et d'en rester là sans m'ingérer à mêler du verbiage ou des louanges aux devoirs que vous m'imposez. Je n'ai donc point répondu d'abord à votre précédente lettre parceque vous ne me demandiez rien. Lorsque vous m'honorerez de vos ordres, vous serez content, sinon de mes efforts, au moins de mon zele. J'ai toujours cru qu'obéir et se taire étoit la maniere la plus convenable de faire sa cour aux grands.

Je dois vous prévenir encore qu'une certaine exactitude est désormais au-dessus de mes forces. Les maux qui m'accablent, les importuns qui m'excedent, m'ôtent la plus grande partie de mon temps; la nécessité de ma situation en absorbe une autre; enfin le découragement me rejette insensiblement dans toute l'indolence pour laquelle j'étois né. Je ne vous promets donc point des réponses ponctuelles, c'est un engagement qui passe mes forces et que je serois hors

d'état de tenir; mais je vous promets bien, et mon cœur m'atteste que cette promesse ne sera point vaine, de m'occuper beaucoup du respectable objet de vos lettres, d'y réfléchir, d'y méditer, et de ne vous répondre qu'après avoir fait tous mes efforts pour ne pas me tromper dans mes vues. Ainsi, lorsque je passerai trois mois sans vous écrire, ne présumez pas, je vous supplie, que ces trois mois soient perdus pour les soins que vous m'imposez. Ce que je ne dirai pas ne sauroit nuire; mais je ne puis trop penser à ce que je dirai.

Si cet arrangement vous convient, j'attends vos ordres, et je m'en acquitterai de mon mieux : s'il ne vous convient pas, je déplorerai mon impuissance, et resterai pénétré toute ma vie de n'avoir pu mieux répondre à la confiance dont vous aviez daigné m'honorer.

Au reste, la lecture du papier que vous m'avez envoyé m'a mis dans une sécurité bien parfaite sur le sort de cet heureux enfant. Sous les yeux de M. Tissot, sous les vôtres, le plus difficile est déjà fait; et, pour achever votre ouvrage, il suffit de n'y rien gâter.

Agréez, monsieur le duc, je vous supplie,  
les assurances de mon profond respect.

---

## L E T T R E

A M. REGNAULT, A LYON,

*Au sujet d'une offre d'argent dont il étoit chargé de la part d'un inconnu qui, ayant appris que M. Rousseau relevoit d'une maladie dangereuse, avoit supposé que ce secours pouvoit lui être utile.*

A Motier, le 21 octobre 1765.

J'IGNORE, monsieur, sur quoi fondé l'inconnu dont vous me parlez se croit en droit de me faire des présens : ce que je sais, c'est que, si jamais j'en accepte, il faudra que je commence par bien connoître celui qui croira mériter la préférence, et que je pense comme lui sur ce point.

Je suis fort sensible aux offres obligeantes que vous me faites. N'étant pas quant à

présent dans le cas de m'en prévaloir, je vous en fais mes remerciemens, et vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> DE LUZE WARNEY.

A Motier, le 2 novembre 1765.

Pour me venger, madame, de vos présens, j'ai résolu de ne vous en remercier que quand ils seroient mangés; et, graces aux hôtes qui me sont venus, la vengeance a été plus courte qu'elle n'eût dû l'être. Vous avez cru qu'ayant tant de droits sur moi vous deviez avoir aussi celui de me faire des présens, même sans m'en prévenir; à la bonne heure: mais ces présens, que le messager qui les apporta disoit tenir d'une autre main, m'ont coûté bien des tourmens avant de remonter à leur source, et je les ai un peu achetés à force de recherches et de lettres. Je vous en remercie enfin, madame,

et j'ai trouvé les raisins et les biscuits excellens ; mais comme je crains encore plus la peine que je n'aime les bonnes choses, je vous supplie cependant de ne pas m'envoyer souvent des cadeaux au même prix.

Agréez, madame, que je fasse mes salutations à M. de Luze, et que je vous assure de tout mon respect.

---

## L E T T R E

A M. LE PRINCE L. E. DE WIRTEMBERG.

A Motier, le 15 décembre 1767.

Vous m'avez tiré, monsieur le duc, d'une grande inquiétude en m'apprenant la résolution où vous êtes d'élever vous-même votre enfant. Je vous suggérois des moyens dont je sentoie moi-même l'insuffisance. Graces au ciel, votre vertu les rend superflus. Si vous persévérez je ne suis plus en peine du succès. Tout ira bien par cela seul que vous y veillerez vous-même. Mais

J'avoue que vous confondez fort toutes mes idées. J'étois bien éloigné de croire qu'il existât dans ce siècle un homme semblable à vous ; et, quand j'aurois soupçonné son existence, j'aurois été bien éloigné de le chercher dans votre rang. Je n'ai pu lire sans émotion votre dernière lettre. Est-il donc vrai que j'ai pu contribuer aux vertueuses résolutions que vous avez prises ? J'ai besoin de le croire pour mettre un contre-poids à mes afflictions. Avoir fait quelque bien sur la terre est une consolation qui manquoit à mon cœur ; je vous félicite de me l'avoir donnée, et je me glorifie de la recevoir de vous.

Vous voyez votre enfant précoce : je n'en suis pas étonné ; vous êtes père. Il est vrai qu'un père que la philosophie a conservé tel a bien d'autres yeux que le vulgaire. D'ailleurs le témoignage de M. Tissot légalise le vôtre ; et puis vous citez des faits. De ces faits il y en a que je conçois ; d'autres non. Les enfans distinguent de bonne heure les odeurs comme différentes, comme foibles ou fortes, mais non pas comme bonnes ou mauvaises : la sensation vient de la

nature, la préférence ou l'aversion n'en vient pas. Cette observation que j'ai faite en particulier sur l'odorat n'est pas applicable aux autres sens : ainsi le jugement que la petite porte sur cet article est déjà une chose acquise.

Elle a changé de voix pour témoigner ses desirs ; cela doit être. D'abord ses plaintes, ne marquant que l'inquiétude du mal-aise, ressembloient à des pleurs. Maintenant l'expérience lui apprend qu'on l'écoute et qu'on la soulage. Sa plainte est donc devenue un langage ; au lieu de pleurer, elle parle à sa manière.

De ce qu'elle voit avec le même plaisir les nouveaux venus et les vieilles connoissances vous en concluez qu'elle aura le caractère aimant. Ne vous fiez pas trop à cette observation. D'autres en tireroient peut-être un signe de coquetterie plutôt que de sensibilité. Pour moi j'en tire un indice différent de tous les deux et qui n'est pas de mauvais augure ; c'est qu'elle aura du caractère : car le signe le plus assuré d'un cœur foible est l'empire que l'habitude a sur lui.

Si



Si réellement votre enfant est précoce ; il vous donnera beaucoup plus de peine ; mais il vous en dédommagera bien plutôt : ainsi gardez cependant de vous prévenir au point de lui appliquer avant le temps une méthode qui ne lui seroit pas convenable. Observez , examinez , vérifiez , et ne gêtez rien : dans le doute il vaut toujours mieux attendre.

Au reste , quoi que vous fassiez , j'ai la plus grande confiance dans votre ouvrage , et je suis persuadé que tout ira bien. Quand vous vous tromperiez ; ce que je ne présume pas , ce ne seroit jamais en chose grave ; et les erreurs des peres nuisent toujours moins que la négligence des instituteurs. Il ne me reste qu'une seule inquiétude , c'est que vous n'ayez entrepris cette grande tâche sans en prévoir toutes les difficultés , et qu'en s'offrant de jour en jour elles ne vous rebutent. Dans une première ferveur , rien ne coûte ; mais un soin continuel accable à la fin , et les meilleures résolutions , qui dépendent de la persévérance , sont rarement à l'épreuve du temps. Je vous supplie , monsieur le duc , de me pardonner ma franchise ;

elle vient de l'admiration que vous m'inspirez. Votre entreprise est trop belle pour ne pas éprouver des obstacles ; et il vaut mieux vous y préparer d'avance que d'en rencontrer d'imprévus.

Ce que vous me dites de la manière dont vous voulez acquérir des amis m'apprend combien vous méritez d'en faire : mais où seront les hommes dignes que vous soyez leur ?

Je supplie V. A. S. d'agréer mon profond respect.

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Motier, le 17 décembre 1765.

**J**E reçois à l'instant, monsieur, une lettre de votre compagnon de voyage, par laquelle j'apprends qu'il l'a aussi bien fini que commencé, et qu'il s'est mieux trouvé de vos auspices que des miens : je m'en réjouis de tout mon cœur, et je voudrois bien

être à portée de me sentir de la même influence ; car j'en ai encore plus besoin qu'à lui , et le remède ne me plairoit pas moins. Quant à votre querelle avec madame votre femme , vous m'avez bien l'air de me prendre pour arbitre honoraire et de m'avoir déjà soufflé le raccommodement. Quoi qu'il en soit , je vais remplir mon office en vous condamnant tous les deux ; elle , pour réclamer après quatorze enfans les droits de Sophie , car en ce point il vaut mieux jamais que tard ; et vous , pour lui reprocher sa paresse en vrai paresseux vous-même , qui voudroit faire à la fois beaucoup d'ouvrage pour n'y pas revenir si souvent.

Je vous salue , monsieur , et vous honore de tout mon cœur.

Mille amitiés et complimens de votre aimable cousine. Monsieur son frere a enfin reçu son brevet , et je m'en réjouis de tout mon cœur.

## L E T T R E

A M. . . . .

A Motier... décembre 1763.

LA vérité que j'aime, monsieur, n'est pas tant métaphysique que morale : j'aime la vérité parceque je hais le mensonge : je ne puis être inconséquent là-dessus que quand je serai de mauvaise foi. J'aimerois bien aussi la vérité métaphysique , si je croyois qu'elle fût à notre portée : mais je n'ai jamais vu qu'elle fût dans les livres ; et , désespérant de l'y trouver , je dédaigne leur instruction , persuadé que la vérité qui nous est utile est plus près de nous , et qu'il ne faut pas pour l'acquérir un si grand appareil de science. Votre ouvrage, monsieur, peut donner cette démonstration promise et manquée par tous les philosophes ; mais je ne puis changer de principe sur des raisons que je ne connois pas. Cependant votre

confiance m'en impose : vous promettez tant et si hautement , je trouve d'ailleurs tant de justesse et de raison dans votre manière d'écrire, que je serois surpris qu'il n'y en eût pas dans votre philosophie ; et je devrois peu l'être, avec ma vue courte , que vous vissiez où je n'avois pas cru qu'on pût voir. Or ce doute me donne de l'inquiétude , parceque la vérité que je connois, ou ce que je prends pour elle , est très aimable , qu'il en résulte pour moi un état très doux, et que je ne conçois pas comment j'en pourrois changer sans y perdre. Si mes sentimens étoient démontrés, je m'inquiéteroie peu des vôtres ; mais , à parler sincèrement , je suis allé jusqu'à la persuasion sans aller jusqu'à la conviction. Je crois, mais je ne sais pas ; je ne sais pas même si la science qui me manque me sera bonne quand je l'aurai , et si peut-être alors il ne faudra point que je dise , *Alto quaesivit caelo lucem , ingemuitque repertâ.*

Voilà, monsieur, la solution ou du moins l'éclaircissement des inconséquences que vous m'avez reprochées. Cependant il me paroît bizarre que, pour vous avoir dit mon

sentiment quand vous me l'avez demandé, je sois réduit à faire mon apologie. Je n'ai pris la liberté de vous juger que pour vous complaire : je puis m'être trompé sans doute ; mais se tromper n'est pas avoir tort.

Vous me demandez pourtant encore un conseil sur un sujet très grave, et je vais peut-être vous répondre encore tout de travers ; mais heureusement ce conseil est de ceux que jamais auteur ne demande que quand il a déjà pris son parti.

Je remarquerai d'abord que la supposition que votre ouvrage renferme la découverte de la vérité ne vous est pas particulière ; et si cette raison vous engage à publier votre livre, elle doit de même engager tout philosophe à publier le sien.

J'ajouterai qu'il ne suffit pas de considérer le bien qu'un livre contient en lui-même, mais le mal auquel il peut donner lieu. Il faut songer qu'il trouvera peu de lecteurs judicieux bien disposés, et beaucoup de mauvais cœurs, encore plus de mauvaises têtes. Il faut, avant de le publier, comparer le bien et le mal qu'il peut faire, et les usages avec les abus. Pesez bien votre

livre sur cette regle, et tenez-vous en garde contre la partialité : c'est par celui de ces deux effets qui doit l'emporter sur l'autre qu'il est bon ou mauvais à publier.

Je ne vous connois point, monsieur; j'ignore quel est votre sort, votre état, votre âge, et cela pourtant doit régler mon conseil par rapport à vous. Tout ce que fait un jeune homme a moins de conséquence, et tout se répare ou s'efface avec le temps; mais si vous avez passé la maturité, ah! pensez-y cent fois avant de troubler la paix de votre vie; vous ne savez pas quelles angoisses vous vous préparez. Pendant quinze ans j'ai ouï dire à M. de Fontenelle que jamais livre n'avoit donné tant de plaisir que de chagrin à son auteur. C'étoit l'heureux Fontenelle qui disoit cela. Monsieur, dans la question sur laquelle vous me consultez, je ne puis vous parler que par mon exemple. Jusqu'à quarante ans je fus sage; à quarante ans je pris la plume, et je la pose avant cinquante, malgré quelques vains succès, maudissant tous les jours de ma vie celui où mon sot orgueil me la fit prendre, où je vis mon bonheur.

mon repos, ma santé, s'en aller en fumée, sans espoir de les recouvrer jamais. Voilà l'homme à qui vous demandez conseil.

Je vous salue de tout mon cœur.

## L E T T R E

A M. . . . .

IL faut vous faire réponse, monsieur, puisque vous la voulez absolument et que vous la demandez en termes si honnêtes. Il me semble pourtant qu'à votre place je me serois moins obstiné à l'exiger. Je me serois dit: J'écris parceque j'ai du loisir et que cela m'amuse; l'homme à qui je m'adresse peut n'être pas dans le même cas, et nul n'est tenu à une correspondance qu'il n'a point acceptée; j'offre mon amitié à un homme que je ne connois point et qui me connoît encore moins; je la lui offre sans autre titre auprès de lui que les louanges que je lui donne et que je me donne, sans savoir s'il n'a pas déjà plus d'amis qu'il n'en peut cultiver, sans savoir si mille autres ne lui font pas la même offre avec le même



droit ; comme si l'on pouvoit se lier ainsi de loin sans se connoître, et devenir insensiblement l'ami de toute la terre ! L'idée d'écrire à un homme dont on lit les ouvrages, et dont on veut avoir une lettre à montrer, est-elle donc si singulière qu'elle ne puisse être venue qu'à moi seul ? et si elle étoit venue à beaucoup de gens, faudroit-il que cet homme passât sa vie à faire réponse à des foules d'amis inconnus, et qu'il négligeât pour eux ceux qu'il s'est choisis ? On dit qu'il s'est retiré dans une solitude ; cela n'annonce pas un grand penchant à faire de nouvelles connoissances. On assure aussi qu'il n'a pour tout bien que le fruit de son travail ; cela ne laisse pas un grand loisir pour entretenir un commerce oisieux. Si par-dessus tout cela peut-être il eût perdu la santé, s'il étoit tourmenté d'une maladie cruelle et douloureuse qui le laissât à peine en état de vaquer aux soins indispensables, ce seroit une tyrannie bien injuste et bien cruelle de vouloir qu'il passât sa vie à répondre à des foules de désœuvrés qui, ne sachant que faire de leur temps, useroient très prodigement du sien. Laissons donc

ce pauvre homme en repos dans sa retraite; n'augmentons pas le nombre des importuns qui la troublent chaque jour sans discrétion, sans retenue, et même sans humanité. Si ses écrits m'inspirent pour lui de la bienveillance, et que je veuille céder au penchant de la lui témoigner, je ne lui vendrai point cet honneur en exigeant de lui des réponses; et je lui donnerai sans trouble et sans peine le plaisir d'apprendre qu'il y a dans le monde d'honnêtes gens qui pensent bien de lui et qui n'en exigent rien.

Voilà, monsieur, ce que je me serois dit si j'avois été à votre place. Chacun a sa manière de penser: je ne blâme point la vôtre, mais je crois la mienne plus équitable. Peut-être si je vous connoissois me féliciterois-je beaucoup de votre amitié: mais, content des amis que j'ai, je vous déclare que je n'en veux point faire de nouveaux; et, quand je le voudrois, il ne seroit pas raisonnable que j'allasse choisir pour cela des inconnus si loin de moi. Au reste je ne doute ni de votre esprit ni de votre mérite. Cependant le ton militaire et galant dont vous parlez de conquérir mon

cœur seroit, je crois, plus de mise auprès des femmes qu'il ne le seroit avec moi.

---

## L E T T R E

A M. LE PRINCE L. E. DE WIRTEMBERG.

A Motier, le 21 janvier 1764.

**J**E m'attendois bien, monsieur le duc, que la maniere dont vous élevez votre enfant ne passeroit pas sans critique et sans opposition ; et je vous avoue que je sais quelque gré au révérend docteur de celle qu'il vous a faite ; car ses objections étoient plus propres à vous réjouir qu'à vous ébranler ; et moi j'ai profité de la gaieté qu'elles vous ont donnée. On ne peut rien de plus plaisant que l'exposé de ses raisons ; et je crois qu'il seroit difficile qu'il en fût plus content que moi. Je crains pourtant qu'il ne les trouve pas tout-à-fait péremptoires ; car s'il a pour lui les chardonnerets, les chenilles, les escargots, en revanche il a contre lui les vers,

les limaçons, les grenouilles; et cela doit l'intriguer furieusement.

Je ne suis pas fort surpris non plus des petits désagrémens qui peuvent rejaillir à cette occasion sur M. Tissot; je crains même que l'accord de nos principes sur ce point n'ajoute au chagrin qu'on lui témoigne: l'influence d'un certain voisinage nourrit dans le canton de Berne une furieuse animosité contre moi, que les traitemens qu'on m'y a faits aigrissent encore. On oublie quelquefois les offenses qu'on a reçues, mais jamais celles qu'on a faites; et ces messieurs ne me pardonnent point le tort qu'ils ont avec moi. Tels sont les hommes, Ce qui me rassure pour M. Tissot, c'est qu'il leur est trop nécessaire pour qu'ils ne lui passent pas de mieux penser qu'eux: c'est aux rêveurs purement spéculatifs qu'il n'est pas permis de dire des vérités que rien ne rachete. Le bienfaiteur des hommes peut être vrai impunément: mais il n'en faut pas moins, je l'avoue; et s'il étoit moins directement utile il seroit bientôt persécuté.

Permettez que je supplie votre altesse

sérénissime de vouloir bien lui remettre le barbouillage ci-joint, roulant sur une métaphysique assez ennuyeuse, et dont par cette raison je ne vous propose pas la lecture ni même à M. Tissot: mais la bonté qu'il a eue de m'envoyer ses ouvrages m'impose l'obligation de lui faire hommage des miens. J'ai même été deux fois l'été dernier sur le point d'employer à lui aller rendre sa visite un des pèlerinages que mes bons intervalles m'ont permis; mais, quelque plaisir que ce devoir m'eût fait à remplir, je m'en suis abstenu pour ne pas le compromettre, et j'ai sacrifié mon desir à son repos.

Vous m'inspirez pour M. et M<sup>me</sup>. de Gollowkin toute l'estime dont vous êtes pénétré pour eux; mais, flatté de l'approbation qu'ils donnent à mes maximes, je ne suis pas sans crainte que leur enfant ne soit peut-être un jour la victime de mes erreurs. Par bonheur je dois, sur le portrait que vous m'en tracez, les supposer assez éclairés pour discerner le vrai et ne pratiquer que ce qui est bien. Cependant il me reste toujours une frayeur fondée sur l'extrême difficulté d'une telle éducation; c'est

qu'elle n'est bonne que dans son tout, qu'autant qu'on y persévère, et que, s'ils viennent à se relâcher ou à changer de système, tout ce qu'ils auront fait jusqu'alors gâtera tout ce qu'ils voudront faire à l'avenir. Si l'on ne va jusqu'au bout, c'est un grand mal d'avoir commencé.

J'ai relu plusieurs fois votre lettre, et je ne l'ai point lue sans émotion. Les chagrins, les maux, les ans, ont beau vieillir ma pauvre machine, mon cœur sera jeune jusqu'à la fin, et je sens que vous lui rendez sa première chaleur. Oserois-je vous demander si nous ne nous sommes jamais vus? N'est-ce point avec vous que j'ai eu l'honneur de causer un quart-d'heure, il y a huit ou dix ans, à Passy, chez M. de la Poplinière? Je n'ai pas, comme vous voyez, oublié cet entretien; mais j'avoue qu'il m'eût fait une autre impression si j'avois prévu la correspondance que nous avons maintenant, et le sujet qui l'a fait naître.

Qu'ai-je fait pour mériter les bontés de madame la princesse? Rien n'est si commun que des barbouilleurs de papier; ce qui est si rare, c'est une femme de son rang

qui aime et remplit ses devoirs de mere ;  
et voilà ce qu'il faut admirer.

---

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> LA MARQUISE DE V..... N.

A Motier, le 28 janvier 1764.

Vos regrets sont bien légitimes, madame ; ce que vous me marquez des derniers momens de M. de V..... prouve qu'il vous étoit sincèrement attaché. Et combien ne devoit-il pas l'être ! Cependant comme dans l'état où il étoit il a plus gagné que vous n'avez perdu, les sentimens qu'il vous laisse doivent être plus relatifs à lui qu'à vous. D'ailleurs, moi qui sais combien vous êtes bonne mere, et qu'en le perdant vous avez pour ainsi dire acquis vos enfans, tout ce que je puis faire en cette circonstance, par respect pour votre bon cœur et pour sa mémoire, est de ne pas vous féliciter.

Il est vrai, madame, que m'étant trouvé

plus mal cet été, j'ai écrit à un curé qui avoit fait la route avec M<sup>lle</sup> le Vasseur, pour la lui recommander; sachant qu'elle ne se soucioit pas de retourner à Paris, où elle ne manqueroit pas d'être tyrannisée et dévalisée de nouveau par toute son avide famille. Sur les attentions qu'il avoit eues pour elle, sur les discours qu'il lui avoit tenus, j'avois pris la plus grande opinion de cet honnête homme, et je la lui recommandois, non pas pour lui être à charge; comme il paroît par ma lettre même, puisqu'elle a par la pension de mon libraire de quoi vivre en province avec économie, mais seulement pour diriger sa conduite et ses petites affaires dans un pays qui lui est inconnu. Mais le bon homme est parti de là pour supposer que j'implorois ses charités pour elle, et pour faire courir ma lettre par tout Paris, au point de proposer à un libraire de l'imprimer. J'ai gagné par-là d'être instruit à temps et de pouvoir prendre d'autres mesures. J'ai la plus grande confiance en vous, madame; et l'intérêt que vous daignez prendre à elle et à moi fait la consolation de ma vie. Mais, connoissant ses fa-

çons



bons de penser , son état , ses inclinations ; ce qui convient à son bonheur , je ne lui conseillerai jamais d'aller vivre à Paris ni dans la maison d'autrui , bien convaincu par ma propre expérience qu'on n'est jamais libre que chez soi. Du reste je compte si parfaitement sur votre souvenir , qu'en quelque lieu qu'elle vive je ne doute point que vous n'ayez la bonté de la recommander , de la protéger , de vous intéresser à elle ; et j'avois si peu de doute là-dessus , que , sans ce que vous m'en dites dans votre dernière lettre , je ne me serois pas même avisé de vous en parler.

Garderez - vous Soisi , madame , ou vivrez - vous toujours à Paris ? Lesquelles de vos filles prendrez - vous auprès de vous ? Resterez - vous à l'hôtel d'Aubeterre , ou prendrez - vous une maison à vous ? Le voyage de Saintonge que vous méditez sera , selon moi , bien inutile ; quelque tendresse qu'ait pour vous monsieur votre pere , à son âge on n'aime guere à se déplacer. J'éprouve bien cette répugnance , moi que les infirmités ont déjà rendu si vieux. Je suis ici l'hiver au milieu des glaces , l'été en proie à

mille importuns, très chèrement pour la vie; en toute saison ma demeure a ses incommodités. Cependant je ne puis me résoudre à me déplacer; le moindre embarras m'effraie, et je crois que j'aurai moins de peine à déménager de mon corps que de ma maison. Bon jour, madame.

---

## L E T T R E

A M<sup>lle</sup> JULIE BONDELI.

A Motier, 23 janvier 1764.

Vous savez bien, mademoiselle, que les correspondans de votre ordre font toujours plaisir et n'incommodent jamais: mais je ne suis pas assez injuste pour exiger de vous une exactitude dont je ne me sens pas capable; et la mise est si peu égale entre nous, que quand vous répondriez à dix de mes lettres par une des vôtres, vous seriez quitte avec moi tout au moins.

Je trouve M. Schulthefs bien payé de son

goût pour la vertu par l'intérêt qu'il vous inspire ; et si ce goût dégénere en passion près de vous , ce pourroit bien être un peu la faute du maître. Quoi qu'il en soit , je lui veux trop de bien pour le tirer de votre direction en le prenant sous la mienne, et jamais ni pour le bonheur ni pour la vertu il n'aura regret à sa jeunesse s'il la consacre à recevoir vos instructions. Au reste si , comme vous le pensez , les passions sont la petite vérole de l'ame , heureux qui, pouvant la prendre encore, iroit s'inoculer à Kœnitz ! Le mal d'une opération si douce seroit le danger de n'en pas guérir. N'allez pas vous fâcher de mes douceurs, je vous prie ; je ne les prodigue pas à toutes les femmes, et puis on peut être un peu vaine.

Je ne puis , mademoiselle , répondre à votre question sur les lettres d'un citoyen de Geneve ; car cet ouvrage m'est parfaitement inconnu , et je ne sais que par vous qu'il existe. Il est vrai qu'en général je suis peu curieux de ces sortes d'écrits ; et quand ils seroient aussi obligeans qu'ils sont insultans pour l'ordinaire , je n'irois pas plus à la classe des éloges que des injures. Du

reste ; sitôt qu'il est question de moi, tous les préjugés sont qu'en effet l'ouvrage est une satire : mais les préjugés sont-ils faits pour l'emporter sur vos jugemens ? D'ailleurs je ne vois pas que ce livre soit annoncé dans la gazette de Berne ; grande preuve qu'il ne m'est pas injurieux.

Je n'ose vous parler de mon état ; il contristeroit votre bon cœur. Je vous dirai seulement que je ne puis me procurer des nuits supportables qu'en fendant du bois tout le jour, malgré ma foiblesse, pour me maintenir dans une transpiration continuelle, dont la moindre suspension me fait cruellement souffrir. Vous avez raison toutefois de prendre quelque intérêt à mon existence : malgré tous mes maux elle m'est chère encore par les sentimens d'estime et d'affection qui m'attachent au vrai mérite ; et voilà, mademoiselle, ce qui ne doit pas vous être indifférent.

Acceptez un barbouillage qui ne vaut pas la peine d'en parler, et dont je n'ose vous proposer la lecture que sous les auspices de l'ami Platon.

---

# L E T T R E

## A M. P I C T E T.

Motier, le 1<sup>er</sup> mars 1764.

**J**E suis flatté, monsieur, que sans un fréquent commerce de lettres vous rendiez justice à mes sentimens pour vous. Ils seront aussi durables que l'estime sur laquelle ils sont fondés; et j'espere que le retour dont vous m'honorez ne sera pas moins à l'épreuve du temps et du silence. La seule chose changée entre nous est l'espoir d'une connoissance personnelle. Cette attente, monsieur, m'étoit douce; mais il y faut renoncer si je ne puis là remplir que sur les terres de Geneve ou dans les environs. Là-dessus mon parti est pris pour la vie; et je puis vous assurer que vous êtes entré pour beaucoup dans ce qu'il m'en a coûté de le prendre. Du reste je sens avec surprise qu'il m'en coûtera moins de le tenir que je ne m'é-

tois figuré. Je ne pense plus à mon ancienne patrie qu'avec indifférence ; c'est même un aveu que je vous fais sans honte , sachant bien que nos sentimens ne dépendent pas de nous ; et cette indifférence étoit peut-être le seul qui pouvoit rester pour elle dans un cœur qui ne sut jamais haïr. Ce n'est pas que je me croie quitte envers elle ; on ne l'est jamais qu'à la mort. J'ai le zèle du devoir encore , mais j'ai perdu celui de l'attachement.

Mais où est-elle cette patrie ? Existe-t-elle encore ? Votre lettre décide cette question. Ce ne sont ni les murs ni les hommes qui font la patrie ; ce sont les lois , les mœurs , les coutumes , le gouvernement , la constitution , la maniere d'être qui résulte de tout cela. La patrie est dans les relations de l'état à ses membres : quand ces relations changent ou s'anéantissent , la patrie s'évanouit. Ainsi , monsieur ; pleurons la nôtre ; elle a péri , et son simulacre qui reste encore ne sert plus qu'à la déshonorer.

Je me mets , monsieur , à votre place , et je comprends combien le spectacle que vous avez sous les yeux doit vous déchirer le cœur. Sans contredit, on souffre moins, loin de son pays , que de le voir dans un état si déplorable ; mais les affections , quand la patrie n'est plus , se resserrent autour de la famille ; et un bon pere se console avec ses enfans de ne plus vivre avec ses freres. Cela me fait comprendre que des intérêts si chers , malgré les objets qui nous affligent , ne vous permettront pas de vous dépayser. Cependant , s'il arrivoit que par voyage ou déplacement vous vous éloignassiez de Geneve , il me seroit très doux de vous embrasser ; car bien que nous n'ayons plus de commune patrie , j'augure des sentimens qui nous animent que nous ne cesserons point d'être concitoyens ; et les liens de l'estime et de l'amitié demeurent toujours quand même on a rompu tous les autres. Je vous salue , monsieur , de tout mon cœur.

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> D E L U Z E.

A Motier, le 17 mars 1764.

IL est dit, madame, que j'aurai toujours besoin de votre indulgence, moi qui voudrois mériter toutes vos bontés. Si je pouvois changer une réponse en visite, vous n'auriez pas à vous plaindre de mon inexactitude, et vous me trouveriez peut-être aussi importun qu'à présent vous me trouvez négligent. Quand viendra ce temps précieux où je pourrai aller au Biez réparer mes fautes, ou du moins en implorer le pardon? Ce ne sera point, madame, pour voir ma mince figure que je ferai ce voyage, j'aurai un motif d'empressement plus satisfaisant et plus raisonnable. Mais permettez-moi de me plaindre de ce qu'ayant bien voulu loger ma ressemblance, vous n'avez pas voulu me faire la faveur tout entière en permet-



tant qu'elle vous vînt de moi. Vous savez que c'est une vanité qui n'est pas permise d'oser offrir son portrait : mais vous avez craint peut-être que ce fût une trop grande faveur de le demander ; votre but étoit d'avoir une image , et non d'enorgueillir l'original. Aussi pour me croire chez vous il faut que j'y sois en personne ; et il faut tout l'accueil obligeant que vous daignez m'y faire pour ne pas me rendre jaloux de moi.

Permettez, madame , que je remercie ici madame de Faugnes de l'honneur de son souvenir et que je l'assure de mon respect. Daignez agréer pour vous la même assurance , et présenter mes salutations à M. de Luze.

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> ROGUIN, NÉE BOUQUET.

A Motier, le 31 mars 1764.

A S S U R É M E N T, madame, vous serez une bonne mere; et avec le zele que vous me marquez pour les devoirs attachés à ce lien c'eût été grand dommage que M. Roguin ne vous eût pas mise dans l'état de les remplir. Vous vous inquiétez déjà de votre enfant, du temps où vous pourrez commencer à le baigner dans l'eau froide, de la maniere de parvenir graduellement à lui couvrir la tête; et il n'est pas encore né. C'est là, madame, une sollicitude maternelle très bien placée à certains égards, à d'autres un peu précoce, mais très louable en tous sens, et qui mérite bien que j'y réponde de mon mieux.

En premier lieu il importe fort peu que l'enfant soit dans un panier d'osier ou dans

autre chose. Qu'il soit couché un peu mollement , un peu de biais , et souvent au grand air. S'il est en liberté , il ne tardera pas d'acquérir la force nécessaire pour se donner l'attitude qui lui convient. Et d'ailleurs il ne sera pas toujours couché , puisqu'une aussi bonne nourrice que vous voulez l'être daignera bien le tenir quelquefois sur ses bras.

Vous desirez le baigner de très bonne heure dans l'eau froide. C'est très bien fait ; madame : mon avis est que pour ne rien risquer on commence dès le jour de sa naissance. Le quart du monde chrétien , c'est-à-dire tous les Russes et la plupart des Grecs , baptisent les enfans nouveaux nés , en les plongeant trois fois de suite dans l'eau toute froide , et même glacée. Faites la même chose , madame ; baptisez votre enfant par immersion deux fois le jour , et n'ayez pas peur des rhumes.

Vous songez de trop loin au temps de lui couvrir la tête ; mais je n'en vois pas bien la nécessité. Cette nécessité ne viendra sûrement jamais si c'est un garçon. Si c'est une fille , vous pourrez y songer lors de sa

premiere communion , et cela moins pour obéir à la raison qu'à S. Paul , qui veut que les femmes aient la tête couverte dans l'église. A la bonne heure donc , puisque saint Paul le veut comme cela ; mais le reste du temps qu'elle soit toujours coëffée en cheveux jusqu'à l'âge de trente ans , qu'une pareille coëffure devient indécente et ridicule dans une femme. Comme un exemple dit plus sur tout ceci que cent pages d'explication , je joins ici , madame , l'extrait d'un mémoire où vous pourrez voir en faits les solutions de vos difficultés. Quoique les Sophies et les Emiles soient rares , comme vous dites fort bien , il s'en élève pourtant quelques uns en Europe , même en Suisse , et même à votre voisinage ; et le succès promet déjà à leurs dignes peres et meres le prix de la tendresse qui leur fait supporter les soins d'une éducation si pénible , et du courage qui leur fait braver les clabauderies des sots , des gens d'église , et les ricaneries encore plus sottes des beaux-esprits.

Si vous voulez , madame , faire par vous-même les observations nécessaires , prenez la peine d'aller près de Lausanne voir M. le

prince de Wirtemberg. C'est sa fille unique qu'il élève de la manière marquée dans le mémoire ; et, s'il vous faut là-dessus des explications plus détaillées, vous pourrez consulter l'illustre M. Tissot. Prenez ses avis, madame ; c'est le meilleur que je puisse vous donner. Agréez, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

---

---

## L E T T R E

A M. LE PRINCE L. E. DE WIRTEMBERG.

A Motier, le 15 avril 1764.

NE vous plaignez pas de vos disgraces, prince. Comme elles sont l'ouvrage de votre courage et de vos vertus, elles sont aussi l'instrument de votre gloire et de votre bonheur. Vaincre Frédéric eût été beaucoup sans doute ; mais vaincre dans son propre cœur les préjugés et les passions qui subjuguent les conquérans comme les autres hommes, est plus encore : et, dites la

vérité, combien de batailles gagnées vous eussent donné dans l'opinion des hommes ce que vous donne au fond de votre cœur une heure de jouissance des plaisirs de l'amour conjugal et paternel? Quand vos succès eussent fait aux hommes quelque vrai bien, ce qui me paroît fort douteux, car qu'importe aux peuples qui perde ou qui gagne? vous auriez méconnu les vrais biens pour vous-même, et, séduit par les acclamations publiques, vous n'eussiez plus mis votre bonheur que dans les jugemens d'autrui. Vous avez appris à le trouver en vous, à en être le maître, et à en jouir malgré la reine et malgré les jaloux. Vous l'avez conquis pour ainsi dire; c'étoit la meilleure conquête à faire.

La fumée de la gloire est enivrante dans mon métier comme dans le vôtre. J'ignore si cette fumée m'a porté à la tête, mais elle m'a souvent fait mal au cœur: et il est bien difficile qu'au milieu des triomphes un guerrier ne sente pas quelquefois la même atteinte; car si les lauriers des héros sont plus brillans, la culture en est aussi plus pénible, plus dépendante, et souvent on la leur fait payer bien cher.

La maniere de vivre isolé et sans prétention, que j'ai choisie et qui me rend à peu près nul sur la terre, m'a mis à portée d'observer et comparer toutes les conditions, depuis les paysans jusqu'aux grands. J'ai pu facilement écarter l'apparence, car j'ai été par-tout admis dans le commerce et même dans la familiarité. Je me suis pour ainsi dire incorporé dans tous les états pour les bien étudier. J'ai vu leurs sentimens, leurs plaisirs, leurs desirs, leur maniere interne d'être. J'ai toujours vu que ceux qui savoient rendre leur situation, non la plus éclatante, mais la plus indépendante, étoient les plus près de toute la félicité permise à l'homme; que les sentimens libres qu'ils cultivoient, tels que l'amour, l'amitié, étoient tout autrement délicieux que ceux qui naissent des relations forcées que donnent l'état et le rang; que les affections enfin qui tenoient aux personnes et qui étoient du choix du cœur étoient infiniment plus douces que celles qui tenoient aux choses et que déterminoit la fortune.

Sur ce principe il m'a semblé, dès les premières lettres dont vous m'avez honoré, et toutes les suivantes confirment ce juge-

ment, que vous aviez fait le plus grand pas pour arriver au bonheur; que de prince et de général se faire pere, mari, véritable homme, n'étoit point aller aux privations, mais aux jouissances; que vos présentes occupations marquoient l'état de votre ame de la façon la moins équivoque; que votre respect pour le sublime Kliog montrait combien vous en méritez vous-même; qu'enfin vous pouviez avoir des chagrins parceque tout homme en a; mais que si quelqu'un dans le monde approchoit par sa situation et par ses sentimens du vrai bonheur, ce devoit être vous; et que, sur la disgrâce qui vous avoit conduit à cet état simple et desirable, vous pouviez dire comme Thémistocle: Nous périssions si nous n'eussions péri. Voilà, prince, ma façon de penser sur votre situation présente et passée. Si je me trompe, ne me détrompez pas.

Une femme du pays de Vaud, qui se prétend grosse, m'a écrit pour me demander des conseils sur l'éducation de son enfant. Sa lettre me paroît un persifflage perpétuel sur mes chimériques idées. J'ai pris



pris la liberté de lui citer pour réponse votre petite Sophie et la manière dont vous avez le courage de l'élever. J'espère n'avoir point commis en cela d'indiscrétion: si je l'avois fait, je vous prierois de me le dire afin que je fusse retenu une autre fois.

Si vous approuviez que nos lettres finissent désormais sans formules et sans signature, il me semble que cela seroit plus commode. Quand les sentimens sont connus, quand l'écriture est connue, il ne reste à prendre sur cet article que des soins qui me semblent superflus: en attendant que votre exemple m'autorise avec vous à cet usage, agréez, monsieur le duc, je vous supplie, les assurances de mon profond respect.

## L E T T R E

A M. LE MARECHAL DE LUXEMBOURG.

Motier, le 21 avril 1764.

**J**E suis alarmé, monsieur le maréchal, d'apprendre à l'instant que vous n'êtes pas allé ce printemps à Moutmorenci. Je crains que la suite d'une indisposition, qu'on m'avoit décrite comme légère et dont je vous croyois rétabli, n'ait mis obstacle à ce voyage. Permettez que je vous supplie de me faire écrire un mot sur votre état présent. Je sais qu'il faudroit toujours savoir se retirer avant que d'être importun, et qu'on y est obligé, du moins quand on sent qu'on l'est devenu. Mais, monsieur le maréchal, comme les sentimens que vous daignâtes cultiver ne peuvent sortir de mon cœur, je ne puis perdre non plus les inquiétudes qui en sont inséparables. Je serai discret désormais sur tout autre article ;

mais je ne puis me résoudre à l'être quand je suis en peine de votre santé.

---

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Motier, le 21 avril 1764.

J E me réjouis, monsieur, de vous savoir heureusement de retour de votre voyage ; et je me réjouirois bien aussi de celui que vous avez la bonté de me proposer si j'étois en état de l'accepter, mais c'est à quoi ma situation présente ne me permet pas de penser. D'ailleurs je vous avouerai franchement qu'il entre dans mes arrangemens de ne dépendre que de ma volonté dans mes courses, de n'en faire par conséquent qu'avec gens qui n'ont point d'affaire et qui n'ont une voiture ni devant ni derrière eux. Mais si je ne puis, monsieur, avoir le plaisir de vous suivre, j'attends du moins avec empressement celui de vous embras-

ser ; ce seroit un bien de plus dans ma vie d'en pouvoir jôuir plus souvent.

Oserois-je vous charger d'une petite commission ? M. Deluc l'aîné a eu la bonté de m'envoyer un baril de miel de Chamouni comme je l'en avois prié. Je lui ai écrit là-dessus sans recevoir de réponse. Vous m'obligeriez beaucoup, monsieur, si vous vouliez bien solder avec lui cette petite affaire, en y ajoutant quelques affranchissemens de lettres que je lui dois aussi ; et je vous rembourserois ici le tout à votre passage. Je vous connois trop obligeant pour croire avoir là-dessus d'excuse à vous faire. Recevez les remerciemens et respects de mademoiselle le Vasseur, et faites, je vous supplie, agréer les miens à madame d'Ivernois. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> D E V. . . . . N.

A Motier, le 15 mai 1764.

Q U O I Q U E tout ce que vous m'écrivez, madame, me soit intéressant, l'article le plus important de votre dernière lettre en mérite une tout entière, et fera l'unique sujet de celle-ci. Je parle des propositions qui vous ont fait hâter votre retraite à la campagne. La réponse négative que vous y avez faite et le motif qui vous l'a inspirée sont, comme tout ce que vous faites, marqués au coin de la sagesse et de la vertu : mais je vous avoue, mon aimable voisine, que les jugemens que vous portez sur la conduite de la personne me paroissent bien sévères; et je ne puis vous dissimuler que, sachant combien sincèrement il vous étoit attaché, loin de voir dans son éloignement un signe de tiédeur, j'y ai bien plutôt vu

les scrupules d'un cœur qui croit avoir à se délier de lui-même; et le genre de vie qu'il choisit à sa retraite montre assez ce qui l'y a déterminé. Si un amant quitté pour la dévotion ne doit pas se croire oublié, l'indice est bien plus fort dans les hommes; et comme cette ressource leur est moins naturelle, il faut qu'un besoin plus puissant les force d'y recourir. Ce qui m'a confirmé dans mon sentiment, c'est son empressement à revenir du moment qu'il a cru pouvoir écouter son penchant sans crime; et cette démarche, dont votre délicatesse me paroît offensée, est à mes yeux une preuve de la sienne, qui doit lui mériter toute votre estime, de quelque manière que vous envisagiez d'ailleurs son retour.

Ceci, madame, ne diminue absolument rien de la solidité de vos raisons quant à vos devoirs envers vos enfans. Le parti que vous prenez est sans contredit le seul dont ils n'aient pas à se plaindre et le plus digne de vous: mais ne gêtez pas un acte de vertu si grand et si pénible par un dépit déguisé et par un sentiment injuste envers un homme aussi digne de votre estime par sa

conduite , que vous-même êtes par la vôtre digne de l'estime de tous les honnêtes gens. J'oserai dire plus : votre motif fondé sur vos devoirs de mere est grand et pressant ; mais il peut n'être que secondaire. Vous êtes trop jeune encore , vous avez un cœur trop tendre et plein d'une inclination trop ancienne , pour n'être pas obligée à compter avec vous-même dans ce que vous devez sur ce point à vos enfans. Pour bien remplir ses devoirs il ne faut point s'en imposer d'insupportables : rien de ce qui est juste et honnête n'est illégitime ; quelque chers que vous soient vos enfans , ce que vous leur devez sur cet article n'est point ce que vous deviez à votre mari. Pesez donc les choses en bonne mere , mais en personne libre. Consultez si bien votre cœur que vous fassiez leur avantage , mais sans vous rendre malheureuse ; car vous ne leur devez pas jusqu'à là. Après cela , si vous persistez dans vos refus , je vous en respecterai davantage ; mais si vous cédez , je ne vous en estimerai pas moins.

Je n'ai pu refuser à mon zele de vous exposer mes sentimens sur une matiere si

importante , et dans le moment où vous êtes à temps de délibérer. M. de \*\*\* ne m'a écrit ni fait écrire , je n'ai de ses nouvelles ni directement ni indirectement ; et , quoique nos anciennes liaisons m'aient laissé de l'attachement pour lui , je n'ai eu nul égard à son intérêt dans ce que je viens de vous dire. Mais moi , que vous laissâtes lire dans votre cœur et qui en vis si bien la tendresse et l'honnêteté , moi qui quelquefois vis couler vos larmes , je n'ai point oublié l'impression qu'elles m'ont faite , et je ne suis pas sans crainte sur celle qu'elles ont pu vous laisser. Mériterois - je l'amitié dont vous m'honorez si je négligeois en ce moment les devoirs qu'elle impose ?



## L E T T R E

A M. DE SAUTTERSHAIM.

A Motier, le 20 mai 1764.

**M**ETTEZ-VOUS à ma place, monsieur, et jugez-vous. Quand, trop facile à céder à vos avances, j'épanchois mon cœur avec vous, vous me trompiez. Qui me répondra qu'aujourd'hui vous ne me trompez pas encore? Inquiet de votre long silence, je me suis fait informer de vous à la cour de Vienne: votre nom n'y est connu de personne. Ici votre honneur est compromis; et, depuis votre départ, une salope appuyée de certaines gens vous a chargé d'un enfant. Qu'êtes vous allé faire à Paris? Qu'y faites-vous maintenant, logé précisément dans la rue qui a le plus mauvais renom? Que voulez-vous que je pense? J'eus toujours du penchant à vous aimer; mais je dois subordonner mes goûts à la raison, et je ne veux

pas être dupe. Je vous plains ; mais je ne puis vous rendre ma confiance que je n'aie des preuves que vous ne me trompez plus.

Vous avez ici des effets dans deux malles, dont une est à moi ; disposez de ces effets, je vous prie, puisqu'ils vous doivent être utiles, et qu'ils m'embarrasseroient dans le transport des miens si je quittois Motier. Vous me paraissez être dans le besoin ; je ne suis pas non plus trop à mon aise. Cependant si vos besoins sont pressans, et que les dix louis que vous n'acceptâtes pas l'année dernière puissent y porter quelque remède ; parlez-moi clairement. Si je connoissois mieux votre état je vous prévien-drois ; mais je voudrois vous soulager, non vous offenser.

Vous êtes dans un âge où l'ame a déjà pris son pli et où les retours à la vertu sont difficiles. Cependant les malheurs sont de grandes leçons : puissiez-vous en profiter pour rentrer en vous-même ! Il est certain que vous étiez fait pour être un homme de mérite. Ce seroit grand dommage que vous trompassiez votre vocation. Quant à moi je n'oublierai jamais l'attachement que j'eus

pour vous; et si j'achevois de vous en croire indigne je m'en consolerois difficilement.

---

## L E T T R E

A M. D E L E Y R E.

Motier, le 3 juin 1764.

J'AVOIS reçu toutes vos lettres, cher de Leyre, et j'ai aussi reçu celle que m'a fait passer en dernier lieu M. Sabattier. Je ne crois pas vous avoir proposé d'établir entre nous une correspondance suivie; non qu'elle ne me soit agréable, mais parceque ma paresse naturelle, mon état languissant, les lettres dont je suis accablé, les survenans dont ma maison ne désemplit point, m'empêcheroient de la suivre régulièrement. Mais comme je vous aime et que je desire que vous m'aimiez, je recevrai toujours avec plaisir les détails que vous voudrez me faire de la situation de votre ame et de vos affaires, des marques de votre confiance et

de votre amitié. Je me ménagerai aussi par intervalles le plaisir de vous écrire; et, quand j'aurai le temps d'épancher mon cœur avec vous, ce sera un soulagement pour moi. Voilà ce que je puis vous promettre; mais je ne vous promets point dans mes réponses une exactitude que je n'y sus jamais mettre. On n'a que trop de devoirs à remplir dans la vie sans s'en imposer encore de nouveaux.

Vos deux dernières lettres me fourniroient ample matière à dissenter tant sur vos dispositions actuelles que sur votre manière d'envisager l'histoire grecque et romaine: comme si, commençant cette étude, vous y eussiez cherché d'autres êtres que des hommes, et que ce ne fût pas bien assez d'y en trouver de meilleurs dans leurs étoffes que ne sont nos contemporains! Mais, mon cher, l'accablement où me jettent les maux du corps et de l'ame, et tout récemment la perte de M. de Luxembourg qui m'a porté le dernier coup, m'ôtent la force de penser et d'écrire. Vous le savez, j'avois pour amis tout ce qu'il y avoit d'illustre parmi les gens de lettres: je les ai

tous perdus pleins de vie; aucun, pas même Duclos, ne m'est resté dans mes disgraces. J'en fais un parmi les grands; c'est celui qui se trouve à l'épreuve, et la mort vient me l'ôter. Quel renversement d'idées! Sur quels nouveaux principes faut-il donc remonter ma raison? Je suis trop vieux pour supporter un tel bouleversement; je suis trop sensible pour philosopher uniquement sur mes pertes. Ma tête n'y est plus; je ne sens plus que mes douleurs; je ne vois plus qu'un chaos. Cher de Leyre, j'ai trop vécu.

Avant de finir reparlons de la manière de lier notre correspondance au moins telle que je puis l'entretenir. Puisque vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite directement et que j'ai reçu la vôtre, nous ne sommes point fondés par notre expérience à nous défier des postes d'Italie. La médiation de M. Sabattier, plus embarrassante, ne fait qu'augmenter la peine et la dépense, puisqu'il faut multiplier les enveloppes, lui écrire à lui-même, affranchir pour Turin comme pour Parme, payer des ports plus forts encore. En tout, ma peine me coûte plus que mon argent. Ainsi je suis d'avis

que nous revenions au plus simple en nous écrivant directement. Si l'on ouvre nos lettres, que nous importe? Nous ne traions pas des conspirations. Si nous trouvons qu'elles se perdent, il sera temps alors de prendre d'autres mesures. Quant à présent contentons-nous de les numéroter comme je fais celle-ci; ce sera le moyen de reconnoître si l'on en a intercepté quelqu'une. Je ne croyois vous écrire qu'un mot, et me voilà à ma troisième page. La conséquence est facile à tirer. Mon respect, je vous prie, à madame de Leyre et mes salutations à M. l'abbé de Condillac. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Motier, le 5 juin 1764.

C'EST en vain que je lutte contre moi-même, pour vous épargner les importunités d'un malheureux. La douleur qui me dé-

chire ne connoît plus de discrétion. Ce n'est pas à vous que je m'adresserois , madame la maréchale , si je connoissois quelqu'un qui eût été plus cher au digne ami que j'ai perdu. Mais avec qui puis-je moins déplorer cette perte qu'avec la personne du monde qui la sent le plus ? Eh ! comment ceux qu'il aimoit peuvent-ils rester divisés ? Leurs cœurs ne devoient-ils pas se réunir pour le pleurer ? Si le vôtre ne vous dit plus rien pour moi , prenez du moins quelque intérêt à mes miseres par celui que vous savez qu'il y prenoit.

Mais c'est trop me flatter sans doute : il avoit cessé d'y en prendre ; à votre exemple il m'avoit oublié. Hélas ! qu'ai-je fait ? Quel est mon crime , si ce n'est de vous avoir trop aimés l'un et l'autre , et de m'être apprêté ainsi les regrets dont je suis consumé ? Jusqu'au dernier instant vous avez joui de sa plus tendre affection , la mort seule a pu vous l'ôter ; mais moi , je vous ai perdus tous deux pleins de vie. Je suis plus à plaindre que vous.

## L E T T R E

## A LA MÈME.

Motier, le 17 juin 1764.

QUE MON état est affreux, et que votre lettre m'a soulagé ! Oui, madame la maréchale, la certitude d'avoir été aimé de M. le maréchal, sans me consoler de sa perte, en adoucit l'amertume, et fait succéder à mon désespoir des larmes précieuses et douces dont je ne cesserai d'honorer sa mémoire tous les jours de ma vie. J'ose dire qu'il me la devoit cette amitié sincère que vous m'assurez qu'il eut toujours pour moi ; car mon cœur n'eut jamais d'attachement plus vrai, plus vif, plus tendre, que celui qu'il m'avoit inspiré. C'est encore un de mes regrets que les tristes bienséances m'aient souvent empêché de lui faire connoître jusqu'à quel point il m'étoit cher. J'en puis dire autant à votre égard, madame la maréchale ;  
et



et j'en ai pour preuve bien cruelle les déchiremens que j'ai sentis dans la persuasion d'être oublié de vous. Mon dessein n'est point d'entrer en explication sur le passé. Vous dites m'avoir écrit la dernière : nous sommes là-dessus bien loin de compte ; mais vos bontés me sont si précieuses , que , pourvu qu'elles me soient rendues , je me chargerai volontiers d'un tort que mon cœur n'eut j'amaï , t qu'il saura bien vous faire oublier. Je consens que vous ne m'accordiez rien qu'à titre de grace ; mais si je n'ai point mérité votre amitié , songez , je vous supplie , que de votre propre aveu M. le maréchal m'accordoit la sienne. C'est en son nom , c'est au nom de sa mémoire qui nous est si chere à tous deux , que je réclame de votre part les sentimens qu'il eut pour moi , et que , de mon côté , je voue à la personne qu'il aima le plus tous ceux que j'avois pour lui. Il est impossible de dire davantage. Je ne demande ni de fréquentes lettres ni des réponses exactes ; mais quand vous sentirez que je dois être inquiet ( et quand on aime les gens , cela se devine ) , faites-moi dire un mot par M. de la Roche , et je suis content.

## L E T T R E

A M. DE SAUTTERSCHAIM.

A Motier , le 21 juin 1764.

J E suis honteux d'avoir tardé si long-temps, monsieur, à vous répondre. Je sais mieux que personne quels privilèges d'attention méritent les infortunés ; mais à ce même titre je mérite aussi quelque indulgence , et je ne différois que pour pouvoir vous dire quelque chose de positif sur les dix louis, dont vous craignez de vous prévaloir de peur de n'être pas en état de me les rendre. Mais soyez bien tranquille sur cet article, puisque ma plus constante maxime, quand je prête (ce qui, vu ma situation, m'arrive rarement), est de ne compter jamais sur la restitution, et même de ne la pas exiger. Ce qui retarde à cet égard l'exécution de ma promesse est un évènement malheureux qui ne me laisse pas disposer dans le

moment d'un argent qui m'appartient. Sitôt que je le pourrai, je n'oublierai pas qu'une chose offerte est une chose due quand il n'y a que l'impuissance de rendre qui empêche d'accepter.

J'ai du penchant à croire que pour le présent vous me parlez sincèrement; mais, à moins d'en être sûr, je ne puis continuer avec vous une correspondance qui, aux termes où nous avons été, ne pourroit qu'être désagréable à tous deux sans une confiance réciproque. Malheureusement ma santé est si mauvaise, mon état est si triste, et j'ai tant d'embarras plus pressans, que je ne puis vaquer maintenant aux recherches nécessaires pour vérifier votre histoire et votre conduite, ni demeurer avec vous en liaisons que cette vérification ne soit faite: ce qui emporte de votre côté la nécessité de disposer de ce que vous avez laissé chez moi, et que je souhaite de ne pas garder plus long-temps. Je voudrois donc, monsieur, vous faire acheter une autre malle à la place de la mienne, dont j'ai besoin, et que vous trouvassiez un autre dépositaire qui se chargeât de vos effets, ou que vous

me marquassiez par quelle voie je dois vous les envoyer.

Mon dessein n'est pas d'entrer en discussion sur les explications de votre dernière lettre. Vous demandez, par exemple, si la servante de la maison de ville a des preuves que l'enfant qu'elle vous donne est de vous. Ordinairement on ne prend pas des témoins dans ces sortes d'affaires : mais elle a fait ses déclarations juridiques et prêté serment au moment de l'accouchement selon la forme prescrite en ce pays par la loi ; et cela fait foi en justice et dans le public par défaut d'opposition de votre part.

Quelles qu'aient été vos mœurs jusqu'ici, vous êtes à portée encore de rentrer en vous-même ; et l'adversité, qui acheve de perdre ceux qui ont un penchant décidé au mal, peut, si vous en faites un bon usage, vous ramener au bien, pour lequel il m'a toujours paru que vous étiez né. L'épreuve est rude et pénible ; mais quand le mal est grand le remède y doit être proportionné. Adieu, monsieur. Je comprends que votre situation demanderoit de ma part autre chose que des discours ; mais la mienne me tient enchaîné

pour le présent. Prenez, s'il est possible, un peu de patience, et soyez persuadé qu'au moment que je pourrai disposer de la bagatelle en question vous aurez de mes nouvelles. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

Motier, le 6 juillet 1764.

J'APPRENDS, monsieur, avec grand plaisir votre heureuse arrivée à Geneve, et je vous remercie de l'inquiétude que vous donne ma sciatique naissante. Des personnes à qui je suis attaché et qui me marquent qu'elles me viennent voir m'ôtent la liberté de partir pour Aix. Je vous prie de ne pas envoyer la flanelle, dont je vous remercie, mais dont il me seroit impossible de faire un usage assez suivi pour m'en ressentir. Les soins qui gênent et qui durent m'importunent

plus que les maux , et en toute chose j'aime mieux souffrir qu'agir.

La réponse du conseil aux dernières représentations ne m'étonne point ; mais ce qui m'étonne c'est la persévérance des citoyens et bourgeois à faire des représentations.

La brochure que vous m'avez envoyée me paroît d'un homme qui a trop d'étoffe dans la tête pour n'en avoir pas un peu dans le cœur. Si jamais il prend part à quelque affaire , il fera poids dans le parti qu'il embrassera.

Celui à qui je me suis adressé pour les airs de mandoline m'a marqué qu'il les feroit graver. Ainsi il ne me reste qu'à vous remercier pour cela de la peine que vous avez bien voulu prendre.

Mademoiselle le Vasseur vous remercie de l'honneur de votre souvenir , et vous assure de son respect. Je vous prie d'assurer du mien madame d'Ivernois. J'embrasse M. Deluc , et vous salue , monsieur , de tout mon cœur.

Je reçois à l'insant la flanelle , et vous en remercie , en attendant le plaisir de vous voir,

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Yverdon, ce mercredi 1<sup>er</sup> août 1764.

Le voyage, monsieur, qui doit me rapprocher de vous est commencé; mais je ne sais quand il s'achèvera, vu les pluies qui tombent actuellement et qui rendent les chemins désagréables pour un piéton. Toutefois, supposant que la pluie cesse et que le chemin se ressuie passablement d'ici à demain après dîner, je me propose d'aller coucher à Goumois, après-demain à Morges, où j'attendrai peut-être un jour ou deux. Comme j'en crois les cabarets mauvais et le séjour ennuyeux, je tâcherai de trouver un bateau pour traverser à Thonon, où je séjournerai quelques jours attendant de vos nouvelles. Je vous marque ma marche un peu en détail, afin que si vous vouliez me joindre à Morges vous puissiez savoir quand

m'y trouver : mais encore une fois ma manière de voyager fait que tous mes arrangemens dépendent du temps. Je serai charmé de vous voir et nos amis , à condition que je ne serai point gêné dans ma manière de vivre , et qu'on n'amenera point de femmes, quelque plaisir que j'eusse en tout autre temps de faire connoissance avec M<sup>me</sup> d'Ivernois. Je lui présente mon respect, et vous salue , monsieur, de tout mon cœur.

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Motier, le 20 août 1764.

EN arrivant ici avant-hier, monsieur, en médiocre état, je reçus avec des centaines de lettres la vôtre pour m'en consoler, mais à laquelle l'importunité des autres m'empêche de répondre en détail aujourd'hui.



Je suis très sensible à la grace que veut me faire M. Guyot : ce seroit en abuser que de prendre toutes ses bougies au prix auquel il veut bien me les passer ; d'ailleurs il ne me paroît pas que celle que vous m'avez envoyée soit exactement semblable aux miennes ; il faudroit pour en faire l'essai convenablement et plus de loisir et un plus grand nombre. A tout évènement , si de ces cinq douzaines M. Guyot vouloit bien en céder deux , je pourrois sur ces vingt-quatre bougies faire cet hiver des essais qui me décideroient sur ce qui pourroit lui en rester au printemps ; et si pour ce nombre il permet le choix , je les aimerois mieux grises ou noires que rouges , et sur-tout des plus longues qu'il ait , puisque je suis obligé de mettre à toutes des alonges , qui m'incommodent beaucoup , mais qui sont nécessaires pour que la bougie pénétre jusqu'à l'obstacle.

Vous aurez la Nouvelle Héloïse ; mais , comme je suppose que vous n'êtes pas pressé , j'attendrai que les tracas me laissent respirer. Du reste ne vous faites pas tant valoir pour m'avoir demandé cette baga-

telle ; votre intention se pénètre aisément. Les autres donnent pour recevoir ; vous faites tout le contraire, et même vous abusez de ma facilité. Ne m'envoyez point de l'eau d'Auguste, parcequ'en vérité je n'en saurois que faire, ne la trouvant pas fort agréable et n'ayant pas grand'foi à ses vertus. Quant à la truite, l'assaisonnement et la main qui l'a préparée doivent rendre excellente une chose naturellement aussi bonne ; mais mon état présent m'interdit l'usage de ces sortes de mets. Toutefois ce présent vient d'une part qui m'empêche de le refuser, et j'ai grand'peur que ma gourmandise ne m'empêche de m'en abstenir.

Je dois vous avertir, par rapport à l'eau d'Auguste, de ne plus vous servir d'une aiguille de cuivre, ou de vous abstenir d'en boire ; car la liqueur doit dissoudre assez de cuivre pour rendre cette boisson pernicieuse et pour en faire même un poison. Ne négligez pas cet avis.

J'aurois cent choses à vous dire ; mais le temps me presse ; il faut finir. Ce ne seroit pas sans vous faire tous les remerciemens que je vous dois, si des paroles y pouvoient

suffire. Bien des respects à madame, je vous supplie; mille choses à nos amis: recevez les remerciemens et salutations de M<sup>lle</sup> le Vasseur et d'un homme dont le cœur est plein de vous.

Je ne puis m'empêcher de vous réitérer que l'idée d'adresser *D* à *B* est une chose excellente. C'est une mine d'or que cette idée entre des mains qui sauront l'exploiter,

---

## L E T T R E

A M. LE PRINCE DE WIRTEMBERG.

A Motier, le 3 septembre 1764.

J'APPRENDS avec plus de chagrin que de surprise l'accident qui vous a forcé d'ôter à votre second enfant sa nourrice naturelle. Ces refus de lait sont assez communs; mais ils ne sont pas tous sur le compte de la nature, les meres pour l'ordinaire y ont bonne part. Cependant en cette occasion mes soupçons tombent plus sur le pere que sur

la mere. Vous me parlez de ce joli sein en époux jaloux de lui conserver toute sa fraîcheur, et qui au pis aller aime mieux que le dégât qui peut s'y faire soit de sa façon que de celle de l'enfant : mais les voluptés conjugales sont passageres, et les plaisirs de l'amant ne font le bonheur ni du pere ni de l'époux.

Rien de plus intéressant que les détails des progrès de Sophie. Ces premiers actes d'autorité ont été très bien vus et très bien réprimés. Ce qu'il y a de plus difficile dans l'éducation est de ne donner aux pleurs des enfans ni plus ni moins d'attention qu'il n'est nécessaire. Il faut que l'enfant demande et non qu'il commande ; il faut que la mere accorde souvent, mais qu'elle ne cede jamais. Je vois que Sophie sera très rusée ; et tant mieux, pourvu qu'elle ne soit ni capricieuse ni impérieuse : mais je vois qu'elle aura grand besoin de la vigilance paternelle et maternelle et de l'esprit de discernement que vous y joignez. Je sens, au plaisir et à l'inquiétude que me donnent toutes vos lettres, que le succès de l'éducation de cette chere enfant m'intéresse presque autant que vous.

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Motier, le 15 septembre 1764.

LA difficulté, monsieur, de trouver un logement qui me convienne me force à demeurer ici cet hiver ; ainsi vous m'y trouverez à votre passage. Je viens de recevoir avec votre lettre du 11 le mémoire que vous m'y annoncez. Je n'ai point celui de *E* à *G*, et je n'ai aucune nouvelle de *C* : ce qui me confirme dans l'opinion où j'étois sur son sort.

Je suis charmé mais non surpris de ce que vous me marquez de la part de M. Abauzit. Cet homme vénérable est trop éclairé pour ne pas voir mes intentions et trop vertueux pour ne les pas approuver.

Je savois le voyage de M. le duc de Randan. Deux carrossées d'officiers du régiment du roi qui l'ont accompagné et qui me sont

venus voir m'en ont dit les détails. On leur avoit assuré à Geneve que j'étois un loup-graron inabordable. Ils ne sont pas édifiés de ce qu'on leur a dit de moi dans ce pays-là.

J'aurai soin de mettre une marque distinctive aux papiers qui me viennent de vous ; mais je vous avertis que , si j'en dois faire usage , il faudra qu'ils m'en restent très long-temps , aussi bien que tout ce qui est entre mes mains et tout ce dont j'ai besoin encore. Nous en causerons quand j'aurai le plaisir de vous voir ; moment que j'attends avec un véritable empressement. Mes respects à M<sup>me</sup> d'Ivernois et mes salutations à nos amis. Je vous embrasse.

Je crois vous avoir marqué que j'avois ici la harangue de M. Chouet.

## L E T T R E

A M. DANIEL ROGUIN.

A Motier, le 22 septembre 1764.

**J**E suis vivement touché , très cher papa ; de la perte que nous venons de faire ; car outre que nul évènement dans votre famille ne m'est étranger , j'ai pour ma part à regretter toutes les bontés dont m'honorait M. le banneret. La tranquillité de ses derniers momens nous montre bien que l'horreur qu'on y trouve est moins dans la chose que dans la manière de l'envisager. Une vie intégrè est à tout évènement un grand moyen de paix dans ces momens-là , et la sérénité avec laquelle vous philosophez sur cette matière vient autant de votre cœur que de votre raison. Cher papa , nous n'abrègerons pas comme le défunt notre carrière à force de vouloir la prolonger ; nous laisserons disposer de nous à la nature et à

son auteur, sans troubler notre vie par l'effroi de la perdre. Quand les maux ou les ans auront mûri ce fruit éphémère, nous le laisserons tomber sans murmure; et tout ce qu'il peut arriver de pis en toute supposition est que nous cesserons alors, moi d'aimer le bien, vous d'en faire.

---

## L E T T R E

A M. LE PRINCE DE WIRTEMBERG.

A Motier, le 14 octobre 1764.

C'EST à regret, prince, que je me prévaux quelquefois des conditions que mon état et la nécessité plus que ma paresse m'ont forcé de faire avec vous. Je vous écris rarement, mais j'ai toujours le cœur plein de vous et de tout ce qui vous est cher. Votre constance à suivre le genre de vie si sage et si simple que vous avez choisi me fait voir que vous avez tout ce qu'il faut pour l'aimer toujours; et cela m'attache et m'intéresse à

vous



vous comme si j'étois votre égal , ou plutôt comme si vous étiez le mien , car ce n'est que dans les conditions privées que l'on connoît l'amitié.

Le sujet des deux épitaphes que vous m'avez envoyées est bien moral ; la pensée en est fort belle : mais avouez que les vers de l'une et de l'autre sont bien mauvais. Des vers plats sur une plate pensée sont du moins un tout assorti ; au lieu qu'à mal dire une belle chose on a le double tort de mal dire et de la gâter.

Il me vient une idée en écrivant ceci : ne seriez-vous point l'auteur d'une de ces deux pieces ? Cela seroit plaisant, et je le voudrois un peu. Que n'avez-vous fait quatre mauvais vers , afin que je puisse vous le dire et que vous m'en aimassiez encore plus !

## L E T T R E

A M. D E L A T O U R.

Motier, le 14 octobre 1764.

OUI, monsieur, j'accepte encore mon second portrait. Vous savez que j'ai fait du premier un usage aussi honorable à vous qu'à moi et bien précieux à mon cœur. M. le maréchal de Luxembourg daigna l'accepter. M<sup>me</sup> la maréchale a daigné le recueillir. Ce monument de votre amitié, de votre générosité, de vos rares talens, occupe une place digne de la main dont il est sorti. J'en destine au second une plus humble, mais dont le même sentiment a fait choix. Il ne me quittera point, monsieur, cet admirable portrait qui me rend en quelque façon l'original respectable; il sera sous mes yeux chaque jour de ma vie; il parlera sans cesse à mon cœur; il sera transmis après moi dans ma famille; et ce qui me flatte le plus

dans cette idée est qu'on s'y souviendra toujours de notre amitié.

Je vous prie instamment de vouloir bien donner à M. Lenieps vos directions pour l'emballage. Je tremble que cet ouvrage, que je me réjouis de faire admirer en Suisse, ne souffre quelque atteinte dans le transport.

## L E T T R E

A M. M A R T E A U.

Motier, le 14 octobre 1764.

J'AI reçu, monsieur, au retour d'une tournée que j'ai faite dans nos montagnes, votre lettre du 4 août, et l'ouvrage que vous y avez joint. J'y ai trouvé des sentimens, de l'honnêteté, du goût; et il m'a rappelé avec plaisir notre ancienne connoissance. Je ne voudrois pourtant pas qu'avec le talent que vous paroissez avoir, vous en bornassiez l'emploi à de pareilles bagatelles.

Ne songez pas, monsieur, à venir ici avec

une femme et douze cents livres de rente viagere pour toute fortune. La liberté met ici tout le monde à son aise, Le commerce qu'on ne gêne point y fleurit ; on y a beaucoup d'argent et peu de denrées ; ce n'est pas le moyen d'y vivre à bon marché. Je vous conseille aussi de bien songer, avant de vous marier, à ce que vous allez faire. Une rente viagere n'est pas une grande ressource pour une famille. Je remarque d'ailleurs que tous les jeunes gens à marier trouvent des Sophies ; mais je n'entends plus parler de Sophies aussitôt qu'ils sont mariés.

Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

## L E T T R E

A M. L A L I A U D.

A Motier, le 14 octobre 1764.

V O I C I, monsieur, celle des trois estampes que vous m'avez envoyées, qui, dans le nombre des gens que j'ai consultés, a eu la pluralité des voix. Plusieurs cependant préfèrent celle qui est en habit françois ; et l'on peut balancer avec raison, puisque l'une et l'autre ont été gravées sur le même portrait, peint par M. de Latour. Quant à l'estampe où le visage est de profil, elle n'a pas la moindre ressemblance ; il paroît que celui qui l'a faite ne m'avoit jamais vu, et il s'est trompé sur mon âge.

Je voudrois, monsieur, être digne de l'honneur que vous me faites. Mon portrait figure mal parmi ceux des grands philosophes dont vous me parlez ; mais j'ose croire qu'il n'est pas déplacé parmi ceux des amis de la jus.

tice et de la vérité. Je vous salue, monsieur,  
de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M. MOULTOU.

A Motier, le 15 octobre 1764.

Voici la lettre que vous m'avez envoyée. Je suis peu surpris de ce qu'elle contient : mais vous paroissiez avoir une si grande opinion de celui à qui vous vous adressiez qu'il peut vous être bon d'avoir vu ce qu'il en étoit.

Vous songez à changer de pays : c'est fort bien fait à mon avis ; mais il eût été mieux encore de commencer par changer de robe, puisque celle que vous portez ne peut plus que vous déshonorer. Je vous aimerai toujours, et je n'ai point cessé de vous estimer ; mais je veux que mes amis sentent ce qu'ils se doivent, et qu'ils fassent leur devoir pour eux-mêmes aussi bien qu'ils le font pour

moi. Adieu , cher Moulou ; je vous embrasse de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M. D E L E Y R E.

A Motier , le 17 octobre 1764.

J'AI le cœur surchargé de mes torts , cher de Leyre ; je comprends par votre lettre qu'il m'est échappé , dans un moment d'humeur , des expressions désobligeantes , dont vous auriez raison d'être offensé , s'il ne falloit pardonner beaucoup à mon tempérament et à ma situation. Je sens que je me suis mis en colere sans sujet et dans une occasion où vous méritiez d'être désabusé et non querellé. Si j'ai plus fait , et que je vous aie outragé , comme il semble par vos reproches , j'ai fait , dans un emportement ridicule , ce que dans nul autre temps je n'aurois fait avec personne , et bien moins encore avec vous. Je suis inexcusable , je

l'avoue ; mais je vous ai offensé sans le vouloir. Voyez moins l'action que l'intention , je vous en supplie. Il est permis aux autres hommes de n'être que justes , mais les amis doivent être cléments.

Je reviens de longues courses que j'ai faites dans nos montagnes, et même jusqu'en Savoie , où je comptois aller prendre à Aix les bains pour une sciatique naissante , qui , par son progrès , m'ôtoit le seul plaisir qui me reste dans la vie, savoir la promenade. Il a fallu revenir, sans avoir été jusques-là. Je trouve en rentrant chez moi des tas de paquets et de lettres à faire tourner la tête. Il faut absolument répondre au tiers de tout cela pour le moins. Quelle tâche ! Pour surcroît je commence à sentir cruellement les approches de l'hiver , souffrant , occupé , sur-tout ennuyé : jugez de ma situation. N'attendez donc de moi , jusqu'à ce qu'elle change , ni de fréquentes ni de longues lettres ; mais soyez bien convaincu que je vous aime , que je suis fâché de vous avoir offensé , et que je ne puis être bien avec moi-même jusqu'à ce que j'aie fait ma paix avec vous.



## L E T T R E

A M. FOULQUIER

*Au sujet du mémoire de M. de J..... sur  
les mariages des protestans.*

A Motier, le 18 octobre 1764.

VOICI, monsieur, le mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru fort bien fait; il dit assez et ne dit rien de trop. Il y auroit seulement quelques petites fautes de langue à corriger si l'on vouloit le donner au public. Mais ce n'est rien; l'ouvrage est bon et ne sent point trop son théologien.

Il me paroît que depuis quelque temps le gouvernement de France, éclairé par quelques bons écrits, se rapproche assez d'une tolérance tacite en faveur des protestans. Mais je pense aussi que le moment de l'expulsion des jésuites le force à plus de cir-

conspection que dans un autre temps, de peur que ces peres et leurs amis ne se prévalent de cette indulgence pour confondre leur cause avec celle de la religion. Cela étant, ce moment ne seroit pas le plus favorable pour agir à la cour; mais, en attendant qu'il vînt, on pourroit continuer d'instruire et d'intéresser le public par des écrits sages et modérés, forts de raisons d'état claires et précises, et dépouillés de toutes ces aigres et puériles déclamations trop ordinaires aux gens d'église. Je crois même qu'on doit éviter d'irriter trop le clergé catholique; il faut dire les faits sans les charger de réflexions offensantes. Concevez au contraire un mémoire adressé aux évêques de France en termes décens et respectueux, et où, sur des principes qu'ils n'oseroient désavouer, on interpelleroit leur équité, leur charité, leur commisération, leur patriotisme, et même leur christianisme. Ce mémoire, je le sais bien, ne changeroit pas leur volonté; mais il leur feroit honte de la montrer, et les empêcheroit peut-être de persécuter si ouvertement et si durement nos malheureux freres. Je puis me tromper:

voilà ce que je pensẽ. Pour moi je n'écirai point , cela ne m'est pas possible ; mais partout où mes soins et mes conseils pourront être utiles aux opprimés ils trouveront toujours en moi dans leur malheur l'intérêt et le zele que dans les miens je n'ai trouvés chez personne.

---

## L E T T R E

A M. LE COMTE CHARLES DE ZINZENDORFF.

A Motier, le 20 octobre 1764.

J'AVOIS résolu, monsieur, de vous écrire. Je suis fâché que vous m'ayez prévenu ; mais je n'ai pu trouver jusqu'ici le temps de chercher dans des tas de lettres la matière du mémoire dont vous vouliez bien vous charger. Tout ce que je me rappelle à ce sujet est que l'homme en question s'appelle M. de Sauttershaim, fils d'un bourgmestre de Bude ; et qu'il a été employé durant deux ans dans une des chambres

dont sont composés à Vienne les différens conseils de la reine. C'est un homme d'environ trente ans, d'une bonne taille, ayant assez d'embonpoint pour son âge, brun, portant ses cheveux, d'un visage assez agréable, ne manquant pas d'esprit. Je ne sais de lui que des choses honnêtes et qui ne sont point d'un aventurier.

J'étois bien sûr, monsieur, que lorsque vous auriez vu M. le prince de Wirtemberg vous changeriez de sentiment sur son compte, et je suis bien sûr maintenant que vous n'en changerez plus. Il y a long-temps qu'à force de m'inspirer du respect il m'a fait oublier sa naissance; ou, si je m'en souviens quelquefois encore, c'est pour honorer tant plus sa vertu.

Les Corses par leur valeur ayant acquis l'indépendance osent aspirer encore à la liberté. Pour l'établir ils s'adressent au seul ami qu'ils lui connoissent. Puisse-t-il justifier l'honneur de leur choix!

Je recevrai toujours, monsieur, avec empressement des témoignages de votre souvenir, et j'y répondrai de même. Ils ne peuvent que me rappeler la journée agréable

que j'ai passée avec vous, et nourrir le desir d'en avoir encore de pareilles. Agréez, monsieur, mes salutations et mon respect.

Je suis bien aise que vous connoissiez M. Deluc. C'est un digne citoyen. Il a été l'utile défenseur de la liberté de sa patrie : maintenant il voudroit courir encore après cette liberté qui n'est plus ; il perd son temps.

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> P\*\*\*.

A Motier, le 21 octobre 1764.

J'AI reçu vos deux lettres, madame ; c'est avouer tous mes torts : ils sont grands, mais involontaires ; ils tiennent aux désagrémens de mon état. Tous les jours je voulois vous répondre, et tous les jours des réponses plus indispensables venoient renvoyer celle-là : car enfin avec la meilleure volonté du monde on ne sauroit passer la vie à faire des réponses du matin jusqu'au soir. D'ailleurs je

n'en connois point de meilleure aux sentimens obligeans dont vous m'honorez que de tâcher d'en être digne et de vous rendre ceux qui vous sont dus. Quant aux opinions sur lesquelles vous me marquez que nous ne sommes pas d'accord, qu'aurois-je à dire, moi qui ne dispute jamais avec personne, qui trouve très bon que chacun ait ses idées, et qui ne veut pas plus qu'on se soumette aux miennes que me soumettre à celles d'autrui? Ce qui me sembloit utile et vrai j'ai cru de mon devoir de le dire; mais je n'eus jamais la manie de vouloir le faire adopter, et je réclame pour moi la liberté que je laisse à tout le monde. Nous sommes d'accord, madame, sur les devoirs des gens de bien; je n'en doute point. Gardons au reste, vous vos sentimens, moi les miens, et vivons en paix. Voilà mon avis. Je vous salue, madame, avec respect et de tout mon cœur.

## R É P O N S E

A M<sup>me</sup> D E L U Z E.

A Motier, le 27 octobre 1764.

Vous me faites, madame, vous et M<sup>lle</sup> Bondely, bien plus d'honneur que je n'en mérite. Il y a long-temps que mes maux et ma barbe grise m'avertissent que je n'ai plus le droit de braver la neige et les frimas pour aller voir les dames. J'honore beaucoup M<sup>lle</sup> Bondely et je fais grand cas de son éloquence ; mais elle me persuadera difficilement que, parcequ'elle a toujours le printemps avec elle, l'hiver et ses glaces ne sont pas autour de moi. Loin de pouvoir en ce moment faire des visites, je ne suis pas même en état d'en recevoir. Me voilà, comme une marmotte, terré pour sept mois au moins. Si j'arrive au bout de ce temps, j'irai volontiers, madame, au milieu des fleurs et de la verdure, me réveiller au-

près de vous : mais maintenant je m'engourdis avec la nature ; jusqu'à ce qu'elle renaisse je ne vis plus.

---

## L E T T R E

### A MILORD MARÉCHAL.

A Motier-Travers, le 29 octobre 1764.

**J**E voudrois, milord, pouvoir supposer que vous n'avez point reçu mes lettres ; je serois beaucoup moins attristé : mais outre qu'il n'est pas possible qu'il ne vous en soit parvenu quelqu'une, si le cas pouvoit être, les bontés dont vous m'honoriez vous auroient à vous-même inspiré quelque inquiétude ; vous vous seriez informé de moi ; vous m'auriez fait dire au moins quelques mots par quelqu'un. Mais point : mille gens en ce pays ont de vos nouvelles, et je suis le seul oublié. Cela m'apprend mon malheur ; mais qui m'en apprendra la cause ?

Je



Je cesse de la chercher, n'en trouvant aucune qui soit digne de vous.

Milord, les sentimens que je vous dois et que je vous ai voués dureront toute ma vie; je ne penserai jamais à vous sans attendrissement; je vous regarderai toujours comme mon protecteur et mon pere. Mais comme je ne crains rien tant que d'être importun, et que je ne sais pas nourrir seul une correspondance, je cesserai de vous écrire jusqu'à ce que vous m'avez permis de continuer.

Daignez, milord, je vous supplie, agréer mon profond respect.

---

## L E T T R E

A M. DE MALESHERBES.

A Motier-Travers, par Pontarlier, le 11 novembre 1764.

J'USE rarement, monsieur, de la permission que vous m'avez donnée de vous écrire; mais les malheureux doivent être discrets.

Mon cœur n'est pas plus changé que mon sort ; et , plongé dans un abyme de maux dont je ne sortirai de ma vie , j'ai beau sentir mes misères , je sens toujours vos bontés.

En apprenant votre retraite , monsieur , j'ai plaint les gens de lettres ; mais je vous ai félicité. En cessant d'être à leur tête par votre place , vous y serez toujours par vos talens ; par eux vous embellissez votre ame et votre asyle. Occupé des charmes de la littérature , vous n'êtes plus forcé d'en voir les calamités : vous philosophiez plus à votre aise , et votre cœur a moins à souffrir. C'est un moyen d'émulation selon moi bien plus sûr , bien plus digne , d'accueillir et distinguer le mérite à Malesherbes que de le protéger à Paris.

Où est-il , où est-il , ce château de Malesherbes que j'ai tant désiré de voir ? Les bois , les jardins , auroient maintenant un attrait de plus pour moi dans le nouveau goût qui me gagne. Je suis tenté d'essayer de la botanique , non comme vous , monsieur , en grand et comme une branche de l'histoire naturelle , mais tout au plus en gar-

mon apothicaire pour savoir faire ma tisane et mes bouillons. C'est le véritable amusement d'un solitaire qui se promene et qui ne veut penser à rien. Il ne me vient jamais une idée vertueuse et utile que je ne voie à côté de moi la potence ou l'échafaud : avec un Linnæus dans la poche et du foin dans la tête , j'espere qu'on ne me pendra pas. Je m'attends à faire les progrès d'un écolier à barbe grise : mais qu'importe? Je ne veux pas savoir , mais étudier ; et cette étude si conforme à ma vie ambulante n'amusera beaucoup et me sera salutaire ; on n'étudie pas toujours si utilement que cela.

Je viens à la priere de mes anciens concitoyens de faire imprimer en Hollande une espece de réfutation des *Lettres de la campagne* : écrit que peut-être vous aurez vu. Le mien n'a trait absolument qu'à la procédure faite à Geneve contre moi et à ses suites : je n'y parle des François qu'avec éloge , de la médiation de la France qu'avec respect ; il n'y a pas un mot contre les catholiques ni leur clergé ; les rieurs y sont toujours pour lui contre nos ministres.

Enfin cet ouvrage auroit pu s'imprimer à Paris avec privilege du roi, et le gouvernement auroit dû en être bien aise. M. de Sartine en a défendu l'entrée. J'en suis fâché, parceque cette défense me met hors d'état de faire passer sous vos yeux cet écrit dans sa nouveauté, n'osant sans votre permission vous le faire envoyer par la poste.

Agréez, monsieur, je vous supplie, mon profond respect.

On dit que la raison sur laquelle M. de Sartine a défendu l'entrée de mon ouvrage est que j'ose m'y justifier contre l'accusation d'avoir rejeté les miracles. Ce M. de Sartine m'a bien l'air d'un homme qui ne seroit pas fâché de me faire pendre, uniquement pour avoir prouvé que je ne méritois pas d'être pendu. France, France! vous dédaignez trop dans votre gloire les hommes qui vous aiment et qui savent écrire! Quelque méprisables qu'ils vous paroissent, ce seroit toujours plus sagement fait de ne pas les pousser à bout.

## L E T T R E

A M. LE PRINCE L. E. DE WIRTEMBERG.

A Motier, le 15 novembre 1464.

IL est certain que vos vers ne sont pas bons ; et il est certain de plus que, si vous vous piquiez d'en faire de tels ou même de vous y trop bien connoître, il faudroit vous dire comme un musicien disoit à Philippe de Macédoine qui critiquoit ses airs de flûte : A Dieu ne plaise , sire , que tu saches ces choses-là mieux que moi ! Du reste quand on ne croit pas faire de bons vers, il est toujours permis d'en faire , pourvu qu'on ne les estime que ce qu'ils valent et qu'on ne les montre qu'à ses amis.

Il y a bien du temps que je n'ai des nouvelles de nos petites élèves , de leur digne précepteur et de leur aimable gouvernante. De grace une petite relation de l'état présent des choses. J'aime à suivre les progrès

de ces chers enfans dans tout leur détail.

Il est vrai que les Corses m'ont fait proposer de travailler à leur dresser un plan de gouvernement. Si ce travail est au-dessus de mes forces, il n'est pas au-dessus de mon zele. Du reste c'est une entreprise à méditer long-temps, qui demande bien des préliminaires ; et, avant d'y songer, il faut voir d'abord ce que la France veut faire de ces pauvres gens. En attendant je crois que le général Paoli mérite l'estime et le respect de toute la terre, puisqu'étant le maître, il n'a pas craint de s'adresser à quelqu'un qu'il sait bien, la guerre exceptée, ne vouloir laisser personne au-dessus des lois. Je suis prêt à consacrer ma vie à leur service ; mais, pour ne pas m'exposer à perdre mon temps, j'ai débuté par toucher l'endroit sensible. Nous verrons ce que cela produira.

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Motier, le 29 novembre 1764.

J'E m'apperçois à l'instant, monsieur, d'un quiproquo que je viens de faire en prenant dans votre lettre le 6 décembre pour le 6 janvier. Cela me donne l'espoir de vous voir un mois plutôt que je n'avois cru; et je prends le parti de vous l'écrire, de peur que vous n'imaginiez peut-être sur ma lettre d'aujourd'hui que je voudrois renvoyer aux rois votre visite; de quoi je serois bien fâché. M. de Payraube sort d'ici; et m'a apporté votre lettre et vos nouveaux cadeaux. Nous avons pour le présent beaucoup de comptes à faire et d'autres arrangements à prendre pour l'avenir. D'aujourd'hui en huit donc j'attends, monsieur, le plaisir de vous embrasser; et en attendant je vous souhaite un bon voyage et vous salue de tout mon cœur.

## L E T T R E

A M. DE MONTPEROUX,

*Résident de France à Geneve.*

A Motier, le 9 décembre 1764.

L'ÉCRIT, monsieur, qui vous est présenté de ma part contient mon apologie et celle de nombre d'honnêtes gens offensés dans leurs droits par l'infraction des miens. La place que vous remplissez, monsieur, et vos anciennes bontés pour moi m'engagent également à mettre sous vos yeux cet écrit. Il peut devenir une des pieces d'un procès au jugement duquel vous présiderez peut-être. D'ailleurs, aussi zélé sujet que bon patriote, vous aimerez me voir célébrer dans ces lettres le plus beau monument du regne de Louis XV, et rendre aux François malgré mes malheurs toute la justice qui leur est due.



Je vous supplie, monsieur, d'agréer mon respect.

---

L E T T R E

A M. L A L I A U D.

A Motier, le 9 décembre 1764.

Je voudrois, monsieur, pour contenter votre obligeante fantaisie, pouvoir vous envoyer le profil que vous me demandez; mais je ne suis pas en lieu à trouver aisément quelqu'un qui le sache tracer. J'espérois me prévaloir pour cela de la visite qu'un graveur hollandois qui va s'établir à Morat avoit dessein de me faire; mais il vient de me marquer que des affaires indispensables ne lui en laissoient pas le temps. Si M. Liotard fait un tour jusqu'ici, comme il paroît le desirer, c'est une autre occasion dont je profiterai pour vous complaire; pour peu que l'état cruel où je suis m'en laisse le pouvoir. Si cette seconde occasion me man-

que, je n'en vois pas de prochaine qui puisse y suppléer. Au reste je prends peu d'intérêt à ma figure, j'en prends peu même à mes livres; mais j'en prends beaucoup à l'estime des honnêtes gens dont les cœurs ont lu dans le mien. C'est dans le vif amour du juste et du vrai, c'est dans des penchans bons et honnêtes, qui sans doute m'attacheroient à vous, que je voudrois vous faire aimer ce qui est véritablement moi, et vous laisser de mon effigie intérieure un souvenir qui vous fût intéressant. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Motier, le 17 décembre 1764.

IL est bon, monsieur, que vous sachiez que depuis votre départ d'ici je n'ai reçu aucune de vos lettres ni nouvelles d'aucune espece par le canal de personne, quoique

vous m'eussiez promis de m'annoncer votre heureuse arrivée à Geneve et de m'écrire même auparavant. Vous pouvez concevoir mon inquiétude. Je sais bien que c'est l'ordinaire qu'on m'accable de lettres inutiles, et que tout se taise dans les momens essentiels : je m'étois flatté cependant qu'il y auroit dans celui-ci quelque exception en ma faveur. Je me suis trompé. Il faut prendre patience, et se résoudre à attendre qu'il vous plaise de me donner des nouvelles de votre santé, que je souhaite être bonne de tout mon cœur.

Mes respects à madame, je vous supplie.

---

## L E T T R E

A U M Ê M E.

A Motier, le 29 décembre 1784.

J'AI reçu, monsieur, toutes les lettres que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire jusqu'à celle du 25 exclusivement. J'ai aussi

reçu les estampes que vous avez eu la bonté de m'envoyer : mais le messenger de Geneve n'étant point encore de retour, je n'ai pas reçu par conséquent les deux paquets que vous lui avez remis, et je n'ai pas non plus entendu parler encore du paquet que vous m'avez envoyé par le voiturier. Je prierai M. le trésorier de s'en faire informer à Neuchatel, puisqu'il y doit être de retour depuis plusieurs jours.

Les vacherins que vous m'envoyez seront distribués en votre nom dans votre famille. La caisse de vin de Lavaux que vous m'annoncez ne sera reçue qu'en payant le prix ; sans quoi elle restera chez M. d'Ivernois. Je croyois que vous feriez quelque attention à ce dont nous étions convenus ici : puisque vous n'y voulez pas avoir égard, ce sera désormais mon affaire ; et je vous avoue que je commence à craindre que le train que vous avez pris ne produise entre nous une rupture qui m'affligeroit beaucoup. Ce qu'il y a de parfaitement sûr, c'est que personne au monde ne sera bien reçu à vouloir me faire des présens par force : les vôtres, monsieur, sont si fréquens, et j'ose dire si

obstinés, que de la part de tout autre homme en qui je reconnoitrois moins de franchise je croirois qu'ils cachent quelque vue secrete qui ne se découvreroit qu'en temps et lieu.

Mon cher monsieur, vivons bons amis, je vous en supplie. Les soins que vous vous donnez pour mes petites commissions me sont très précieux. Si vous voulez que je croie qu'ils ne vous sont pas importuns, faites-moi des comptes si exacts qu'il n'y soit pas même oublié le papier pour les paquets ou la ficelle des emballages. A cette condition j'accepte vos soins obligeans, et toute mon affection ne vous est pas moins acquise que ma reconnoissance vous est due. Mais de grace ne rendez pas là-dessus une troisieme explication nécessaire, car elle seroit la dernière bien surement.

Je suis et serai même plusieurs années hors d'état de m'occuper des objets relatifs à l'imprimé qu'une personne vous a remis pour me le prêter. Ainsi, s'il faut s'en servir promptement, je serai contraint de le renvoyer sans en faire usage. Mon intention étoit de rassembler des matériaux pour le

temps éloigné de mes loisirs, si jamais il vient, de quoi je doute. Ainsi ne m'envoyez rien là-dessus qui ne puisse rester entre mes mains, sans autre condition que de l'y retrouver quand on voudra.

Vous trouverez ci-jointe la copie de la lettre de remerciement que M. C... r m'a écrite. Comment se peut-il qu'avec un cœur si aimant et si tendre je ne trouve partout que haine et que malveillants? Je ne puis là-dessus me vaincre; l'idée d'un seul ennemi, quoiqu'injuste, me fait sécher de douleur. Genevois, Genevois, il faut que mon amitié pour vous me coûte à la fin la vie!

Obligez-moi, mon cher monsieur, en m'envoyant la note de l'argent que vous avez déboursé pour toutes mes commissions, et d'en tirer sur moi le montant par lettre-de-change, ou de me marquer par qui je dois vous le faire tenir. N'omettez pas ce qu'a fourni M. Deluc. Je vous embrasse de tout mon cœur.

## L E T T R E

A U M Ê M E.

A Motier, le 31 décembre 1764.

**J**E reçois, mon cher monsieur, votre lettre du 28 et les feuilles de la réponse ; vous recevrez aussi bientôt la musique que vous demandez. J'ai reçu par ce même courier un imprimé intitulé : *Sentimens des citoyens*. J'ai d'abord reconnu le style pastoral de M. Vernes, défenseur de la foi, de la vérité, de la vertu ; et de la charité chrétienne. Les citoyens ne pouvoient choisir un plus digne organe pour déclarer au public leurs sentimens. Il est très à souhaiter que cette piece se répande en Europe ; elle achevera ce que le décret a commencé.

Tout ce qu'on me marque de M. de premier est d'un magistrat bien sage. Si les autres l'étoient autant, tout seroit bientôt pacifié, et les choses rentreroient dans l'état

douteux où peut-être il seroit à désirer qu'elles fussent encore. Mais fiez-vous aux sottises que l'animosité leur fera faire : ils vont désormais travailler pour vous.

Les deux exemplaires que demande M\*\*\* sont sans doute pour travailler dessus : mais n'importe ; je les lui enverrois avec grand plaisir si j'en avois l'occasion , sur-tout s'il vouloit prendre le ton de M. Vernes. Si par hasard c'étoit en effet par goût pour l'ouvrage, M\*\*\* seroit un théologien bien étonnant. Mais laissez-les faire. La colere les transporte : comme ils vont prêter le flanc ! O monsieur ! si tous ces gens-là, moins brutaux, moins rogues, s'étoient avisés de m'embrasser par des caresses, j'étois perdu ; je sens que jamais je n'aurois pu résister : mais par le côté qu'ils m'ont pris je suis à l'épreuve. Ils feront tant qu'ils me rendront illustre et grand ; au lieu que j'étois fait pour n'être jamais qu'un petit garçon. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE



## L E T T R E

A M. MOULTOU.

À Moïer, le 7 janvier 1765.

IL étoit bien cruel, monsieur, que chacun de nous desirant si fort conserver l'amitié de l'autre, crût également l'avoir perdue. Je me souviens très bien, moi qui suis si peu exact à écrire, de vous avoir écrit le dernier. Votre silence obstiné me navra l'ame, et me fit croire que ceux qui vouloient vous détacher de moi avoient réussi: cependant, même dans cette supposition, je plaignois votre foiblesse sans accuser votre cœur; et mes plaintes, peut-être indiscrettes, prouvoient, mieux que n'eût fait mon silence, l'amertume de ma douleur. Que pouvoit faire de plus un homme qui ne s'est jamais départi de ces deux maximes; et ne s'en veut jamais départir; l'une, de ne jamais rechercher personne; l'autre, de

ne point courir après ceux qui s'en vont ? Votre retraite m'a déchiré. Si vous revenez sincèrement, votre retour me rendra la vie. Malheureusement je trouve dans votre lettre plus d'éloges que de sentimens. Je n'ai que faire de vos louanges, et je donnerois mon sang pour votre amitié.

Quant à mon dernier écrit, loin de l'avoir fait par animosité, je ne l'ai fait qu'avec la plus grande répugnance et vivement sollicité ; c'est un devoir que j'ai rempli sans m'y complaire : mais je n'ai qu'un ton ; tant pis pour ceux qui me forcent de le prendre, car je n'en changerai sûrement pas pour eux. Du reste ne craignez rien de l'effet de mon livre ; il ne fera du mal qu'à moi. Je connois mieux que vous la bourgeoisie de Geneve ; elle n'ira pas plus loin qu'il ne faut, je vous en réponds.

*Hi motus animorum atque hæc certamina tanta  
Pulveris exigui jactu compressa quiescent.*

Moultou, je n'aime à vous voir ni ministre ni citoyen de Geneve. Dans l'état où sont les mœurs, les goûts, les esprits dans

cette ville, vous n'êtes pas fait pour l'habiter. Si cette déclaration vous fâche encore, ne nous raccommodez pas, car je ne cesserai point de vous la faire. Le plus mauvais parti qu'un homme de votre portée puisse prendre est celui de se partager. Il faut être tout-à-fait comme les autres, ou tout-à-fait comme soi. Pensez-y. Je vous embrasse.

Saluez de ma part votre vénérable pere.

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Motier, le 7 janvier 1765.

J'AI reçu, monsieur, avec vos dernières lettres, comprise celle du 5, la réponse aux *Lettres écrites de la campagne*. Cet ouvrage est excellent, et doit être en tout temps le manuel des citoyens. Voilà, monsieur, le ton respectueux mais ferme et noble qu'il faut toujours prendre, au lieu du ton craintif

et rampant dont on n'osoit sortir autrefois; mais il ne faut jamais passer au-delà. Vos magistrats n'étant plus mes supérieurs, je puis vis-à-vis d'eux prendre un ton qu'il ne vous conviendrait pas d'imiter.

Je vous remercie derechef des soins sans nombre que vous avez bien voulu prendre pour mes petites commissions, mais qui sont grandes par la peine continuelle qu'elles vous donnent; car il semble, à votre activité; que vous ne pouvez être occupé que de moi. Vos soins obligeans, monsieur, peuvent m'être aussi utiles que votre amitié me sera précieuse; et, lorsque vous voudrez bien observer nos conditions, une fois à mon aise de ce côté, bien sûr de vos bontés, je n'épargnerai point vos peines.

Je n'ai point encore donné le louis de votre part à ma pauvre voisine: premièrement parceque, sa santé étant passable à présent, elle n'est pas absolument sous la condition que vous y avez mise; et en second lieu parceque vous exigez de n'être pas nommé; condition que je ne puis admettre, parceque ce seroit faire présumer à ces bonnes gens que cette libéralité vient

de moi, et que je me cache par modestie, idée à laquelle il ne me convient pas de donner lieu.

Bien des remerciemens à M. Deluc fils de sa bonne volonté. Je ne vous cacherais pas que l'optique me seroit fort agréable : mais premièrement je ne consentirai point que M. Deluc, déjà si chargé d'autres occupations, s'en donne la peine lui-même ; et je crains que cette fantaisie ne coûte plus d'argent que je n'y en puis mettre pour le présent. Mais il m'a promis de me pourvoir d'un microscope ; peut-être même en faudroit-il deux. Il en sait l'usage ; il décidera. Je serois bien aise aussi d'avoir en couleurs bien pures un peu d'outremer et de carmin, du verd de vessie, et de la gomme arabique.

Il est très-à désirer que la fermentation causée par les derniers écrits n'ait rien de tumultueux. Si les Genevois sont sages ils se réuniront, mais paisiblement ; ils ne se livreront à aucune impétuosité et ne feront aucune démarche brusque. Il est vrai que la longueur du temps est contre eux ; car on travaillera fortement à les désunir, et

tôt ou tard on réussira. La combinaison des droits, des préjugés, des circonstances, exige dans les démarches autant de sagesse que de fermeté. Il est des momens qui ne reviennent plus quand on les néglige ; mais il faut autant de pénétration pour les connoître que d'adresse à les saisir. N'y auroit-il pas moyen de réveiller un peu le deux-cent ? S'il ne voit pas ici son intérêt, ses membres ne sont que des cruches. Mais tenez-vous sûrs qu'on vous tendra des pieges, et craignez les faux freres. Profitez du zele apparent de M. Ch. ; mais ne vous y fiez pas, je vous le répète. Ne comptez point non plus sur l'homme dont vous m'avez envoyé une réponse. S'il faut agir, que ce soit plus loin. Du reste je commence à penser que si l'on se conduit bien, cette ressource hasardeuse ne sera pas nécessaire.

Vous voulez une inscription sur votre exemplaire. Mes bons Saint-Gervaisiens en ont mis une qui se rapporte à l'ouvrage ; en voici une autre qui se rapporte à l'auteur : *Alto quaesivit caelo lucem, ingemuitque repertá.*

Je suis fâché de vous donner du latin ,

mais le françois ne vaut rien pour ce genre : il est mou , il est mort ; il n'a pas plus de nerf que de vie.

Mille remerciemens , je vous prie , à madame d'Ivernois pour la bonté qu'elle a eue de présider à l'achat pour mademoiselle le Vasseur. Son goût se montre dans ses emplettes comme son esprit dans ses lettres. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Voici une lettre pour M. Moulton. La sienne m'a fait le plus grand plaisir , et mon cœur en avoit besoin.

Je m'apperçois que l'inscription ci dessus est beaucoup trop longue pour l'usage que vous en voulez faire. En voici une de l'invention de M. Moulton , qui dit à-peu près la même chose en moins de mots : *Luget et monet.*

J'oublois de vous dire que le premier de ce mois MM. de Couvet me firent prier par une députation de vouloir bien agréer la bourgeoisie de leur communauté ; ce que je fis avec reconnoissance : et le lendemain un des gouverneurs avec le secrétaire m'apportèrent des lettres conçues en termes très obligeans et très honorables , et dans le car

touche desquelles, dessiné en miniature, ils avoient eu l'attention de mettre ma devise. Je leur dis, car je ne veux rien vous taire, que je me tenois plus libre, sujet d'un roi juste, et plus honoré d'être membre d'une communauté où régnoient l'égalité et la concorde, que citoyen d'une république où les lois n'étoient qu'un mot et la liberté qu'un leurre. Il est dit dans les lettres que la délibération a été unanime aux suffrages de 125 voix.

Hier, l'abbaye de l'arquebuse de Couvet me fit offrir le même honneur, et je l'acceptai de même. Vous savez que je suis déjà de celle de Motier. Je vous avoue que je suis plus flatté de ces marques de bienveillance, après un assez long séjour dans le pays pour que ma conduite et mes mœurs y fussent connues, que si elles m'eussent été prodiguées d'abord en y arrivant.



## L E T T R E

A M. DE GAUFFECOURT.

A Motier-Travers, le 12 janvier 1765.

J E suis bien aise, mon cher papa, que vous puissiez envisager dans la sérénité de votre paisible apathie les agitations et les traverses de ma vie, et que vous ne laissiez pas de prendre aux soupirs qu'elles m'arrachent un intérêt digne de notre ancienne amitié.

Je voudrois encore plus que vous que le *moi* parût moins dans les Lettres écrites de la montagne; mais sans le *moi* ces lettres n'auroient point existé. Quand on fit expirer le malheureux Calas sur la roue, il lui étoit difficile d'oublier qu'il étoit là.

Vous doutez qu'on permette une réponse. Vous vous trompez; ils répondront par des libelles diffamatoires. C'est ce que j'attends pour achever de les écraser. Que je suis heu-

reux qu'on ne se soit pas avisé de me prendre par des caresses ! J'étois perdu ; je sens que je n'aurois jamais résisté. Graces au ciel , on ne m'a pas gâté de ce côté là , et je me sens inébranlable par celui qu'on a choisi. Ces gens-là feront tant qu'ils me rendront grand et illustre ; au lieu que naturellement je ne devois être qu'un petit garçon. Tout ceci n'est pas fini : vous verrez la suite , et vous sentirez , je l'espere , que les outrages et les libelles n'auront pas avili votre ami. Mes salutations , je vous prie , à M. de Quinsonas : les deux lignes qu'il a jointes à votre lettre me sont précieuses ; son amitié me paroît desirable , et il seroit bien doux de la former par un médiateur tel que vous.

Je vous prie de faire dire à M. Bourgeois que je n'oublie point sa lettre , mais que j'attends pour y répondre d'avoir quelque chose de positif à lui marquer. Je suis fâché de ne pas savoir son adresse.

Bon jour , bon papa : parlez-moi de temps en temps de votre santé et de votre amitié. Je vous embrasse de tout mon cœur.

*P. S.* Il paroît à Geneve une espece de desir de se rapprocher de part et d'autre.

Plût à Dieu que ce desir fût sincere d'un côté, et que j'eusse la joie de voir finir des divisions dont je suis la cause innocente ! Plût à Dieu que je pusse contribuer moi-même à cette bonne œuvre par toutes les déférences et satisfactions que l'honneur peut me permettre ! Je n'aurois rien fait de ma vie d'aussi bon cœur, et dès ce moment je me tairois pour jamais.

---

## L E T T R E

A M. D U C L O S.

A Motier, le 13 janvier 1765.

J'ATTENDOIS, mon cher ami, pour vous remercier de votre présent, que j'eusse eu le plaisir de lire cette nouvelle édition et de la comparer avec la précédente ; mais la situation violente où me jette la fureur de mes ennemis ne me laisse pas un moment de relâche ; et il faut renvoyer les plaisirs à des momens plus heureux, s'il m'est en-

core permis d'en attendre. Votre portrait n'avoit pas besoin de la circonstance pour me causer de l'émotion ; mais il est vrai qu'elle en a été plus vive par la comparaison de mes miseres présentes avec les temps où j'avois le bonheur de vous voir tous les jours. Je voudrois bien que vous me fissiez l'amitié de m'en donner une seconde épreuve pour mon porte-feuille. Les vrais amis sont trop rares pour qu'en effet la planche ne restât pas long temps neuve , si vous n'en donniez qu'une épreuve à chacun des vôtres : mais j'ose ici dire au nom de tous qu'ils sont bien dignes que vous l'usiez pour eux.

Quoique je sache que vous n'êtes point fait pour en perdre , je suis peu surpris que vous ayez à vous plaindre de ceux avec lesquels j'ai été forcé de rompre. Je sens que quiconque est un faux ami pour moi n'en peut être un vrai pour personne.

Ils travaillent beaucoup à me faciliter l'entreprise d'écrire ma vie, que vous m'exhortez de reprendre. Il vient de paroître à Geneve un libelle effroyable , pour lequel la dame d'E. . . . y a fourni des mémoires à sa ma-

niere, lesquels me mettent déjà fort à mon aise vis à-vis d'elle et de ce qui l'entoure. Dieu me préserve toutefois de l'imiter, même eu me défendant ! Mais, sans révéler les secrets qu'elle m'a confiés, il m'en reste assez de ceux que je ne tiens pas d'elle pour la faire connoître autant qu'il est nécessaire en ce qui se rapporte à moi. Elle ne me croit pas si bien instruit ; mais, puisqu'elle m'y force, elle apprendra quelque jour combien j'ai été discret. Je vous avoue cependant que j'ai peine encore à vaincre ma répugnance, et je prendrai du moins des mesures pour que rien ne paroisse de mon vivant. Mais j'ai beaucoup à dire, et je dirai tout. Je n'omettrai pas une de mes fautes, pas même une de mes mauvaises pensées. Je me peindrai tel que je fus, tel que je suis ; le mal offusquera presque toujours le bien ; et, malgré cela, j'ai peine à croire qu'aucun de mes lecteurs ose se dire, Je suis meilleur que ne fut cet homme-là.

Cher ami, j'ai le cœur oppressé, j'ai les yeux gonflés de larmes. Jamais être humain n'éprouva tant de maux à la fois. Je me tais, je souffre, et j'étouffe. Que ne suis-je auprès

de vous ! Du moins je respirerois. Je vous embrasse.

---

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Motier, le 17 janvier 1765.

VOTRE lettre, monsieur, du 9 de ce mois ne m'est parvenue qu'hier, et très certainement elle avoit été ouverte.

Il me semble que je ne serois pas de votre avis sur la question de porter ou de ne pas porter au conseil-général les griefs de la bourgeoisie, puisqu'en supposant de la part du petit-conseil le refus de la satisfaire sur ces griefs il n'y a nul autre moyen de prouver qu'il y est obligé : car enfin, de ce que des particuliers se plaignent, il ne s'ensuit pas qu'ils aient raison de se plaindre ; et de ce qu'ils disent que la loi a été violée, il ne s'ensuit pas que cela soit vrai, sur-tout quand le conseil n'en convient pas. Je vois

ici deux parties, savoir, les représentans, et le petit-conseil. Qui sera juge entre les deux ?

D'ailleurs la grande affaire en cette occasion est d'annuller le prétendu droit négatif dans sa partie qui n'est pas légitime ; et rien n'est plus important pour constater cette nullité, que l'appel au conseil-général. Le fait seul de cette assemblée donneroit aux représentans gain de cause, quand même leurs griefs n'y seroient pas adoptés.

Je conviens que, par la diminution du nombre, cette souveraine assemblée perdra peu-à-peu son autorité ; mais cet inconvénient, peut-être inévitable, est encore éloigné, et il est bien plus grand en renonçant dès à présent aux conseils-généraux. Il est certain que votre gouvernement tend rapidement à l'aristocratie héréditaire ; mais il ne s'ensuit pas qu'on doive abandonner dès-à-présent un bon remède, et sur-tout s'il est unique, seulement parcequ'on prévoit qu'il perdra sa force un jour. Mille incidens peuvent d'ailleurs retarder ce progrès encore ; mais si le petit-conseil demeure seul juge de vos griefs, en tout état de cause vous êtes perdus.

La question me paroît bien établie dans ma huitième lettre. On se plaint que la loi est transgressée. Si le conseil convient de cette transgression et la répare, tout est dit et vous n'avez rien à demander de plus : mais s'il n'en convient pas, ou refuse de la réparer, que vous reste-t-il à demander pour l'y contraindre? un conseil-général.

L'idée de faire une déclaration sommaire des griefs est excellente; mais il faut éviter de la faire d'une manière trop dure qui mette le conseil trop au pied du mur. Demander que le jugement contre moi soit révoqué, c'est demander une chose insupportable pour eux, et aussi parfaitement inutile pour vous que pour moi. Il n'est pas même sûr que l'affirmative passât au conseil-général, et ce seroit m'exposer à un nouvel affront encore plus solennel. Mais demander si l'article 88 de l'ordonnance ecclésiastique ne s'applique pas aux auteurs des livres ainsi qu'à ceux qui dogmatisent de vive voix, c'est exiger une décision très raisonnable, qui dans le droit aura la même force, en supposant l'affirmative, que si la procédure étoit annullée, mais qui sauve le conseil de l'affront



l'affront de l'annuller ouvertement. Sauvez à vos magistrats des rétractations humiliantes, et prévenez les interprétations arbitraires pour l'avenir. Il y a cependant des points sur lesquels on doit exiger les déclarations les plus expresses ; tels sont les tribunaux sans syndics, tels sont les emprisonnemens faits d'office, etc. Laissez là, messieurs, le petit point d'honneur, et allez au solide. Voilà mon avis.

J'ai reçu les couleurs et le microscope. Mille remerciemens, et à M. Deluc. N'oubliez pas, je vous supplie, de tenir une note exacte de tout. Dans celle que vous m'avez envoyée vous avez oublié la flanelle. Je vous prie de réparer cette omission.

J'ai fait donner le louis à ma voisine. Digne homme, que les bénédictions du ciel sur vous et sur votre famille augmentent de jour en jour une fortune dont vous faites un si noble usage !

Le messenger doit partir la semaine prochaine. Je voudrois que vous attendissiez les occasions de vous servir de lui, plutôt que d'importuner incessamment M. le trésorier pour tant de petits articles qui ne pressent

point du tout, et dont l'expédition lui donne encore plus d'incommodité qu'à moi d'avantage.

Ne faites rien mettre dans la gazette. Le gazetier, vendu à mes ennemis, altérerait infailliblement votre article, ou l'empoisonnerait dans quelque autre. D'ailleurs à quoi bon? Que ne suis-je oublié du genre humain! Que ne puis-je, aux dépens de cette petite gloriole qui ne me flatta de ma vie, jouir du repos que j'idolâtre, de cette paix si chère à mon cœur, et qu'on ne goûte que dans l'obscurité! Oh! si je puis faire une fois mes derniers adieux au public!... Mais peut-être avant cet heureux moment faut-il les faire à la vie. La volonté de Dieu soit faite! Je vous embrasse tendrement.

Je vous prie de vouloir bien donner cours à cette lettre pour Chambéri. Je ne puis faire la procuration que vous demandez que dans la belle saison, voulant qu'elle soit légalisée à Yverdon ou à Neuchatel, par des raisons que je vous expliquerai et qui n'ont aucun rapport à la chose.

## L E T T R E

A M. P I C T E T.

A Môtier, le 19 janvier 1765.

Vous auriez toujours, monsieur, des réponses bien promptes, si ma diligence à les faire étoit proportionnée au plaisir que je reçois de vos lettres. Mais il me semble que, par égard pour ma triste situation, vous m'avez promis sur cet article une indulgence dont assurément mon cœur n'a pas besoin, mais que les tracas des faux empressés et l'indolence de mon état me rendent chaque jour plus nécessaire. Rappelez-vous donc quelquefois, je vous supplie, les sentimens que je vous ai voués, et ne concluez rien de mon silence contre mes déclarations.

Vous aurez pu comprendre aisément, monsieur, à la lecture des *Lettres de la montagne*, combien elles ont été écrites à contre-cœur. Je n'ai jamais rempli devoir

avec plus de répugnance que celui qui m'imposoit cette tâche ; mais enfin c'en étoit un , tant envers moi qu'envers ceux qui s'étoient compromis en prenant ma défense. J'aurois pu , j'en conviens , le remplir sur un autre ton ; mais je n'en ai qu'un : ceux qui ne l'aiment pas ne devoient pas me forcer à le prendre. Puisqu'ils s'étudient à m'obliger de leur dire leur vérité , il faut bien user du droit qu'ils me donnent. Que je suis heureux qu'ils ne se soient pas avisés de me gâter par des caresses ! Je sens bien mon cœur : j'étois perdu s'ils m'avoient pris de ce côté-là ; mais je me crois à l'épreuve par celui qu'ils ont préféré.

Ce que j'ai dit à la page 189 est si simple que vous ne pouvez m'en savoir aucun gré ; mais vous pouvez m'en savoir un peu de ce que je n'ai pas osé dire , et vous n'ignorez pas la raison qui m'a rendu discret.

Puisque vous avez cependant , monsieur , le courage d'avouer dans ces circonstances l'amitié dont vous m'honorez , je m'en honore trop moi-même pour ne pas vous prendre au mot. Jusqu'ici je n'ai point indiscretement parlé de notre correspondance

et je n'ai laissé voir aucune de vos lettres; mais, par la permission que vous m'en donnez, j'ai montré la dernière. Par les talens qu'elle annonce elle mérite à son auteur la célébrité; mais elle la lui mérite encore à meilleur titre par les vertus qui s'y font sentir.

---

## L E T T R E

A MILORD MARÉCHAL.

A Motier, le 26 janvier 1765.

J'ESPÉROIS, milord, finir ici mes jours en paix: je sens que cela n'est pas possible. Quoique je vive en toute sûreté dans ce pays sous la protection du roi, je suis trop près de Geneve et de Berne, qui ne me laisseront point en repos. Vous savez à quel usage ils jugent à propos d'employer la religion: ils en font un gros torchon de paille, enduit de boue, qu'ils me fourrent dans la bouche à toute force pour me mettre

en pieces tout à leur aise sans que je puisse crier. Il faut donc fuir, malgré mes maux, malgré ma paresse ; il faut chercher quelque endroit paisible où je puisse respirer. Mais où aller ? Voilà, milord, sur quoi je vous consulte.

Je ne vois que deux pays à choisir ; l'Angleterre ou l'Italie. L'Angleterre seroit bien plus selon mon humeur, mais elle est moins convenable à ma santé, et je ne sais pas la langue ; grand inconvénient quand on s'y transplante seul. D'ailleurs il y fait si cher vivre, qu'un homme qui manque de grandes ressources n'y doit point aller, à moins qu'il ne veuille s'intriguer pour s'en procurer : chose que je ne ferai de ma vie ; cela est plus décidé que jamais.

Le climat de l'Italie me conviendrait fort, et mon état à tous égards me le rend de beaucoup préférable ; mais j'ai besoin de protection pour qu'on m'y laisse tranquille. Il faudroit que quelqu'un des princes de ce pays-là m'accordât un asyle dans quelque une de ses maisons, afin que le clergé ne pût me chercher querelle, si par hasard la fantaisie lui en prenoit : et cela ne me paroît

ni bienséant à demander ni facile à obtenir quand on ne connoît personne. J'aurois assez le séjour de Venise que je connois déjà ; mais quoique Jésus ait défendu la vengeance à ses apôtres, S. Marc ne se pique pas d'obéir sur ce point. J'ai pensé que si le roi ne dédaignoit pas de m'honorer de quelque apparente commission, ou de quelque titre sans fonctions comme sans appointemens ( et qui ne signifiât rien que l'honneur que j'aurois d'être à lui ), je pourrois, sous cette sauve-garde, soit à Venise, soit ailleurs, jouir en sûreté du respect qu'on porte à tout ce qui lui appartient. Voyez, milord, si dans cette occurrence votre sollicitude paternelle imagineroit quelque chose pour me préserver d'aller sous les plombs, ce qui seroit finir assez tristement une vie bien malheureuse. C'est une chose bien précieuse à mon cœur que le repos, mais qui me seroit bien plus précieuse encore si je la tenois de vous. Au reste ceci n'est qu'une idée qui me vient, et qui peut-être est très ridicule. Un mot de votre part me décidera sur ce qu'il en faut penser.

## L E T T R E

A M. BALLIERE.

A Motier, le 28 janvier 1765.

DEUX envois de M. Duchesne, qui ont demeuré très long-temps en route, m'ont apporté, monsieur, l'un votre lettre, et l'autre votre livre (\*). Voilà ce qui m'a fait tarder si long-temps à vous remercier de l'une et de l'autre. Que ne donnerois-je pas pour avoir pu consulter votre ouvrage ou vos lumières, il y a dix ou douze ans, lorsque je travaillois à rassembler les articles mal digérés que j'avois faits pour l'Encyclopédie! aujourd'hui, que cette collection est achevée et que tout ce qui s'y rapporte est entièrement effacé de mon esprit, il n'est plus temps de reprendre cette longue et ennuyeuse besogne, malgré les erreurs

---

(1) Un exemplaire de la *Théorie de la musique*.



et les fautes dont elle fourmille. J'ai pourtant le plaisir de sentir quelquefois que j'étois pour ainsi dire à la piste de vos découvertes, et qu'avec un peu d'étude et de méditation j'aurois pu peut-être en atteindre quelques unes. Car, par exemple, j'ai très bien vu que l'expérience qui sert de principe à M. Rameau n'est qu'une partie de celle des aliquotes, et que c'est de cette dernière, prise dans sa totalité, qu'il faut déduire le système de notre harmonie : mais je n'ai eu du reste que des demi-lueurs qui n'ont fait que m'égarer. Il est trop tard pour revenir maintenant sur mes pas, et il faut que mon ouvrage reste avec toutes ses fautes, ou qu'il soit refondu dans une seconde édition par une meilleure main. Plût à Dieu, monsieur, que cette main fût la vôtre ! Vous trouveriez peut-être assez de bonnes recherches toutes faites, pour vous épargner le travail du manœuvre et vous laisser seulement celui de l'architecte et du théoricien.

Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations.

## L E T T R E

A M. SÉGUIER DE S.-BRISSON.

Motier, janvier 1765.

J'AI reçu, monsieur, votre lettre du 27 décembre. J'ai aussi lu *Ariste et Philopènes*. Malgré le plaisir que m'ont fait l'un et l'autre, je ne me repens point du mal que je vous ai dit du premier; et ne doutez pas que je ne vous en eusse dit du second si vous m'eussiez consulté. Mon cher S.-Brisson, je ne vous dirai jamais assez avec quelle douleur je vous vois entrer dans une carrière couverte de fleurs et semée d'abymes, où l'on ne peut éviter de se corrompre ou de se perdre, où l'on devient malheureux ou méchant à mesure qu'on avance, et très souvent l'un et l'autre avant d'arriver. Le métier d'auteur n'est bon que pour qui veut servir les passions des gens qui menent les autres; mais pour qui veut sincèrement le

bien de l'humanité c'est un métier funeste. Aurez-vous plus de zèle que moi pour la justice, pour la vérité, pour tout ce qui est honnête et bon? Aurez-vous des sentimens plus désintéressés, une religion plus douce, plus tolérante, plus pure, plus sensée? Aspirerez-vous à moins de choses? Suivrez-vous une route plus solitaire? Irez-vous sur le chemin de moins de gens? Choquerez-vous moins de rivaux et de concurrens? Evitez-vous avec plus de soin de croiser les intérêts de personne? Et toutefois vous voyez: je ne sais comme il existe dans le monde un seul honnête homme à qui mon exemple ne fasse pas tomber la plume des mains. Faites du bien, mon cher S.-Brisson, mais non pas des livres. Loin de corriger les méchans ils ne font que les aigrir. Le meilleur livre fait très peu de bien aux hommes et beaucoup de mal à son auteur. Je vous ai déjà vu aux champs pour une brochure qui n'étoit pas même fort mal-honnête: à quoi devez-vous vous attendre si ces choses vous blessent déjà?

Comment pouvez-vous croire que je veuille passer en Corse, sachant que les

troupes françoises y sont? Jugez-vous que je n'aie pas assez de mes malheurs sans en aller chercher d'autres? Non, monsieur: dans l'accablement où je suis, j'ai besoin de reprendre haleine; j'ai besoin d'aller plus loin de Geneve chercher quelques momens de repos; car on ne m'en laissera nulle part un long sur la terre; je ne puis plus l'espérer que dans son sein. J'ignore encore de quel côté j'irai; il ne me reste plus guere à choisir. Je voudrois chemin faisant me chercher quelque retraite fixe pour m'y transplanter tout-à-fait; où l'on eût l'humanité de me recevoir et de me laisser mourir en paix. Mais où la trouver parmi les chrétiens? La Turquie est trop loin d'ici.

Ne doutez pas, cher S.-Brisson, qu'il ne me fût fort doux de vous avoir pour compagnon de voyage, pour consolateur et pour garde-malade: mais j'ai contre ce même voyage de grandes objections par rapport à vous. Premièrement ôtez-vous de l'esprit de me consulter sur rien et de trouver dans mon entretien la moindre ressource contre l'ennui. L'étourdissement où me jettent des agitations sans relâche m'a rendu stupide;

ma tête est en léthargie , mon cœur même est mort. Je ne sens ni ne pense plus. Il me reste un seul plaisir dans la vie ; j'aime encore à marcher , mais en marchant je ne rêve pas même ; j'ai les sensations des objets qui me frappent , et rien de plus. Je voulois essayer d'un peu de botanique pour m'amuser du moins à reconnoître en chemin quelques plantes ; mais ma mémoire est absolument éteinte ; elle ne peut pas même aller jusques-là. Imaginez le plaisir de voyager avec un pareil automate.

Ce n'est pas tout ; je sens le mauvais effet que ce voyage ici fera pour vous-même. Vous n'êtes déjà pas trop bien auprès des dévots : voulez-vous achever de vous perdre ? Vos compatriotes même en général ne vous pardonnent pas de me connoître : comment vous pardonneraient-ils de m'aimer ? Je suis très fâché que vous m'ayez nommé à la tête de votre *Ariste*. Ne faites plus pareille sottise , ou je me brouille avec vous tout de bon.

Dites-moi sur-tout de quel œil vous croyez que votre famille verra ce voyage. Madame votre mere en frémira. Je frémis moi-même

à penser au funeste effet qu'il peut produire auprès de vos proches. Et vous voulez que je vous laisse faire ! c'est vouloir que je sois le dernier des hommes. Non , monsieur ; obtenez l'agrément de madame votre mere , et venez ; je vous embrasse avec la plus grande joie : mais sans cela n'en parlons plus.

---

## L E T T R E

A M. S.-B O U R G E O I S.

A Motier , le 2 février 1765.

J'AI reçu, monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 janvier l'écrit que vous avez pris la peine d'y joindre. Je vous remercie de l'une et de l'autre.

Vous m'assurez qu'un grand nombre de lecteurs me traitent d'homme plein d'orgueil, de présomption, d'arrogance ; vous avez soin d'ajouter que ce sont là leurs pro-

pres expressions. Voilà , monsieur , de fort vilains vices dont je dois tâcher de me corriger. Mais sans doute ces messieurs qui usent si libéralement de ces termes sont eux-mêmes si remplis d'humilité, de douceur et de modestie, qu'il n'est pas aisé d'en avoir autant qu'eux.

Je vois , monsieur , que vous avez de la santé , du loisir , et du goût pour la dispute. Je vous en fais mon compliment ; et , pour moi qui n'ai rien de tout cela , je vous salue , monsieur , de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M. PAUL CHAPUIS.

A Motier , le 2 février 1765.

J'AI lu , monsieur , avec grand plaisir la lettre dont vous m'avez honoré le 18 janvier. J'y trouve tant de justesse , de sens , et une si honnête franchise , que j'ai regret de ne pouvoir vous suivre dans les détails où vous

y êtes entré. Mais de grace mettez-vous à ma place; supposez-vous malade, accablé de chagrins, d'affaires, de lettres, de visites, excédé d'importuns de toute espece, qui, ne sachant que faire de leur temps, absorberoient impitoyablement le vôtre, et dont chacun voudroit vous occuper de lui seul et de ses idées. Dans cette position, monsieur, car c'est la mienne, il me faudroit dix têtes, vingt mains, quatre secrétaires, et des jours de quarante-huit heures, pour répondre à tout; encore ne pourrois-je contenter personne, parceque souvent deux lignes d'objections demandent vingt pages de solutions.

Monsieur, j'ai dit ce que je savois, et peut-être ce que je ne savois pas: ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'en sais pas davantage. Ainsi je ne ferois plus que bavarder: il vaut mieux me taire. Je vois que la plupart de ceux qui m'écrivent pensent comme moi sur quelques points et différemment sur d'autres: tous les hommes en sont à-peu-près là. Il ne faut point se tourmenter de ces différences inévitables, surtout quand on est d'accord sur l'essen-



fiel, comme il me paroît que nous le sommes vous et moi.

Je trouve les chefs auxquels vous réduisez les éclaircissemens à demander au conseil assez raisonnables. Il n'y a que le premier qu'il faut retrancher comme inutile, puisque, ne voulant jamais rentrer dans Geneve, il m'est parfaitement égal que le jugement rendu contre moi soit ou ne soit pas redressé. Ceux qui pensent que l'intérêt ou la passion m'a fait agir dans cette affaire lisent bien mal le fond de mon cœur. Ma conduite est une, et n'a jamais varié sur ce point. Si mes contemporains ne me rendent pas justice en ceci, je m'en console en me la rendant à moi même, et je l'attends de la postérité.

Bon jour, monsieur. Vous croyez que j'ai fait avec vous en finissant ma lettre : point du tout : ayant oublié votre adresse, il faut maintenant la retourner chercher dans votre première lettre, perdue dans cinq cents autres, où il me faudra peut-être une demi-journée pour la trouver. Ce qui achève de m'étourdir est que je manque d'ordre ; mais le découragement et la paresse m'absorbent,

m'anéantissent, et je suis trop vieux pour me corriger de rien. Je vous salue de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> G U Y E N E T.

A Motier, le 6 février 1765:

QUE j'apprenne à ma bonne amie mes bonnes nouvelles. Le 22 janvier on a brûlé mon livre à la Haye; on doit aujourd'hui le brûler à Geneve; on le brûlera, j'espere, encore ailleurs. Voilà, par le froid qu'il fait, des gens bien brûlans. Que de feux de joie brillent à mon honneur dans l'Europe! Qu'ont donc fait mes autres écrits pour n'être pas aussi brûlés? et que n'en ai-je à faire brûler encore! Mais j'ai fini pour ma vie; il faut savoir mettre des bornes à son orgueil. Je n'en mets point à mon attachement pour vous; et vous voyez qu'au milieu de mes triomphes je n'oublie pas mes

amis. Augmentez-en bientôt le nombre, chere Isabelle. J'en attends l'heureuse nouvelle avec la plus vive impatience. Il ne manque plus rien à ma gloire; mais il manque à mon bonheur d'être grand-papa. (1)

---

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> DE CHENONCEAUX.

A Motier, le 6 février 1765.

JE suis entraîné, madame, dans un torrent de malheurs qui m'absorbe et m'ôte le temps de vous écrire. Je me soutiens cependant assez bien. Je n'ai plus de tête, mais mon cœur me reste encore.

Faites-moi l'amitié, madame, de faire tenir cette lettre à M. l'abbé de Mably, et de me faire passer sa réponse aussitôt qu'il se pourra. On fait circuler sous son nom dans Geneve une lettre avec laquelle on acheve

---

(1) M<sup>me</sup> Guyenet appeloit M. Rousseau son papa.

de me traîner par les boues et toujours vers le bûcher. Je serois sûr que cette lettre n'est pas de lui par cela seul qu'elle est lourdement écrite ; j'en suis encore plus sûr parcequ'elle est basse et mal-honnête. Mais à Geneve, où l'on se connoît aussi mal en style qu'en procédés, le public s'y trompe. Je crois qu'il est bon qu'on le désabuse autant pour l'honneur de M. l'abbé de Mably que pour le mien.

---

## L E T T R E

A M. L'ABBÉ DE MABLY.

A Motier, le 6 février 1765.

VOICI, monsieur, une lettre qu'on vous attribue et qui circule dans Geneve à la faveur de votre nom. Daignez me marquer non ce que j'en dois croire, mais ce que j'en dois dire ; car je n'en puis parler comme j'en pense que quand vous m'y aurez autorisé.

Si mes malheurs ne vous ont point fait oublier nos anciennes liaisons et l'amitié dont vous m'honorâtes, conservez-la, monsieur, à un homme qui n'a point mérité de la perdre, et qui vous sera toujours attaché. (1).

---

(1) A la suite de cette lettre Rousseau a transcrit celle attribuée à l'abbé de Mably. Elle est du 11 janvier 1765, et l'extrait lui en fut envoyé de Genève le 4 février suivant par un anonyme. Voici cet extrait.

« Une chose qui me fâche beaucoup c'est la lecture que je viens de faire des *Lettres de la montagne*; et voilà toutes mes idées bouleversées sur le compte de Rousseau. Je le croyois honnête homme; je croyois que sa morale étoit sérieuse, qu'elle étoit dans son cœur et non pas au bout de sa plume. Il me fait prendre, malgré moi, une autre façon de penser, et j'en suis affligé. S'il s'étoit borné à prétendre que son déisme est un bon christianisme et qu'on a eu tort de brûler son livre et de décréter sa personne, on pourroit rire de ses sophismes, de ses paralogismes et de ses paradoxes, et on auroit dit qu'il est fâcheux que l'homme le plus éloquent de son siècle n'ait pas le sens commun. Mais cet homme finit par être une espece de conjuré. Est-ce Erosstrate qui veut brûler le temple d'Ephese? est-ce un

Gracchus? Je sais bien que les trois dernières lettres, dans lesquelles Rousseau attaque votre gouvernement, ne sont remplies que de déclamations et de mauvais raisonnemens; mais il est à craindre que tout cela ne paroisse très juste, très sage et très raisonnable à des têtes échauffées et qui ne savent pas juger et goûter leur bonheur. Je croirois que votre gouvernement est aussi bon qu'il peut l'être eu égard à sa situation; et, dans ce cas, c'est un crime que d'en troubler l'harmonie. J'espere que cette affaire n'aura aucune suite fâcheuse; et l'excellente tête qui a fait les *Lettres de la campagne* a sans doute tout ce qu'il faut pour entretenir l'ordre au milieu de la fermentation, ouvrir les yeux du peuple, et lui faire connoître ses erreurs, ou plutôt celles de Rousseau. Que voulez-vous? il n'est point de bonheur parfait pour les hommes, ni de gouvernement sans inconvéniens. La liberté veut être achetée; elle est exposée à des momens d'agitation et d'inquiétude. Malgré cela elle vaut mieux que le despotisme. Je vous demanderois pardon, madame, de vous parler si gravement si vous étiez Parisienne; mais vous êtes Genevoise, et des choses sérieuses vous plaisent plus que nos colifichets. »

L'anonyme avoit accompagné cet envoi du billet suivant :

« O toi, le plus vertueux et le plus modeste de tous les hommes, sur-tout pour les statues et les médailles, juge à présent, lequel les mérite le mieux de celui-ci ou de toi! »

## L E T T R E

A M. MOULTOU.

A Motier, le 7 février 1765.

CHER ami, comptons donc désormais l'un sur l'autre, et que notre confiance soit à l'épreuve de l'éloignement, du silence et de la froideur d'une lettre; car, quoiqu'on ait toujours le même cœur, on n'est pas toujours de la même humeur. Votre état me touche vivement : qui doit mieux sentir vos peines que moi qui vous aime? et qui doit mieux compatir aux maux de votre pere que moi qui en sens si souvent de pareils? J'ai dans ce moment une attaque qui n'est pas légère. Jugez au milieu de tout le reste.

Oui, je vous desire hors de Geneve. Je doute que la plus pure vertu pût s'y conserver toujours telle, sur-tout parmi l'ordre de gens avec qui vous vivez. Jugez de leur parti

par leurs manœuvres : ils ont toutes celles du crime ; ils ne travaillent que sous terre comme les taupes ; leurs procédés sont aussi noirs que leurs cœurs. J'ai reçu avant-hier une lettre anonyme où l'on me faisoit d'un air de triomphe l'extrait d'une prétendue lettre de l'abbé de Mably, que l'abbé de Mably n'a très sûrement jamais écrite. Cette lettre est lourde et mal-adroite ; elle sent le terroir ; elle est mal-honnête et basse à la manière de ces messieurs. On y dit d'un ton de sixième : *Est-ce Erostrate qui veut brûler le temple d'Ephese ? est-ce un Gracchus ?* etc. Cependant, au nom de l'abbé de Mably, voilà, j'en suis sûr, tout votre deux-cent à genoux et tous vos bourgeois pris pour dupes. Ils ne résistent jamais à la fausse autorité des noms : on a beau les tromper tous les jours, ils ne voient jamais qu'on les trompe.

En faisant imprimer à Paris la lettre de M. Vernes j'ai bien eu soin de relever par une note l'endroit qu'il prétendoit vous regarder. Je n'ai pas besoin qu'on me dise ces choses-là ; je les sens d'avance. Il m'a écrit une lettre honnête ; je lui ai répondu



poliment. S'il désavoue la piece en termes convenables et qu'il s'en tienne là, je ne répliquerai rien, car je suis las de querelles; mais s'il s'avise de faire le mauvais, nous verrons. Il sera difficile de prouver juridiquement qu'il est auteur de la piece: cependant je me crois en état de pousser les indices si près de la preuve, que le public n'en doutera pas plus que moi. Vous êtes très à portée de m'aider dans ces recherches, et cela bien secrètement. Cependant si les perquisitions sur ce point sont difficiles, il n'en est pas de même de celles sur les propos qu'il tenoit publiquement et sans mesure lorsque l'ouvrage parut; là-dessus il vous est très aisé d'avoir des faits, des discours articulés, avec les circonstances des lieux, des temps, des personnes. Faites ces recherches avec soin, je vous en prie; ou, si vous partez, chargez de ce soin quelqu'un de vos amis ou des miens, quelqu'un sur qui vous puissiez compter; et qu'il n'est pas même nécessaire que je connoisse; puisqu'il peut m'envoyer sans signer les faits qu'il aura ramassés: mais il faudroit se servir d'une voie sure, ou garder un double de ce qu'on

m'envoie, pour me le renvoyer au besoin par duplicata. Ces recherches peuvent m'être très importantes. J'espere cependant qu'elles seront superflues ; car encore un coup je suis bien résolu de n'en faire usage qu'à la dernière extrémité et s'il me pousse contre le mur ; autrement je resterai en repos , cela est sûr.

Ecrivez-moi avant votre départ. J'espere que vous m'écrirez aussi de Montpellier, et que vous m'y donnerez votre adresse et des nouvelles de votre digne pere. Vous savez qu'on vient de brûler mon livre à la Haye : c'est le ministre Chais et l'inquisiteur Voltaire qui ont arrangé cela ; Rey me le marque. Il ajoute que dans le pays tout le monde est d'un étonnement sans égal de cette belle expédition : pour moi ces choses-là ne m'étonnent plus, mais elles me font toujours rire. Je parierois ma tête qu'hier votre deux - cent en a fait autant.

Si vous pouvez m'envoyer un exemplaire du libelle , de l'impression de Geneve, vous me ferez plaisir. Je n'ai plus le mien, l'ayant envoyé à Paris.

En ce moment ce qu'on m'écrit de Ver-

nes me fait douter si peut-être l'ouvrage ne seroit point d'un autre qui auroit pris toutes ses mesures pour le lui faire attribuer. Que ne donnerois-je point pour savoir la vérité !

Je sais des gens qui auroient grand besoin d'une plume, et je sais un homme bien digne de la leur fournir : il le pourroit sans se compromettre ; et, puisqu'il aime la vertu, jamais il n'en auroit fait un plus bel acte.

---

## L E T T R E

A M. L E N I E P S.

A Motier, le 8 février 1765.

**J**E commençois à être inquiet de vous, cher ami ; votre lettre vient bien à propos me tirer de peine. La violente crise où je suis me force à ne vous parler dans celle-ci que de moi. Vous aurez vu qu'on a brûlé le 22 mon livre à la Haye. Rey me marque que le ministre Chais s'est donné beaucoup

de mouvemens et que l'inquisiteur Voltaire a écrit beaucoup de lettres pour cette affaire. Je pensè qu'avant-hier le deux-cent en a fait autant à Geneve, du moins tout étoit préparé pour cela. Toutes ces brûleries sont si bêtes qu'elles ne font plus que me faire rire. Je vous envoie ci-jointe copie d'une lettre (1) que j'écrivis avant-hier là-dessus à une jeune femme qui m'appelle son papa. Si la lettre vous paroît bonne, vous pouvez la faire courir, pourvu que les copies soient exactes.

Prévoyant les chagrins sans nombre que m'attireroit mon dernier ouvrage, je ne le fis qu'avec répugnance, malgré moi et vivement sollicité. Le voilà fait, publié, brûlé. Je m'en tiens là. Non seulement je ne veux plus me mêler des affaires de Geneve ni même en entendre parler; mais pour le coup je quitte tout-à-fait la plume, et soyez assuré que rien au monde ne me la fera reprendre. Si l'on m'eût laissé faire, il y a long-temps que j'aurois pris ce parti; mais

---

(1) Voyez celle du 6 février à M<sup>me</sup> Guyenet, page 226.

il est pris si bien que , quoi qu'il arrive , rien ne m'y fera renoncer. Je ne demande au ciel que quelque intervalle de paix jusqu'à ma dernière heure , et tous mes malheurs seront oubliés ; mais , dût-on me poursuivre jusqu'au tombeau , je cesse de me défendre. Je ferai comme les enfans et les ivrognes , qui se laissent tomber tout bonnement quand on les pousse , et ne se font aucun mal ; au lieu qu'un homme qui veut se roidir n'en tombe pas moins , et se casse une jambe ou un bras par-dessus le marché.

On répand donc que c'est l'inquisiteur qui m'a écrit au nom des Corses , et que j'ai donné dans un piège si subtil. Ce qui me paroît ici tout-à fait bon est que l'inquisiteur trouve plaisant de se faire passer pour faussaire pourvu qu'il me fasse passer pour dupe. Supposons que ma stupidité fût telle que , sans autre information , j'eusse pris cette prétendue lettre pour argent comptant ; est-il concevable qu'une pareille négociation se fût bornée à cette unique lettre , sans instructions , sans éclaircissemens , sans mémoires , sans précis d'aucune espèce ? ou bien M. de Voltaire aura-t-il pris

la peine de fabriquer aussi tout cela? Je veux que sa profonde érudition ait pu tromper sur ce point mon ignorance : tout cela n'a pu se faire au moins sans avoir de ma part quelque réponse , ne fût-ce que pour savoir si j'acceptois la proposition. Il ne pouvoit même avoir que cette réponse en vue pour attester ma crédulité : ainsi son premier soin a dû être de se la faire écrire. Qu'il la montre , et tout sera dit.

Voyez comment ces pauvres gens accordent leurs flûtes. Au premier bruit d'une lettre que j'avois reçue on y mit aussitôt pour emplâtre que MM. Helvétius et Diderot en avoient reçu de pareilles. Que sont maintenant devenues ces lettres? M. de Voltaire a-t-il aussi voulu se moquer d'eux? Je ris toujours de vos Parisiens, de ces esprits si subtils, de ces jolis faiseurs d'épigrammes, que leur Voltaire mène incessamment avec des contes de vieilles qu'on ne feroit pas croire aux enfans. J'ose dire que ce Voltaire lui-même, avec tout son esprit, n'est qu'une bête, un méchant très mal- adroit. Il me poursuit, il m'écrase, il me persécute, et peut-être me fera-t-il périr à la fin : grande merveille,

avec cent mille livres de rente , tant d'amis puissans à la cour , et tant de si basses cajoleries , contre un pauvre homme dans mon état ! J'ose dire que si Voltaire dans une situation pareille à la mienne osoit m'attaquer et que je daignasse employer contre lui ses propres armes , il seroit bientôt terrassé. Vous allez juger de la finesse de ses pièges par un fait qui peut-être a donné lieu au bruit qu'il a répandu , comme s'il eût été sûr d'avance du succès d'une ruse si bien conduite.

Un chevalier de Malte , qui a beaucoup bavardé dans Geneve et dit venir d'Italie , est venu me voir il y a quinze jours de la part du général Paoli , faisant beaucoup l'empresé des commissions dont il se disoit chargé près de moi , mais me disant au fond très peu de chose , et m'étalant d'un air important d'assez chétives paperasses fort pochetées. A chaque piece qu'il me monroit il étoit tout étonné de me voir tirer d'un tiroir la même piece et la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifioit d'autant plus , qu'ayant fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je

pouvois avoir eues en Corse, il n'a pu là-dessus m'arracher un seul mot. Comme il ne m'a point apporté de lettres et qu'il n'a voulu ni se nommer ni me donner la moindre notion de lui, je l'ai remercié des visites qu'il vouloit continuer de me faire. Il n'a pas laissé de passer encore ici dix ou douze jours sans me revenir voir.

Tout cela peut être une chose fort simple; peut-être, ayant quelque envie de me voir, n'a-t-il cherché qu'un prétexte pour s'introduire; et peut-être est-cé un galant homme, très bien intentionné, et qui n'a d'autre tort dans ce fait que d'avoir fait un peu trop l'empresé pour rien. Mais comme tant de malheurs doivent m'avoir appris à me tenir sur mes gardes, vous m'avouerez que si c'est un piège il n'est pas fin.

M. Vernes m'a écrit une lettre honnête pour désavouer avec horreur le libelle. Je lui ai répondu très honnêtement, et je me suis obligé de contribuer autant qu'il m'est possible à répandre son désaveu, dans le doute que quelqu'un plus méchant que lui ne se cache sous son manteau.

LETTRE



## L E T T R E

A M. D E L E Y R E.

À Motier, le 11 février 1766.

J<sup>e</sup> répondis, cher de Leyre, à votre lettre (N<sup>o</sup>. 4) par un gentilhomme écossais, nommé M. Boswell, qui, devant s'arrêter à Turin, n'arrivera peut-être pas à Parme aussitôt que cette lettre. Mais une bévue que j'ai faite est d'avoir mis ma lettre ouverte dans celle que je lui écrivis en la lui adressant à Geneve. Il m'en a remercié comme d'une marque de confiance. Il se trompe; ce n'est qu'une marque d'étourderie. J'espere au reste que le mal ne sera pas grand; car, quoique je ne me souviene pas de ce que contenoit ma lettre, je suis sûr de n'avoir aucun secret qui craigne les yeux d'un tiers.

Vous ne sauriez avoir d'idée de l'orage qu'excite contre moi la publication des *Lettres écrites de la montagne*. C'est une dé-

fense que je devois à mes anciens concitoyens et que je me devois à moi-même ; mais, comme j'aime encore mieux mon repos que ma justification, ce sera mon dernier écrit, quoi qu'il arrive. Si je puis faire le recueil général que je projette, je finirai par-là ; et, grâces au ciel, le public n'entendra plus parler de moi. Si M. Boswell étoit parti d'ici huit jours plus tard, je lui aurois remis pour vous un exemplaire de ce dernier écrit, qui au reste n'intéresse que Geneve et les Genevois ; mais je ne le reçus qu'après son départ.

Une amie de M. l'abbé de Condillac et de moi me marqua de Paris sa maladie et sa guérison dans la même lettre ; ce qui me sauva l'inquiétude d'apprendre la première nouvelle avant l'autre. Je vois cependant, en reprenant votre lettre, que vous m'aviez marqué cette première nouvelle, mais dans le post-scriptum, si séparé du reste et en si petit caractère, qu'il m'avoit échappé dans une fort grande lettre, que je ne pus lire que très à la hâte dans la circonstance où je la reçus. La même amie me marque qu'il doit retourner en France l'année prochaine, et

que peut-être aurai-je le plaisir de le voir.  
Ainsi soit-il !

Je savois déjà par les bruits publics ce que je savois des triomphes du jongleur Turretin dans votre cour. La pierre renchérit s'il faut un buste à chaque inoculateur de la petite-vérole ; et je trouve que l'abbé de Condillac méritoit mieux ce buste pour l'avoir gagnée que lui pour l'avoir guérie.

Donnez-moi de vos nouvelles, cher de Leyre, et de celles de M<sup>me</sup> de Leyre. Vous m'apprenez à connoître cette digne femme, et à vous aimer autant de votre attachement pour elle que je vous en blâmois avant votre mariage quand je ne la connoissois pas. C'est une réparation dont elle doit être contente que celle que la vertu arrache à la vérité. Je vous embrasse.

## L E T T R E

A M. D A S T I E R.

A Motier, le 17 février 1765

Les malheureux jours que je passe au milieu des tempêtes m'empêchent, monsieur, d'entretenir avec vous une correspondance aussi fréquente qu'il seroit à desirer pour mon instruction et pour ma consolation. Les bruits publics auront peut-être porté jusqu'à vous l'idée des nouvelles persécutions que m'attire l'ouvrage auquel vous avez daigné vous intéresser. J'ai cherché tous les moyens de vous en faire parvenir un exemplaire; mais il m'en est venu si peu de Hollande, si lentement, avec tant d'embarras, j'en suis si peu le maître, et les occasions pour aller jusqu'à vous sont si rares, qu'apprenant qu'on a imprimé à Lyon cet ouvrage, je ne doute point qu'il ne vous parvienne beaucoup plutôt par cette voie

qu'il ne m'est possible de vous le faire parvenir d'ici. Ainsi ma destinée est d'être en tout prévenu par vos bontés, sans pouvoir remplir auprès de vous aucun des devoirs qu'elles m'imposent. Acceptez le tribut des malheureux et des foibles, la reconnoissance et l'intention.

Les éclaircissemens que vous avez bien voulu me donner sur les affaires de Corse n'ont absolument fait abandonner le projet d'aller dans ce pays-là; d'autant plus que, n'en recevant plus de nouvelles, je dois juger par les empressemens suspects de quelques inconnus que je suis circonvenu par des pieges dont je veux tâcher de me garantir. Cependant on m'a fait parvenir quelques pieces dont je puis tirer parti, du moins pour mon amusement, dans la ferme résolution où je suis de me tenir en repos pour le reste de ma vie et de ne plus occuper le public de moi. Dans cette position, monsieur, je souhaiterois fort que vous voulussiez bien, dans vos plus grands loisirs, continuer à me communiquer vos observations et vos idées, et m'indiquer les sources où je pourrois puiser les instructions relatives à cet objet.

Ne pensez-vous pas que M. de Curzai doit avoir là-dessus de fort bons mémoires, et que, s'il vouloit les communiquer à un homme zélé, mais discret, ils ne pourroient que lui faire honneur, sans le compromettre, puisque rien ne resteroit écrit de ma part là-dessus que de son aveu, et qu'il ne seroit nommé qu'autant qu'il consentiroit à l'être? Si vous approuvez cette idée, ne pourriez-vous point m'aider à découvrir où est M. de Curzai, me procurer exactement son adresse, et me mettre même en correspondance avec lui?

Me voici bientôt à la fin d'un hiver passé un peu moins cruellement que le précédent quant au corps, mais beaucoup plus quant à l'ame. J'ignore encore ce que je deviendrai cet été. Je suis ici trop voisin de Geneve, pour y pouvoir jamais jouir d'un vrai repos. Je suis bien tenté d'aller chercher, du côté de l'Italie, quelque asyle où le climat et l'inquisition soient plus doux qu'ici. D'ailleurs, mille désœuvrés me menacent de toutes parts de leurs importunes visites, auxquelles je voudrois bien échapper. Que ne suis-je plus à portée, monsieur, de rece

voir la vôtre ! et que j'en aurois besoin ! Mais en vérité l'on ne fait point un si long trajet par partie de plaisir ; et moi , dans ma vie orageuse , je ne suis pas assez maître de l'avenir pour pouvoir faire un plan fixe sur l'exécution duquel je puisse compter. Un de ceux qui me rient le plus est d'aller passer quelques semaines avec un gentilhomme savoyard , de mes très anciens amis , dans une de ses terres. Seroit-il impossible d'exécuter de là l'ancien projet d'un rendez-vous à la grande chartreuse ? Si cette idée vous plaisoit , je sens qu'elle auroit la préférence. Je n'ai point écrit à madame de la Tour-du-Pin. Le nombre et la force de mes tracas absorbent tous mes bons desseins. Si vous lui écrivez , qu'elle apprenne au moins mes remords , je vous en supplie. Si ma faute m'attiroit sa disgrâce , je ne m'en consolerois pas.

Vous ne me parlez point , monsieur , du petit compte de l'huile et du café. Il n'est pas permis d'être aussi peu soigneux pour les comptes quand on l'est si fort pour les commissions. Je vous salue , monsieur,

et vous embrasse avec le plus véritable attachement.

---

## L E T T R E

A M. M O U L T O U.

A Motier, le 18 février 1765.

C E qui arrive ne me surprend point ; je l'ai toujours prévu, et j'ai toujours dit qu'en pareil cas il falloit s'en tenir là. Au lieu de faire tout ce qu'on peut il suffit de faire tout ce qu'on doit, et cela est fait : on ne sauroit aller plus loin sans exposer la patrie et le repos public, ce que le sage ne doit jamais. Quand il n'y a plus de liberté commune il reste une ressource, c'est de cultiver la liberté particuliere, c'est-à-dire la vertu. L'homme vertueux est toujours libre ; car, en faisant toujours son devoir, il ne fait jamais que ce qu'il veut. Si la bourgeoisie de Geneve savoit remonter ses principes, épurer ses goûts, prendre des



mœurs plus sévères, en livrant ces messieurs à l'avilissement des leurs, elle leur deviendroit encore si respectable, qu'avec leur morgue apparente ils trembleroient devant elle; et, comme les jongleurs de toute espece et leurs amis ne vivront pas toujours, tel changement de circonstances étrangères pourroit les mettre à portée de faire examiner enfin par la justice ce que la seule force décide aujourd'hui.

Je vous prie de vouloir bien saluer MM. Deluc de ma part et leur dire que je ne puis leur écrire. Comme cela n'est plus nécessaire ni utile, il n'est pas raisonnable de l'exiger. On ne doit pas m'envier le repos que je demande, et je crois l'avoir assez payé.

Tâchez de m'envoyer avant votre départ ce dont vous m'avez parlé, non pour en faire à présent aucun usage, mais pour prendre d'avance tous les arrangemens nécessaires pour en faire usage un jour. J'aurois même autre chose et d'un genre plus agréable à vous proposer; mais nous en parlerons à loisir. Je vous embrasse,

## L E T T R E

A M. LE PRINCE DE WIRTEMBERG.

A Motier, le 18 février 1765.

A L'ARRIVÉE de MM. de Schlieben et de Maltzan je les reçus pour vous, prince; ensuite je les gardai pour eux-mêmes, et j'achetai une journée agréable à leurs dépens. J'en ai si rarement de telles qu'il est bien naturel que j'en profite; et, sur les sentimens d'humanité que je leur connois, ils doivent être bien aises de me l'avoir donnée.

Ils sont attachés au vertueux prince Henri par des sentimens qui les honorent: pleins de tout ce qu'ils venoient de voir auprès de vous, ils ont versé dans mon cœur attristé un baume de vie et de consolation. Leurs discours y portoient un peu de ce feu qui brille encore dans de grandes ames; et j'ai presque oublié mes miseres en songeant de qui j'avois l'honneur d'être aimé.

En tout autre temps je ne craindrois pas une brouillerie avec la princesse, pour me ménager l'avantage d'un raccommodement; mais, en vérité, je suis aujourd'hui si maussade, que, n'ayant point mérité la querelle, à-peine osé-je espérer le pardon. Dites-lui toutefois, je vous supplie, que l'amour paternel n'est pas exclusif comme l'amour conjugal; qu'un cœur de pere, sans se partager, se multiplie, et qu'ordinairement les cadets n'ont pas la plus mauvaise part. Mon Isabelle est l'aînée et devoit être la seule: mais sa sœur est bien ingrate, d'oser me traiter de volage, elle qui d'abord m'a forcé de l'être, et qui me force à présent de ne l'être plus.

Si j'ai fait quelques vers dans ma jeunesse, comme ils ne valoient pas mieux que les vôtres, j'ai pris pour moi le conseil que je vous ai donné. *Les Benjamites* ou *le Léviste d'Ephraïm* est une espece de petit poëme en prose de sept à huit pages, qui n'a de mérite que d'avoir été fait pour me distraire quand je partis de Paris, et qui n'est digne en aucune maniere de paroître aux yeux du héros qui daigne en parler.

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Motier, le 22 février 1765.

Où êtes-vous, monsieur? que faites vous? comment vous portez-vous? Votre absence et votre long silence me tiennent en peine. C'est votre tour d'être paresseux: à la bonne heure, pourvu que je sache que vous vous portez bien, et que madame d'Ivernois, que je supplie d'agréer mon respect, veuille bien m'en faire informer par un bulletin de deux lignes.

Le tour qu'ont pris vos affaires, messieurs, et les miennes, la persuasion que la vérité ni la justice n'ont plus aucune autorité parmi les hommes, l'ardent desir de me ménager quelques momens de repos sur la fin de ma triste carrière, m'ont fait prendre l'irrévocable résolution de renoncer désormais à tout commerce avec le public, à

toute correspondance hors de la plus absolue nécessité, sur-tout à Genève, et de me ménager quelques douleurs de moins en ignorant tout ce qui se passe et à quoi je ne peux plus rien. Les bontés dont vous m'avez comblé et l'avantage que j'ai de vous voir deux fois l'année me feront pourtant faire pour vous, si vous l'agréez, une exception, au moyen de laquelle j'aurai le plaisir d'avoir aussi de temps en temps des nouvelles de nos amis, auxquels je ne cesserai assurément point de m'intéresser.

Votre aimable parente, la jeune madame Guyenet, après une couche assez heureuse, est si mal depuis deux jours, qu'il est à craindre que je ne la perde. Je dis *moi*, car sûrement de tout ce qui l'entoure rien ne lui est plus véritablement attaché que moi : et je le suis moins à cause de son esprit, qui me paroît pourtant d'autant plus agréable qu'elle est moins pressée de le montrer, qu'à cause de son bon cœur et de sa vertu ; qualités rares dans tous les pays du monde, et bien plus rares encore dans celui-ci.

Pour moi, mon cher monsieur, je ne vous dis rien de ma situation particulière ;

vous pouvez l'imaginer. Cependant, depuis ma résolution, je me sens l'âme beaucoup plus calme. Comme je m'attends à tout de la part des hommes et qu'ils m'ont déjà fait à-peu-près du pis qu'ils pouvoient, je tâcherai de ne plus m'affliger que des maux réels, c'est-à-dire de ceux que ma volonté peut faire, ou de ceux que mon corps peut souffrir. Ces derniers me retiennent actuellement dans des entraves que je tiens de votre charité, mais qui ne laissent pas d'être fort pénibles. J'attends avec empressement de vos nouvelles, et vous embrasse, mon cher monsieur, de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> LA GÉNÉRALE SANDOZ.

A Motier, le lundi 25 février 1765.

L'ADMIRATION me tue, et sur-tout de votre part. Ah! madame, un peu d'amitié; et, parmi tant d'affronts, je serai le plus glo-

rieux des êtres. Votre patrie (1) est injuste sans doute ; mais avec le mal elle a produit le remède. Peut-elle me faire quelque injustice que votre estime ne puisse réparer ? La lettre que vous m'avez envoyée est d'un homme d'église ; c'est tout dire, et peut-être trop. car il paroît assez modéré. Mais, vu le traitement que je viens d'essuyer à l'instigation de ses confreres, j'attendois des réparations, et il en exige. Vous voyez que nous sommes loin de compte. Conservez-moi vos bontés, madame ; elles me seront toujours précieuses, et j'aspire au bonheur d'être à portée de les cultiver.

---

(1) La Hollande.

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> D'IVERNOIS.

A Motier, le 25 mars 1765.

J E suis comblé de vos bontés, madame, et confus de mes torts. Ils sont tous dans ma situation, je vous assure; aucun n'est dans mes sentimens. Vous avez trop bien deviné, madame, le sort de notre aimable et infortunée amie. M. Tissot m'a fait l'amitié de venir la voir: sous sa direction, elle est déjà beaucoup mieux. Je ne doute point qu'il n'acheve de rétablir son corps et sa tête; mais je crains que son cœur ne soit plus longtemps malade, et que l'amitié même ne puisse pas grand'chose sur un mal auquel la médecine ne peut rien.

Pourquoi, madame; n'avez-vous pas ouvert ma lettre pour monsieur votre mari? J'y avois compté: une médiatrice telle que vous ne peut que rendre notre commerce

encore



encore plus agréable. Dites-lui, je vous supplie, mille choses pour moi, que je n'ai pas le temps de lui dire. J'ai le temps seulement de l'aimer de tout mon cœur, et j'emploie bien ce temps-là. Pour l'employer mieux encore je voudrois que vous daignassiez en usurper une partie. Il faut finir, madame. Mille salutations et respects.

---

## L E T T R E

A M. LALLIAUD.

A Motier, le 7 avril 1765.

P U I S Q U E vous le voulez absolument, monsieur, voici deux mauvaises esquisses que j'ai fait faire, faute de mieux, par une maniere de peintre qui a passé par Neuchatel. La grande est un profil à la Silhouette, où j'ai fait ajouter quelques traits en crayon pour mieux déterminer la position des traits; l'autre est un profil tiré à la vue. On ne trouve pas beaucoup de ressemblance à l'un

ni à l'autre : j'en suis fâché, mais je n'ai pu faire mieux ; je crois même que vous me sauriez quelque gré de cette petite attention, si vous connoissiez la situation où j'étois quand je me suis ménagé le moment de vous complaire.

Il y a un portrait de moi très ressemblant dans l'appartement de madame la maréchale de Luxembourg. Si M. le Moine prenoit la peine de s'y transporter et de demander de ma part M. de la Roche, je ne doute pas qu'il n'eût la complaisance de le lui montrer.

Je ne vous connois, monsieur, que par vos lettres ; mais elles respirent la droiture et l'honnêteté ; elles me donnent la plus grande opinion de votre ame ; l'estime que vous m'y témoignez me flatte, et je suis bien aise que vous sachiez qu'elle fait une des consolations de ma vie.

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Motier, le 22 avril 1765.

J'AI reçu, monsieur, tous vos envois, et ma sensibilité à votre amitié augmente de jour en jour : mais j'ai une grâce à vous demander, c'est de ne me plus parler des affaires de Geneve et de ne plus m'envoyer aucune piece qui s'y rapporte. Pourquoi veut-on absolument, par de si tristes images, me faire finir dans l'affliction le reste des malheureux jours que la nature m'a comptés, et m'ôter un repos dont j'ai si grand besoin et que j'ai si chèrement acheté? Quelque plaisir que me fasse votre correspondance, si vous continuez d'y faire entrer des objets dont je ne puis ni ne veux plus m'occuper, vous me forcerez d'y renoncer.

Parmi ce que m'a apporté le neveu de M. Vieusseux il y avoit une lettre de Ve-

nise, où celui qui l'écrit a eu l'étourderie de ne pas marquer son adresse. Si vous savez par quelle voie est venue cette lettre, informez-vous de grace si je ne pourrois pas me servir de la même voie pour faire parvenir ma réponse.

Je vous remercie du vin de Lunel : mais, mon cher monsieur, nous sommes convenus, ce me semble, que vous ne m'enverriez plus rien de ce qui ne vous coûte rien. Vous me paraissez n'avoir pas pour cette convention la même mémoire qui vous sert si bien dans mes commissions.

Je ne peux rien vous dire du chevalier de Malte ; il est encore à Neuchatel. Il m'a apporté une lettre de M. Paoli, qui n'est certainement pas supposée. Cependant la conduite de cet homme-là est en tout si extraordinaire, que je ne puis prendre sur moi de m'y fier ; et je lui ai remis pour M. Paoli une réponse qui ne signifie rien, et qui le renvoie à notre correspondance ordinaire, laquelle n'est pas connue du chevalier. Tout ceci, je vous prie, entre nous.

. Mon état empire au lieu de s'adoucir.

Il me vient du monde des quatre coins de l'Europe. Je prends le parti de laisser à la poste les lettres que je ne connois pas, ne pouvant plus y suffire. Selon toute apparence je ne pourrai guere jouir à ce voyage du plaisir de vous voir tranquillement. Il faut espérer qu'une autre fois je serai plus heureux.

La lieutenantante est à Neuchatel. Je ne veux lui faire votre commission que de bouche. Je crains qu'elle ne pût vous aller voir seule, et que la compagnie qu'elle seroit forcée de se donner ne fût pas trop du goût de M<sup>me</sup> d'Ivernois, à qui je présente mon respect. J'embrasse tendrement son cher mari.

Bien des salutations aux amis et bonnes connoissances.

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Motier, le 30 mai 1763.

**J**E suis très inquiet de vous, monsieur. Suivant ce que vous m'aviez marqué j'ai suspendu mes courses et mes affaires pour revenir vous attendre ici dès le 20; cependant ni moi ni personne n'avons entendu parler de vous. Je crains que vous ne soyez malade; faites-moi du moins écrire deux mots, par charité.

Il m'est impossible de vous attendre plus long-temps que deux ou trois jours encore; mais je ne serai jamais assez éloigné d'ici pour que, lorsque vous y viendrez, nous ne puissions pas nous joindre. On vous dira chez moi où je serai; et, selon vos arrangemens de route, vous viendrez, ou l'on m'enverra chercher.

Voici, monsieur, deux lettres pour Gènes,

auxquelles je vous prie de donner cours, en faisant affranchir s'il est nécessaire. J'attends de vos nouvelles avec la plus grande impatience, et vous embrasse de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M. K L U P F F E L.

Motier, mai 1765.

C E n'est pas, mon cher ami, faute d'empressement à vous répondre que j'ai différé si long-temps; mais les tracas dans lesquels je me suis trouvé et un voyage que j'ai fait à l'autre extrémité du pays m'ont fait renvoyer ce plaisir à un moment plus tranquille. Si j'avois fait le voyage de Berlin, j'aurois pensé que je passois près d'un ancien ami et je me serois détourné pour aller vous embrasser. Un autre motif encore m'eût attiré dans votre ville, c'eût été le desir d'être présenté par vous à M<sup>me</sup> la duchesse

R 4

de Saxe-Gotha , et de voir de près cette grande princesse , qui , fût-elle personne privée , feroit admirer son esprit et son mérite. La reconnoissance m'auroit fait même un devoir d'accomplir ce projet ; après la maniere obligeante dont il a plu à S. A. S. d'écrire sur mon compte à milord maréchal , et au risque de lui faire dire , N'étoit-ce que cela ? J'aurois justifié par mon obéissance à ses ordres mon empressement à lui faire ma cour. Mais , mon cher ami , ma situation à tous égards ne me permet plus d'entreprendre de grands voyages ; et un homme qui huit mois de l'année ne peut sortir de sa chambre n'est guere en état de faire des voyages de deux cents lieues. Toutes les bontés dont milord maréchal m'honore , tous les sentimens qui m'attachent à cet homme respectable , me font desirer bien vivement de finir mes jours près de lui : mais il sait que c'est un desir qu'il m'est impossible de satisfaire ; et il ne me reste pour nourrir cette espérance que celle de le revoir quelque jour en ce pays. Je voudrois , mon cher ami , pouvoir nourrir par rapport à vous la même espérance :



ce seroit une grande consolation pour moi de vous embrasser encore une fois en ma vie, et de retrouver en vous l'ami tendre et vrai près duquel j'ai passé de si douces heures et que je n'ai jamais cessé de regretter. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Motier, le 20 juillet 1765.

J'ARRIVE il y a trois jours; je reçois vos lettres, vos envois, M. Chapuis, etc. Mille remerciemens. Je vous renvoie les deux lettres. J'ai bien les bilboquets; mais je ne puis m'en servir, parcequ'outre que les cordons sont trop courts, je n'en ai point pour changer, et qu'ils s'usent très promptement.

Je vous remercie aussi du livre de M. Claparede. Comme mes plantes et mon bilboquet me laissent peu de temps à perdre,

je n'ai lu ni ne lirai ce livre , que je crois fort beau. Mais ne m'envoyez plus de tous ces beaux livres ; car je vous avoue qu'ils m'ennuient à la mort , et que je n'aime pas à m'ennuyer.

Mille salutations à M. Deluc et à sa famille. Je le remercie du soin qu'il veut bien donner à l'optique. Je n'ai point d'estampes. Je le prie d'en faire aussi l'emplette , et de les choisir belles et bien enluminées ; car je n'aurai pas le temps de les enluminer. Une douzaine me suffira quant à présent. Je souhaite que l'illusion soit parfaite , ou rien.

M<sup>lle</sup> le Vasseur a reçu votre envoi , dont elle vous fait ses remerciemens , et moi mes reproches. Vous êtes un donneur insupportable. Il n'y a pas moyen de vivre avec vous.

J'ai passé huit ou dix jours charmans dans l'isle de Saint-Pierre , mais toujours obsédé d'importuns. J'excepte de ce nombre M. de Graffenried , bailli de Nidau , qui est venu dîner avec moi. C'est un homme plein d'esprit et de connoissances , titré , très opulent , et qui , malgré cela , me paroît

penser très bien et dire tout haut ce qu'il pense.

Je reçois à l'instant vos lettres et envois des 16 et 17. Je suis surchargé, accablé, écrasé de visites, de lettres et d'affaires, malade par dessus le marché; et vous voulez que j'aille à Morges m'aboucher avec M. Vernes! Il n'y a ni possibilité ni raison à cela. Laissez-lui faire ses perquisitions: qu'il prouve, et il sera content de moi. Mais en attendant je ne veux nul commerce avec lui. Vous verrez à votre premier voyage ce que j'ai fait; vous jugerez de mes preuves et de celles qui peuvent les détruire. En attendant, je n'ai rien publié, je ne publierai rien sans nouveau sujet de parler. Je pardonne de tout mon cœur à M. Vernes, même en le supposant coupable. Je suis fâché de lui avoir nui; je ne veux plus lui nuire à moins que je n'y sois forcé. Je donnerois tout au monde pour le croire innocent, afin qu'il connût mon cœur et qu'il vît comment je répare mes torts. Mais, avant de le déclarer innocent, il faut que je le croie; et je crois si décidément le contraire, que je n'imagine pas même comment il

pourra me dépersuader. Qu'il prouve, et je suis à ses pieds. Mais pour Dieu, s'il est coupable, conseillez-lui de se taire; c'est pour lui le meilleur parti. Je vous embrasse.

Notre archiprêtre fait imprimer à Yverdon une réponse que le magistrat de Neuchatel a refusé la permission d'imprimer à cause des personnalités. Je suis bien aise que toute la terre connoisse la frénésie du personnage. Vous savez que le colonel Pury a été fait conseiller d'état. Si notre homme ne sent pas celui-là, il faut qu'il soit ladre comme un vieux porc.

Ma lettre a, par oubli, retardé d'un ordinaire. Tout bien pensé, j'abandonne l'optique pour la botanique; et si notre ami étoit à portée de me faire faire les petits outils nécessaires pour la dissection des fleurs, je serois sûr que son intelligence suppléeroit avantageusement à celle des ouvriers. Ces outils consistent en trois ou quatre microscopes de différens foyers, de petites pinces délicates et minces pour tenir les fleurs, de ciseaux très fins, canifs et lancettes pour les découper. Je serois bien aise d'avoir le tout à double, excepté les micro-

scopes, parcequ'il y a ici quelqu'un qui a le même goût que moi et qui a été mal servi.

---

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Motier, le 1<sup>er</sup> août 1765.

**S**I vous n'êtes point ennuyé, monsieur, de mériter des remerciemens, moi je suis ennuyé d'en faire : ainsi n'en parlons plus. Je suis en vérité fort embarrassé de l'emploi du présent de mademoiselle votre fille. La bonté qu'elle a eue de s'occuper de moi mérite que je m'en fasse honneur, et je n'ose. Je suis à la fois vain et sot : c'est trop, il faudroit choisir. Je crois que je prendrai le parti de tourner la chose en plaisanterie, et de dire qu'une jeune demoiselle m'enchaîne par les poignets.

Je suis indigné de l'insultante lettre du ministre. Il vous croit le cœur assez bas pour penser comme lui. Il est inutile que je vous

envoie ce que je lui écrirais à votre place. Vous ne vous en serviriez pas. Suivez vos propres mouvemens ; vous trouverez assez ce qu'il faut lui dire , et vous le lui direz moins durement que moi.

M. Deluc est en vérité trop complaisant de se prêter ainsi à toutes mes fantaisies : mais je vous avoue qu'il ne sauroit me faire plus de plaisir que de vouloir bien s'occuper de mes petits instrumens. Je raffole de la botanique ; cela ne fait qu'empirer tous les jours. Je n'ai plus que du foin dans la tête ; je vais devenir plante moi-même un de ces matins , et je prends déjà racine à Motier en dépit de l'archiprêtre , qui continue d'ameuter la canaille pour m'en chasser.

J'ai grande envie de voir M. de Conzié ; mais je ne compte pas pouvoir aller à sa terre pour cette année. J'ai regret aux plaisirs dont cela me prive ; mais il faut céder à la nécessité.

Les lettres de l'archiprêtre sont , à ce qu'on dit , imprimées : je ne sais pourquoi elles ne paroissent pas. Il est étonnant que vous ayez cru que je lui ferois l'honneur de lui

répondre. Serez-vous toujours la dupe de ces bruits-là ?

Mes respects à madame d'Ivernois. Recevez ceux de mademoiselle le Vasseur, et les salutations de celui qui vous aime.

---

## L E T T R E

A M<sup>lle</sup> D'IVERNOS, A GENEVE.

A Motier, le 1<sup>er</sup> août 1765.

Vous me remerciez, mademoiselle, du présent que vous me faites; et moi je devois vous le reprocher: car si je vous fais aimer le travail, vous me faites aimer le luxe: c'est rendre le mal pour le bien. Je puis, il est vrai, vous remercier d'un autre miracle aussi grand et plus utile, c'est de me rendre exact à répondre et de me donner du plaisir à l'être. J'en aurai toujours, mademoiselle, à vous témoigner ma reconnoissance et à mériter votre amitié.

Mes respects, je vous en prie, à la très bonne maman.

---

## L E T T R E

A M. MOULTOU.

A Motier, le 15 août 1765.

J'AI tort, cher Moultoù, de ne vous avoir pas accusé sur-le-champ la réception de l'argent et de l'étoffe. Je n'ai que mon état pour excuse; mais cette excuse n'est que trop bonne malheureusement. Cet état est toujours le même; et ma seule consolation est qu'il ne peut plus guere changer en pis. Il n'y a plus aucune apparence au voyage d'Écosse. C'étoit là que j'aurois voulu vivre: mais tout pays est bon pour mourir, excepté toutefois celui-ci, quand on laisse quelque chose après soi.

Je crois que vous avez bien fait de vous détacher de V. .... s. Les gens faux sont plus dangereux amis qu'ennemis. D'ailleurs  
c'est



c'est une petite perte : je lui ai toujours trouvé peu d'esprit avec beaucoup de prétentions : mais je l'aimois , le croyant bon homme. Jugez comment j'en dois penser , aujourd'hui que je sais qu'il n'est qu'un méchant sot. Cher ami , ne me parlez plus de lui , je vous prie ; ne joignons pas aux sentimens douloureux des idées déplaisantes : la paix de l'ame est le seul bien qui reste à ma portée et le plus précieux dont je puisse jouir ; je m'y tiens. J'espere qu'à ma dernière heure le scrutateur des cœurs ne trouvera dans le mien que la justice et l'amitié.

Puisque vous n'avez pas voulu déduire ni me marquer le prix de la laine, comme je vous en avois prié , j'exige au moins que vous ne vous mêliez plus des autres commissions de mademoiselle le Vasseur , qui me charge de vous présenter ses remerciemens et ses respects. Pour moi , dans l'état où je suis , à moins qu'il ne change , il ne me faut plus d'autres provisions que celles qu'on peut emporter avec soi. Bon jour , mon ami ; je vous embrasse.

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Motier, le 15 août 1765.

J'AI reçu tous vos envois, monsieur, et je vous remercie des commissions : elles sont fort bien, et je vous prie aussi d'en faire mes remerciemens à M. Deluc. A l'égard des abricots, par respect pour madame d'Ivernois, je veux bien ne pas les renvoyer ; mais j'ai là-dessus deux choses à vous dire, et je vous les dis pour la dernière fois ; l'une, qu'à faire aux gens des cadeaux malgré eux et à les servir à notre mode et non pas à la leur ; je vois plus de vanité que d'amitié ; l'autre, que je suis très déterminé à secouer toute espece de joug qu'on peut vouloir m'imposer malgré moi, quel qu'il puisse être ; que, quand cela ne peut se faire qu'en rompant, je romps ; et que, quand une fois j'ai rompu, je ne renoue jamais, c'est pour

la vie. Votre amitié, monsieur, m'est trop précieuse pour que je vous pardonnasse jamais de m'y avoir fait renoncer.

Les cadeaux sont un petit commerce d'amitié fort agréable, quand ils sont réciproques. Mais ce commerce demande de part et d'autre de la peine et des soins ; et la peine et les soins sont le fléau de ma vie : j'aime mieux un quart-d'heure d'oisiveté que toutes les confitures de la terre. Voulez-vous me faire des présens qui soient pour mon cœur d'un prix inestimable ? procurez-moi des loisirs, sauvez-moi des visites, fournissez-moi des moyens de n'écrire à personne. Alors je vous devrai le bonheur de ma vie, et je reconnoîtrai les soins du véritable ami. Autrement, non.

M. Marquard est venu lui cinq ou sixième : j'étois malade ; je n'ai pu le voir ni lui ni sa compagnie. Je suis bien aise de savoir que les visites que vous me forcez de faire m'en attirent. Maintenant que je suis averti, si j'y suis repris, ce sera ma faute.

Votre M. de Fourniere, qui part de Bourdeaux pour me venir voir, ne s'embarrasse pas si cela me convient ou non. Comme il

fait tous ses petits arrangemens sans moi, il ne trouvera pas mauvais, je pense, que je prenne les miens sans lui.

Quant à M. Liotard, son voyage ayant un but déterminé, qui se rapporte plus à moi qu'à lui, il mérite une exception, et il l'aura. Les grands alens exigent des égards. Je ne répons pas qu'il me trouve en état de me laisser peindre; mais je répons qu'il aura lieu d'être content de la réception que je lui ferai. Au reste avertissez-le que, pour être sûr de me trouver et de me trouver libre, il ne doit pas venir avant le 4 ou le 5 de septembre.

Je suis étonné du front qu'a eu le sieur Durey de se présenter chez vous, sachant que vous m'honorez de votre amitié. Je ne sais s'il a fait ce qu'il vous a dit; mais je suis bien sûr qu'il ne vous a pas dit tout ce qu'il a fait. C'est le dernier des misérables.

J'ai vu depuis quelque temps beaucoup d'Anglois; mais M. Wilkes n'a pas paru, que je sache. Je vous embrasse de tout mon cœur.

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Motier, le 25 août 1765.

**E**NGAGEZ, monsieur, je vous en prie, M. Liotard, non seulement à venir seul, à moins qu'il ne lui soit extrêmement agréable de venir avec M. Wilkes, mais à différer son départ jusqu'au mois d'octobre : car en vérité l'on ne me laisse plus respirer. Il m'est absolument nécessaire de reprendre haleine ; et lorsqu'une compagnie que j'attends à la fin du mois sera repartie, je serai forcé de partir moi-même pour quelque temps, pour éviter quelques unes des bandes qui me tombent, non plus par deux ou trois, comme autrefois, mais par sept ou huit à la fois.

Vous avez eu bien tort d'imaginer que je voulusse cesser de vous écrire, puisque l'exception est faite pour vous depuis long-

temps. Il est vrai que je voudrois que cela ne devînt une tâche onéreuse ni pour vous ni pour moi. Ecrivons à notre aise, et quand nous en aurons la commodité; mais si vous voulez m'asservir régulièrement à vous écrire tous les huit ou quinze jours, je vous déclare une fois pour toutes que cela ne m'est pas possible; et quand vous vous plaindrez de m'avoir écrit tant de lettres sans réponse, vous voudrez bien vous tenir pour dit une fois pour toutes, *Pourquoi m'en écrivez-vous tant?*

Tout en vous querellant, j'abuse de votre complaisance. Voici une réponse pour Venise : vous m'avez dit que vous pourriez la faire tenir; ainsi je vous l'envoie sans savoir l'adresse. Ceux qui ont remis la lettre à laquelle celle-ci répond y suppléeront. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

---

# L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Neuchatel, ce lundi 10 septembre 1765.

**L**ES bruits publics vous apprendront, monsieur, ce qui s'est passé, et comment le pasteur de Motier s'est fait ouvertement capitaine de coupe-jarrets. Votre amitié pour moi m'engage à m'empressez de vous tranquilliser sur mon compte. Graces au ciel je suis en sureté, et hors de Motier, où je compte ne retourner de ma vie; mais malheureusement ma gouvernante et mon bagage y sont encore : mais j'espere que le gouvernement donnera des ordres qui contiendront ces enragés et leur digne chef. En attendant que vous soyez mieux instruit de tout, je vous conseille de ne pas vous fier à ce que vous écriront vos parens, et je suis forcé de vous déclarer qu'ils ont pris dans cette occasion un parti qui les déshonore.

Aimez-moi toujours ; je vous aime de tout mon cœur, et je vous embrasse.

Adressez tout simplement vos lettres à M. du Peyrou à Neuchatel ; et, pour éviter les enveloppes, mettez simplement une croix au dessus de l'adresse ; il saura ce que cela veut dire.

## L E T T R E

A M. D E L U Z E.

A Strasbourg, le 4 novembre 1765.

**J'**ARRIVE, monsieur, du plus détestable voyage à tous égards que j'aie fait de ma vie. J'arrive excédé, rendu, mais enfin j'arrive, et, grâces à vous, dans une maison où je puis me remettre et reprendre haleine à mon aise : car je ne puis songer à reprendre de long temps ma route ; et, si j'en ai encore une pareille à celle que je viens de faire, il me sera totalement impossible de la soutenir. Je ne me prévau point sitôt de votre lettre



pour M. Zollicoffre ; car j'aime fort le plaisir de prince , de garder l'incognito le plus long-temps qu'on peut. Que ne puis-je le garder le reste de ma vie ! je serois encore un heureux mortel. Je ne sais au reste comment m'accueilleront les François ; mais , s'ils font tant que de me chasser , ils ne choisiront pas le temps que je suis malade , et s'y prendront moins brutalement que les Bernois. Je suis d'une lassitude à ne pouvoir tenir la plume. Le cocher veut repartir dès aujourd'hui ; je n'écris donc point à M. du Peyrou. Veuillez suppléer à ce que je ne puis faire ; je lui écrirai dans la semaine infailliblement. Il faut que je lui parle de vos attentions et de vos bontés mieux que je ne peux faire à vous-même. Ma maniere d'en remercier est d'en profiter ; et , sur ce pied , l'on ne peut être mieux remercié que vous l'êtes : mais il est juste que je lui parle de l'effet qu'a produit sa recommandation. Bon jour , monsieur ; bonne foite et bon voyage. J'espere avoir le plaisir de vous embrasser encore ici.

---

  
L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Strasbourg, le 21 novembre 1765.

NE soyez point en peine de moi, monsieur. Graces au ciel je ne suis plus en Suisse; je le sens tous les jours à l'accueil dont on m'honore ici : mais ma santé est dans un délabrement facile à imaginer. Mes papiers et mes livres sont restés dans un désordre épouvantable. La malle que vous savez a été remise à M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers; vos papiers sont restés parmi les miens : n'en soyez point en peine; ils se retrouveront, mais il faut du temps. Vous pouvez m'écrire ici ou à l'adresse de M. du Peyrou à Neuchatel. Vous pouvez aussi, et même je vous en prie, tirer sur moi à vue pour l'argent que je vous dois, et dont j'ignore la somme. Je ne vous dis rien de vos parens; mais, malgré ce que vous m'avez

fait dire par M. Desarts , je compte et compterai toujours sur votre amitié, comme vous pouvez toujours compter sur la mienne. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M. D E L U Z E.

A Strasbourg, le 27 novembre 1765.

**J**E me réjouis, monsieur, de votre heureuse arrivée à Paris, et je suis sensible aux bons soins dont vous vous êtes occupé pour moi dès l'instant même : c'est une suite de vos bontés pour moi, qui ne m'étonne plus, mais qui me touche toujours. J'ai différé d'un jour à vous répondre, pour vous envoyer la copie que vous demandez, et que vous trouverez ci-jointe : vous pouvez la lire à qui il vous plaira mais je vous prie de ne la pas laisser transcrire. Il est superflu de prendre de nouvelles informations sur la sûreté de mon passage à Paris ;

J'ai là-dessus les meilleures assurances : mais j'ignore encore si je serai dans le cas de m'en prévaloir, vu la saison, vu mon état, qui ne me permet pas à présent de me mettre en route. Sitôt que je serai déterminé de manière ou d'autre je vous le manderai. Je vous prie de me maintenir dans les bons souvenirs de M<sup>me</sup> de Faugnes, et de lui dire que l'empressement de la revoir ainsi que M. de Faugnes, et d'entretenir chez eux une connoissance qui s'est faite chez vous, entre pour beaucoup dans le desir que j'ai de passer par Paris. J'ajoute de grand cœur, et j'espère que vous n'en doutez pas, que ma tentation d'aller en Angleterre s'augmente extrêmement par l'agrément de vous y suivre et de voyager avec vous. Voilà quant à présent tout ce que je puis dire sur cet article. Je ne tarderai pas à vous parler plus positivement ; mais jusqu'à présent cet arrangement est très douteux. Recevez mes plus tendres salutations ; je vous embrasse, monsieur, de tout mon cœur.

Prêt à fermer ma lettre je reçois la vôtre sans date, qui contient les éclaircissemens

que vous avez eu la bonté de prendre avec Guy : ce qui me détermine à vous aller joindre aussitôt que je serai en état de soutenir le voyage. Faites-moi entrer dans vos arrangemens pour celui de Londres : je me réjouis beaucoup de le faire avec vous. Je ne joins pas ici ma lettre à M. de Graffenried , sur ce que vous me marquez qu'elle court Paris. Je marquerai à M. Guy le temps précis de mon départ ; ainsi vous en pourrez être informé par lui. Qu'il ne m'envoie personne ; je trouverai ici ce qu'il me faut. Rey m'a envoyé son commis pour m'emmener en Hollande ; il s'en retournera comme il est venu.

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Strasbourg, le 2 décembre 1765.

Vous ne doutez pas, monsieur, du plaisir avec lequel j'ai reçu vos deux lettres et celle de M. Deluc. On s'attache à ce qu'on aime à proportion des maux qu'il nous coûte. Jugez par-là si mon cœur est toujours au milieu de vous. Je suis arrivé dans cette ville, malade et rendu de fatigue. Je m'y repose avec le plaisir qu'on a de se retrouver parmi des humains en sortant du milieu des bêtes féroces. J'ose dire que depuis le commandant de la province jusqu'au dernier bourgeois de Strasbourg, tout le monde desireroit de me voir passer ici mes jours : mais telle n'est pas ma vocation. Hors d'état de soutenir la route de Berlin je prends le parti de passer en Angleterre. Je m'arrêterai quinze jours ou trois semaines à Paris, et

vous pouvez m'y donner de vos nouvelles chez la veuve Duchesne, libraire rue Saint-Jacques.

Je vous remercie de la bonté que vous avez eue de songer à mes commissions. J'ai d'autres prunes à digérer ; ainsi disposez des vôtres. Quant aux bilboquets et aux mouchoirs, je voudrais bien que vous pussiez me les envoyer à Paris, ils me feroient grand plaisir ; mais à cause que les mouchoirs sont neufs j'ai peur que cela ne soit difficile. Je suis maintenant très en état d'acquitter votre petit mémoire sans m'incommoder. Il n'en sera pas de même lorsqu'après les frais d'un voyage long et coûteux j'en serai à ceux de mon premier établissement en Angleterre. Ainsi je voudrais bien que vous voulussiez tirer sur moi à Paris à vue le montant du mémoire en question. Si vous voulez absolument remettre cette affaire au temps où je serai plus tranquille, je vous prie au moins de me marquer à combien tous vos déboursés se montent, et permettre que je vous en fasse mon billet. Considérez, mon bon ami, que vous avez une nombreuse famille à

qui vous devez compte de l'emploi de votre temps, et que le partage de votre fortune, quelque grande qu'elle puisse être, vous oblige à n'en rien laisser dissiper, pour laisser tous vos enfans dans une aisance honnête. Moi, de mon côté, je serai inquiet sur cette petite dette tant qu'elle ne sera pas ou payée ou réglée. Au reste, quoique cette violente expulsion me dérange, après un peu d'embarras, je me retrouverai du pain et le nécessaire pour le reste de mes jours par des arrangemens dont je dois vous avoir parlé : et quant à présent rien ne me manque ; j'ai tout l'argent qu'il me faut pour mon voyage et au-delà ; et avec un peu d'économie, je compte me retrouver bientôt au courant comme auparavant. J'ai cru vous devoir ces détails pour tranquilliser votre honnête cœur sur le compte d'un homme que vous aimez. Vous sentez que, dans le désordre et la précipitation d'un départ brusque, je n'ai pu emmener M<sup>lle</sup> le Vasseur errer avec moi dans cette saison ; jusqu'à ce que j'eusse un gîte : je l'ai laissée à l'isle Saint-Pierre, où elle est très bien et avec de très honnêtes gens. Je pense à la  
faire



faire venir ce printemps en Angleterre par le bateau qui part d'Yverdon tous les ans.

Bon jour, monsieur; mille tendres salutations à votre chere famille et à tous nos amis. Je vous embrasse de tout mon cœur.

## L E T T R E

A M. D E L U Z E.

A Paris, le 16 décembre 1765.

J'ARRIVE chez M<sup>me</sup> Duchesne plein du desir de vous voir, de vous embrasser, et de concerter avec vous le prompt voyage de Londres, s'il y a moyen. Je suis ici dans la plus parfaite sureté; j'en ai en poche l'assurance la plus précise (1). Cependant, pour éviter d'être accablé, je veux y rester le moins qu'il me sera possible, et garder

(1) Il avoit un passe-port du ministre, bon pour trois mois.

le plus parfait incognito , s'il se peut. Ainsi ne me décelez , je vous prie , à qui que ce soit. Je voudrois vous aller voir ; mais , pour ne pas promener mon bonnet dans les rues (1) , je desire que vous puissiez venir vous-même le plutôt qu'il se pourra. Je vous embrasse , monsieur , de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Paris , le 20 décembre 1765.

VOTRE lettre , mon bon ami , m'alarme plus qu'elle ne m'instruit. Vous me parlez de milord maréchal , pour avoir la protection du roi : mais de quel roi entendez-vous parler ? Je puis me faire fort de celle du roi de Prusse ; mais de quoi vous serviroit-elle auprès de la médiation ? et , s'il est question du roi de France , quel crédit milord

---

(1) Il portoit encore l'habillement arménien.

maréchal a-t-il à sa cour? Employer cette voie seroit vouloir tout gâter.

Mon bon ami, laissez faire vos amis et soyez tranquille. Je vous donne ma parole que, si la médiation a lieu, les misérables qui vous menacent ne vous feront aucun mal par cette voie-là. Voilà sur quoi vous pouvez compter. Cependant ne négligez pas l'occasion de voir M. le résident pour parer aux préventions qu'on peut lui donner contre vous. Du reste, je vous le répète, soyez tranquille. La médiation ne vous fera aucun mal.

Je déloge dans deux heures pour aller occuper au Temple l'appartement qui m'y est destiné. Vous pourrez m'écrire à *l'hôtel de Saint-Simon, au Temple, à Paris*. Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

## L E T T R E

A M. D E L U Z E.

Ce dimanche matin, 22 décembre 1765.

L'AFFLICTION, monsieur, où la perte d'un pere tendrement aimé plonge en ce moment madame de Verdelin ne me permet pas de me livrer à des amusemens, tandis qu'elle est dans les larmes. Ainsi nous n'aurons point de musique aujourd'hui. Je serai cependant chez moi ce soir comme à l'ordinaire; et, s'il entre dans vos arrangements d'y passer, ce changement ne m'ôtera pas le plaisir de vous y voir. Mille salutations.

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

Ce jeudi, 26 décembre 1765.

**J**E ne saurois, monsieur, durer plus longtemps sur ce théâtre public. Pourriez-vous par charité accélérer un peu notre départ ? M. Hume consent à partir le jeudi 2 à midi pour aller coucher à Senlis. Si vous pouvez vous prêter à cet arrangement vous me ferez le plus grand plaisir. Nous n'aurons pas la berline à quatre ; ainsi vous prendrez votre chaise de poste, M. Hume la sienne, et nous changerons de temps en temps. Voyez, de grace, si tout cela vous convient et si vous voulez m'envoyer quelque chose à mettre dans ma malle. Mille tendres salutations.

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Chiswick , le 25 février 1766.

J E reçois , monsieur , votre lettre du premier de ce mois. Je sens la douleur qu'a dû vous causer la perte de madame votre mere, et l'amitié me la fait partager. C'est le cours de la nature que les parens meurent avant leurs enfans, et que les enfans de ceux-ci restent pour les consoler. Vous avez dans votre famille et dans vos amis de quoi ne vous laisser sentir d'une telle perte que ce que votre bon naturel ne lui peut refuser.

Vous n'avez pas dû penser que je voulusse être redevable à M. de Voltaire de mon rétablissement. Qu'il vous serve utilement , et qu'il continue au surplus ses plaisanteries sur mon compte : elles ne me feront pas plus de chagrin que de mal. J'aurois pu m'honorer de son amitié s'il en eût été ca-

pable ; je n'aurois jamais voulu de sa protection. Jugez si j'en veux après ce qui s'est passé. Son apologie est pitoyable ; il ne me croit pas si bien instruit. Parlez-lui toujours de ma part en termes honnêtes ; n'acceptez ni ne refusez rien. Le moins d'explications que vous aurez avec lui sur mon compte sera le mieux , à moins que vous n'apperceviez clairement qu'il revient de bonne foi : mais il a tous les torts ; il faut qu'il fasse toutes les avances , et voilà ce qu'il ne fera jamais. Il veut pardonner et protéger : nous sommes fort loin de compte.

Je ne connois point M. de Guerchi , ambassadeur de France en cette cour ; et , quand je le connoîtrois , je doute que sa recommandation ni celle d'un autre fût de quelque poids dans vos affaires. Votre sort est décidé à Versailles. M. de Beauteville ne fera qu'exécuter l'arrêt prononcé. Toutefois je tente de lui écrire , quoique je sois très peu connu de lui. Je voudrois qu'il vous connût et qu'il vous aimât , ce qui est à-peu-près la même chose. Une lettre sert au moins à faire connoissance : vous pourrez donc lui rendre la mienne après l'avoir

cachetée, si vous le jugez à propos. Je vous l'envoie à Bourdeaux pour plus de sûreté; mais sur-tout n'en parlez ni ne la montrez à personne. Je vous en ferai peut-être passer à Ceneve un double par duplicata pour plus de sûreté.

Je vous suis obligé de votre lettre de crédit. Je serai peut-être dans le cas d'en faire usage. Selon mes arrangemens avec M. du Peyrou il a écrit à son banquier de me donner l'argent que je lui demanderois. Je lui ai demandé vingt-cinq louis : il ne m'a fait aucune réponse. Je ne suis pas d'humeur de demander deux fois. Ainsi, quand j'aurai découvert l'adresse de MM. Lucadou et Drake, que vous ne m'avez pas donnée, je les prierai peut-être de m'avancer cette somme, et j'en ferai le reçu de maniere qu'il vous serve d'assignation pour être remboursée par M. du Peyrou.

J'aurois à vous consulter sur autre chose. J'ai chez madame Boy de la Tour trois mille livres de France, et M<sup>lle</sup> le Vasseur quatre cents. L'augmentation de dépense que le séjour d'Angleterre va m'occasionner me fait desirer de placer ces sommes



en rente viagere sur la tête de M<sup>lle</sup> le Vasseur. Le petit revenu de cet argent doubleroit de cette maniere , et ne seroit pas perdu pour cette pauvre fille à ma mort. Il se fait , à ce qu'on dit , un emprunt en France : croyez-vous que je pourrois placer là mon argent sans risque ? Y serois - je à temps ? Pourriez-vous vous charger de cette affaire ? A qui faudroit-il que je remisse le billet pour retirer cet argent ? et cela pourroit-il se faire convenablement sans en avoir prévenu madame Boy de la Tour ? Voyez. Dans l'éloignement où je vais être de Londres , les correspondances seront longues et difficiles : c'est pour cela que je voudrois en partant emporter assez d'argent pour avoir le temps de m'arranger. D'ailleurs j'écrirai peu ; j'attendrai des occasions, pour éviter d'immenses ports de lettres ; et je ne recevrai point de lettres par la poste. J'aurai soin de donner une adresse à M. Casenove avant de partir , ce que je compte faire dans quinze jours au plus tard. Bon voyage , heureux retour. Je vous embrasse.

Je suppose que vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite de Londres il y a environ trois semaines ou un mois.

Il me vient une pensée. Une histoire de la médiation pourroit devenir un ouvrage intéressant. Recueillez , s'il se peut , des piéces , des anecdotes , des faits , sans faire semblant de rien. Je regrette plusieurs piéces qui étoient dans la malle et qui seroient nécessaires. Ceci n'est qu'un projet qui , j'espere , ne s'exécute jamais , au moins de ma part. Toutefois , de ma part ou d'une autre , un bon recueil de matériaux auroit tôt ou tard son emploi. En faisant un peu causer Voltaire l'on en pourroit tirer d'excellentes choses. Je vous conseille de le voir quelquefois ; mais sur-tout ne me compromettez pas.

Je ne comprends pas ce que j'ai pu vous envoyer à la place de cette lettre que je vous écrivois en vous envoyant celle pour M. de Beauteville. Je me hâte de réparer cette étourderie. Voici votre lettre. Vous pourrez juger si ce que j'ai pu vous envoyer à la place demande de m'être renvoyé ; pour moi je n'en sais rien.

## L E T T R E

A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Chiswick, le 23 février 1766.

Monsieur, c'est au nom cher à votre cœur de feu M. le maréchal de Luxembourg que j'ose rappeler à votre souvenir un homme à qui l'honneur de son amitié valut celui d'être connu de vous. Dans la noble fonction que va remplir V. E. vous entendrez quelquefois parler de cet infortuné. Vous connoîtrez ses malheurs dans leur source, et vous jugerez s'ils étoient mérités. Toutefois, quelque confiance qu'il ait en vos sentimens integres et généreux, il n'a rien à demander pour lui-même : il sait endurer des torts qui ne seront point réparés ; mais il ose, monsieur, présenter à votre excellence un homme de bien, son ami, et digne de l'être de tous les honnêtes gens. Vous voudrez connoître la vérité, et

prêter à ses défenseurs une oreille impartiale. M. d'Ivernois est en état de vous la dire , et par lui-même et par ses amis , tous estimables par leurs mœurs , par leurs vertus et par leur bon sens. Ce ne sont point des hommes brillans , intrigans , versés dans l'art de séduire ; mais ce sont de dignes citoyens , distingués autant par une conduite sage et mesurée que par leur attachement à la constitution et aux lois. Daignez , monsieur , leur accorder un accueil favorable et les écouter avec bonté. Ils vous exposeront leurs raisons et leurs droits avec toute la candeur et la simplicité de leur caractère ; et je m'assure que vous trouverez en eux mon excuse pour la liberté que je prends de vous les présenter.

Je supplie votre excellence d'agréer mon profond respect.

---

---

L E T T R E  
A U R O I D E P R U S S E.

A Wootton , le 30 mars 1766.

S I R E,

Je dois au malheur qui me poursuit deux biens qui m'en consolent; la bienveillance de milord maréchal, et la protection de votre majesté. Forcé de vivre loin de l'état où je fus inscrit parmi vos peuples, je garde l'amour des devoirs que j'y ai contractés. Permettez, sire, que vos bontés me suivent avec ma reconnoissance, et que j'aie toujours l'honneur d'être votre protégé, comme je serai toujours votre plus fidele sujet.

---

## L E T T R E

A M. LE CHEVALIER D'EON.

A Wootton, le 31 mars 1786.

J'ÉTOIS, monsieur, à la veille de mon départ pour cette province lorsque je reçus le paquet que vous m'avez adressé ; et, ne l'ayant ouvert qu'ici, je n'ai pu lire plutôt la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je n'ai même encore pu que parcourir rapidement vos mémoires. C'en est assez pour confirmer l'opinion que j'avois des rares talens de l'auteur, mais non pas pour juger du fond de la querelle entre vous et M. de Guerchi. J'avoue pourtant, monsieur, que dans le principe je crois voir le tort de vôtre côté ; et il ne me paroît pas juste que comme ministre vous vouliez en votre nom et à ses frais faire la même dépense qu'il eût faite lui-même. Mais, sur la lecture de vos mémoires, je trouve dans

la suite de cette affaire des torts beaucoup plus graves du côté de M. de Guerchi, et la violence de ses poursuites n'aura, je pense, aucun de ses propres amis pour approbateur. Tout ce que prouve l'avantage qu'il a sur vous à cet égard est qu'il est le plus fort et que vous êtes le plus foible. Cela met contre lui tout le préjugé de l'injustice: car le pouvoir et l'impunité rendent les forts audacieux; le bon droit seul est l'arme des foibles, et cette arme leur creve ordinairement dans les mains. J'ai éprouvé tout cela comme vous, monsieur; et ma vie est un tissu de preuves en faits que la justice a toujours tort contre la puissance. Mon sort est tel que j'ai dû l'attendre de ce principe. J'en suis accablé sans en être surpris: je sais que tel est l'ordre, pas moral, mais naturel, des choses. Qu'un prêtre linguenot me fasse lapider par la canaille, qu'un conseil ou qu'un parlement me décrète, qu'un sénat m'outrage de gaieté de cœur, qu'il me chasse barbarement, au cœur de l'hiver, moi malade, sans ombre de plainte, de justice ni de raison; j'en souffre sans doute, mais je ne m'en fâche pas

plus que de voir détacher un rocher sur ma tête au moment que je passe au-dessous de lui. Monsieur, les vices des hommes sont en grande partie l'ouvrage de leur situation. L'injustice marche avec le pouvoir : nous qui sommes victimes et persécutés, si nous étions à la place de ceux qui nous poursuivent, nous serions peut-être tyrans et persécuteurs comme eux. Cette réflexion si humiliante pour l'humanité n'ôte pas le poids des disgrâces, mais elle en ôte l'indignation qui les rend accablantes. On supporte son sort avec plus de patience quand on le sent attaché à notre constitution.

Je ne puis qu'applaudir, monsieur, à l'article qui termine votre lettre. Il est convenable que vous soyez aussi content de votre religion que je le suis de la mienne, et que nous restions chacun dans la nôtre en sincérité de cœur. La vôtre est fondée sur la soumission, et vous vous soumettez. La mienne est fondée sur la discussion, et je raisonne. Tout cela est fort bien pour gens qui ne veulent être ni prosélytes ni missionnaires, comme je pense que nous ne voulons l'être ni vous ni moi. Si mon  
principe



principe me paroît le plus vrai , le vôtre me paroît le plus commode ; et un grand avantage que vous avez est que votre clergé s'y tient bien ; au lieu que le nôtre , composé de petits barbouillons à qui l'arrogance a tourné la tête , ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il dit , et n'ôte l'infailibilité à l'église qu'afin de l'usurper chacun pour soi. Monsieur , j'ai éprouvé comme vous des tracasseries d'ambassadeurs : que Dieu vous préserve de celles des prêtres ! Je finis par ce vœu salutaire , en vous saluant très humblement , monsieur , et de tout mon cœur.

---

---

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Wootton , le 31 mars 1766.

**J**E vous écrivis avant-hier , mon ami , et je reçus le même soir votre lettre du 15. Elle avoit été ouverte et recachetée ; elle me vint par M. Hume , très lié avec le fils de

Tronchin le jongleur, et demeurant dans la même maison ; très lié encore à Paris avec mes plus dangereux ennemis, et auquel, s'il n'est pas un fourbe, j'aurai intérieurement bien des réparations à faire. Je lui dois de la reconnoissance pour tous les soins qu'il a pris de moi dans un pays dont j'ignore la langue. Il s'occupe beaucoup de mes petits intérêts ; mais ma réputation n'y gagne pas, et je ne sais comment il arrive que les papiers publics qui parloient beaucoup de moi et toujours avec honneur avant notre arrivée, depuis qu'il est à Londres n'en parlent plus, ou n'en parlent que désavantageusement. Toutes mes affaires, toutes mes lettres passent par ses mains ; celles que j'écris n'arrivent point ; celles que je reçois ont été ouvertes. Plusieurs autres faits me rendent tout suspect de sa part, jusqu'à son zele. Je ne puis voir encore quelles sont ses intentions ; mais je ne puis m'empêcher de les croire sinistres ; et je suis fort trompé si toutes nos lettres ne sont éventées par les jongleurs, qui tâcheront infailliblement d'en tirer parti contre nous. En attendant que je sache mieux sur quoi compter, voyez

de cacheter plus soigneusement vos lettres, et je verrai de mon côté de m'ouvrir avec vos correspondans une communication directe sans passer par ce dangereux entrepôt.

Puisqu'un associé vous étoit nécessaire, je crois que vous avez bien fait de choisir M. Deluc. Il joint la probité avec les lumières et l'activité dans le travail: trouvant tout cela dans votre association et l'y portant vous-même, il y aura bien du malheur si vous n'avez lieu tous deux d'en être contents. J'y gagnerai beaucoup moi-même si elle vous procure du loisir pour me venir voir. J' imagine que si vous préveniez de ce dessein M. du Peyrou, il ne seroit pas impossible que vous fissiez le voyage ensemble, en l'avancant ou retardant, selon qu'il conviendrait à tous deux. J'ai grand besoin d'épancher mon cœur et de consulter de vrais amis sur ma situation. Je croyois être à la fin de mes malheurs, et ils ne font que de commencer. Livré sans ressource à de faux amis, j'ai grand besoin d'en trouver de vrais qui me consolent et qui me conseillent. Lorsque vous voudrez partir avertissez-m'en

d'avance , et mandez-moi si vous passerez par Paris : j'ai des commissions pour ce pays-là , que des amis seuls peuvent faire. Je ne saurois quant à présent vous envoyer de procuration , n'ayant point ici aux environs de notaire , sur-tout qui parle françois , et étant bien éloigné de savoir assez d'anglois pour dire des choses aussi compliquées. Comme l'affaire ne presse pas , elle s'arrangera entre nous lors de votre voyage. En attendant veillez à vos affaires particulieres et publiques. Songez bien plus aux intérêts de l'état qu'aux miens. Que votre constitution se rétablisse , s'il est possible : oubliez tout autre objet pour ne songer qu'à celui-là ; et du reste pourvoyez-vous de tout ce qui peut rendre votre voyage utile autant qu'il peut l'être à tous égards.

Vous m'obligerez de communiquer à M. du Peyrou cette lettre , du moins le commencement. Je suis très en peine pour établir de lui à moi une correspondance prompte et sure. Je ne connois que vous en qui je me fie et qui soyez posté pour cela ; mais un expédient aussi indiscret ne se propose guere, et ne pout avoir que la nécessité pour excuse.

Au reste nous sommes surs les uns des autres ; renouçons à de fréquentes lettres , que l'éloignement expose à trop de frais et de risques. N'écrivons que quand la nécessité le requiert. Examinons bien le cachet avant de l'ouvrir , l'état des lettres , leurs dates , les mains par où elles passent. Si on les intercepte encore , il est impossible qu'avec ces précautions ces abus durent long-temps. Je ne serois pas étonné que celle-ci fût encore ouverte et même supprimée , parceque la poste étant loin d'ici , il faut nécessairement un intermédiaire entre elle et moi : mais avec le temps je parviendrai à désorienter les curieux ; et quant à présent ils n'en apprendront pas plus qu'ils n'en savent. Je vous embrasse de tout mon cœur.

## L E T T R E

A MILORD STRAFFORT.

A Wootton , le 3 avril 1766.

LES témoignages de votre souvenir , milord , et de vos bontés pour moi me feront toujours autant de plaisir que d'honneur. J'ai regret de n'avoir pu profiter à Chiswick de la dernière promenade que vous y avez faite. J'espere réparer bientôt cette perte en ce pays. Je voudrois être plus jeune et mieux portant , j'irois vous rendre quelquefois mes devoirs en Yorckshire : mais quinze lieues sont beaucoup pour un piéton presque sexagénaire ; car dès que je suis une fois en place , je ne voyage plus pour mon plaisir autrement qu'à pied. Toutefois je ne renonce pas à cette entreprise , et vous pouvez vous attendre à voir quelque jour un pauvre garçon herboriste aller vous demander l'hospitalité. Pour vous , milord , qui avez des che-

vauz et des équipages, si vous faites quelque pèlerinage équestre dans ce canton et quelque station dans la maison que j'habite, outre l'honneur qu'en recevra le maître du logis, vous ferez une œuvre pie en faveur d'un exilé de la terre ferme, prisonnier, mais bien volontaire dans le pays de la liberté. Agréez, milord, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

---

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

A Wootton, le 9 avril 1766.

C'EST à regret, madame, que je vais affliger votre bon cœur; mais il faut absolument que vous connoissiez ce David Hume à qui vous m'avez livré, comptant me procurer un sort tranquille. Depuis notre arrivée en Angleterre, où je ne connois personne que lui, quelqu'un, qui est très au fait et sait toutes mes affaires, travaille en se-

cret, mais sans relâche, à m'y déshonorer, et réussit avec un succès qui m'étonne. Tout ce qui vient de m'arriver en Suisse a été déguisé; mon dernier voyage de Paris et l'accueil que j'y ai reçu ont été falsifiés. On a fait entendre que j'étois généralement méprisé et décrié en France pour ma mauvaise conduite, et que c'est pour cela principalement que je n'osois m'y montrer. On a mis dans les papiers publics que sans la protection de M. Hume je n'aurois osé dernièrement traverser la France pour m'embarquer à Calais, mais qu'il m'avoit obtenu le passe-port dont je m'étois servi. On a traduit et imprimé comme authentique la fausse lettre du roi de Prusse, fabriquée par d'Alembert et répandue à Paris par leur ami commun Walpole. On a pris à tâche de me présenter à Londres avec mademoiselle le Vasseur dans tous les jours qui pouvoient jeter sur moi du ridicule. On a fait supprimer chez un libraire une édition et traduction qui s'alloit faire des Lettres de M. du Peyrou. Dans moins de six semaines tous les papiers publics, qui d'abord ne parloient de moi qu'avec hon-



neur, ont changé de langage, et n'en ont plus parlé qu'avec mépris.

La cour et le public ont de même rapidement changé sur mon compte; et les gens sur-tout avec qui M. Hume a le plus de liaison sont ceux qui se distinguent par le mépris le plus marqué, affectant pour l'amour de lui de vouloir me faire la charité, plutôt qu'honnêteté, sans le moindre témoignage d'affection ni d'estime, et comme persuadés qu'il n'y a que des services d'argent qui soient à l'usage d'un homme comme moi. Durant le voyage il m'avoit parlé du jongleur Trochin comme d'un homme qui avoit fait près de lui des avances traîtresses et dont il étoit fondé à se défier. Il se trouve cependant qu'il logé à Londres avec le fils dudit jongleur, vit avec lui dans la plus grande intimité, et vient de le placer auprès de M. Mitchel, ministre à Berlin, où ce jeune homme va sans doute chargé d'instructions qui me regardent. J'ai eu le malheur de loger deux jours chez M. Hume dans cette même maison, venant de la campagne à Londres. Je ne puis vous exprimer

à quel point la haine et le dédain se sont manifestés contre moi dans les hôteses et les servantes, et de quel accueil infâme on y a régélé mademoiselle le Vasseur. Enfin je suis presque assuré de reconnoître au ton haineux et méprisant tous les gens avec qui M. Hume vient d'avoir des conférences; et je l'ai vu cent fois, même en ma présence, tenir indirectement les propos qui pouvoient le plus indisposer contre moi ceux à qui il parloit. Deviner quel est son but, c'est ce qui m'est difficile; d'autant plus qu'étant à sa discrétion et dans un pays dont j'ignore la langue, toutes mes lettres ont passé jusqu'ici par ses mains; qu'il a toujours été très avide de les voir et de les avoir; que de celles que j'ai écrites peu sont parvenues; que presque toutes celles que j'ai reçues avoient été ouvertes, et celles d'où j'aurois pu tirer quelque éclaircissement, probablement supprimées. Je ne dois pas oublier deux petites remarques; l'une, que le premier soir depuis notre départ de Paris, étant couchés tous trois dans la même chambre, j'entendis au milieu de la nuit David Hume s'écrier plusieurs fois à pleine voix, *Je tiens*

*J. J. Rousseau* ; ce que je ne pus alors interpréter que favorablement : cependant il y avoit dans le ton je ne sais quoi d'effrayant et de sinistre que je n'oublierai jamais. La seconde remarque vient d'une espece d'épanchement que j'eus avec lui après une autre occasion de lettre que je vais vous dire. J'avois écrit le soir sur sa table à madame de Chenonceaux. Il étoit très inquiet de savoir ce que j'écrivois , et ne pouvoit presque s'abstenir d'y lire. Je ferme ma lettre sans la lui montrer : il la demande avidement, disant qu'il l'enverra le lendemain par la poste : il faut bien la donner ; elle reste sur sa table. Lord Newnham arrive ; David sort un moment , je ne sais pourquoi. Je reprends ma lettre en disant que j'aurai le temps de l'envoyer le lendemain. Milord Newnham s'offre de l'envoyer par le paquet de l'ambassadeur de France. J'accepte ; David rentre, tandis que lord Newnham fait son enveloppe ; il tire son cachet ; David offre le sien avec tant d'empressement, qu'il faut s'en servir par préférence : on sonne ; lord Newnham donne la lettre au domestique pour l'envoyer sur-le-champ

chez l'ambassadeur. Je me dis en moi-même : Je suis sûr que David va suivre le domestique. Il n'y manqua pas , et je parierois tout au monde que ma lettre n'a pas été rendue , ou qu'elle avoit été décachetée.

A souper il fixoit alternativement sur M<sup>lle</sup> le Vasseur et sur moi des regards qui m'effrayèrent , et qu'un honnête homme n'est guere assez malheureux pour avoir reçus de la nature. Quand elle fut montée pour s'aller coucher dans le chenil qu'on lui avoit destiné , nous restâmes quelque temps sans rien dire : il me fixa de nouveau du même air ; je voulus essayer de le fixer à mon tour ; il me fut impossible de soutenir son affreux regard. Je sentis mon ame se troubler ; j'étois dans une émotion horrible. Enfin le remords de mal juger d'un si grand homme sur des apparences prévalut. Je me précipitai dans ses bras , tout en larmes , en m'écriant : Non , David Hume n'est pas un traître , cela n'est pas possible ; et , s'il n'étoit pas le meilleur des hommes , il faudroit qu'il en fût le plus noir. A cela mon homme , au lieu de s'attendrir avec moi , ou de se mettre en colere , au lieu

de me demander des explications , reste tranquille , répond à mes transports par quelques caresses froides , en me frappant de petits coups sur le dos , et s'écriant plusieurs fois : Mon cher monsieur ! quoi donc , mon cher monsieur ! J'avoue que cette maniere de recevoir mon épanchement me frappa plus que tout le reste. Je partis le lendemain pour cette province , où j'ai rassemblé de nouveaux faits , réfléchi , combiné et conclu , en attendant que je meure.

J'ai toutes mes facultés dans un bouleversement qui ne me permet pas de vous parler d'autre chose. Madame , ne vous rebutez pas par mes miseres , et daignez m'aimer encore , quoique le plus malheureux des hommes.

J'ai vu le docteur Gatti , en grande liaison avec notre homme ; et deux seules entrevues m'ont appris certainement que , quoi que vous en puissiez dire , le docteur Gatti ne m'aime pas. Je dois vous avertir aussi que la boîte que vous m'avez envoyée par lui avoit été ouverte , et qu'on y avoit mis un autre cachet que le vôtre. Il y a presque

de quoi rire à penser combien mes curieux ont été punis.

---

## L E T T R E

A MM. BECKET ET DE HONDT.

A Wootton, le 9 avril 1766.

J'étois surpris, messieurs, de ne point voir paroître la traduction et l'impression des Lettres de M. du Peyrou, que je vous ai remises et dont vous me paroissiez si empressés : mais, en lisant dans les papiers publics une prétendue lettre du roi de Prusse à moi adressée, j'ai d'abord compris pourquoi celles de M. du Peyrou ne paroissent point. A la bonne heure, messieurs ; puisque le public veut être trompé, qu'on le trompe : j'y prends quant à moi fort peu d'intérêt, et j'espère que les noires vapeurs qu'on excite à Londres ne troubleront pas la sérénité de l'air que je respire ici. Mais il me paroît que, ne faisant aucun

usage de cet exemplaire, vous auriez dû songer à me le rendre avant que je vous en fisse souvenir. Ayez la bonté, messieurs, je vous prie, de faire remettre cet exemplaire à mon adresse, chez M. Davenport, demeurant proche du lord Egremont, en Piccadilly. Je vous fais, messieurs, mes très humbles salutations.

---

## L E T T R E

A M. F. H. ROUSSEAU.

A Wootton, le 10 avril 1766.

JE me reprocherois, mon cher cousin, de tarder plus long-temps à vous remercier des visites et amitiés que vous m'avez faites pendant mon séjour à Londres et au voisinage. Je n'ai point oublié vos offres obligantes, et je m'en prévaudrai dans l'occasion avec confiance, sûr de trouver toujours en vous un bon parent, comme vous le trouverez toujours en moi. Je n'ai pas oublié

non plus que j'avois compté parler de vos vues à un certain homme au sujet du voyage d'Italie. Sur la conduite extraordinaire et peu nette de cet homme, il m'est d'abord venu des soupçons et ensuite des lumières qui m'ont empêché de lui parler, et qui, je crois, vous en empêcheront de même quand vous saurez que cet homme, à l'abri d'une amitié traîtresse, a formé avec deux ou trois complices l'honnête projet de déshonorer votre parent ; qu'il est en train d'exécuter ce projet si on le laisse faire. Ce qui me frappe le plus dans cette occasion, c'est la légèreté, et j'ose dire l'étourderie avec laquelle les Anglois, sur la foi de deux ou trois fourbes dont la conduite double et traîtresse devoit les saisir d'horreur, jugent du caractère et des mœurs d'un étranger qu'ils ne connoissent point, et qu'ils savent être estimé, honoré et respecté dans les lieux où il a passé sa vie. Voilà ce singulier abrégé de mon histoire, où l'on me donne entre autres pour fils d'un musicien, courant Londres comme une pièce authentique. Voilà qu'on imprime effrontément dans leurs feuilles que

M.



M. Hume a été mon protecteur en France , et que c'est lui qui m'a obtenu le passe-port avec lequel j'ai passé dernièrement à Paris : voilà cette prétendue lettre du roi de Prusse imprimée dans leurs feuilles ; et les voilà eux ne doutant pas que cette lettre, chef-d'œuvre de galimatias et d'impertinence , n'ait réellement été écrite par ce prince, sans que pas un seul s'avise de penser qu'il seroit pourtant bon de m'entendre et de savoir ce que j'ai à dire à tout cela. En vérité , de si mauvais juges de la réputation ne méritent pas qu'un homme sensé se mette fort en peine de celle qu'il peut avoir parmi eux. Ainsi je les laisse dire en attendant que le moment vienne de les faire rougir. Quoi qu'il en soit , s'il y a des lâches et des traîtres dans ce pays, il y a aussi des gens d'honneur et d'une probité sure, auxquels un honnête homme peut sans honte avoir obligation. C'est à eux que je veux parler de vous, si l'occasion s'en présente , et vous pouvez compter que je ne la laisserai pas échapper. Adieu , mon cher cousin : portez-vous bien et soyez toujours gai. Pour moi , je n'ai pas trop

de quoi l'être ; mais j'espère que les noires vapeurs de Londres ne troubleront pas la sérénité de l'air que je respire ici. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M. . . . .

Avril 1766.

**J'**APPRENDS, monsieur, avec quelque surprise de quelle manière on me traite à Londres dans un public plus léger que je n'aurois cru. Il me semble qu'il vaudroit beaucoup mieux refuser aux infortunés tout asyle que de les accueillir pour les insulter ; et je vous avoue que l'hospitalité vendue au prix du déshonneur me paroît trop chere. Je trouve aussi que pour juger un homme qu'on ne connoît point il faudroit s'en rapporter à ceux qui le connoissent ; et il me paroît bizarre qu'empoitant de tous les pays où j'ai vécu l'estime et la consi-

dérivation des honnêtes gens et du public, l'Angleterre où j'arrive soit le seul où l'on me la refuse. C'est en même temps ce qui me console: l'accueil que je viens de recevoir à Paris, où j'ai passé ma vie, me dédommage de tout ce qu'on dit à Londres. Comme les Anglois, un peu légers à juger, ne sont pourtant pas injustes, si jamais je vis en Angleterre aussi long-temps qu'en France, j'espere à la fin n'y pas être moins estimé. Je sais que tout ce qui se passe à mon égard n'est point naturel, qu'une nation tout entière ne change pas immédiatement du blanc au noir sans cause, et que cette cause secreete est d'autant plus dangereuse qu'on s'en défie moins: c'est cela même qui devrait ouvrir les yeux du public sur ceux qui le menent; mais ils se cachent avec trop d'adresse pour qu'il s'avise de les chercher où ils sont. Un jour il en saura davantage, et il rougira de sa légèreté. Pour vous, monsieur, vous avez trop de sens et vous êtes trop équitable pour être compté parmi ces juges plus sévères que judicieux. Vous m'avez honoré de votre estime: je ne mériterai jamais de

la perdre; et comme vous avez toute la mienne, j'y joins la confiance que vous méritez.

---

## L E T T R E

A M. DE MALESHERBES.

A Wootton, le 10 mai 1766.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, monsieur, que j'aime à vous ouvrir mon cœur et que vous le permettez. La confiance que vous m'avez inspirée m'a déjà fait sentir près de vous que l'affliction même a quelquefois ses douceurs; mais ce prix de l'épanchement me devient bien plus sensible depuis que mes maux, portés à leur comble, ne me laissent plus dans la vie d'autre espoir que des consolations, et depuis qu'à mon dernier voyage à Paris j'ai si bien achevé de vous connoître. Oui, monsieur, avouer un tort, le déclarer, est un effort de justice assez rare; mais s'accuser au malheureux

qu'on a perdu quoiqu'innocemment, et ne l'en aimer que davantage, est un acte de force qui n'appartenoit qu'à vous. Votre ame honore l'humanité et la rétablit dans mon estime. Je savois qu'il y avoit encore de l'amitié parmi les hommes; mais sans vous j'ignorerois qu'il y eût de la vertu.

Laissez-moi donc vous décrire mon état une seconde fois en ma vie. Que mon sort a changé depuis mon séjour de Montinorenci ! Vous m'avez cru malheureux alors, et vous vous trompiez ; si vous me croyez heureux maintenant, vous vous trompez davantage. Vous allez connoître un genre de malheurs digne de couronner tous les autres, et qu'en vérité je n'aurois pas cru fait pour moi.

Je vivois en Suisse en homme doux et paisible, fuyant le monde, ne me mêlant de rien, ne disputant jamais, ne parlant pas même de mes opinions. On m'en chasse par des persécutions sans sujet, sans motif, sans prétexte, les plus violentes, les moins méritées qu'il soit possible d'imaginer, et qu'on a la barbarie de me reprocher encore comme si je me les étois attirées par vanité.

Languissant, malade, affligé, je m'acheminai à l'entrée de l'hiver vers Berlin. A Strasbourg je reçois de M. Hume les invitations les plus tendres de me livrer à sa conduite, et de le suivre en Angleterre, où il se charge de me procurer une retraite agréable et tranquille. J'avois eu déjà le projet de m'y retirer : milord maréchal me l'avoit toujours conseillé. M. le duc d'Anmont avoit, à la priere de madame de Verdelin, demandé et obtenu pour moi un passe-port. J'en fais usage; je pars le cœur plein du bon David; je cours à Paris me jeter entre ses bras : M. le prince de Conti m'honore d'un accueil plus convenable à sa générosité qu'à ma situation, et auquel je me prête par devoir, mais avec répugnance, prévoyant combien mes ennemis m'en feroient payer cher l'éclat.

Ce fut un spectacle bien doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance pour M. Hume que cette bonne œuvre produisit dans tout Paris. Il devoit en être touché comme moi : je doute qu'il le fût de la même manière. Quoi qu'il en soit, voilà de ces complimens à la françoise que

j'aime, et que les autres nations ne savent guere imiter.

Mais, ce qui me fit une peine extrême, fut de voir que M. le prince de Conti m'accabloit en sa présence de si grandes bontés, qu'elles auroient pu passer pour railleuses, si j'eusse été moins à plaindre ou que le prince eût été moins généreux. Toutes les attentions étoient pour moi; M. Hume étoit oublié en quelque sorte, ou invité à y concourir. Il étoit clair que cette préférence d'humanité dont j'étois l'objet en monroit pour lui une beaucoup plus flatteuse; c'étoit lui dire: *Mon ami Hume, aidez-moi à marquer de la commisération à cet infortuné.* Mais son cœur jaloux fut trop bête pour sentir cette distinction-là.

Nous partons. Il étoit si occupé de moi qu'il en parloit, même durant son sommeil: vous saurez ci-après ce qu'il dit à sa première couchée. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté et d'y être amené par cet homme illustre, je lui sautai au cou, je l'embrassai étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers et de pleurs. Ce n'est

pas là la seule fois ni la plus remarquable où il ait pu voir en moi les saisissemens d'un cœur pénétré. Je ne sais pas trop ce qu'il fait de ces souvenirs, s'ils lui viennent ; mais j'ai dans l'esprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

Nous sommes fêtés arrivant à Londres. Dans les deux chambres, à la cour même, on s'empresse à me marquer de la bienveillance et de l'estime. M. Hume me présente de très bonne grace à tout le monde ; et il étoit naturel de lui attribuer, comme je faisois, la meilleure partie de ce bon accueil. L'affluence me fait trouver le séjour de la ville incommode : aussitôt les maisons de campagne se présentent en foule ; on m'en offre à choisir dans toutes les provinces. M. Hume se charge des propositions ; il me les fait, il me conduit même à deux ou trois campagnes voisines. J'hésite long-temps sur le choix ; je me détermine enfin pour cette province. Aussitôt M. Hume arrange tout ; les embarras s'applanissent ; je pars ; j'arrive dans une habitation commode, agréable et solitaire : le maître prévoit tout, rien ne me manque ; je suis tranquille,



indépendant. Voilà le moment si désiré où tous mes maux doivent finir : non ; c'est là qu'ils commencent plus cruels que je ne les avois encore éprouvés.

Peut-être n'ignorez-vous pas, monsieur, qu'avant mon arrivée en Angleterre elle étoit un des pays de l'Europe où j'avois le plus de réputation ; j'oserois presque dire de considération. Les papiers publics étoient pleins de mes éloges, et il n'y avoit qu'un cri d'indignation contre mes persécuteurs. Ce ton se soutint à mon arrivée ; les papiers l'annoncerent en triomphe ; l'Angleterre s'honoroit d'être mon refuge, et elle en glorifioit avec justice ses lois et son gouvernement. Tout-à-coup et sans aucune cause assignable ce ton change, mais si fort et si vîte, que dans tous les caprices du public on n'en vit jamais un plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain magasin, aussi plein d'inepties que de mensonges, et où l'auteur bien instruit me donnoit pour fils de musicien. Dès ce moment tout part avec un accord d'insultes et d'outrages qui tient du prodige ; des foules de livres et d'écrits m'attaquent

personnellement, sans ménagement, sans discrétion; et nulle feuille n'oseroit paroître si elle ne contenoit quelque mal-honnêteté contre moi. Trop accoutumé aux injures du public pour m'en affecter encore, je ne laissois pas d'être surpris de ce changement si brusque, de ce concert si parfaitement unanime, que pas un de ceux qui m'avoient tant loué ne dît un seul mot pour ma défense. Je trouvois bizarre que précisément après le retour de M. Hume, qui a tant d'influence ici sur les gens de lettres et de si grandes liaisons avec eux, sa présence eût produit un effet si contraire à celui que j'en pouvois attendre, que pas un de ses amis ne se fût montré le mien; et l'on voyoit bien que les gens qui me traitoient si mal n'étoient pas ses ennemis, puisqu'en faisant sonner haut sa qualité de ministre, ils disoient que je n'avois traversé la France que sous sa protection; qu'il m'avoit obtenu un passe-port de la cour de France; et peu s'en falloit qu'ils n'ajoutassent que j'avois fait le voyage à ses frais. Une autre chose m'étonnoit davantage. Tous m'avoient également caressé à

mon arrivée ; mais à mesure que notre séjour se prolongeoit , je voyois de la façon la plus sensible changer avec moi les manières de ses amis. Toujours , je l'avoue , ils ont pris les mêmes soins en ma faveur ; mais loin de me marquer la même estime , ils accompagnoient leurs services de l'air dédaigneux le plus choquant. On eût dit qu'ils ne cherchoient à m'obliger que pour avoir droit de me marquer du mépris. Malheureusement ils s'étoient emparés de moi. Que faire , livré à leur merci dans un pays dont je ne savois pas la langue ? baisser la tête , et ne pas voir les affronts. Si quelques Anglois ont continué à me marquer de l'estime , ce sont uniquement ceux avec qui M. Hume n'a aucune liaison.

Les flagorneries m'ont toujours été suspectes. Il m'en a fait des plus basses et de toutes les façons ; mais je n'ai jamais trouvé dans son langage rien qui sentît la vraie amitié. On eût dit même qu'en voulant me faire des patrons il cherchoit à m'ôter leur bienveillance ; il vouloit plutôt que j'en fusse assisté qu'aimé ; et cent fois j'ai été surpris du tour révoltant qu'il donnoit à ma

conduite près des gens qui pouvoient s'en offenser. Un exemple éclaircira ceci. M. Penneck du Musæum, ami de milord maréchal et pasteur d'une paroisse où l'on vouloit m'établir, vient me voir. M. Hume, moi présent, lui fait mes excuses de ne l'avoir pas prévenu. *Le docteur Maty*, lui dit-il, nous avoit invités pour jeudi au Musæum, où M. Rousseau devoit vous voir ; mais il préféra d'aller avec madame Garrick à la comédie : on ne peut pas faire tant de choses en un jour.

On répand à Paris une fausse lettre du roi de Prusse, qui depuis a été traduite et imprimée ici. J'apprends avec étonnement que c'est un M. Walpole, ami de M. Hume, qui fait courir cette lettre. Je lui demande si cela est vrai : au lieu de me répondre il me demande froidement de qui je le tiens ; et quelques jours après il veut que je confie à ce même M. Walpole des papiers qui m'intéressent et que je cherche à faire venir en sûreté. Je vois cette prétendue lettre du roi de Prusse, et j'y reconnois à l'instant le style de M. d'Alembert, autre ami de M. Hume, et mon ennemi d'autant plus dangereux

qu'il a soin de cacher sa haine. J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus cruel ennemi, est non seulement un ami de M. Hume, mais qu'il loge avec lui; et quand M. Hume voit que je sais cela il m'en fait la confidence, m'assurant que le fils ne ressemble pas au pere. J'ai logé deux ou trois nuits avec ma gouvernante dans cette même maison chez M. Hume; et à l'accueil que nous ont fait ses hôtes, qui sont ses amies, j'ai jugé de la façon dont lui ou cet homme qu'il dit ne pas ressembler à son pere leur avoit parlé d'elle et de moi.

Tous ces faits combinés et d'autres semblables que j'observe me donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas; plusieurs de celles que je reçois ont été ouvertes, et toutes ont passé par les mains de M. Hume: si quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un soir je vois encore chez lui une manœuvre de lettre dont je suis frappé. Voici ce que c'est que cette manœuvre; car il peut importer de la détailler. Je

vous l'ai dit, monsieur; dans un fait je veux tout dire. Après souper, gardant tous deux le silence au coin de son feu, je m'aperçois qu'il me regarde fixement; ce qui lui arrive souvent et d'une manière assez remarquable. Pour cette fois son regard ardent et prolongé devint presque inquiétant. J'essaie de le fixer à mon tour; mais en arrêtant mes yeux sur les siens je sens un frémissement inexplicable et je suis bientôt forcé de les baisser. La physionomie et le ton du bon David sont d'un bon homme; mais il faut que pour me fixer dans nos tête-à-tête ce bon homme ait trouvé d'autres yeux que les siens.

L'impression de ce regard me reste; mon trouble augmente jusqu'au saisissement. Bientôt un remords me gagne; je m'indigne de moi-même. Enfin dans un transport que je me rappelle encore avec délices, je me jette à son cou, je le serre étroitement, je l'inonde de mes larmes; je m'écrie : *Non, non, David Hume n'est pas un traître! s'il n'étoit le meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir!* David Hume me rend mes embrassemens, et, tout en me

Frappant de petits coups sur le dos, me répète plusieurs fois d'un ton tranquille: *Quoi! mon cher monsieur! Eh! mon cher monsieur! Quoi donc, mon cher monsieur!* Il ne me dit rien de plus; je sens que mon cœur se resserre; notre explication finit là; nous allons nous coucher, et le lendemain je pars pour la province.

Je reviens maintenant à ce que j'entendis à Roye la première nuit qui suivit notre départ. Nous étions couchés dans la même chambre, et plusieurs fois au milieu de la nuit je l'entendis s'écrier avec une véhémence extrême: *Je tiens J. J. Rousseau.* Je pris ces mots dans un sens favorable qui assurément le ton n'indiquoit pas; c'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée, et qui n'a nul rapport à celui qu'il a pendant le jour, et qui correspond très bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots je sentis un tressaillement d'effroi dont je n'étois pas le maître; mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre et rire de ma terreur. Dès le lendemain tout fut si parfaitement oublié que je n'y ai pas même pensé durant tout

mon séjour à Londres et au voisinage. Je ne m'en suis souvenu que depuis mon arrivée ici, en repassant toutes les observations que j'ai faites et dont le nombre augmente de jour en jour : mais à présent je suis trop sûr de ne plus l'oublier. Cet homme, que mon mauvais destin semble avoir forgé tout exprès pour moi, n'est pas dans la sphere ordinaire de l'humanité, et vous avez assurément plus que personne le droit de trouver son caractère incroyable : mon dessein n'est pas aussi que vous le jugiez sur mon rapport, mais seulement que vous jugiez de ma situation.

Seul dans un pays qui m'est inconnu, parmi des peuples peu doux, dont je ne sais pas la langue et qu'on excite à me haïr, sans appui, sans ami, sans moyen de parer les atteintes qu'on me porte, je pourrois par cela seul sembler fort à plaindre. Je vous proteste cependant que ce n'est ni aux désagrémens que j'essuie ni aux dangers que je peux courir que je suis sensible : j'ai même si bien pris mon parti sur ma réputation, que je ne songe plus à la défendre ; je l'abandonne sans peine, au moins



moins durant ma vie ; à mes infatigables ennemis. Mais de penser qu'un homme avec qui je n'eus jamais aucun démêlé ; un homme de mérite , estimable par ses talens , estimé par son caractere , me tend les bras dans ma détresse et m'étouffe quand je m'y suis jeté ; voilà , monsieur ; une idée qui m'atterre. Voltaire, d'Alembert, Tronchin, n'ont jamais un instant affecté mon ame ; mais , quand je vivrois mille ans , je sens que jusqu'à ma dernière heure jamais David Hume ne cessera de m'être présent.

Cependant j'endure mes maux avec assez de patience , et je me félicite sur-tout de ce que mon naturel n'en est point aigri : cela me les rend moins insupportables. J'ai repris mes promenades solitaires ; mais au lieu d'y rêver j'herborise ; c'est une distraction dont je sens le besoin ; malheureusement elle ne m'est pas ici d'une grande ressource ; nous avons peu de beaux jours ; j'ai de mauvais yeux , un mauvais microscope ; je suis trop ignorant pour herboriser sans livres , et je n'en ai point encore ici. D'ailleurs mes nuits sont cruelles , mon corps souffre encore plus que mon cœur ; la perte totale du som-

meil me livre aux plus tristes idées ; l'air du pays joint à tout cela sa sombre influence , et je commence à sentir fréquemment que j'ai trop vécu. Le pis est que je crains la mort encore, non seulement pour elle-même, non seulement pour n'avoir pas un de mes amis qui puisse adoucir mes dernières heures , mais sur-tout pour l'abandon total où je laisserois la compagne de mes miseres , livrée à la barbarie , ou , qui pis est , à l'insultante pitié de ceux dont les soins ne sont qu'un raffinement de cruauté pour faire endurer l'opprobre en silence. Je ne sais pas en vérité quelles ressources la philosophie offre à un homme dans mon état. Pour moi je n'en vois que deux qui soient à mon usage , l'espérance et la résignation.

Le plaisir, monsieur, que j'ai de vous écrire est si parfaitement indépendant de l'attente d'une réponse, que je ne vous envoie pour cela aucune adresse, bien sûr que vous ne vous servirez pas de celle de M. Hume avec qui j'ai rompu toute communication. Vos sentimens me sont connus ; il ne m'en faut pas davantage : j'aurai l'équivalent de cent lettres dans l'assurance

où je suis que vous pensez à moi quelquefois avec intérêt. Je prends le parti de supprimer désormais tout commerce de lettres hors les cas d'absolue nécessité, de ne plus lire ni journaux ni nouvelles publiques, et de passer dans l'ignorance de ce qui se dit et se fait dans le monde les jours tranquilles qu'on voudra me laisser.

Je fais, monsieur, les vœux les plus vrais et les plus tendres pour votre félicité.

---

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> LA MARQUISE DE CRÉQUI.

A Wootton, mai 1766.

**B**IEN loin de vous oublier, madame, je fais un de mes plaisirs dans cette retraite de me rappeler les heureux temps de ma vie. Ils ont été rares et courts, mais leur souvenir les multiplie; c'est le passé qui me rend le présent supportable, et j'ai trop besoin de vous pour vous oublier. Je ne vous

Y a

écrivrai pas pourtant, madame, et je renonce à tout commence de lettres hors les cas d'absolue nécessité. Il est temps de chercher le repos, et je sens que je n'en puis avoir qu'en renonçant à toute correspondance hors du lieu que j'habite. Je prends donc mon parti, trop tard sans doute, mais assez tôt pour jouir des jours tranquilles qu'on voudra bien me laisser. Adieu, madame : l'amitié dont vous m'avez honoré me sera toujours présente et chère ; daignez aussi vous en souvenir quelquefois.

---

## L E T T R E

A M. D E L U Z E.

A Wootton, le 16 mai 1766.

Q U O I Q U E ma longue lettre à madame de Luze soit, monsieur, à votre intention comme à la sienne, je ne puis m'empêcher d'y joindre un mot pour vous remercier et des soins que vous avez bien voulu pren-

dre pour réparer la banqueroute que j'avois faite à Strasbourg sans en rien savoir, et de votre obligeante lettre du 10 avril. J'ai senti, à l'extrême plaisir que m'a fait sa lecture, combien je vous suis attaché et combien tous vos bons procédés pour moi ont jeté de ressentiment dans mon ame. Comptez; monsieur, que je vous aimerai toute ma vie, et qu'un des regrets qui me suivent en Angleterre est d'y vivre éloigné de vous. J'ai formé dans votre pays des attachemens qui me le rendront toujours cher; et le desir de m'y revoir un jour que vous voulez bien me témoigner n'est pas moins dans mon cœur que dans le vôtre: mais comment espérer qu'il s'accomplisse? Si j'avois fait quelque faute qui m'eût attiré la haine de vos compatriotes, si je m'étois mal conduit en quelque chose, si j'avois quelque tort à me reprocher, j'espérerois en le réparant parvenir à le leur faire oublier et à obtenir leur bienveillance: mais qu'ai-je fait pour la perdre? en quoi me suis-je mal conduit? à qui ai-je manqué dans la moindre chose? à qui ai-je pu rendre service que je ne l'aie pas fait? Et vous voyez comme ils m'ont traité.

Mettez-vous à ma place, et dites-moi s'il est possible de vivre parmi des gens qui veulent assommer un homme sans grief, sans motif, sans plainte contre sa personne, et uniquement parcequ'il est malheureux. Je sens qu'il seroit à désirer pour l'honneur de ces messieurs que je retournasse finir mes jours au milieu d'eux; je sens que je le désirerois moi-même: mais je sens aussi que ce seroit une haute folie à laquelle la prudence ne me permet pas de songer. Ce qui me reste à espérer en tout ceci est de conserver les amis que j'ai eu le bonheur d'y faire, et d'être toujours aimé d'eux quoiqu'absent. Si quelque chose pouvoit me dédommager de leur commerce, ce seroit celui du galant homme dont j'habite la maison et qui n'épargne rien pour m'en rendre le séjour agréable. Tous les gentilshommes des environs, tous les ministres des paroisses voisines, ont la bonté de me marquer des empressements, qui me touchent en ce qu'ils me montrent la disposition générale du pays: le peuple même, malgré mon équipage, oublie en ma faveur sa dureté ordinaire envers les étrangers; madame de Luze vous

dira comment est le pays : enfin j'y trouverois de quoi n'en regretter aucun autre si j'étois plus près du soleil et de mes amis. Bon jour, monsieur ; je vous embrasse de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Woolton, le 31 mai 1766.

M. Lucadou aura pu vous marquer, monsieur, combien j'étois en peine de vous ; et votre lettre du 28 avril m'a tiré d'une grande inquiétude. Je suis dans la plus grande joie du projet que vous avez formé de me venir voir cette année ; je suis fâché seulement que ce soit trop tard pour jouir des charmes du lieu que j'habite : il est délicieux dans cette saison ; mais en novembre il sera triste, il aura grand besoin que vous veniez en égayer l'habitant. Il faudra prévenir M. du Peyrou de votre voyage, au cas qu'il ait quel-

que chose à m'envoyer. J'aurois souhaité que vous pussiez venir ensemble pour que le voyage fût plus agréable à tous les deux. Mais je trouverai mon compte à vous voir l'un après l'autre : je serai tout entier à chacun des deux, et j'aurai deux fois du plaisir.

Si mes vœux pouvoient contribuer à rétablir parmi vous les lois et la liberté, je crois que vous ne doutez pas que Geneve ne redevînt une république : mais, messieurs, puisque les tourmens que votre sort futur donne à mon cœur sont à pure perte, permettez que je cherche à les adoucir, en pensant à vos affaires le moins qu'il est possible. Vous avez publié que je voulois écrire l'histoire de la médiation. Je serois bien aise seulement d'en savoir l'histoire, mais mon intention n'est assurément pas de l'écrire ; et quand je l'écrirois je me garderois de la publier. Cependant, si vous voulez me rassembler les pieces et mémoires qui regardent cette affaire, vous sentez qu'il n'est pas possible qu'ils me soient jamais indifférens ; mais gardez-les pour les apporter avec vous, et ne m'en envoyez plus par la poste, car les ports en ce pays sont si



exorbitans que votre paquet précédent m'a coûté de Londres ici 4 liv. 10 sous de France. Au reste je vous prévien pour la dernière fois que je ne veux plus faire souvenir le public que j'existe, et que de ma part il n'entendra plus parler de moi durant ma vie. Je suis en repos ; je veux tâcher d'y rester. Par une suite du desir de me faire oublier j'écris le moins de lettres qu'il m'est possible. Hors trois amis, en vous comptant, j'ai rompu toute autre correspondance, et pour quoi que ce puisse être je n'en renoueraï plus. Si vous voulez que je continue à vous écrire, ne montrez plus mes lettres et ne parlez plus de moi à personne, si ce n'est pour les commissions dont votre amitié me permet de vous charger.

Je voudrois bien que votre associé, que je salue, eût le temps d'en faire une avant votre départ. J'ai perdu presque tous mes microscopes ; et ceux qui me restent sont ternis et incommodes, en ce qu'il me faudroit trois mains pour m'en servir, une pour tenir le microscope, une autre pour tenir la plante en état à son foyer, et la troisième pour ouvrir la fleur avec une pointe et en

tenir les parties soumises à l'inspection. N'y auroit-il point moyen d'avoir un microscope auquel on pût attacher l'objet dans la situation qu'on voudroit sans avoir besoin de le tenir, afin d'avoir au moins une main libre et que l'objet ne vacillât pas tant? Les ouvriers de Londres sont si exorbitamment chers, et je suis si peu à portée de me faire entendre, que je crois qu'il y auroit à gagner de toutes manières à faire faire mes petits instrumens à Geneve, sur-tout sous des yeux comme ceux de M. Deluc. Il faudroit plusieurs verres au microscope et tous extrêmement polis. Il me manque aussi quelques livres de botanique : mais nous serons à temps d'en parler quand vous serez sur votre départ, de même que de quelques commissions pour Paris, où je suppose que vous passerez, à moins que vous n'aimiez mieux vous embarquer à Bourdeaux.

Voltaire a fait imprimer et traduire ici par ses amis une lettre à moi adressée, où l'arrogance et la brutalité sont portées à leur comble, et où il s'applique avec une noirceur infernale à m'attirer la haine de la nation. Heureusement la sienne est si mal-

adroite , il a trouvé le secret d'ôter si bien tout crédit à ce qu'il peut dire , que cet écrit ne sert qu'à augmenter le mépris que l'on a ici pour lui. La sottise hauteur que ce pauvre homme affecte est un ridicule qui va toujours en augmentant. Il croit faire le prince , et ne fait en effet que le crocheteur. Il est si bête qu'il ne fait qu'apprendre à tout le monde combien il se tourmente de moi.

L'homme dont je vous ai parlé dans ma précédente lettre a placé *O* fils chez l'homme de *B* , qui va près de *C*. Vous comprenez de quelles commissions ce petit barbouillon peut être chargé ; j'en ai prévenu *D*.

Vos offres au sujet de l'argent qui est chez madame Boy de la Tour sont assurément très obligeantes ; le mal que j'y vois est qu'elles ne sont pas acceptables. On ne place point au dix pour cent sur deux têtes. Sur celle de mademoiselle le Vasseur , passe ; cela se peut accepter. A cette condition , je vous enverrai le billet pour retirer cet argent , ou bien nous arrangerons ici cette affaire à votre voyage. Je vous embrasse de tout mon cœur.

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Wootton, le 28 juin 1766.

J E vois, monsieur, par votre lettre du 9, qu'à cette date vous n'aviez pas reçu ma précédente, quoiqu'elle dût vous être arrivée et que je vous l'eusse adressée par vos correspondans ordinaires comme je fais celle-ci. L'état critique de vos affaires me navre l'ame; mais ma situation me force à me borner pour vous à des soupirs et des vœux inutiles. Je n'aurai pas même la témérité de risquer des conseils sur votre conduite, dont le mauvais succès me feroit gémir toute ma vie si les choses venoient à mal tourner; et je ne vois pas assez clair dans les secretes intrigues qui décideront de votre sort pour juger des moyens les plus propres à vous servir. Le vif intérêt même que je prends à vous vous nuiroit si je le

laissois paroître ; et je suis si infortuné , que mon malheur s'étend à tout ce qui m'intéresse. J'ai fait ce que j'ai pu , monsieur ; j'ai mal réussi ; je réussirois plus mal encore ; et puisque je vous suis inutile , n'ayez pas la cruauté de m'affliger sans cesse dans cette retraite , et par humanité respectez le repos dont j'ai si grand besoin.

Je sens que je n'en puis avoir tant que je conserverai des relations avec le continent. Je n'en reçois pas une lettre qui ne contienne des choses affligeantes ; et d'autres raisons trop longues à déduire mènent forcent à rompre toute correspondance , même avec mes amis , hors le cas de la plus grande nécessité. Je vous aime tendrement , et j'attends avec la plus vive impatience la visite que vous me promettez ; mais comptez peu sur mes lettres. Quand je vous aurai dit toutes les raisons du parti que le prends vous les approuverez vous-même ; elles ne sont pas de nature à pouvoir être mises par écrit. S'il arrivoit que je ne vous écrivisse plus jusqu'à votre départ , je vous prie d'en prévenir dans le temps M. du Peyrou , afin que s'il a quelque chose à m'envoyer il vous

le remette : et en passant à Paris , vous m'obligerez aussi d'y voir M. Guy, chez la veuve Duchesne , afin qu'il vous remette ce qu'il y a d'imprimé de mon Dictionnaire de musique et que j'en aie par vous des nouvelles ; car je n'en ai plus depuis long-temps. Mon cher monsieur , je ne serai tranquille que quand je serai oublié ; je voudrois être mort dans la mémoire des hommes. Parlez de moi le moins que vous pourrez, même à nos amis ; n'en parlez plus du tout à G. Vous avez vu comment il me rend justice ; je n'en attends plus que de la postérité parmi les hommes , et de Dieu qui voit mon cœur dans tous les temps. Je vous embrasse de tout mon cœur.

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> LA MARQUISE DE VERDELIN.

A Wootton, août 1766.

J'AI attendu, madame, votre retour à Paris pour vous répondre, parcequ'il y a, pour écrire des provinces d'Angleterre dans les provinces de France, des embarras que j'aurois peine à lever d'ici.

Vous me demandez quels sont mes griefs contre M. Hume. Des griefs ! Non, madame, ce n'est pas le mot ; ce mot propre n'existe pas dans la langue françoise, et j'espere pour l'honneur de l'humanité qu'il n'existe dans aucune langue.

M. Hume a promis de publier toutes les pieces relatives à cette affaire. S'il tient parole, vous verrez dans la lettre que je lui ai écrite le 10 juillet les détails que vous demandez, du moins assez pour que le reste soit superflu. D'ailleurs vous voyez sa con-

duite publique depuis ma dernière lettre : elle parle assez clair, ce me semble, pour que je n'aie plus besoin de rien dire.

Je vous dois cependant, madame, d'examiner ce que vous m'alléguez à ce sujet.

Que la fausse lettre du roi de Prusse soit de M. d'Alembert, ami de M. Hume, ou de M. Walpole, ami de M. Hume, ce n'est pas au fond de cela qu'il s'agit : c'est de savoir, quel que soit l'auteur de la lettre, si M. Hume en est complice. Vous voulez que madame du Defand ait travaillé à cette lettre ; à la bonne heure : mais deux autres écrits mis successivement dans les mêmes papiers et de la même main ne sont sûrement pas de celle d'une femme ; et quant à M. Walpole, tout ce que je puis dire est qu'il faut assurément que je me connoisse mal en style pour avoir pu prendre le françois d'un Anglois pour le françois de M. d'Alembert.

Votre objection tirée du caractere connu de M. Hume est très forte et m'étonnera toujours. Il n'a pas fallu moins que ce que j'ai vu et senti d'opposé pour le croire. Tout ce que je peux conclure de cette contradiction,



tradiction est qu'apparemment M. Hume n'a jamais haï que moi seul : mais aussi quelle haine ! quel art profond à la cacher et à l'assouvir ! Le même cœur pourroit-il suffire à deux passions pareilles ?

On vous marque que j'ai voué à M. Hume une haine implacable parcequ'il veut me déshonorer en me forçant d'accepter des bienfaits. Savez-vous bien, madame, ce que milord maréchal, à qui vous me renvoyez, eût fait si on lui eût dit pareille chose ? Il eût répondu que cela n'étoit pas vrai, et n'eût pas même daigné m'en parler.

Tout ce que vous ajoutez sur l'honneur que m'eût fait une pension du roi d'Angleterre est très juste. Il est seulement étonnant que vous ayez cru avoir besoin de me dire ces choses-là. Pour vous prouver, madame, que je pense exactement comme vous sur cet article, je vous envoie ci-jointe la copie d'une lettre que j'écrivis il y a trois mois à M. le général Conway, et dans laquelle j'étois même fort embarrassé, sentant déjà les trahisons de M. Hume, et ne voulant cependant pas le nommer. Il ne s'agit pas de savoir si cette pension m'eût été honorable,

mais si elle l'étoit assez pour que je dusse l'accepter à tout prix , même à celui de l'infamie.

Quand vous me demandez quel est le sujet qui ose solliciter son maître pour un homme qu'il veut avilir, vous ne voyez pas qu'il faisoit de cette sollicitation son grand moyen pour m'accuser bientôt de la plus noire ingratitude. Si M. Hume eût travaillé publiquement à m'avilir lui-même, vous auriez raison ; mais il ne faut pas supposer qu'il exécutoit avec bêtise un projet si profondément médité. Cette objection seroit bonne encore si, connu depuis long-temps de M. Hume, j'avois été inconnu du roi d'Angleterre et de sa cour ; mais votre lettre même dit le contraire. Cette affaire ne pouvoit tourner, comme elle a fait, qu'à l'avantage de M. Hume. Toute la cour d'Angleterre dit maintenant : *Ce pauvre homme ! il croit que tout le monde lui ressemble : nous y avons été trompés comme lui.*

Dans le plan qu'il s'étoit fait, et qu'il a si pleinement exécuté, de paroître me servir en public avec la plus grande ostentation,

et de me diffamer ensuite avec la plus grande adresse, il devoit écrire et parler honorablement de moi. Vouliez-vous qu'il allât dire du mal d'un homme pour lequel il affectoit tant d'amitié? c'eût été se contredire et jouer très mal son jeu. Il vouloit paroître avoir été pleinement ma dupe. Il préparoit l'objection que vous me faites aujourd'hui.

Vous me renvoyez, sur ce que vous appelez mes griefs, à milord maréchal pour en juger. Milord maréchal est trop sage pour vouloir, d'où il est, voir mieux que moi ce qui se passe où je suis; et quand un homme entre quatre yeux m'enfonce à coups redoublés un poignard dans le sein, je n'ai pas besoin pour savoir s'il m'a touché de l'aller demander à d'autres.

Firissons pour jamais sur ce sujet, je vous supplie. Je vous avoue, madame, toute ma foiblesse. Si je savois que M. Hume ne fût pas démasqué avant sa mort, j'aurois peine à croire encore à la Providence.

Je me fais quelque scrupule de mêler dans une même lettre des sujets si disparates: mais cette atteinte de goutte que vous avez sentie, mais les incommodités de vos enfans,

ne me permettent pas de vous rien dire ici d'eux et de vous. Quant à la goutte, il n'est pas naturel qu'elle vous maltraite beaucoup à votre âge ; et j'espere que vous en serez quitte pour un ressentiment passager ; mais je n'envisage pas de même cette humeur scrophuleuse qui paroît avoir été transmise à vos enfans par leur pere : l'âge pubere les guérira , comme je l'espere , ou rien ne les guérira ; et , dans ce dernier cas , je vois une raison de plus de combler les vœux d'un honnête homme qui a toute votre estime et qui mérite tout votre attachement. Vos filles , malgré leur mérite , leur naissance et leur bien , se marieront peut-être avec peine , et peut-être aurez-vous vous-même quelque scrupule de les marier. Ah ! madame , les races de gens de bien sont si rares sur la terre ! voulez-vous en laisser éteindre une ? A la place des simples et vrais sentimens de la nature , qu'on étouffe , on a fourré dans la société je ne sais quels raffinemens de délicatesse que je ne saurois souffrir. Croyez-moi , croyez-en votre ami et l'ami de toutes choses honnêtes : mariez-vous , puisque votre âge et votre cœur le

demandent ; l'intérêt même de vos filles ne s'y oppose pas. Vos enfans des deux parts auront les biens de leurs peres , et ils auront de plus les uns dans les autres un appui , que vous rendrez très solide par l'attachement mutuel que vous leur saurez inspirer. Mon intérêt aussi se mêle à ce conseil , je vous l'avoue. Je sens et j'ai grand besoin de le sentir , qu'on n'est pas tout-à-fait misérable , quand on a des amis heureux. Soyez-le l'un et l'autre , et l'un par l'autre ; qu'au milieu des afflictions qui m'accablent j'aie la consolation de savoir que j'ai deux amis unis et fideles , qui parlent quelquefois avec attendrissement de mes miseres. Elles m'en seront moins rudes à supporter. J'aime à envisager comme faite une chose qui doit se faire. Permettez-moi de vous conseiller , lorsque vous serez dans votre nouveau ménage , de bien choisir ceux à qui vous accorderez l'entrée de votre maison ; qu'elle ne soit pas ouverte à tout le monde comme la plupart des maisons de Paris ; ayez un petit nombre d'amis surs , et tenez vous-en à leur commerce. Ayez-en , si vous voulez , qui aient de la littérature ; cela jette de

l'agrément dans la société : mais point de gens de lettres de profession sur toute chose ; jamais aucun auteur, quel qu'il soit. Souvenez-vous de cet avis, madame ; et soyez sure que, si vous le négligez, vous vous en trouverez mal tôt ou tard.

Je n'ai pas la force d'étendre jusqu'à vous ma résolution de ne plus écrire : c'est une résolution que j'avois pourtant prise, mais qu'il est impossible à mon cœur d'exécuter. Je vous écrirai quelquefois, madame, mais rarement peut-être. Je voudrois qu'en cela vous ne m'imitassiez pas. Je ne dois pas vous affliger, et vous pouvez me consoler. Je vous prie de ne remettre vos lettres ni à M. Coindet ni à personne, mais de les envoyer vous-même sous l'adresse ci-jointe, exactement suivie, sans que mon nom y paroisse en aucune façon. En prenant soin de faire affranchir les lettres jusqu'à Londres, elles parviendront surement, et personne ne les ouvrira que moi. Mais il faut tâcher, par économie, d'éviter les paquets, et d'écrire plutôt des lettres simples sur d'aussi grand papier qu'on veut ; car, quelque grosse que soit une lettre simple, elle ne paie que

pour simple , mais la moindre enveloppe renchérit le port exorbitamment. Le dernier paquet de M. Coindet m'a coûté six francs de port. Je ne les ai pas regrettés assurément, ce paquet contenoit une lettre de vous. Mais en tout ce qui peut se faire avec économie sans que la chose aille moins bien , je suis dans une position qui m'en rend le soin très utile. Au reste je ne sais pas qui peut vous avoir dit que j'étois à vingt-cinq lieues de Londres ; j'en suis à cinquante bonnes , et j'ai mis quatre jours à les faire , avec les mêmes chevaux à la vérité. Recevez , madame , les salutations de la plus tendre amitié.

## L E T T R E

A M. MARC-MICHEL REY.

A Wootton, août 1766.

JE reçois, mon cher compere, avec grand plaisir de vos nouvelles. L'impossibilité de trouver nulle part ce repos après lequel mon cœur soupire inutilement m'eût fait un scrupule de vous donner des miennes, pour ne pas vous affliger. D'ailleurs, voulant me recueillir en moi-même autant qu'il est possible et ne plus rien savoir de ce qui se passe dans le monde par rapport à moi, j'ai rompu tout commerce de lettres hors le cas d'absolue nécessité. Cela fera que je vous écrirai plus rarement désormais; mais soyez sûr que mon attachement pour vous et pour tout ce qui vous appartient est toujours le même; et que ce seroit une grande consolation pour moi dans la vieillesse, qui s'approche au milieu d'un



cortège de douleurs de toute espèce, d'embrasser ma chère filleule avant ma mort.

J'ai su que vous aviez eu aussi quelques affaires désagréables. J'en étois en peine, et je vous aurois écrit à ce sujet, si vous ne m'aviez prévenu. J'augure, sur ce que vous ne m'en dites rien, que tout cela n'a pas eu des suites, et je m'en réjouis de tout mon cœur. Mais mon amitié pour vous ne me permet pas de vous faire mon sentiment sur ces sortes d'affaires. Tandis que vous commenciez, et que vous aviez besoin de mettre pour ainsi dire à la loterie, il vous convenoit de courir quelques risques pour vous avancer; mais maintenant que votre maison est bien établie, que vos affaires, comme je le suppose, sont en bon état, ne les dérangez pas par votre faute; jouissez en paix de la fortune dont la Providence a béni votre travail; et, au lieu d'exposer le bien de vos enfans et le vôtre, contentez-vous de l'entretenir en sûreté sans plus vous permettre d'entreprises hasardeuses. Voilà, mon cher compere, un conseil de l'amitié et, je crois, de la raison. Si vous trouvez qu'il soit à votre usage, profitez en.

Vos gazettes disent donc que M. Hume est mon bienfaiteur et que je suis son protégé. Que Dieu me préserve d'être souvent protégé de la sorte et de trouver en ma vie encore un pareil bienfaiteur ! Je présume que cet article n'est que préparatoire, et qu'il en suivra bientôt un second aussi véridique, aussi humain, aussi juste. Qu'importe, mon cher compere ? Laissons dire, et M. Hume, et les plénipotentiaires, et les puissances, et les gazetiers, et le public, et tout le monde. Qu'ils crient, qu'ils m'outragent, qu'ils m'insultent, qu'ils disent et fassent tout ce qu'ils voudront : mon ame, en dépit d'eux, restera toujours la même ; il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer. Le public désormais est mort pour moi. Je vous prie, quand vous m'écrirez, de ne me reparler jamais de ce qu'on y dit.

MM. Becket et de Hondt ne m'ont point parlé de la pension de M<sup>lle</sup> le Vasseur ; et, comme l'année n'est pas écoulée, cela ne presse pas : mais je vous prie de ne vous servir jamais de ces messieurs pour me rien envoyer ni pour rien qui me regarde.

J'ai senti dans plus d'une affaire l'influence que M. Hume a sur eux. Il vient de m'en arriver une qui mérite d'être contée. M. du Peyrou ayant jugé à propos de m'envoyer mes livres, je l'avois prié de les adresser à ces messieurs qui s'étoient offerts. Ayant une collection considérable d'estampes, dont les droits exigés à la rigueur auroient passé mes ressources, je les priai de tâcher de faire mitiger le droit, d'autant plus que la moitié de mes estampes ne valant pas ce droit, j'aimerois mieux les abandonner que de les payer sans rabais. Ces messieurs promettent de faire de leur mieux. Ils reçoivent mes livres, et, outre quinze livres de port, en prennent quinze autres chez mon banquier pour les frais de douane, gardent et fouillent les livres tant qu'il leur plaît, sans me rien marquer de leur arrivée, m'envoient enfin sans avis un ballot que je les avois priés de m'envoyer sitôt que les miens arriveroient. J'ouvre ce ballot où mes estampes étoient; je trouve les porte-feuilles vuides, et pas une seule estampe ni petite ni grande, sans qu'ils aient même daigné me marquer ce qu'ils

en avoient fait. Ainsi j'ai quinze livres de port , autant de douane , sans savoir sur quoi , et pour cent louis d'estampes perdues sans qu'il m'en reste une seule (1). Je ne sais si les livres que vous avez vus doivent payer à Londres mille écus de douane ; mais je sais bien que si je les revends , comme il le faut bien , je n'en retirerai pas la moitié de cette somme. Il y a un seul article d'une livre sterling (c'est près d'un louis ) pour une vieille guitare sourde , brisée et pourrie , qui m'a coûté six francs de France , et dont je ne les retrouverai jamais. Cela ne se feroit pas à Alger ; mais cela se fait à Londres , graces aux bons soins de ces messieurs. Si je laisse long-temps mes livres dans leur magasin et s'ils me font payer à proportion pour l'entrepôt , ne le pouvant pas , je serai forcé de leur laisser mes livres : ainsi j'aurai perdu par leurs bons soins tous mes livres , toutes mes estampes , et trente louis d'argent comptant. Que

---

(1) Ces estampes déplacées des porte-feuilles qui les contenoient se sont retrouvées dans un autre ballot.

dites-vous de cela? Je crois que ces messieurs sont par eux-mêmes de fort honnêtes gens ; mais je crois aussi qu'à mon égard ils cèdent trop à l'instigation d'autrui : c'est pourquoi je veux n'avoir avec eux, si je puis, aucune sorte d'affaire, de peur de m'en trouver toujours plus mal. Je chercherai, si vous y consentez, à me prévaloir sur vous des trois cents francs de mademoiselle le Vasseur, soit par lettre de change, soit en vous envoyant d'Angleterre son reçu, en échange duquel vous en donnerez l'argent à celui qui vous le remettra.

Je dois avoir parmi mes livres un exemplaire sur la musique du *Devin du village*. Si vous persistez à vouloir le faire graver, je pourrois corriger cet exemplaire et vous l'envoyer : mais il faut du temps, non seulement pour attendre l'occasion, mais pour le faire venir de Londres, parcequ'il faut que je donne commission à quelqu'un de confiance d'ouvrir la balle où il est pour l'en tirer et me l'envoyer, ce qui ne peut se faire avant cet hiver. Je suis très fâché que vous publiiez *la Reine fantasque*, parceque cela

peut faire encore des tracasseries désagréables pour vous et pour moi.

Guy m'a écrit au sujet du *Dictionnaire de musique* : il se plaint de vous et de vos propositions, qu'il trouve déraisonnables. Je lui ai répondu qu'il fit comme il l'entendrait ; que je vous aimois fort tous les deux ; mais que des affaires de libraire à libraire je ne m'en mêlerois de mes jours. Mille tendres salutations à madame Rey. J'embrasse la chere petite et son cher papa.

Voici une adresse dont il faut vous servir désormais quand vous m'écrivez. Ne faites point d'enveloppe ; et, quoique mon nom ne paroisse point sur la lettre, soyez sûr que personne ne l'ouvrira que moi, et qu'elle me parviendra sûrement, pourvu que vous suiviez exactement l'adresse et que vous affranchissiez jusqu'à Londres ; sans quoi les lettres pour les provinces d'Angleterre restent au rebut.

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Wootton, le 16 août 1766.

JE suis extrêmement en peine de vous, monsieur, n'ayant point de vos nouvelles depuis le 21 juin. Je vous ai marqué, il est vrai, que je ne vous écrirais pas; mais comme vous n'étiez pas dans le même embarras que moi, je me flattois que mon silence ne produiroit pas le vôtre; et j'espère au moins, puisque vous ne m'avez rien écrit de contraire à la promesse que vous m'avez faite de me venir voir cet automne, que cette promesse sera exécutée. Ainsi je vous attends au mois de novembre, fâché seulement que vous ne preniez pas une meilleure saison.

Je vous prie de voir en passant à Lyon madame Boy de la Tour, ma bonne amie, et sa chère fille, et de m'apporter ample-

ment de leurs nouvelles. Apprenez-moi le rétablissement de la première, et le bonheur de la seconde dans son mariage ; rien ne manquera à mon plaisir en vous embrassant. Assurez-les de ma tendre et constante amitié pour elles , et dites-leur que vous leur expliquerez à votre retour pourquoi je ne leur ai point écrit , moi qui pense continuellement à elles , et pourquoi je n'écris plus à personne hors les cas de nécessité.

Vous ne manquerez pas , je vous prie , en passant à Paris, de voir madame la veuve Duchesne , libraire , et M. Guy , à qui je compte envoyer une lettre pour vous , où je rassemblerai ce que je peux avoir à vous dire d'ici à ce temps-là concernant votre voyage. En attendant je vous prévient de ne donner votre confiance à personne à Londres sur ce qui me regarde , mais de remettre , s'il se peut , les affaires que vous pourriez avoir dans cette capitale à votre retour , où vous pourrez aussi m'y rendre des services. Je vous prie aussi de ne m'amener personne de Londres , qui que ce puisse être et quelque prétexte qu'ils puissent prendre pour vous accompagner. Il suffira que vous  
 prenicz



prenez pour la route un domestique qui sache la langue. Je ne vois pas que vous puissiez vous en passer, car dans la route ni dans cette contrée personne ne sait un seul mot de françois.

Je ne vous envoie point cette lettre par M. Lucadou; vous en saurez la raison quand nous nous serons vus. Ne me répondez pas non plus par son canal, mais envoyez votre lettre à M. du Peyrou, qui aura la bonté de me la faire parvenir. Je vous avoue même que je desirerois que M. Lucadou ne fût pas prévenu de votre voyage; de crainte qu'il ne survînt des obstacles qui vous empêcheroient de l'achever. Je ne puis vous en dire ici davantage; mais tout ce que je desire pour ce moment le plus au monde est de vous voir arriver en bonne santé. Je vous embrasse.

## L E T T R E

A U M Ê M E.

A Wootton, le 30 août 1766.

J'AI lu, monsieur, dans votre lettre du 31 juillet l'article de gazette que vous y avez transcrit et sur lequel vous me demandez des instructions pour ma défense. Eh ! de quoi, je vous prie, voulez-vous me défendre ? De l'accusation d'être un infâme ? Mon bon ami, vous n'y pensez pas. Lorsqu'on vous parlera de cet article et des étonnantes lettres qu'écrit M. Hume, répondez simplement : Je connois mon ami Rousseau, de pareilles accusations ne sauroient le regarder. Du reste faites comme moi, gardez le silence, et demeurez en repos : sur-tout ne me parlez plus de ce qu'on dit dans le public et dans les gazettes ; il y a long-temps que tout cela est mort pour moi.

Il y a cependant un point sur lequel je

desire que mes amis soient instruits , parce-  
qu'ils pourroient croire , comme ils ont fait  
quelquefois, et toujours à tort, que des prin-  
cipes outrés me conduisent à des choses dé-  
raisonnables. M. Hume a répandu à Paris  
et ailleurs que j'avois refusé brutalement  
une pension de deux mille francs du roi  
d'Angleterre après l'avoir acceptée. Je n'ai  
jamais parlé à personne de cette pension,  
que le roi vouloit qui fût secreta, et je n'en  
aurois parlé de ma vie si M. Hume n'eût  
commencé. L'histoire en seroit longue à  
déduire dans une lettre ; il suffit que vous  
sachiez comment je m'en défendis , quand ,  
ayant découvert les manœuvres secretes de  
M. Hume , je dus ne rien accepter par la  
médiation d'un homme qui me trahissoit.  
Voici , monsieur , une copie de la lettre que  
j'écrivis à ce sujet à M. le général Conwai ,  
secrétaire d'état (1). J'étois d'autant plus  
embarrassé dans cette lettre , que , par un ex-  
cès de ménagement , je ne voulois ni nom-

---

(1) Voyez cette lettre sous date du 12 mai 1766 ;  
tome XXIV des OEuvres , édition in-8° et in-12 ,  
et tome XII in-4°.

mer M. Hume ni dire mon vrai motif. Je vous l'envoie pour que vous jugiez quant à présent d'une seule chose, savoir si j'ai refusé mal-honnêtement. Quand nous nous verrons vous saurez le reste : plaise à Dieu que ce soit bientôt ! Toutefois ne prenez rien sur vos affaires d'aucune espece. Je puis attendre ; et, dans quelque temps que vous veniez, je vous verrai toujours avec le même plaisir. Je me rapporte en toute chose à la lettre que je vous ai écrite il y a une quinzaine de jours par voie d'ami. Je vous embrasse de tout mon cœur.

*P. S.* Il faut que vous ayez une mince opinion de mon discernement en fait de style pour vous imaginer que je me trompe sur celui de M. de Voltaire et que je prends pour être de lui ce qui n'en est pas ; et il faut en revanche que vous ayez une haute opinion de sa bonne foi pour croire que dès qu'il renie une ouvrage c'est une preuve qu'il n'est pas de lui.

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

A Wootton , le 30 août 1766.

U NE chose me fait grand plaisir, madame, dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois dernier, et qui ne m'est parvenue que depuis peu de jours, c'est de connoître à son ton que vous êtes en bonne santé.

Vous dites, madame, n'avoir jamais vu de lettre semblable à celle que j'ai écrite à M. Hume : cela peut être, car je n'ai, moi, jamais rien vu de semblable à ce qui y a donné lieu. Cette lettre ne ressemble pas du moins à celles qu'écrit M. Hume, et j'espere n'en écrire jamais qui leur ressemblent.

Vous me demandez quelles sont les injures dont je me plains. M. Hume m'a forcé de lui dire que je voyois ses manœuvres se-

cretés , et je l'ai fait. Il m'a forcé d'entrer là-dessus en explication ; je l'ai fait encore et dans le plus grand détail. Il peut vous rendre compte de tout cela , madame : pour moi je ne me plains de rien.

Vous me reprochez de me livrer à d'odieux soupçons : à cela je réponds que je ne me livre point à des soupçons. Peut-être auriez-vous pu , madame , prendre pour vous un peu des leçons que vous me donnez , n'être pas si facile à croire que je croyois si facilement aux trahisons , et vous dire pour moi une partie des choses que vous vouliez que je me disse pour M. Hume.

Tout ce que vous m'alléguez en sa faveur forme un préjugé très fort , très raisonnable , d'un très grand poids , sur-tout pour moi , et que je ne cherche point à combattre : mais les préjugés ne font rien contre les faits. Je m'abstiens de juger du caractère de M. Hume que je ne connois pas ; je ne juge que sa conduite avec moi que je connois. Peut-être suis-je le seul homme qu'il ait jamais haï : mais aussi quelle haine ! un même cœur suffiroit-il à deux comme celle-là ?

Vous vouliez que je me refusasse à l'évi-

dence ; c'est ce que j'ai fait autant que j'ai pu : que je démentisse le témoignage de mes sens ; c'est un conseil plus facile à donner qu'à suivre : que je ne crusse rien de ce que je sentoie ; que je consultasse les amis que j'ai en France. Mais si je ne dois rien croire de ce que je vois et de ce que je sens , ils le croiront bien moins encore , eux qui ne le voient pas et qui le sentent encore moins. Quoi ! madame , quand un homme vient entre quatre yeux m'enfoncer à coups redoublés un poignard dans le sein , il faut , avant d'oser lui dire qu'il me frappe , que j'aie demandé à d'autres s'il m'a frappé ?

L'extrême emportement que vous trouvez dans ma lettre me fait présumer , madame , que vous n'êtes pas de sang froid vous-même , ou que la copie que vous avez vue est falsifiée. Dans la circonstance funeste où j'ai écrit cette lettre et où M. Hume m'a forcé de l'écrire , sachant bien ce qu'il en vouloit faire , j'ose dire qu'il falloit avoir une ame forte pour se modérer à ce point. Il n'y a que les infortunés qui sentent combien , dans l'excès d'une affliction de cette

espece, il est difficile d'allier la douceur avec la douleur.

M. Hume s'y est pris autrement ; je l'avoue. Tandis qu'en réponse à cette même lettre il m'écrivoit en termes décens et même honnêtes, il écrivoit à M. d'Holback et à tout le monde en termes un peu différens. Il a rempli Paris, la France, les gazettes, l'Europe entière, de choses que ma plume ne sait pas écrire et qu'elle ne répétera jamais. Étoit-ce comme cela, madame, que j'aurois dû faire ?

Vous dites que j'aurois dû modérer mon emportement contre un homme qui m'a réellement servi. Dans la longue lettre que j'ai écrite le 10 juillet à M. Hume j'ai pesé avec la plus grande équité les services qu'il m'a rendus. Il étoit digne de moi d'y faire par-tout pencher la balance en sa faveur ; et c'est ce que j'ai fait. Mais quand tous ces grands services auroient eu autant de réalité que d'ostentation, s'ils n'ont été que des pièges qui couvroient les plus noirs desseins, je ne vois pas qu'ils exigent une grande reconnoissance.

*Les liens de l'amitié sont respectables*



*même après qu'ils sont rompus ; cela est très vrai ; mais cela suppose que ces liens ont existé. Malheureusement ils ont existé de ma part : aussi le parti que j'ai pris de gémir tout bas et de me taire est-il l'effet du respect que je me dois.*

*Et les seules apparences de ce sentiment le sont aussi. Voilà , madame , la plus étonnante maxime dont j'aie jamais entendu parler. Comment ! sitôt qu'un homme prend en public le masque de l'amitié pour me nuire plus à son aise , sans même daigner se cacher de moi , sitôt qu'il me baise en m'assassinant , je dois n'oser plus me défendre , ni parer ses coups , ni m'en plaindre , pas même à lui ! . . . . Je ne puis croire que c'est là ce que vous avez voulu dire : cependant , en relisant ce passage dans votre lettre , je n'y puis trouver aucun autre sens.*

Je vous suis obligé , madame , des soins que vous voulez prendre pour ma défense ; mais je ne les accepte pas. M. Hume a si bien jeté le masque , qu'à présent sa conduite parle seule et dit tout à qui ne veut pas s'aveugler. Mais , quand cela ne seroit

pas , je ne veux point qu'on me justifie , parceque je n'ai pas besoin de justification ; et je ne veux pas qu'on m'excuse , parceque cela est au - dessous de moi. Je souhaiterois seulement que dans l'abyme de malheurs où je suis plongé les personnes que j'honore m'écrivissent des lettres moins accablantes , afin que j'eusse au moins la consolation de conserver pour elles tous les sentimens qu'elles m'ont inspirés.

## L E T T R E

A M. D A V E N P O R T.

Wootton , 1766.

**B**IEN loin , monsieur , qu'il puisse jamais m'être entré dans l'esprit d'être assez vain , assez sot et assez mal appris , pour refuser les graces du roi , je les ai toujours regardées et les regarderai toujours comme le plus grand honneur qui me puisse arriver. Quand je consultai milord maréchal si je les

accepterois, ce n'étoit certainement pas que je fusse là-dessus en doute; mais c'est qu'un devoir particulier et indispensable ne me permettoit pas de le faire que je n'eusse son agrément. J'étois bien sûr qu'il ne le refuseroit pas. Mais, monsieur, quand le roi d'Angleterre et tous les souverains de l'univers mettroient à mes pieds tous leurs trésors et toutes leurs couronnes par les mains de David Hume, ou de quelque autre homme de son espece, s'il en existe, je les rejetteroie toujours avec autant d'indignation que dans tout autre cas je les recevrais avec respect et reconnoissance. Voilà mes sentimens, dont rien ne me fera départir. J'ignore à quel sort, à quels malheurs la Providence me réserve encore; mais ce que je sais c'est que les sentimens de droiture et d'honneur qui sont gravés dans mon cœur n'en sortiront jamais qu'avec mon dernier soupir. J'espere pour cette fois que je me serai exprimé clairement.

Il ne faut pas, mon cher monsieur, je vous en prie, mettre tant de formalités à l'affaire de mes livres. Ayez la bonté de montrer le catalogue à un libraire; qu'il

note les prix de ceux des livres qui en valent la peine : sur cette estimation voyez s'il y en a quelques uns dont vous ou vos amis puissiez vous accommoder ; brûlez le reste , et ne cédez rien à aucun libraire , afin qu'il n'aille pas sonner la trompette par la ville qu'il a des livres à moi. Il y en a quelques uns , entre autres le livre *de l'Esprit* , in-4°. de la première édition , qui est rare , et où j'ai fait quelques notes aux marges : je voudrois bien que ce livre-là ne tombât qu'entre des mains amies. J'espere , mon bon et cher hôte , que vous ne me ferez pas le sensible affront de refuser le petit cadeau de mes ouvrages.

Les estampes avoient été mises par mon ami dans le ballot des livres de botanique qui m'a été envoyé : elles ne s'y sont pas trouvées , et les porte-feuilles me sont arrivés vuides : j'ignore absolument où Becket a jugé à propos de fourrer ce qui étoit dedans.

Je voulois remettre à des momens plus tranquilles de vous parler en détail de vos envois ; ce qui m'en plaît le plus est que , si vous entendez que je reste dans votre maison jusqu'à ce que la muscade et la can.

nelle soient consommées, je n'en démar-  
rerai pas d'un bon siècle. Le tabac est très  
bon, et même trop bon, puisqu'il s'en con-  
somme plus vite. Je vous fais mon remer-  
ciement de l'emplette, et non pas de la  
chose, puisque c'est une commission; et  
vous savez les règles. L'eau de la reine de  
Hongrie m'a fait le plus grand plaisir,  
et j'ai reconnu là un souvenir et une atten-  
tion de M. Luzonne, à quoi j'ai été fort  
sensible. Mais qu'est-ce que c'est que  
des petits quarrés de savon parfumé? à  
quoi diable sert ce savon? Je veux mourir  
si j'en sais rien, à moins que ce ne soit à  
faire la barbe aux puces. Le café n'a pas  
encore été essayé, parceque vous en aviez  
laissé, et qu'ayant été malade, il en a fallu  
suspendre l'usage. Je me perds au milieu de  
tout cet inventaire. J'espère que pour le  
coup vous ne ferez pas de même, et que  
vous recueillerez les mémoires des mar-  
chands, afin que quand vous serez ici et  
qu'il s'agira de savoir ce que tout cela  
côte, vous ne me disiez pas comme, à l'or-  
dinaire, je n'en sais rien. Tant de richesses  
me mettroient de bonne humeur si les dé-

sastres de nos pauvres Genevois et mes inquiétudes sur milord maréchal n'empoisonnoient toute ma joie. J'ai craint pour vous l'impression de ces temps humides, et je la sens aussi pour ma part. Voici le plus mauvais mois de l'année; il faut espérer que celui qui le suivra nous traitera mieux. Ainsi soit-il. M<sup>lle</sup> le Vasseur et moi faisons nos salutations à tout ce qui vous appartient, et vous prions d'agréer les nôtres.

---

## L E T T R E

A M. GRANVILLE.

1766.

Q U O I Q U E je sois fort incommodé, monsieur, depuis deux jours, je n'aurois assurément pas marchandé avec ma santé pour la faveur que vous vouliez me faire, et je me préparois à en profiter ce soir. Mais voilà M. Davenport qui m'arrive. Il a l'honnêteté de venir exprès pour me voir. Vous, monsieur, qui êtes si plein d'honnêteté vous-même, vous n'approuveriez pas qu'au mo-

ment de son arrivée je commençasse par m'éloigner de lui. Je regrette beaucoup l'avantage dont je suis privé ; mais du reste je gagnerai peut-être à ne pas me montrer. Si vous daignez parler de moi à M<sup>me</sup> la duchesse de Portland avec la même bonté dont vous m'avez donné tant de marques , il vaudra mieux pour moi qu'elle me voie par vos yeux que par les siens ; et je me consolerais par le bien qu'elle pensera de moi de celui que j'aurai perdu moi-même.

Je dois une réponse à un charmant billet ; mais l'espoir de la porter me fait différer à la faire. Recevez , monsieur , je vous supplie , mes très humbles salutations.

---

## L E T T R E

A U M Ê M E.

P U I S Q U E M. Granville m'interdit de lui rendre des visites au milieu des neiges , il permettra du moins que j'envoie savoir de ses nouvelles et comment il s'est tiré de ces terribles chemins. J'espère que la neige qu

recommence pourra retarder assez son départ pour que je puisse trouver le moment d'aller lui souhaiter un bon voyage. Mais que j'aie ou non le plaisir de le revoir avant qu'il parte, mes plus tendres vœux l'accompagneront toujours.

---

## L E T T R E

A U M Ê M E.

Voici, monsieur, un petit morceau de poisson de montagne qui ne vaut pas celui que vous m'avez envoyé ; aussi je vous l'offre en hommage et non pas en échange, sachant bien que toutes vos bontés pour moi ne peuvent s'acquitter qu'avec les sentimens que vous m'avez inspirés. Je me faisois une fête d'aller vous prier de me présenter à madame votre sœur ; mais le temps me contrarie. Je suis malheureux en beaucoup de choses ; car je ne puis pas dire en tout, ayant un voisin tel que vous.

LETTRE



## L E T T R E

## A U M Ê M E.

**J**E suis fâché, monsieur, que le temps ni ma santé ne me permettent pas d'aller vous rendre mes devoirs et vous faire mes remerciemens aussitôt que je le desirerois ; mais en ce moment, extrêmement incommodé, je ne serai de quelques jours en état de faire ni même de recevoir des visites. Soyez persuadé, monsieur, je vous prie, que sitôt que mes pieds pourront me porter jusqu'à vous ma volonté m'y conduira. Je vous fais, monsieur, mes très humbles salutations.

## L E T T R E

A U M Ê M E.

J<sup>E</sup> suis très sensible à vos honnêtetés, monsieur, et à vos cadeaux, et je le serois encore plus s'ils revenoient moins souvent. J'irai le plutôt que le temps me le permettra vous réitérer mes remerciemens et mes reproches. Si je pouvois m'entretenir avec votre domestique, je lui demanderois des nouvelles de votre santé ; mais j'ai lieu de présumer qu'elle continue d'être meilleure. Ainsi soit-il.

---

---

**L E T T R E****A U M Ê M E.**

**J'**A I été , monsieur , assez incommodé ces trois jours , et je ne suis pas fort bien aujourd'hui . J'apprends avec grand plaisir que vous vous portez bien ; et si le plaisir donnoit la santé , celui de votre bon souvenir me procureroit cet avantage . Mille très humbles salutations .

---

---

**L E T T R E****A M<sup>lle</sup> DEVES , AUJOURD'HUI M<sup>me</sup> PORT.**

1765.

**N**E soyez pas en peine de ma santé , ma belle voisine ; elle sera toujours assez et trop bonne tant que je vous aurai pour médecin : j'aurois

B b 2

pourtant grande envie d'être malade pour engager par charité madame la comtesse et vous à ne pas partir sitôt. Je compte aller lundi, s'il fait beau, voir s'il n'y a point de délai à espérer, et jouir au moins du plaisir de voir encore une fois rassemblée la bonne et aimable compagnie de Calwich, à laquelle j'offre en attendant mille très humbles salutations et respects.

---

## L E T T R E

A M. D A V E N P O R T.

1766.

Je suis bien sensible, monsieur, à l'attention que vous avez de m'envoyer tout ce que vous croyez devoir m'intéresser. Ayant pris mon parti sur l'affaire en question, je continuerai, quoi qu'il arrive, de laisser M. Hume faire du bruit tout seul, et je garderai le reste de mes jours le silence que je me suis imposé sur cet article. Au reste, sans affecter une tranquillité stoïque, j'ose vous assurer que,

dans ce déchaînement universel , je suis ému aussi peu qu'il est possible, et beaucoup moins que je n'aurois cru l'être si d'avance on me l'eût annoncé. Mais ce que je vous proteste et ce que je vous jure, mon respectable hôte, en vérité et à la face du ciel, c'est que le bruyant et triomphant David Hume, dans tout l'éclat de sa gloire, me paroît beaucoup plus à plaindre que l'infortuné J.J. Rousseau livré à la diffamation publique. Je ne voudrois pour rien au monde être à sa place, et j'y préfère de beaucoup la mienne, même avec l'opprobre qu'il lui a plu d'y attacher.

J'ai craint pour vous ces mauvais temps passés. J'espere que ceux qu'il fait à présent en répareront le mauvais effet. Je n'ai pas été mieux traité que vous, et je ne connois plus guere de bon temps ni pour mon cœur ni pour mon corps. J'excepte celui que je passe auprès de vous : c'est vous dire assez avec quel empressement je vous attends, et votre chere famille, que je remercie et salue de toute mon ame.

---

---

**L E T T R E**

A M<sup>me</sup> LA DUCHESSE DE PORTLAND.

A Wootton, le 3 septembre 1766.

**M**ADAME, quand je n'aurois eu aucun goût pour la botanique, les plantes que M. Grandville m'a remises de votre part m'en auroient donné; et, pour mériter les trésors que je tiens de vous, je voudrois apprendre à les connoître. Mais, madame la duchesse, il me manque le plus essentiel pour cela; et ce n'est pas assez pour moi de vos herbes, il me faudroit de plus vos instructions. Que ne suis-je à portée d'en profiter quelquefois! Si, commençant trop tard cette étude, je n'avois jamais l'honneur de savoir, j'aurois du moins le plaisir d'apprendre, et celui d'apprendre auprès de vous. J'y trouverois cette précieuse sérénité d'ame que donne la contemplation des merveilles qui nous entourent; et, que j'en devinsse ou non meilleur

botaniste, j'en deviendrois sûrement et plus sage et plus heureux. Voilà, madame la duchesse, un bien que j'aime à chercher à votre exemple, et qu'on ne recherche jamais en vain. Plus l'esprit s'éclaire et s'instruit, plus le cœur demeure paisible; l'étude de la nature nous détache de nous-mêmes et nous élève à son auteur. C'est en ce sens qu'on devient vraiment philosophe, c'est ainsi que l'histoire naturelle et la botanique ont un usage pour la sagesse et pour la vertu. Donner le change à nos passions par le goût des belles connoissances c'est enchaîner les amours avec des liens de fleurs.

Daignez, madame la duchesse, recevoir avec bonté mon profond respect.

## L E T T R E

A. M. R O U S T A N.

Wootton, le 7 septembre 1766.

Vous méritez bien, monsieur, l'exception que je fais pour vous de très bon cœur au parti que j'ai pris de rompre toute correspondance de lettres et de n'écrire plus à personne hors les cas de nécessité. Je ne veux pas vous laisser un moment la fausse opinion que je ne vois en vous qu'un homme d'église; et j'ajouterai que je suis bien éloigné de voir les ecclésiastiques en général de l'œil que vous supposez. Ils sont bien moins mes ennemis que des instrumens aveugles et ostensibles dans les mains de mes ennemis adroits et cachés. Le clergé catholique, qui seul avoit à se plaindre de moi, ne m'a jamais fait ni voulu aucun mal; et le clergé protestant, qui n'avoit qu'à s'en louer, ne m'en a fait et voulu que parce-



qu'il est aussi stupide que courtisan ; et qu'il n'a pas vu que ses ennemis et les miens le faisoient agir pour me nuire contre tous ses vrais intérêts. Je reviens à vous , monsieur ; pour qui mes sentimens n'ont point changé , parceque je crois les vôtres toujours les mêmes , et que les hommes de votre étoffe prennent moins l'esprit de leur état qu'ils n'y portent le leur. Je n'ai pas craint que les clameurs de M. Hume fissent impression sur vous , ni sur M. Abauzit , ni sur aucun de ceux qui me connoissent ; et quant au public , il est mort pour moi ; ses jugemens insensés l'ont tué dans mon cœur ; je ne connois plus d'autre bien que celui de la paix de l'ame et des jours achevés en repos , loin du tumulte et des hommes ; et si les méchans ne veulent pas m'oublier , peu m'importe ; pour moi je les ai parfaitement oubliés. M. Hume , en m'accablant publiquement des outrages que vous savez , a promis de publier les faits et les pieces qui les autorisent. Peut-être voudroit-il aujourd'hui n'avoir pas pris cet engagement ; mais il est pris enfin : s'il le remplit , vous trouverez dans sa relation l'éclaircissement que

vous demandez : s'il ne le remplit pas , vous en pourrez juger par-là même ; un tel silence après le bruit qu'il a fait seroit décisif. Il faut , monsieur , que chacun ait son tour : c'est à présent celui de M. Hume ; le mien viendra tard ; il viendra toutefois ; je m'en fie à la Providence. J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes , mais sûres ; je les attends et je me tais. Je suis touché du souvenir de M. Abauzit et de ses obligeantes inquiétudes : saluez-le tendrement et respectueusement de ma part ; marquez-lui qu'il ne se peut pas qu'un homme qui sait honorer dignement la vertu en soit dépourvu lui-même. Assurez-le que , quoi que puissent faire et dire et M. Hume , et les gazetiers , et les plénipotentiaires , et toutes les puissances de la terre , mon ame restera toujours la même. Elle a passé par toutes les épreuves et les a soutenues ; il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer. Je vous remercie de l'offre que vous me faites de m'instruire de ce qui se passe ; mais je ne l'accepte pas : je ne prévois que trop ce qui arrivera , comme j'ai prévu tout ce qui arrive. La bourgeoisie n'a démenti en rien la haute

opinion que j'avois d'elle ; sa conduite , toujours sage , modérée et ferme dans d'aussi cruelles circonstances , offre un exemple peut-être unique et bien digne d'être célébré. Jamais ils n'ont mieux mérité de jouir de la liberté qu'au moment qu'ils la perdent , et j'ose dire qu'ils effacent la gloire de ceux qui la leur ont acquise. Vous devriez bien , monsieur , former la noble entreprise de célébrer ces hommes magnanimes en faisant l'oraison funebre de leur liberté : votre cœur seul , même sans vos talens , suffiroit pour vous faire exécuter supérieurement cette entreprise ; et jamais Isocrate et Démosthene n'ont traité de plus grand sujet. Faites-le , monsieur , avec majesté et simplicité ; ne vous y permettez ni satire ni invective , pas un mot choquant contre les destructeurs de la république ; les faits , sans y ajouter de réflexion , quand ils seront à leur charge. Détournez vos regards de l'iniquité triomphante , et ne voyez que la vertu dans les fers. Imitiez cette ancienne prêtresse d'Athènes qui ne voulut jamais prononcer d'imprécations contre Alcibiade , disant qu'elle étoit ministre des dieux , non pour

excommunier et maudire, mais pour louer et bénir.

---

## L E T T R E

A M. RICHARD DAVENPORT.

A Wootton, le 11 septembre 1766.

A P R È S le départ, monsieur, de ma précédente lettre, j'en reçus enfin une de M. Becket. Il me marque que les estampes sont dans une des autres caisses; ainsi je n'ai plus rien à dire : mais vous m'avouerez que, ne les trouvant pas dans la caisse où elles devoient être et trouvant les porte-feuilles vuides, il étoit assez naturel que je les crusse perdues. Il me reste à vous faire mes excuses de vous avoir donné pour cette affaire bien de l'embarras mal-à-propos.

Vous recevez si bien vos hôtes, et votre habitation me paroît si agréable, que j'ai grande envie de retourner vous y voir l'année prochaine. Si vous n'étiez pas pressé pour

la plantation de votre jardin et que vous voulussiez attendre jusqu'à l'année prochaine, il me viendrait peut-être quelques idées; car, quant à présent, j'ai l'esprit encore trop rempli de choses tristes, pour qu'aucune idée agréable vienne s'y présenter: mais l'asyle où je suis et la vie douce que j'y mene m'en rendront bientôt, quand rien du dehors ne viendra les troubler. Puissé-je être oublié du public comme je l'oublie! Quoi que vous en disiez, je préférerois et je croirois faire une chose cent fois plus utile de découvrir une seule nouvelle plante, que de prêcher pendant cinquante ans tout le genre humain.

Nous avons depuis quelques jours un bien mauvais temps, dont je serois moins affligé si j'espérois qu'il ne s'étendît pas jusqu'à Davenport. J'en salue de tout mon cœur les habitans, et sur-tout le bon et aimable maître.

## L E T T R E

A M. L A L I A U D.

A Wootton, le 15 novembre 1766.

A peine nous connoissons-nous, monsieur, et vous me rendez les plus vrais services de l'amitié : ce zèle est donc moins pour moi que pour la chose, et m'en est d'un plus grand prix. Je vois que ce même amour de la justice qui brûla toujours dans mon cœur brûle aussi dans le vôtre : rien ne lie tant les âmes que cette conformité. La nature nous fit amis ; nous ne sommes ni vous ni moi disposés à l'en dédire. J'ai reçu le paquet que vous m'avez envoyé par la voie de M. Dutens ; c'est à mon avis la plus sûre. Le duplicata m'a pourtant déjà été annoncé, et je ne doute pas qu'il ne me parvienne. J'admire l'intrépidité des auteurs de cet ouvrage, et sur-tout s'ils le laissent répandre à Londres ; ce qui me paroît difficile à em-

pécher. Du reste ils peuvent faire et dire tout à leur aise : pour moi je n'ai rien à dire de M. Hume , sinon que je le trouve bien insultant pour un bon homme et bien bruyant pour un philosophe. Bon jour , monsieur. Je vous aimerai toujours , mais je ne vous écrirai pas à moins de nécessité. Cependant je serois bien aise par précaution d'avoir votre adresse. Je vous embrasse de tout mon cœur , et vous prie de dire à M. de Sauttershaim que je suis sensible à son souvenir et n'ai point oublié notre ancienne amitié. Je suis aussi surpris que fâché qu'avec de l'esprit ; des talens ; de la douceur et une assez jolie figure , il ne trouve rien à faire à Paris. Cela viendra ; mais les commencemens y sont difficiles.

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Wootton; le 12 décembre 1766.

J'ÉTOIS extrêmement en peine de vous, monsieur, quand j'ai reçu votre lettre du 19 novembre, qui m'a tranquillisé sur votre santé et sur votre amitié, mais qui m'a donné des douleurs, dont la perte de votre enfant, quelque touché que je sois de tout ce qui vous afflige, n'est pourtant pas la plus vive. Cette vie, monsieur, n'est le temps ni de la vérité ni de la justice; il faut s'en consoler par l'attente d'une meilleure.

Tout bien pesé, je ne suis pas fâché que vous n'avez pas fait cette année la bonne œuvre que vous vous étiez proposée, mais je le suis beaucoup que vous m'avez laissé dans la plus parfaite incertitude sur l'avenir. Il m'importeroit de savoir à quoi m'en tenir sur ce point. Il ne s'agit que d'un *oui* ou d'un

non



*non* de votre part , que j'entendrai sans qu'il soit besoin de plus grande explication.

C'est à regret que je vous écris si rarement et si peu. Ce n'est pas faute d'avoir de quoi vous entretenir ; mais il faut attendre de plus sûres occasions. Mes respects à madame d'Ivernois. J'embrasse tendrement tout ce qui vous est cher , tous ceux qui m'aiment , et sur-tout votre associé.

---

## L E T T R E

A M. D A V E N P O R T.

22 décembre 1766.

**Q**UOIQUE jusqu'ici, monsieur, malgré mes sollicitations et mes prières, je n'aie pu obtenir de vous un seul mot d'explication ni de réponse sur les choses qu'il m'importe le plus de savoir, mon extrême confiance en vous m'a fait endurer patiemment ce silence , bien que très extraordinaire. Mais, monsieur, il est temps qu'il cesse ; et vous

pouvés juger des inquiétudes dont je suis dévoré, vous voyant prêt à partir pour Londres, sans m'accorder, malgré vos promesses, aucun des éclaircissemens que je vous ai demandés avec tant d'instances. Chacun a son caractere : je suis ouvert et confiant plus qu'il ne faudroit peut-être. Je ne demande pas que vous le soyez comme moi ; mais c'est aussi pousser trop loin le mystere que de refuser constamment de me dire sur quel pied je suis dans votre maison et si j'y suis de trop ou non. Considérez, je vous supplie, ma situation, et jugez de mes embarras : quel parti puis-je prendre si vous refusez de me parler ? Dois-je rester dans votre maison malgré vous ? en puis-je sortir sans votre assistance ? Sans amis, sans connoissances, enfoncé dans un pays dont j'ignore la langue, je suis entièrement à la merci de vos gens. C'est à votre invitation que j'y suis venu, et vous m'avez aidé à y venir ; il convient, ce me semble, que vous m'aidiez de même à en partir, si j'y suis de trop. Quand j'y resterois, il faudroit toujours, malgré toutes vos répugnances, que vous eussiez la bonté de prendre des arran-

gemens qui rendissent mon séjour chez vous moins onéreux pour l'un et pour l'autre. Les honnêtes gens gagnent toujours à s'expliquer et s'entendre entre eux. Si vous entriez avec moi dans les détails dont vous vous fiez à vos gens, vous seriez moins trompé et je serois mieux traité ; nous y trouverions tous deux notre avantage. Vous avez trop d'esprit pour ne pas voir qu'il y a des gens à qui mon séjour dans votre maison déplaît beaucoup, et qui feront de leur mieux pour me le rendre désagréable.

Que si malgré toutes ces raisons vous continuez à garder avec moi le silence, cette réponse alors deviendra très claire ; et vous ne trouverez pas mauvais que, sans m'obstiner davantage inutilement, je pourvoie à ma retraite comme je pourrai sans vous en parler davantage, emportant un souvenir très reconnoissant de l'hospitalité que vous m'avez offerte, mais ne pouvant me dissimuler les cruels embarras où je me suis mis en l'acceptant.

---

**L E T T R E**

A MILORD NEWNHAM,  
AUJOURD'HUI LORD HARCOURT.

A Wootton, le 24 décembre 1766.

**J**E croirois, milord, exécuter peu honnêtement la résolution que j'ai prise de me défaire de mes estampes et de mes livres si je ne vous priois de vouloir bien commencer par en retirer les estampes dont vous avez eu la bonté de me faire présent. J'en fais assurément tout le cas possible ; et la nécessité de ne rien laisser sous mes yeux qui me rappelle un goût auquel je veux renoncer pouvoit seule en obtenir le sacrifice. S'il y a dans mon petit recueil, soit d'estampes, soit de livres, quelque chose qui puisse vous convenir, je vous prie de me faire l'honneur de l'agréer, et sur-tout par préférence ce qui me vient de votre digne ami M. Watelet, et qui ne doit passer qu'en

main d'ami. Enfin, milord, si vous êtes à portée d'aider au débit du reste, je reconnoîtrai dans cette bonté les soins officieux dont vous m'avez permis de prévaloir. C'est chez M. Davenport que vous pourrez visiter le tout si vous voulez bien en prendre la peine. Il demeure en Piccadilly à côté de lord Egremont. Recevez, milord, je vous prie, les assurances de ma reconnoissance et de mon respect.

---



---

## L E T T R E

A M. ....

A Woolton, le 2 janvier 1767.

QUAND je vous pris au mot, monsieur, sur la liberté que vous m'accordiez de ne vous pas répondre, j'étois bien éloigné de croire que ce silence pût vous inquiéter sur l'effet de votre précédente lettre. Je n'y ai rien vu qui ne confirmât les sentimens d'estime et d'attachement que vous m'avez inspirés; et ces sentimens sont

si vrais, que si jamais j'étois dans le cas de quitter cette province, je souhaiterois que ce fût pour me rapprocher de vous. Je vous avoue pourtant que je suis si touché des soins de M. Davenport et si content de sa société, que je ne me priverois pas sans regret d'une hospitalité si douce : mais comme il souffre à peine que je lui rembourse une partie des dépenses que je lui coûte, il y auroit trop d'indiscrétion à rester toujours chez lui sur le même pied ; et je ne croirois pouvoir me dédommager des agrémens que j'y trouve que par ceux qui m'attendoient auprès de vous. Je pense souvent avec plaisir à la ferme solitaire que nous avons vue ensemble et à l'avantage d'y être votre voisin ; mais ceci sont plutôt des souhaits vagues que des projets d'une prochaine exécution. Ce qu'il y a de bien réel est le vrai plaisir que j'ai de correspondre en toute occasion à la bienveillance dont vous m'honorez et de la cultiver autant qu'il dépendra de moi.

Il y a long-temps, monsieur, que je me suis donné le conseil de la dame dont vous parlez : j'aurois dû le prendre ph-

tôt, mais il vaut mieux tard que jamais. M. Hume étoit pour moi une connoissance de trois mois, qu'il ne m'a pas convenu d'entretenir; après un premier mouvement d'indignation dont je n'étois pas le maître, je me suis retiré paisiblement. Il a voulu une rupture formelle; il a fallu lui complaire: il a voulu ensuite une explication; j'y ai consenti. Tout cela s'est passé entre lui et moi. Il a jugé à propos d'en faire le vacarme que vous savez: il l'a fait tout seul; je me suis tû; je continuerai de me taire: et je n'ai rien à dire de M. Hume; sinon que je le trouve un peu insultant pour un bon homme et un peu bruyant pour un philosophe.

Comment va la botanique? Vous en occupez-vous un peu? Voyez-vous des gens qui s'en occupent? Pour moi j'en raffole, je m'y acharne, et je n'avance point. J'ai totalement perdu la mémoire, et de plus je n'ai pas de quoi l'exercer; car avant de retenir il faut apprendre; et, ne pouvant trouver par moi-même les noms des plantes, je n'ai nul moyen de les savoir. Il me semble que tous les livres qu'on écrit sur la botanique ne sont bons que pour ceux qui la

savent déjà. J'ai acquis votre *Stillingslet* ; et je n'en suis pas plus avancé. J'ai pris le parti de renoncer à toute lecture, et de vendre mes livres et mes estampes pour acheter des plantes gravées. Sans avoir le plaisir d'apprendre, j'aurai celui d'étudier ; et pour mon objet cela revient à-peu-près au même.

Au reste je suis très heureux de m'être procuré une occupation qui demande de l'exercice ; car rien ne me fait tant de mal que de rester assis et d'écrire ou lire ; et c'est une des raisons qui me font renoncer à tout commerce de lettres hors les cas de nécessité. Je vous écrirai dans peu ; mais de grace , monsieur , une fois pour toutes , ne prenez jamais mon silence pour un signe de refroidissement ou d'oubli , et soyez persuadé que c'est pour mon cœur une consolation très douce d'être aimé de ceux qui sont aussi dignes que vous d'être aimés eux-mêmes. Mes respects empressés à M. Malthus , je vous en supplie ; recevez ceux de mademoiselle le Vasseur et mes plus cordiales salutations.



---

---

## R É P O N S E.

AUX QUESTIONS FAITES PAR M. DE  
CHAUVEL.

A Wootton, le 5 janvier 1767.

JAMAIS ni en 1759 ni en aucun autre temps M. Marc Chapuis ne m'a proposé de la part de M. de Voltaire d'habiter une petite maison appelée l'Hermitage. En 1755 M. de Voltaire, me pressant de revenir dans ma patrie, m'invitoit d'aller boire du lait de ses vaches. Je lui répondis. Sa lettre et la mienne furent publiques. Je ne me ressouviens pas d'avoir eu de sa part aucune autre invitation.

Ce que j'écrivis à M. de Voltaire en 1760 n'étoit point une réponse. Ayant retrouvé par hasard le brouillon de cette lettre, je la transcris ici, permettant à M. de Chauvel d'en faire l'usage qu'il lui plaira. (1)

---

(1) On trouvera cette lettre ci-après, sous date du 17 juin 1760.

Je ne me souviens point exactement de ce que j'écrivis il y a vingt - trois ans à M. du Theil : mais il est vrai que j'ai été domestique de M. de Montaignu , ambassadeur de France à Venise , et que j'ai mangé son pain , comme ses gentilshommes étoient ses domestiques et mangeoient son pain ; avec cette différence que j'avois par-tout le pas sur les gentilshommes , que j'allois au sénat , que j'assistois aux conférences , et que j'allois en visite chez les ambassadeurs et ministres étrangers ; ce qu'assurément les gentilshommes de l'ambassadeur n'eussent osé faire. Mais bien qu'eux et moi fussions ses domestiques , il ne s'ensuit point que nous fussions ses valets.

Il est vrai qu'ayant répondu sans insolence , mais avec fermeté , aux brutalités de l'ambassadeur , dont le ton ressembloit assez à celui de M. de Voltaire , il me menaça d'appeler ses gens et de me faire jeter par les fenêtres. Mais ce que M. de Voltaire ne dit pas et dont tout Venise rit beaucoup dans ce temps-là , c'est que sur cette menace je m'approchai de la porte de son cabinet où nous étions , puis l'ayant fermé●

et ayant mis la clef dans ma poche , je revins à M. de Montaigu et lui dis : *Non pas , s'il vous plaît , monsieur l'ambassadeur : les tiers sont incommodés dans les explications ; trouvez bon que celle-ci se passe entre nous.* A l'instant S. E. devint très polie ; nous nous séparâmes fort honnêtement ; et je sortis de sa maison , non pas honteusement , comme il plaît à M. de Voltaire de me faire dire , mais en triomphe. J'allai loger chez l'abbé Patizel , chancelier du consulat. Le lendemain M. le Blond , consul de France , me donna un diner où M. de S.-Cyr et une partie de la nation françoise se trouva : toutes les bourses me furent ouvertes , et j'y pris l'argent dont j'avois besoin , n'ayant pu être payé de mes appointemens. Enfin je partis accompagné et fêté de tout le monde , tandis que l'ambassadeur , seul et abandonné dans son palais , y rongeoit son frein. M. le Blond doit être maintenant à Paris et peut attester tout cela : le chevalier de Carrion , alors mon confrere et mon ami , secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne , et depuis secrétaire d'ambassade à Paris , y est peut-être encore et peut attester

la même chose; des foules de lettres et de témoins la peuvent attester. Mais qu'importe à M. de Voltaire ?

Je n'ai jamais rien écrit ni signé de pareil à la déclaration que M. de Voltaire dit que M. de Montmollin a entre les mains, signée de moi. On peut consulter là-dessus ma lettre du 8 août 1765, adressée à M. du Peyron, imprimée avec les siennes à lord Wemyss. (1)

Messieurs de Berne m'ayant chassé de leurs états en 1765, à l'entrée de l'hiver, le peu d'espoir de trouver nulle part la tranquillité dont j'avois si grand besoin, joint à ma foiblesse et au mauvais état de ma santé qui m'ôtoit le courage d'entreprendre un long voyage dans une saison si rude, m'engagea d'écrire à M. le bailli de Nidau une lettre qui a couru Paris (2), qui a arraché

(1) Cette lettre du 8 août 1765 se trouve tome XXIV des OEuvres, page 289, édition in-8. et in-12, et tome XII in-4°.

(2) Celle du 20 octobre 1765, tome XXIV des OEuvres, édition in-8° et in-12, et tome XII in-4°.

des larmes à tous les honnêtes gens , et des plaisanteries au seul M. de Voltaire.

M. de Voltaire ayant dit publiquement à huit citoyens de Geneve qu'il étoit faux que j'eusse jamais été secrétaire d'un ambassadeur et que je n'avois été que son valet , un d'entre eux m'instruisit de ce discours ; et, dans le premier mouvement de mon indignation , j'envoyai à M. de Voltaire un démenti conditionnel, dont j'ai oublié les termes (1), mais qu'il avoit assurément bien mérité.

Je me souviens très bien d'avoir une fois dit à quelqu'un que je me sentoie le cœur ingrat et que je n'aimois point les bienfaits ; mais ce n'étoit pas après les avoir reçus, que je tenois ce discours, c'étoit au contraire pour m'en défendre ; et cela, monsieur, est très différent. Celui qui veut me servir à sa mode et non pas à la mienne cherche l'ostentation du titre de bienfaiteur : et je vous avoue que rien au monde ne me touche moins que de pareils soins. A voir la multi-

---

(1) Voyez ci-après ce billet sous date du 31 mai 1765.

tude prodigieuse de mes bienfaiteurs ; on doit me croire dans une situation bien brillante. J'ai pourtant beau regarder autour de moi, je n'y vois point les grands momens de tant de bienfaits. Le seul vrai bien dont je jouis est la liberté ; et ma liberté, graces au ciel, est mon ouvrage. Quelqu'un s'ose-t il vanter d'y avoir contribué ? Vous seul, ô George Keith, pouvez le faire ; et ce n'est pas vous qui m'accuserez d'ingratitude. J'ajoute à milord maréchal mon ami du Peyrou. Voilà mes vrais bienfaiteurs ; je n'en connois point d'autres. Voulez-vous donc me lier par des bienfaits ? faites qu'ils soient de mon choix et non pas du vôtre ; et soyez sûr que vous ne trouverez de la vie un cœur plus vraiment reconnoissant que le mien. Telle est ma façon de penser, que je n'ai point déguisée. Vous êtes jeune, vous pouvez la dire à vos amis ; et si vous trouvez quelqu'un qui la blâme, ne vous fiez jamais à cet homme-là.

## L E T T R E

A M. DE VOLTAIRE.

A Montmorenci, le 17 juin 1760.

J E ne pensois pas, monsieur, me retrouver jamais en correspondance avec vous : mais, apprenant que la lettre que je vous écrivis en 1756 (1) a été imprimée à Berlin, je dois vous rendre compte de ma conduite à cet égard, et je remplirai ce devoir avec vérité et simplicité.

Cette lettre vous ayant été réellement adressée n'étoit point destinée à l'impression. Je la communiquais sous condition à trois personnes à qui les droits de l'amitié ne me permettoient pas de rien refuser de semblable, et à qui les mêmes droits permettoient encore moins d'abuser de leur dépôt en violant

---

(1) C'est celle du 18 août, tome XXIII des Oeuvres, édition in-8° et in-12, et tome XI in 4°.

leur promesse. Ces trois personnes sont, M<sup>me</sup> de Chenonceaux, belle-fille de M<sup>me</sup> Dupin, M<sup>me</sup> la comtesse de Houdetot, et un Allemand nommé M. Grimm. M<sup>me</sup> de Chenonceaux souhaitoit que cette lettre fût imprimée, et me demanda mon consentement pour cela. Je lui dis qu'il dépendoit du vôtre; il vous fut demandé, vous le refusâtes, et il n'en fut plus question.

Cependant M. l'abbé Trublet, avec qui je n'ai nulle espece de liaison, vient de m'écrire, par une attention pleine d'honnêteté, qu'ayant reçu les feuilles d'un journal de M. Formey, il y avoit lu cette même lettre, avec un avis dans lequel l'éditeur dit, sous la date du 23 octobre 1759, *qu'il l'a trouvée, il y a quelques semaines, chez les libraires de Berlin, et que, comme c'est une de ces feuilles volantes qui disparaissent bientôt sans retour, il a cru lui devoir donner place dans son journal.*

Voilà, monsieur, tout ce que j'en sais. Il est très sûr que jusqu'ici l'on n'avoit pas même ouï parler à Paris de cette lettre : il est très sûr que l'exemplaire, soit manuscrit, soit imprimé, tombé dans les mains de M.

Formey,



Formey, n'a pu lui venir médiatement ou immédiatement que de vous, ce qui n'est pas vraisemblable, ou d'une des trois personnes que je vous ai nommées ; enfin il est très sûr que les deux dames sont incapables d'une pareille infidélité. Je n'en puis savoir davantage de ma retraite. Vous avez des correspondances au moyen desquelles il vous seroit aisé, si la chose en valoit la peine, de remonter à la source et de vérifier le fait.

Dans la même lettre M. l'abbé Trublet me marque qu'il tient la feuille en réserve, et ne la prêtera point sans mon consentement, qu'assurément je ne donnerai pas : mais il peut arriver que cet exemplaire ne soit pas le seul à Paris. Je souhaite, monsieur, que cette lettre n'y soit pas imprimée, et je ferai de mon mieux pour cela. Mais si je ne pouvois éviter qu'elle le fût, et qu'instruit à temps je püsse avoir la préférence, alors je n'hésiterois pas à la faire imprimer moi-même ; cela me paroît juste et naturel.

Quant à votre réponse à la même lettre, elle n'a été communiquée à personne, et vous pouvez compter qu'elle ne sera jamais

imprimée sans votre aveu (1), que je n'aurai pas l'indiscrétion de vous demander, sachant bien que ce qu'un homme écrit à un autre il ne l'écrit pas au public. Mais si vous en vouliez faire une pour être publiée, et me l'adresser, je vous promets de la joindre fidèlement à ma lettre, et de n'y pas répliquer un seul mot.

Je ne vous aime point, monsieur : vous m'avez fait les maux qui pouvoient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Geneve pour le prix de l'asyle que vous y avez reçu ; vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissemens que je vous ai prodigués parmi eux. C'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable ; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourans, et jeté pour tout honneur dans une voirie ; tandis que, vivant ou mort, tous

---

(1) Cela s'entend de son vivant et du mien ; et assurément les plus exacts procédés, sur-tout avec un homme qui les foule tous aux pieds, n'en sauroient exiger davantage.

les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais enfin ; vous l'avez voulu : mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer si vous l'aviez voulu. De tous les sentimens dont mon cœur étoit pénétré pour vous il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie , et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talens , ce n'est pas ma faute. Je ne manquerai jamais au respect que je leur dois ni aux procédés que ce respect exige. Adieu , monsieur.

*Note servant d'apostille à cette lettre.*

On remarquera que depuis près de sept ans que cette lettre est écrite je n'en ai parlé ni ne l'ai montrée à ame vivante. Il en a été de même des deux lettres que M. Hume me força l'été dernier de lui écrire , jusqu'à ce qu'il en ait fait le vacarme que chacun sait. Le mal que j'ai à dire de mes ennemis je le leur dis en secret à eux mêmes : pour le bien , quand il y en a , je le dis en public et de bon cœur.

---

---

**B I L L E T****A M. DE VOLTAIRE.**

Motier, 31 mai 1765.

SI M. de Voltaire a dit qu'au lieu d'avoir été secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise, j'ai été son valet, M. de Voltaire en a menti comme un impudent.

Si dans les années 1743 et 1744 je n'ai pas été premier secrétaire de l'ambassadeur de France, si je n'ai pas fait les fonctions de secrétaire d'ambassade, si je n'en ai pas eu les honneurs au sénat de Venise, j'en aurai menti moi-même.

## L E T T R E

A M.

A Wootton , janvier 1767.

C E que vous me marquez, monsieur, que M. Deyverdun a un poste chez le général Conway, m'explique une énigme à laquelle je ne pouvois rien comprendre et que vous verrez dans la lettre dont je joins ici une copie faite sur celle que M. Hume a envoyée à M. Davenport. Je ne vous la communique pas pour que vous vérifiez si ledit M. Deyverdun a écrit cette lettre, chose dont je ne doute nullement, ni s'il est en effet l'auteur des écrits en question, mis dans le *S.-James's Chronicle*, ce que je sais parfaitement être faux. D'ailleurs ledit M. Deyverdun, bien instruit et bien préparé à son rôle de prête-nom, et qui peut être l'a commencé lorsque lesdits écrits furent portés au *S.-James's Chronicle*, est trop sur ses gardes

pour que vous puissiez maintenant rien savoir de lui. Mais il n'est pas impossible que dans la suite des temps, ne paroissant instruit de rien, et gardant soigneusement le secret que je vous confie, vous parveniez à pénétrer le secret de toutes ces manœuvres lorsque ceux qui s'y sont prêtés seront moins sur leurs gardes ; et tout ce que je souhaite dans cette affaire est que vous découvriez la vérité par vous-même. Je pense aussi qu'il importe toujours de connoître ceux avec qui l'on peut avoir à vivre, et de savoir si ce sont d'honnêtes gens. Or, que ledit Deyverdun ait fait ou non les écrits dont il se vante, vous savez maintenant, ce me semble, à quoi vous en tenir avec lui. Vous êtes jeune ; vous me survivrez, j'espere, de beaucoup d'années ; et ce m'est une consolation très douce de penser qu'un jour, quand le fond de cette triste affaire sera dévoilé, vous serez à portée d'en vérifier par vous-même beaucoup de faits que vous saurez de mon vivant sans qu'ils vous frappent, parcequ'il vous est impossible d'en voir les rapports avec mes

malheurs. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M. D'I V E R N O I S.

A Wootten, le 31 janvier 1767.

JAMAIS, monsieur, je n'ai écrit, ni dit, ni pensé, rien de pareil aux extravagances qu'on vous dit avoir été trouvées écrites de ma main dans les papiers de M. le Nieps, non plus que rien de ce que M. de Voltaire publie avec son impudence ordinaire être écrit et signé de moi dans les mains du ministre Montmollin. Votre inépuisable crédulité ne me fâche plus; mais elle m'étonne toujours, et d'autant plus en cette occasion, que vous avez pu voir dans nos liaisons que je ne suis pas visionnaire, et, dans le *Contrat social*, que je n'ai jamais approuvé le gouvernement démocratique.

Avez-vous donc assez grande opinion de la probité de mes ennemis pour les croire incapables d'inventer des mensonges ? et peuvent-ils obtenir votre estime aux dépens de celle que vous me devez ?

Tandis que votre facilité à tout croire en montre si peu pour moi , la mienne pour vous et vos magnanimes compatriotes augmente de jour en jour. Le courage et la fermeté n'est pas en eux ce qui me frappe ; je m'y attendois : mais je ne m'attendois pas, je l'avoue , à voir tant de sagesse en même temps au milieu des plus grands dangers. Voici la première fois qu'un peuple a montré ce grand et beau spectacle : il mérite d'être inscrit dans les fastes de l'histoire. Vos magistrats, messieurs, se conduisent dans toute cette affaire comme un peuple forcé ; et vous vous conduisez , dans les périls terribles qui vous menacent , avec toute la dignité des plus respectables magistrats. Je crois voir le sénat de Rome assis gravement dans la place publique attendant la mort de la main des Gaulois. Voici la première et dernière fois que depuis notre entrevue de Thonon je me serai permis de



vous parler de vos affaires ; mais je n'ai pu refuser ce mot d'admiration à celle que vous m'inspirez. Vous savez quel fut constamment mon avis dans cette entrevue ; et , comme je vous rends de bon cœur la justice qui vous est due , j'espere que vous ne me refuserez pas non plus dans l'occasion celle que vous me devez. Je n'ai rien de plus à vous dire. De tels hommes n'ont assurément pas besoin de conseils , et ce n'est pas à moi de leur en donner. Mon service est fait pour le reste de ma vie ; il ne me reste qu'à mourir en repos si je puis.

Vous ne doutez pas , mon ami , du tendre empressement que j'aurois de vous voir. Cependant il convient pour mon repos et pour votre avantage que nous ne nous livrions à ce plaisir que quand tout sera fini de maniere ou d'autre dans votre ville. Le public , qui me connoît si peu , qui me juge si mal , ne doute pas que je n'aïlle toujours semant parmi vous la discorde ; et l'on prétend m'avoir vu moi-même le mois dernier caché en Suisse pour cet effet. Tout ce que vous feriez de bien seroit mal sitôt qu'on présumeroit que c'est moi qui l'ai conseillé.

Ne venez donc que couronné d'un rameau d'olive, afin que nous goûtions le plaisir de nous voir dans toute sa pureté. Puisse arriver bientôt cet heureux moment ! Personne au monde n'y sera plus sensible que le cœur de votre ami.

*Fin du trente-quatrième volume.*

---

T A B L E  
D E S L E T T R E S

Contenues dans ce volume.

---

TOME QUATRIEME.

L	ETTRE à M. Moultoü ,	page 5
	<i>au même,</i>	8
	<i>au même,</i>	13
	<i>au même,</i>	16
	à M. Deluc ,	19
	à M. Beau-Château ,	23
	à M. **** ,	25
	à M. Petitpierre , pasteur à Neu- chatel ,	29
	à M. Moultoü ,	32
	à M. J. Burnand ,	35
	<i>au même,</i>	37
	<i>au même,</i>	38
	à M. de Montmollin , en lui en-	

	<i>voyant ma lettre à M. de Beaumont,</i>	page 40
LETTRE	<i>à M. Moulton,</i>	41
	<i>à M. de la Porte,</i>	44
	<i>à M. Moulton,</i>	46
	<i>à M. le maréchal de Luxembourg,</i>	49
	<i>à M. Moulton,</i>	51
	<i>à M. Marc Chapuis,</i>	53
	<i>à M. Moulton,</i>	54
	<i>à M. A. A.,</i>	58
	<i>à M. Moulton,</i>	61
	<i>au même,</i>	62
	<i>à M. Deluc,</i>	65
	<i>à M. de Gauffecourt,</i>	71
	<i>à M. Duclos,</i>	74
	<i>au même,</i>	80
	<i>à M. Martinet, chez lui,</i>	82
	<i>à M. Moulton,</i>	84
	<i>à M. d'Ivernois,</i>	87
	<i>à M. le prince L. E. de Wirtemberg,</i>	89
	<i>à M. Regnault, à Lyon,</i>	92
	<i>à M<sup>me</sup> de Luze Warney,</i>	93
	<i>à M. le prince L. E. de Wirtemberg,</i>	94

DES LETTRES. 429

LETTRE à M. d'Ivernois,	page 98
à M. ....	100
à M. ....	104
à M. le prince L. E. de Wirtemberg,	107.
à M <sup>me</sup> la marquise de Verdelin,	111
à M <sup>lle</sup> Julie Bondeli,	114
à M. Pictet,	117
à M <sup>me</sup> de Luze,	120
à M <sup>me</sup> Roguin, née Bouquet,	122
à M. le prince L. E. de Wirtemberg,	125
à M. le maréchal de Luxembourg,	130
à M. d'Ivernois,	131
à M <sup>me</sup> de Verdelin,	133
à M. de Sauttershaim,	137
à M. de Leyre,	139
à M <sup>me</sup> la maréchale de Luxembourg,	142
à la même,	144
à M. de Sauttershaim,	146
à M. d'Ivernois,	149
au même,	151
au même,	152

LETTRE à M. le prince de <i>Wirtemberg</i> ,	page 155
à M. d'Ivernois,	157
à M. Daniel Roguin,	159
à M. le prince de <i>Wirtemberg</i> ,	160
à M. de Latour,	162
à M. Marteau,	163
à M. Laliaud,	165
à M. Moulou,	166
à M. de Leyré,	167
à M. Foulquier,	169
à M. le comte Charles de Zinzen- dorff,	171
à M <sup>me</sup> P **,	173
RÉPONSE à M <sup>me</sup> de Luze,	175
LETTRE à milord maréchal,	176
à M. de Malesherbes,	177
à M. le prince L. E. de <i>Wirtem- berg</i> ,	181
à M. d'Ivernois,	183
à M. de Montperoux, résident de <i>France à Geneve</i> ,	184
à M. Laliaud,	185
à M. d'Ivernois,	186
au même,	187
au même,	191

DES LETTRES. 451

LETTRE à M. Moulton,	page 193
à M. d'Ivernois,	195
à M. de Gauffecourt,	201
à M. Duclos,	203
à M. d'Ivernois,	206
à M. Pictet,	211
à milord maréchal,	213
à M. Balliere,	216
à M. Séguier de S.-Brisson,	218
à M. S.-Bourgeois,	222
à M. Paul Chapuis,	223
à M <sup>me</sup> Guyenet,	226
à M <sup>me</sup> de Chenonceaux,	227
à M. l'abbé de Mably,	228
à M. Moulton,	251
à M. le Nieps,	255
à M. de Leyre,	241
à M. Dastier,	244
à M. Moulton,	248
à M. le prince de Wirtemberg,	250
à M. d'Ivernois,	252
à M <sup>me</sup> la générale Sandoz,	254
à M <sup>me</sup> d'Ivernois,	256
à M. Laliaud,	257
à M. d'Ivernois,	259

LETTRE <i>au même</i> ,	page 262
à M. Clupffel,	263
à M. d'Ivernois,	265
<i>au même</i> ,	269
à M <sup>lle</sup> d'Ivernois, à Geneve,	271
à M. Moulou,	272
à M. d'Ivernois,	274
<i>au même</i> ,	277
<i>au même</i> ,	279
à M. de Luze,	280
à M. d'Ivernois,	282
à M. de Luze,	283
à M. d'Ivernois,	286
à M. de Luze,	289
à M. d'Ivernois,	290
à M. de Luze,	292
<i>au même</i> ,	293
à M. d'Ivernois,	294
à M. le chevalier de Beauteville,	299
<i>au roi de Prusse</i> ,	301
à M. le chevalier d'Eon,	302
à M. d'Ivernois,	305
à milord Straffort,	310
à M <sup>me</sup> la comtesse de Boufflers,	311
LETTRE	



DES LETTRES. 455

LETTRE à MM. <i>Becl et de Hondt</i> , page	318
à M. F. H. <i>Rousseau</i> ,	319
à M. ....,	322
à M. <i>de Malesherbes</i> ,	324
à M <sup>me</sup> <i>la marquise de Créqui</i> ,	339
à M. <i>de Luze</i> ,	340
à M. <i>d'Ivernois</i> ,	343
au même,	348
à M. <i>Marc-Michel Réy</i> ,	360
à M. <i>d'Ivernois</i> ,	367
au même,	370
à M <sup>me</sup> <i>la comtesse de Boufflers</i> ,	373
à M. <i>Davenport</i> ,	378
à M. <i>Granville</i> ,	382
au même,	383
au même,	384
au même,	385
au même,	386
au même,	387
à M <sup>lle</sup> <i>Deve</i> , aujourd'hui M <sup>me</sup> <i>Port</i> ,	ibid.
à M. <i>Davenport</i> ,	388
à M <sup>me</sup> <i>la duchesse de Portland</i> ,	390
à M. <i>Roustan</i> ,	392
à M. <i>Richard Davenport</i> ,	395

434 TABLE DES LETTRES.

LETTRE à <i>M. Laliaud</i> ,	page 398
à <i>M. d'Ivernois</i> ,	400
à <i>M. Davenport</i> ,	401
à <i>M. Newnham; aujourd'hui lord</i> <i>Harcourt</i> ,	404
à <i>M. . . . .</i> ,	405
RÉPONSE aux questions faites par <i>M. de</i> <i>Chauvel</i> ,	409
LETTRE à <i>M. de Voltaire</i> ,	415
BILLET à <i>M. de Voltaire</i> ,	420
LETTRE à <i>M.</i> ,	421
à <i>M. d'Ivernois</i> ,	423

Fin de la table.







